هكذا من الأصل



Le Monde

LE MONDE EMPLOI

■ La survivance des métiers d'antan

■ 7 pages d'offres d'emplois



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16189 – 7 F

MERCREDI 12 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

59 cinéastes appellent à « désobéir » aux lois sur l'immigration

CINQUANTE-NEUF réalisateurs de cinéma lancent un appel à la désobéissance aux lois sur l'immigration. Dans ce texte, que nous publions, ils annoncent leur intention de ne pas déclarer l'arrivée, ou le départ de chez eux, d'un étranger, comme le prévoit le projet de loi du ministre de l'intérieur. Ils réclament leur mise en examen pour *« aide au séjour irrégulier »* et invitent leurs *« concitoyens à ne pas se soumettre à des lois inhumaines »*. Lancé par la jeune génération du cinéma français – Arnaud Desplechin, Pascale Ferran, Mathieu Kassovitz, Sandrine Veysset – mais déjà signé par quelques-uns de leurs aînés, comme Bertrand Tavernier, Claude Miller ou Patrice Chéreau, cet appel s'inscrit dans une campagne *« contre les lois Pasqua et Debré »*.

Lire page 9

Des stages en entreprise seront offerts aux jeunes sans emploi

Les syndicats de salariés réservent leur jugement

TOUT EN SE FÉLICITANT de la qualité des échanges, les syndicats de salariés ne cachent pas leur scepticisme après la conférence nationale sur l'emploi des jeunes organisée à Matignon, lundi 10 février. Une série de mesures pour lutter contre le chômage des moins de vingt-cinq ans a été arrêtée. Les treize ministres réunis autour d'Alain Juppé et la soixantaine de représentants patronaux, syndicaux et étudiants ont approuvé la priorité donnée à la formation en alternance. Le patronat s'est engagé à accueillir 400 000 jeunes, contre 330 000 actuellement, en contrats d'apprentissage ou de qualification. Des stages de *« première expérience professionnelle »* seront proposés aux étudiants ainsi que, dès cette année, 10 000 stages à l'étranger. Par ailleurs, 100 000 jeunes au chômage depuis plus d'un an se verront proposer soit un emploi soit une formation avant l'automne.

*Lire page 6
et notre éditorial page 14*



Madrid reste intraitable face au terrorisme basque

Un juge du Tribunal suprême a été assassiné

L'ETA, l'organisation séparatiste basque, a de nouveau frappé, lundi 10 février. En plein centre de Madrid, un magistrat du Tribunal suprême espagnol, Rafael Martinez Emperador, a été tué d'une balle dans la tête par deux hommes qui ont réussi à prendre la fuite.

Dans la matinée, à Grenade (Andalousie), l'explosion d'une voiture piégée au passage d'une fourgonnette de l'armée de l'air avait fait un mort et une dizaine de blessés parmi les militaires. La classe politique espagnole a unanimement condamné ces attentats dont l'objectif est, selon le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, de *« pousser à bout l'ensemble des citoyens et créer le sentiment que leurs vies sont en permanence menacées »*.

Ces nouvelles actions de l'ETA renforcent les craintes du gouvernement et de la police espagnols qui redoutent une année *« particulièrement difficile »* avec le terrorisme basque. Ces derniers mois, plusieurs des dirigeants de l'organisation avaient été arrêtés, notamment en France, et les séparatistes veulent sans doute montrer qu'en dépit de ces revers, ils conservent pleinement leur capacité d'action. Le nombre d'assassinats avait diminué en 1996 (cinq contre quinze en 1995).

Depuis le début de l'année, les attentats ont déjà fait quatre victimes. Ils interviennent au moment où le Tribunal suprême a cité à comparaître l'ensemble de la direction de Herri Batasuna – la « vitrine » politique de l'ETA – dont les membres sont accusés d'avoir fait, par le biais de cassettes vidéo, l'apologie de la violence lors de la campagne des élections législatives de 1996.

Le président du gouvernement, José Maria Aznar, maintient une attitude ferme et refuse d'engager des négociations avec l'ETA tant que celle-ci n'aura pas renoncé à la violence. *« Il n'est pas question*, a déclaré le numéro deux du cabinet, Francisco Alvarez Cascos, *de céder devant la terreur, la violence et la mort. »*

Lire page 2

■ La fermeté d'Alberto Fujimori

Le président péruvien déclare au *Monde* qu'*« il n'est pas question »* d'accorder des concessions aux preneurs d'otages de l'ambassade japonaise à Lima. p. 4

■ Un suspect dans l'affaire Toscan

La police irlandaise a, lundi 10 février, placé en garde à vue puis relâché, en transmettant son dossier au parquet, un voisin de Sophie Toscan du Plantier, assassinée le 23 décembre 1996. p. 10

■ La natalité repart

En 1996, pour la seconde année consécutive, le nombre de naissances a augmenté en France. p. 30

■ Les batailles de Châteauvallon

La justice doit se prononcer, jeudi 13 février, sur la dissolution, demandée par le maire FN de Toulon, de l'association organisatrice du Festival de Châteauvallon. p. 13

■ Petits plats chez les grands

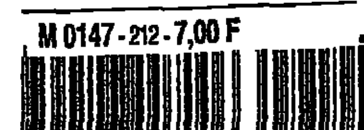
Jean-Pierre Quélin a comparé les formules « bistrot » de trois prestigieux restaurants parisiens. p. 22

■ Les candidats du Parti socialiste

Nous publions la liste des 462 candidats déjà investis par le PS pour les législatives de 1998. p. 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 212 - 7,00 F



Le cadeau du maire de San Francisco aux « partenaires domestiques »

NEW YORK
de notre correspondante

Willie Brown, le maire de San Francisco, n'en est pas à sa première controverse. Démocrate, noir, non conformiste et acquis à toutes les causes qui font passer sa ville pour le dernier bastion de la contre-culture aux yeux de la droite conservatrice, cet ancien président de l'Assemblée de Californie a aussi habitué ses administrés à le voir se tirer de situations délicates avec un certain panache.

Il pourrait bien y être parvenu une nouvelle fois, après avoir réussi à se mettre à dos l'Eglise catholique et la compagnie aérienne United Airlines, deux acteurs importants de la vie économique et sociale de la ville. Le corps du délit est *un arrêté municipal pris en novembre 1996* qui impose aux entreprises travaillant avec la ville de San Francisco d'étendre les avantages sociaux offerts à leurs salariés (assurance-maladie, retraites, etc.) aux *« partenaires domestiques »* de ceux-ci, c'est-à-dire aux personnes avec qui ils vivent en union libre, y compris du même sexe. A San Francisco, qui abrite une importante communauté gay et où le concubinage homosexuel est administrativement reconnu, cette disposition n'est pas de pure forme ; plusieurs entreprises de la région, comme Apple, l'ont déjà mise en œuvre de leur propre initiative.

Premier à ruer dans les brancards, l'évêque du diocèse, Mgr William Levada, a opposé au conseil municipal le principe de la liberté religieuse. Les œuvres sociales et caritatives catholiques, qui touchent 5,6 millions de dollars de subventions de la ville et gèrent cinq hôpitaux, ne *« sauraient être forcées à appliquer des règlements allant à l'encontre de leurs convictions religieuses »*, a averti le prélat, après avoir menacé de traîner le conseil municipal devant les tribunaux. Plus discrète, la direction d'United Airlines n'en a pas moins menacé, elle, de transférer ses installations les plus récentes dans la ville voisine d'Oakland. Si elle applique l'arrêté municipal, United Airlines, qui emploie 17 000 personnes à San Francisco, risque en effet de devoir étendre cette mesure à l'ensemble de ses 80 000 salariés aux Etats-Unis. La compagnie aérienne – qui, entre autres avantages sociaux, offre aux familles de ses salariés la possibilité de voyager à prix très réduit – laisse entendre que ce n'est pas à la mairie de San Francisco de décider de sa politique sociale à l'échelle nationale et souligne que, lorsqu'elle a négocié l'été dernier avec la municipalité un bail de vingt-cinq ans pour la construction de nouveaux bâtiments, il n'a jamais été question de cet arrêté.

Le départ d'une entreprise d'une telle envergure coûterait très cher à San Francisco. Le maire l'a compris et, au terme de discrètes négociations, un compromis semble avoir été trouvé : le conseil municipal va approuver le bail pour deux ans, pendant lesquels United Airlines aura le temps d'étudier l'opportunité d'appliquer ou non l'arrêté. Quant à l'Eglise, selon le *San Francisco Examiner*, elle examine une formule sémantique qui, en remplaçant l'expression *« partenaires »* par celle, plus neutre, de *« membres du foyer »*, permettrait de sauver les apparences.

Sylvie Kauffmann

Presse : la stratégie des hebdos

LES *NEWS MAGAZINES* français sont à la recherche d'un deuxième souffle. Longtemps acteurs les plus dynamiques de la presse française, les quatre principaux hebdomadaires d'information – *Le Nouvel Observateur, L'Express, Le Point, L'Evénement du jeudi* – sont fragilisés par le reflux de leurs recettes publicitaires et des crises internes. Ils tentent de conquérir un nouveau lectorat en développant leurs ventes au numéro après avoir fait reposer leur stratégie de diffusion sur une surenchère dans la commercialisation d'abonnements accompagnés de cadeaux. Les news veulent développer l'investigation et retrouver une place dans le débat politique.

Lire page 27

Israël et sa malédiction libanaise

COMMENT SORTIR de la « malédiction libanaise » ? Pourquoi, dix-neuf ans après l'invasion du pays du Cèdre, dans un contexte *géopolitique régional* radicalement différent, l'Etat juif occupe-t-il toujours près d'un dixième du territoire national de son voisin ? Quelques jours après la mort accidentelle, mardi 4 février, de 73 soldats d'élite en route pour le Liban sud, le débat fait rage en Israël.

Avancer ou reculer. Pour l'opinion publique traumatisée, radicalisée par l'ampleur de la catastrophe, c'est la seule alternative. Ou bien l'armée reprend, comme en 1982, le contrôle de l'essentiel du Liban par le biais d'une nouvelle et puissante offensive générale qui, espèrent les va-t-en-guerre, *« réglerait une fois pour toutes le problème »*, changerait la donne régionale, mais rallumerait un sanglant conflit avec la Syrie, ou bien Tsahal se retire des 850 kilomètres carrés de sa « zone de sécurité » libanaise.

« Le Liban nous hante, écrit le célèbre expert militaire Yoël Marcus dans *Haaretz*, *la tragédie nous impose de réexaminer l'utilité de notre présence sur une parcelle de territoire qui prend pour nous l'apparence croissante d'un mini-Vietnam. »* Benyamin Nétanyahou lui-même l'a dit : en une seule seconde, Israël, qui a perdu plus de 400 soldats au Liban depuis 1985, a subi le 4 février sur sa frontière nord une catastrophe qui lui a coûté autant d'hommes qu'en *« trois années de combat »* au sud du pays du Cèdre.

Dimanche 9 février, après une attaque du Hezbollah qui a blessé sept soldats, le premier ministre a lancé un appel *« aux élus et aux officiels »* pour qu'*« ils cessent de discuter publiquement »* la politique libanaise du pouvoir. *« Cela peut encourager les terroristes* [le Hezbollah] *à accroître leurs attaques contre nos positions »*, a ajouté M. Nétanyahou.

Mais ni ces appels à la solidarité nationale, ni le recours au sentiment de fatalité, ni les mises en garde contre la *« démotivation »* que ce *« débat dangereux »* allait semer dans la troupe n'ont pu l'étouffer.

Patrice Claude

Lire la suite page 14

Un Estonien à Paris



LENNART MERI

LE PRÉSIDENT estonien Lennart Meri, dans un entretien au *Monde*, plaide pour l'entrée de son pays dans l'Union européenne. Il rencontrera Jacques Chirac, jeudi 13 février. Ecrivain polyglotte, M. Meri, qui, adolescent, a été déporté en Sibérie, est le symbole de l'indépendance de l'Estonie, la plus petite et la plus prospère des trois Républiques baltes.

Lire page 3

TERRORISME Un magistrat du Tribunal suprême espagnol, Rafael Martinez Emperador, a été tué d'une balle dans la tête, lundi 10 février en plein cœur de Madrid, par deux hommes qui ont pris la fuite. Cet attentat, de même que celui qui, *le même jour, avait fait un mort à* Grenade, a été attribué à l'ETA, l'organisation séparatiste basque. ● CE REGAIN DE VIOLENCE intervient alors que le Tribunal suprême a cité *à comparaître, jusqu'au 18 février,* la direction collégiale de Herri Batasuna, la vitrine politique de l'ETA. Celle-ci a voulu montrer que sa capacité d'intervention demeurait *forte en dépit des revers subis* ces derniers mois tant en Espagne qu'en France. ● LES FINANCES de l'ETA sont prospères, selon les spécialistes. L'organisation séparatiste recourt notamment aux enlèvements pour obtenir des rançons et à l'« impôt révolutionnaire ».

L'ETA reprend ses attentats meurtriers en Espagne

Un juge du Tribunal suprême a été assassiné, lundi à Madrid, tandis qu'à Grenade un militaire était tué par une voiture piégée. L'organisation basque, qui avait perdu du terrain ces derniers mois, montre qu'elle a gardé sa capacité d'action

MADRID
de notre correspondante

Succédant à une nouvelle flambée de violence ces derniers jours au Pays basque, deux attentats meurtriers attribués à l'ETA, l'organisation séparatiste basque, sont venus rappeler, coup sur coup, lundi 10 février, qu'à l'heure de l'Europe et de la monnaie unique, l'Espagne n'a pas encore résolu ses problèmes intérieurs hérités du passé. Tôt le matin, une voiture piégée a explosé sur le passage d'une fourgonnette de l'armée de l'air qui transportait des employés de la base aérienne d'Armilla, à la sortie de Grenade. L'un d'eux, Domingo Puente Marin, un père de famille de quarante-trois ans qui faisait office de coiffeur sur la base, a été tué. Dix autres étaient blessés, dont plusieurs gravement. La ville de Grenade venait à peine de décréter trois jours de deuil public, qu'en début d'après-midi, c'était cette fois un magistrat du Tribunal suprême, la plus haute juridiction espagnole, qui tombait en plein Madrid, tué d'une balle dans la nuque, devant chez lui. Les assassins étaient deux, d'après des témoins, ils ont pris la fuite à pied. Le magistrat, Rafael Martinez Emperador, âgé de soixante-neuf ans, est mort en arrivant à l'hôpital.

Si comme on le pense, au vu des méthodes et de l'explosif utilisé (de l'Amosal), l'ETA est bien responsable de ces deux attentats, cela porte à quatre le nombre de ses victimes depuis le début de l'année. Les deux dernières, les 8 et 30 janvier, avaient été un lieutenant de l'armée de terre tué à Madrid et un vendeur de bicyclettes de Saint-Sébastien, accusé par l'organisation séparatiste d'avoir « vendu », un de ses militants. Cette recrudescence de l'offensive de l'ETA intervient à un moment particulièrement délicat. La justice espagnole a entrepris de s'en prendre de front à Herri Batasuna, la coalition indépendantiste basque, considérée comme la vitrine politique de l'ETA. Vitrine ou porte-voix ? Ces derniers jours la question s'est posée avec plus d'acuité. Le Tribunal suprême, dans lequel siégeait le magistrat assassiné, a convoqué par petits groupes, depuis le début du mois, l'ensemble des vingt-cinq membres de la direction collégiale de la coalition.

Accusés de « collaboration avec bande armée », pour avoir diffusé, lors de la dernière campagne législative, une vidéo exposant les propositions de l'ETA, les dirigeants *cités à comparaître ont refusé de* se présenter. Au fur et à mesure des convocations, ils sont arrêtés (lundi soir, on en était à cinq arrestations effectives et un sixième mandat d'arrêt).

Herri Batasuna, pour répondre à ce qu'elle considère comme une « attaque injustifiée », a mobilisé ses militants. Le dernier week-end au Pays basque a été l'objet de violentes manifestations qui se sont soldées par plusieurs blessés et de nombreux dégâts. Manifestations d'autant plus violentes que l'un des membres supposés de l'ETA, José Maria Aranzamendi Arburu, avait été retrouvé, vendredi, mort en prison, à Alcala-Meco, près de Madrid.

UN CYCLE INFINI

Il était en détention préventive depuis deux ans, accusé d'avoir pris part à plusieurs attentats du *« commando Biscaye »* de l'ETA. Selon la version officielle, le détenu, qui souffrait de dépression, s'est pendu à la grille d'aération de sa cellule, après avoir laissé un mot d'adieu. Mais le journal indépendantiste basque *Egin* a révélé qu'il avait les mains et les pieds attachés, ce que les autorités ont dû confirmer. Et même si le gouvernement s'en tient à la thèse du suicide, les nationalistes peuvent jouer sur le doute. Les avocats ont demandé une seconde autopsie. L'enterrement en Biscaye, à la fin de la semaine, a été suivi par des milliers de personnes et a servi de prétexte à de nouvelles violences.

Dans cette situation déjà confuse et tendue, un des dirigeants de Herri Batasuna qui devait comparaître le jour même devant la justice, Eugenio Aramburu dit « Txo », ancien dirigeant du syndicat indépendantiste « Lab », *a été à son tour retrouvé,* lundi, pendu dans une maison de campagne, à Mallabia, au Pays basque. Le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a dû écourter un voyage officiel en Israël pour regagner une Espagne traumatisée et sur le pied de guerre.

La reprise des attentats intervient alors que de nombreuses voix se sont élevées ces derniers jours, dont celles de plusieurs évêques et des modérés du Parti nationaliste basque (PNV, alliés du premier ministre José Maria Aznar à Madrid) pour demander à nouveau de rompre, par la négociation, le cycle infini violence-répression. Mais le gouvernement, opposé au dialogue tant que l'ETA n'a pas renoncé à la lutte armée, a été une fois de plus très clair, comme l'a précisé le vice-président du gouvernement, Francisco Alvarez Cascos : *« Il n'est pas question de céder devant la terreur, la violence et la mort ».*

Marie-Claude Decamps

Les revers politiques poussent les séparatistes à la « fuite en avant »

MADRID
de notre correspondante

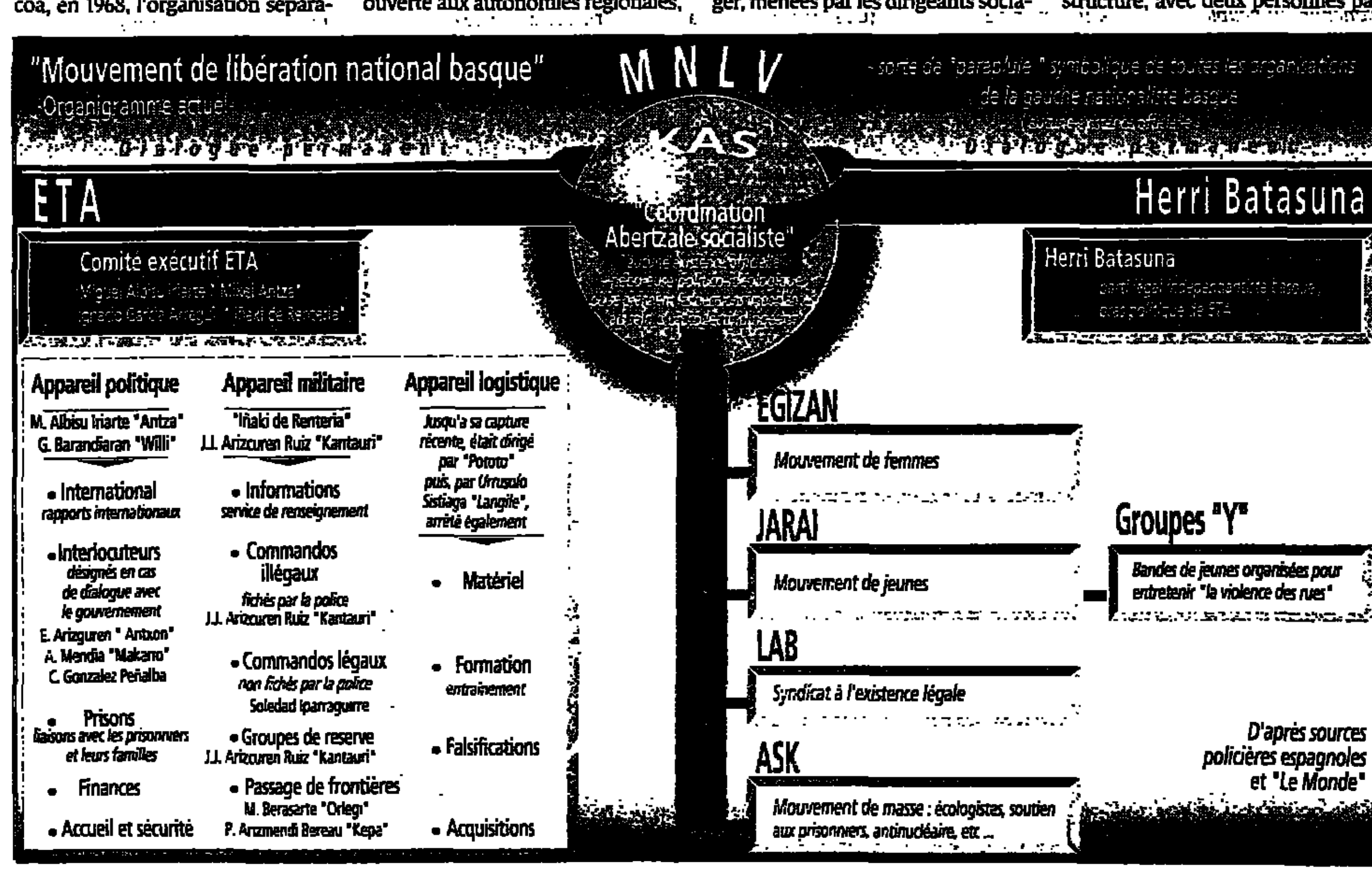
Arrestations, victimes, deuils : le cycle infini de la violence dans laquelle se débat le Pays basque et avec lui l'Espagne n'a pas manqué de relancer la question qui surgit, après chaque attentat meurtrier : où en est vraiment l'ETA, l'organisation séparatiste basque ? La réponse, on s'en doute, n'est pas aisée.

Force est de constater que l'ETA a perdu considérablement du terrain, sur tous les plans. Depuis son premier attentat meurtrier en Guipuzcoa, en 1968, l'organisation séparatiste a accumulé les victimes, faisant 753 morts et orchestrant 76 enlèvements, mais elle a aussi subi des revers. Notamment depuis 1987, lorsque se sont formalisés, de manière plus concrète, les accords entre policiers français et espagnols, à l'origine de l'arrestation de 27 chefs présumés de l'ETA et du démantèlement de « caches », de réseaux d'armements ou structures d'appui.

Pour l'ETA, ce sera le début d'années plus difficiles. Avec la transformation progressive de l'Espagne, ouverte aux autonomies régionales, et la perspective européenne toute proche, les vieux alibis idéologiques et l'apologie de la violence vont perdre du terrain, dans une société civile qui aspire à davantage de paix. L'élan de compréhension qu'avait valu à l'ETA la « sale guerre » du GAL, ce véritable terrorisme d'Etat dont avaient été victimes une vingtaine de ses sympathisants, entre 1983 et 1987, dans le sud de la France, est retombé assez vite. Comme était retombé l'espoir d'une solution négociée « honorable » après l'échec des négociations d'Alger, menées par les dirigeants socialistes espagnols en 1989. Une tentative de remise en cause de la ligne du mouvement a lieu en 1994, au sein de l'ETA, mais surtout de la coalition Herri Batasuna, sa vitrine politique. Ce sont pourtant les plus radicaux qui vont l'emporter, une fois de plus. Et un dirigeant comme José Luis Urrusolo, qui connaît une ascension rapide dans le mouvement, pourra s'en prendre *« au bureaucratisme mou des anciens dirigeants ».* C'est la reprise en main.

Pour accroître son efficacité, l'ETA a littéralement dédoublé sa structure, avec deux personnes par poste de commande, et remplace les vides au fur et à mesure des arrestations. Mais des leaders historiques, on est passé souvent aux « colonels », voire aux « sergents », et si l'idéologie reste inchangée, le sens politique et la préparation manquent parfois.

Selon certains spécialistes de la lutte antiterroriste espagnole, la stratégie et les décisions sont arrêtées à présent moins au sein de l'ETA elle-même que dans le collectif dirigeant de KAS (Coordination Aberzale socialiste), cette nébuleuse de la gauche radicale nationaliste basque qui sert à la fois de terreau et de tuteur idéologique à l'ETA, et de plus en plus à Herri Batasuna. Très radicalisée, cette dernière connaît un léger déclin, mais représente toujours 13 % des voix au Pays basque.



LE PROBLÈME DES DÉTENUS

De quelle stratégie s'agit-il ? Maintenir, semble-t-il, un maximum de pression sur l'Etat espagnol, non plus pour l'amener à court terme à une *« solution négociée globale »* – que le gouvernement conservateur de José Maria Aznar refuse tant que l'organisation séparatiste ne dépose pas les armes – mais pour le forcer à un « marchandage » ponctuel sur le problème des détenus de l'ETA. Ces quelque six cent dix prisonniers (dont une bonne soixantaine en France) ont leur mot à dire dans la marche de l'organisation, et réclament avec insistance leur regroupement au Pays basque. C'est dans la perspective d'inciter le gouvernement à négocier qu'a été enlevé, il y a un an, le gardien de prison, José Antonio Ortega Lara. L'enlèvement, en novembre 1996, de l'avocat Cosme Delclaux, fils d'un riche industriel, a surtout des raisons économiques. L'ETA, pour maintenir sa structure et aider les familles de prisonniers, a de gros besoins.

Même affaiblie, l'organisation séparatiste a encore des moyens. Au ministère de l'intérieur espagnol on reste prudent. Les services spécialisés font valoir que les structures militaires de l'ETA se sont réduites d'une dizaine de « commandos illégaux » à trois ou quatre au maximum. Il en resterait cependant un à Madrid qui servirait de commando « itinérant » et un en Biscaye, avec un possible embryon à Barcelone et quelques « restes » de structures démantelées en Guipuzcoa, en Navarre et en Galice.

A quoi peut-on s'attendre à l'avenir ? La réponse est unanime : à une année très dure et *« une fuite en avant dans la violence ».* Consciente que le temps travaille contre elle, l'ETA veut préparer un éventuel marchandage en force, en poursuivant ses attentats sélectifs symboliques comme ceux de lundi. Le roi Juan Carlos et José Maria Aznar ont échappé eux-mêmes à des attentats. La seule nouveauté depuis deux ans, *sur le plan tactique,* a été la violence entretenue dans les *rues* du Pays basque par les « commandos Y », ces groupes de jeunes organisés pour maintenir la pression. L'idée aurait été lancée par l'ex-dirigeant José Luis Alvarez Santacristina « Txelis », avec l'aide de « Jarai », le mouvement de jeunes de la KAS, vite rejoints par tous les laissés-pour-compte d'un Pays basque frappé par le chômage et la frustration.

Pour le gouvernement, la voie est étroite. Négocier ? La solution est officiellement écartée et, de toute façon, avec qui ? « Antxon », ce vieux dirigeant symbolique exilé à Saint-Domingue reste l'interlocuteur officiel, mais il ne représente plus rien, et dans la nébuleuse de l'ETA, les contradictions sont nombreuses. Alors lutter pied à pied ? Le combat sera long. Et l'on ne peut même pas, comme avec les Brigades rouges italiennes, compter sur des « repentis ». Dans l'ETA, l'idéologie prime tout. Une des rares dirigeantes à avoir renoncé à la lutte, « Yoyes », a été tuée par ses ex-camarades en 1986. Alors reste la coopération avec la France, où se trouverait toujours la tête du mouvement. C'est la *carte obligée,* sur laquelle misent les Espagnols qui affichent une satisfaction d'autant plus ostentatoire qu'en sous-main ils voudraient voir Paris s'engager bien davantage. Surtout à l'heure où l'ETA flirte avec son homologue basque français, Iparretarrak.

M.-C. D.

Vingt-sept dirigeants arrêtés en France

La collaboration entre les polices française et espagnole pour traquer les terroristes basques sur le territoire français, qui a longtemps servi de sanctuaire à l'ETA, ne démarre véritablement que dans les années 80, sous la cohabitation Mitterrand-Chirac. Elle a permis l'arrestation de vingt-sept dirigeants présumés. Pour n'en citer que les plus célèbres : Santiago Arrospide Sarasola « Santi Potros », en septembre 1987 ; *José Antonio* Urruticoechea « Josu Ternera » en janvier 1989 ; ou plus récemment, en juillet 1996, Julian Atxurra Egurrola « Pototo », qui dirigeait, estime-t-on, l'appareil logistique de l'organisation et faisait partie de son comité exécutif. Le coup le plus dur porté contre l'ETA *interviendra* en mars 1992, lorsque le triumvirat de la « coupole » dirigeante sera démantelé, à Bidart, en France, et que seront arrêtés Francesco Mugica Garmendia « Artapalo », Juan Lorenzo Lasa Mitxelena « Txiquierdi » et José Maria Arregui Erostarbe « Fiti ». – (Corresp.)

Un « budget » annuel estimé à près de 50 millions de francs

MADRID
de notre correspondante

Pour acheter et entretenir ses armements, assurer l'accueil et le transit de ses militants et maintenir le moral de ses quelque six cents prisonniers et de leurs familles, l'ETA a besoin de beaucoup d'argent. Jésus Duva, le spécialiste du quotidien *El Pais* pour les questions de terrorisme, s'est amusé à imaginer le « budget » de l'organisation séparatiste.

Il en ressort, explique-t-il, que *l'ETA doit pouvoir bénéficier* d'une somme minimum égale à 40 ou 50 millions de francs par an de stricts frais de « fonctionnement » pour sa structure. A cela s'ajoutent les frais de maintien des « Etarras » qui se trouvent en « réserve » en France, et toucheraient, selon lui, une aide de 2 000 francs par mois et par personne. Quant au coût d'un militant actif, en pleine opération, il serait d'au moins 4 000 francs par mois.

L'ETA a également besoin d'argent pour louer appartements et maisons, fabriquer d'éventuels faux documents, payer des voyages. Pour s'en procurer, il utilise principalement deux méthodes. La première est l'enlèvement pur et simple, contre rançon, ce qui, estime-t-on pour l'enlèvement du père du chanteur Julio Iglesias et celui de l'industriel basque José Maria Aldaia, lui a rapporté environ 28 millions de francs. La seconde méthode est de faire pression, en les menaçant d'enlèvement, sur les industriels ou les grands entrepreneurs locaux pour qu'ils payent l'*« impôt révolutionnaire ».* Une forme de chantage rendue très efficace depuis que les commandos « Y », de jeunes militants, voire « casseurs » organisés, à la solde de l'ETA, font peur aux industriels en question, en pulvérisant vitrines ou camions.

RÉSEAUX D'ENTREPRISES

L'ETA parvient ainsi à se constituer de véritables réseaux financiers, dont certains, notamment à Toulouse, il y a quatre ans, ont été démantelés par la police. Pour « blanchir » et recycler cet argent, l'organisation séparatiste dispose de tout un réseau d'entreprises de « couverture » (hôtels, restaurants « basques » à l'étranger, pressings etc.).

En France, il y en aurait sur la côte basque, mais aussi en Bretagne, où de nombreux « Etarras » avaient été envoyés quand le gouvernement français, dans les années 80, avait voulu « disperser » les militants basques espagnols en territoire français. Les plus nombreuses sont toutefois au Mexique, au Venezuela et en Uruguay, où séjournent beaucoup d'« Etarras » en exil. Ainsi, en 1992, avait été démantelée à Montevideo une chaîne de restaurants, surnommés la « Pil-Pil connection ». La même année, la police helvétique avait confirmé aux enquêteurs que des fonds appartenant à l'ETA avaient transité par des banques suisses. Quitte à emprunter les réseaux bancaires qu'utilisent aussi les cartels de la drogue colombiens.

M.-C. D.



Pologne : le prêtre martyr Jerzy Popieluszko est en voie d'être béatifié

VARSOVIE
de notre correspondant

Martyr, Jerzy Popieluszko, jeune prêtre assassiné en 1984 par trois officiers de la police politique, le fut sans le moindre doute. Saint, une bonne partie de la population polonaise le considère depuis longtemps comme tel. C'est à présent aux tribunaux de l'Eglise de déterminer s'il mérite ou non la béatification. Son procès en béatification s'est ouvert, samedi 8 février, devant le tribunal archidiocésain de Varsovie, qui transmettra ensuite ses conclusions à Rome, à la congrégation pour la cause des saints.

Trois mois après l'instauration de l'*« état de guerre »*, en décembre 1981, un jeune prêtre, âgé de trente-cinq ans, décida de célébrer des *« messes pour la patrie »*. Des milliers, puis des dizaines de milliers de personnes y assistaient, massées tout autour d'une église de Varsovie, Saint-Stanislas, surveillée par des escouades de policiers en tenue de combat. Cet homme aux allures d'adolescent, au teint pâle et aux yeux de braise n'avait pourtant rien d'un fanatique. Aux policiers qui le convoquaient régulièrement pour le dissuader de poursuivre ses messes, il répondait qu'il était mû par *« la nécessité impérieuse de faire triompher la vérité sur le mensonge »*.

HUMILIATION

Sa détermination s'étaient manifestée des années plus tôt, alors que ce fils de paysans devenu séminariste fut soumis aux humiliations habituelles du service militaire et refusa, en particulier, d'enlever le rosaire qu'il portait au doigt, ce qui lui valut de passer une nuit pieds nus dans la neige. Après les grèves d'août 1980 et pendant la période « légale » de Solidarité, il se joignit au mouvement avec une ardeur qui lui valut plus tard d'être appelé (surtout dans la presse étrangère) l' *« aumônier de Solidarité »*, titre qui ne correspondait bien sûr à rien. Il avait en fait été aumônier des aciéries de Varsovie, et ce furent, des années durant, des sidérurgistes qui assurèrent la protection de son église, avant et après sa mort.

Plusieurs d'entre eux, casqués, ont assisté, samedi, à la messe inaugurale du procès en béatification célébrée par le primat de Pologne, Mgr Glemp, qui, à l'époque, n'était pas vraiment sur la même longueur d'onde que le Père Popieluszko, et avait même tenté de l'éloigner de Varsovie, pour son bien sans doute, et aussi pour éviter de provoquer trop ouvertement le pouvoir.

Avec ses moyens coutumiers, la police politique essaya de venir à bout de la résistance du prêtre (on « découvrit » chez lui des armes, on lui découvrit aussi une maîtresse, etc). Jerzy Urban, à l'époque porte-parole du gouvernement (aujourd'hui richissime éditeur d'une feuille à scandales), entreprit de dénoncer les *« séances de haine »* organisées, à l'en croire, à l'église Saint-Stanislas...

D'autres allèrent plus loin : un jour d'octobre 1984, trois officiers de la police politique, et plus précisément de la section chargée de la lutte contre l'Eglise, enlevèrent le prêtre, le battirent jusqu'à ce qu'il perde connaissance, le ligotèrent de manière qu'il s'étrangle en tentant de se débattre, le mirent dans le coffre de leur voiture de service, et finirent par le jeter dans une retenue d'eau des environs de Varsovie.

Le choc fut considérable. Un million de personnes assistèrent aux obsèques, et le régime du général Jaruzelski choisit de ne pas couvrir les assassins. Un procès fut organisé, où l'on se garda bien d'aller jusqu'au bout des choses et des responsabilités ; mais les trois hommes, et leur supérieur hiérarchique immédiat, furent condamnés à des peines de vingt-cinq, quinze et quatorze ans de prison. Seul l'un d'entre eux reste aujourd'hui incarcéré.

Jan Krauze

Des troubles continuent de secouer le sud de l'Albanie

Les manifestations antigouvernementales n'avaient jamais atteint un tel degré de violence. Le premier ministre demande à un Parlement réticent l'instauration de l'état d'urgence à Vlora

Les manifestations continuent en Albanie, notamment dans la ville portuaire de Vlora, dans le sud du pays. Trois personnes ont été tuées et une centaine ont été blessées ces trois derniers jours, tandis que le pouvoir albanais poursuit le déploiement d'importants contingents de force de l'ordre dans cette région. Mardi matin, la foule a mis le feu au siège du Parti démocratique (PD) au pouvoir. Le premier ministre Alexander Meksi a réclamé, le lundi 10 février, la proclamation de l'état d'urgence à Vlora et demandé l'intervention de l'armée, afin de faire face. Le Parlement, où le Parti démocratique du président Sali Berisha a la majorité absolue, devait se prononcer mardi sur la restriction des libertés civiles dans le sud du pays, tandis que l'opposition veut étendre le mouvement de protestations à la capitale, Tirana.

JAMAIS les manifestations antigouvernementales n'avaient atteint ce degré de violence en Albanie *depuis que les petits* épargnants, ruinés par l'effondrement de sociétés financières « pyramidales », sont descendus dans la rue. Deux hommes ont trouvé la mort, le lundi 10 février, le premier atteint d'une balle à la colonne vertébrale, le second victime d'une crise cardiaque. Une première victime était décédée dimanche, d'un arrêt du cœur selon la police, sous les coups des policiers selon les manifestants. Par ailleurs, le directeur de l'hôpital de Vlora affirme avoir reçu cent blessés pour la seule journée de lundi. Une cinquantaine de personnes avaient déjà dû être hospitalisées au cours des jours précédents.

Les manifestants sont rassemblés dans le centre de la ville de Vlora depuis cinq jours. Les premiers heurts avec la police ont commencé dimanche soir, lorsque des bandes de jeunes gens ont assiégé le commissariat. Ils ont disposé des épaves de voitures et des barils d'essence autour du batiment, pillonnant régulièrement la façade de jets de pierres. D'autres policiers, regroupés devant un café voisin, ont été battus et contraints de se déshabiller. Leurs uniformes ont été brûlés par la foule qui scandait des slogans hostiles au président Sali Berisha.

« C'est incroyable. Plus les gens sont en colère, plus le pouvoir choisit l'affrontement, témoigne une journaliste albanaise. *La répression violente n'est accompagnée d'aucune tentative de négociations, et la police matraque de plus en plus les militants de l'opposition et les journalistes indépendants. »* Le premier ministre, Alexander Meksi, a accusé lundi des *« groupes terroristes »* d'être à l'origine des troubles qui secouent le pays. *« Des forces d'extrême gauche étaient décidées à tuer des centaines de personnes et à détruire le commissariat de police*, a-t-il déclaré. *Nous voulons prendre des mesures extraordinaires pour éviter une détérioration à Vlora. »* M. Meksi a réclamé au Parlement la proclamation de l'état d'urgence, afin de *« défendre l'ordre constitutionnel »* et de *« garantir la liberté des citoyens, leur vie et la poursuite de la vie politique, économique et sociale de cette ville »*.



REPROCHES À LA PRESSE

Le gouvernement a régulièrement accusé l'opposition d'organiser les manifestations. Il semblerait au contraire que le Parti socialiste et ses alliés, réunis au sein d'un Forum pour la démocratie, aient des difficultés à canaliser le mécontentement du peuple albanais à leur profit. Les épargnants ruinés, qui pourraient représenter 80 % des foyers albanais si les dernières sociétés d'emprunts s'écroulaient, n'ont guère de sympathie pour l'opposition, et s'en prennent aux journalistes aussi violemment que la police. S'ils accusent les cadres du gouvernement et du Parti démocratique (PD) d'être des *« voleurs »* pour les liens étroits qu'ils entretenaient avec les « pyramides » et leur enrichissement supposé, ils reprochent à l'opposition et à la presse d'avoir gardé le silence sur le danger que représentaient ces opérations frauduleuses.

Le Forum pour la démocratie continue de réclamer la démission du gouvernement et la nomination d'un « cabinet technique » pour sortir l'Albanie de cette crise financière. Elle souhaite ensuite l'organisation d'élections parlementaires anticipées.

Le calme était revenu lundi soir à Vlora, après que les manifestants eurent quitté les abords du commissariat. A Tirana, les parlementaires du Parti démocratique, réticents à restreindre les libertés civiles, ont demandé une journée de réflexion. L'opposition a appelé à manifester mercredi dans la capitale, malgré l'interdiction formelle décrétée par le gouvernement d'étendre le conflit social à la capitale albanaise.

Rémy Ourdan

L'Estonie plaide pour son entrée dans l'Union européenne

En visite à Paris, le président Lennart Meri compte sur le soutien de la France

TALLINN
de notre envoyée spéciale

Lennart Meri, président de l'Estonie depuis 1992, aime se retirer en fin de semaine dans un chalet isolé, entre mer et forêt, à 100 kilomètres de la capitale. Dans un paysage couvert de neige et de brume, face aux eaux gelées de la mer Baltique, d'où surgit l'île de Vormsi, cet homme élégant âgé de soixante-neuf ans réfléchit à l'histoire, et notamment à celle de son peuple : les Estoniens, installés sur ces rives boisées depuis, dit-il, *« soixante-dix siècles »*.

Assis devant une large baie vitrée, le regard fixé sur la mer glacée, le deuxième président de l'Estonie post-soviétique, réélu pour un second mandat en septembre 1996, livre ses pensées sur l'avenir de cette petite République de 1,5 million d'habitants, qui côtoie une Russie imprévisible et cent fois plus peuplée.

L'avenir de l'Estonie, insiste M. Meri, doit être européen. A la veille de sa visite officielle en France, où il doit s'entretenir le 13 février avec Jacques Chirac, le président souhaite obtenir *« la réaffirmation que l'Estonie, avec ses succès politiques et économiques, sera un petit mais merveilleux bijou dans la première vague de l'élargissement »* de l'Union européenne (UE).

TRADITIONS DÉMOCRATIQUES

M. Meri n'a pas seulement le sens de la formule. Il est convaincu de son bon droit. Il met en avant les résultats macro-économiques qui se rapprochent, sur certains points, de ceux de la Hongrie ou de la République tchèque, cités avec la Pologne comme candidats solides à l'intégration européenne. *« Il n'y a pas de doute que les membres de l'Union européenne ne sont pas très heureux de voir de nouveaux Etats se joindre à eux*, dit M. Meri, en souriant, *mais je tiens à dire que le secteur agricole en Estonie est si mince que nous n'avons que vingt-trois mille paysans et leur production ne représente que 7 % du produit national brut. »*

L'Estonie peut-elle donc entrer dans l'UE avant ses deux voisins baltes ? M. Meri le laisse entendre, et semble préférer mettre l'accent sur cette intégration que sur une éventuelle entrée dans l'Alliance atlantique : *« Entrer dans l'OTAN, c'est idéal, mais un idéal, c'est toujours un peu plus loin que l'horizon »*, affirme-t-il.

Pour défendre la vocation européenne de son pays, Lennart Meri, qui a étudié dans sa jeunesse au lycée Janson-de-Sailly à Paris, et parle couramment le français, l'anglais, l'allemand, le finnois et le russe, ajoute un autre argument : l'identité culturelle de l'Estonie, avec sa langue proche du finnois et ses traditions luthériennes. Une identité qui a résisté *« à la terreur stalinienne et à l'occupation russe, dont le but était l'extinction du peuple estonien »*. Il évoque les traditions démocratiques de l'Estonie, dont l'indépendance acquise en 1918 au prix d'une longue lutte armée fut écrasée par des invasions successives, suite au pacte Ribbentrop-Molotov, invasion soviétique en 1940, nazie en 1941, et soviétique à nouveau en 1944. *« On dit que nous sommes une démocratie nouvelle. Or nous l'avons déjà été »*, rappelle-t-il.

Lennart Meri est une autorité morale en Estonie. Par son passé familial, il incarne les souffrances endurées par ce petit peuple. Né à Tallinn, fils d'un écrivain-diplomate, George Meri, il fut déporté avec les siens à l'âge de douze ans vers la Sibérie. Il n'en revint que quatre ans plus tard. Il se consacra pendant de longues années à l'étude des *« petits peuples abattus, détruits lors de la conquête de la Sibérie par les Russes »*. Notamment les Tchouktches, des Esquimaux vivant près du détroit de Behring. *« Ils ne me considéraient jamais comme un Russe, et ils se confiaient à moi*, raconte-t-il. *Ainsi, j'ai découvert que même des peuples qui n'avaient pas de culture écrite considéraient les Russes comme des colonisateurs. »*

M. Meri a publié plusieurs ouvrages et réalisé de nombreux documentaires consacrés à la Sibérie et à l'histoire des pays baltes. Il fut le premier ministre des affaires étrangères de l'Estonie libre, de 1991 à 1992. Il était alors proche d'un parti nationaliste estonien, l'Union de la patrie, avec lequel il a depuis pris ses distances.

Comment le président estonien voit-il la Russie d'aujourd'hui ? *« Pour la première fois de son histoire, il existe en Russie une possibilité de développement démocratique*, répond-il. *Mais le chemin entre une possibilité et sa réalisation peut être long. »* M. Meri voit des signes encourageants dans l'existence d'une presse libre en Russie et *« le fait qu'un pourcentage, même petit, de la jeunesse russe puisse étudier à l'Ouest »*.

Cependant un paradoxe perdure : *« La Russie a aujourd'hui une vingtaine de voisins, et cela lui donne le sentiment d'être encerclée. Elle a l'impression que le seul moyen de se débarrasser de cet encerclement serait de s'élargir. »* Une expansion de l'OTAN et de l'UE *« ne serait pas dirigée contre la Russie »*, affirme M. Meri. Cette expansion relèverait plutôt d'un constat : *« Il est aujourd'hui possible que les traditions démocratiques et libérales s'étendent* [vers l'Est]. *Mais si l'Europe fait preuve d'un manque de volonté politique, ce seront les idées de tradition byzantine qui se répandront à ses dépens. »*

Natalie Nougayrède

Alberto Fujimori, président du Pérou

« Pas de concessions aux preneurs d'otages »

Le chef de l'Etat se dit « optimiste » sur l'issue de la crise de l'ambassade japonaise à Lima

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

A Londres, où il participait à une *conférence sur l'investissement en* Amérique latine, le président péruvien, Alberto Fujimori, a annoncé que des « discussions préliminaires directes » entre son gouvernement et le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) débuteraient mardi 11 février, date à laquelle M. Fujimori devait regagner son pays. Le commando du MRTA, qui a pris d'assaut la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, le 17 décembre 1996, détient toujours soixante-douze otages qu'il n'accepte de relâcher qu'en échange de la libération de quatre cent cinquante de ses militants.



ALBERTO FUJIMORI

« Depuis le début de la prise d'otages, il n'y a eu qu'un contact officiel, le 28 décembre, entre votre gouvernement et le commando du MRTA. Quelle est *la situation* ?

– Nous allons entamer, mardi 11 février, des conversations préliminaires directes avec les membres de *la commission des garants et* le numéro deux du commando, Roli Rojas, dit *El Arabe*. C'est en fait une continuation normale des conversations informelles des dernières semaines. Cette étape, qui doit s'engager mardi, est une préparation.

– La tenue de cette rencontre signifie-t-elle que vous acceptez de négocier ?

– Non, ce ne seront que des discussions préliminaires. Parler de négociations suppose qu'il puisse y avoir des concessions de la part du gouvernement pour obtenir la libération des soixante-douze otages détenus dans l'ambassade. Il n'en est pas question.

– Qu'êtes-vous prêt à accorder dans le cadre d'une discussion avec le commando ?

– *Très peu ; presque rien.*

– La situation peut donc se prolonger encore longtemps ?

– Je suis optimiste. Mgr Cipriani, qui est mon ami, a eu ces dernières semaines de nombreuses conversations avec les chefs du commando. L'ambiance de ces conversations informelles est sereine.

– Vous n'excluez pas un dénouement rapide ?

– Je ne veux rien prédire.

– Seriez-vous disposé à saisir *le Congrès d'un projet de loi qui* vous permettrait d'agir en restant dans un cadre législatif ?

– Non : il n'y aura aucune libération de prisonniers du MRTA. Cela est définitif. De même, il n'y aura pas de projet de loi sur mesure. La seule chose que l'on puisse faire, c'est de chercher une sortie imaginative. En fait, ces conversations ont pour but de persuader le MRTA qu'il n'obtiendra rien, ni privilège ni concessions, parce qu'il a pris des otages. *En refusant de négocier*, nous voulons créer un précédent très clair : ce type d'action n'est pas acceptable.

– Etes-vous prêt à améliorer les conditions de détention des prisonniers ?

– Nous avons construit vingt-trois établissements pénitentiaires, ces dernières années. Il sont modernes et comportent toutes les installations nécessaires. Les conditions dans les prisons péruviennes sont *bien sûr dures, mais pour la si*tuation du Pérou, c'est assez bien. Je crois que le problème vient de ce qu'auparavant elles étaient contrô*lées par* le MRTA et par le *Sentier* lumineux. Maintenant, ce sont les autorités qui font respecter l'odre.

– La seule chose que vous accepteriez, c'est le départ du commando dans un autre pays après qu'il eut libéré les otages ?

– Oui, nous cherchons un pays d'accueil et ce n'est pas simple à trouver. Et encore faut-il que les *membres du commando acceptent*. S'ils avaient voulu quitter le pays, ils n'avaient pas besoin de monter cette prise d'otages.

– Le premier ministre japonais, M. Hashimoto, a-t-il fait pression pour que vous assouplissiez votre position ?

– Non, lors de notre rencontre à Toronto, le 2 février, nous avons simplement harmonisé nos points de vue. Le gouvernement japonais est tout à fait d'accord avec notre position.

– Pour lutter contre le terrorisme, depuis 1990, vous avez accordé des prérogatives impor*tantes accordées aux forces de* l'ordre et au pouvoir judiciaire.

– Oui, il y a beaucoup de personnes, inculpées de terrorisme et emprisonnées qui sont innocentes : nous le reconnaissons. Des erreurs ont été commises. Nous avons créé deux structures qui permettent, selon le dossier des personnes, soit de les innocenter, soit de leur faire bénéficier d'un recours en grâce. Depuis cette initiative, 325 personnes ont été libérées. Je pense qu'il reste, peut-être, deux cents personnes innocentes en prison, mais certainement pas un millier, comme je l'entends dire.

– Votre gouvernement a voté en 1995 une loi d'amnistie en faveur des forces de l'ordre impliquées dans des actes de "sale *guerre", dénoncée par toutes les* organisations de défense des droits de l'homme comme une loi d'impunité. Comment justifiez-vous cela ?

– C'est le contraire, cela ne peut en rien engendrer un sentiment d'injustice. Cette loi d'amnistie ne concerne que cent cinquante ou deux cents personnes. Mais alors, pourquoi personne n'a-t-il protesté quand nous avons libéré cinq mille personnes dans le cadre de la loi du repentir ? Nous avons voulu procéder à une coupure nette avec le passé et entrer dans un processus de pacification et d'apaisement dans le pays.

– Votre politique économique, qui a redressé les grands indicateurs, n'a-t-elle pas dans le même temps exclu une part importante de la population, prête à s'engager dans des actions violentes ?

– *Avec ce raisonnement*, il devrait y avoir des actions terroristes et des prises d'otages dans tous les pays d'Amérique latine qui procèdent à des plans d'ajustement économiques. Beaucoup de pays de la région vivent la même situation que nous parce que les conditions de pauvreté sont similaires. Même aux Etats-Unis, il y a des pauvres.

Nous avons engagé un programme de stabilisation, avec un plan de privatisations, qui a donné *des résultats macro-économiques* satisfaisants, avec un taux de croissance de l'ordre de 8 %. La renégociation de notre dette en 1996 dans le cadre du Club de Paris est l'une des meilleures jamais conclues par un pays sous-développé. Dans le même temps, le nombre des pauvres a diminué.

– Plus de la moitié de la population appartient pourtant au secteur informel et n'est pas associée à ce redressement ?

– *Ce secteur informel* existait avant mon gouvernement. Quant aux 22 % des 24 millions de Péruviens qui vivent dans un état d'extrême pauvreté, ils constituent, avec ceux qui sont au chômage, la grande faiblesse de mon pays. Notre objectif est de réduire ce pourcentage de moitié à l'horizon 2000. Si notre croissance se maintient à 5 % nous pourrons atteindre cet objectif et baisser significativement le nombre de chômeurs.

– *Cette prise d'otages vous in*quiète-t-elle pour l'avenir ?

– Non, le MRTA et le Sentier lumineux ne représentent plus une *menace pour* le *Pérou qui, comme* tout autre pays du monde, peut être victime d'une action terroriste. »

Propos recueillis par Alain Abellard et Patrice de Beer

Les troupes éthiopiennes sont de plus en plus nombreuses à la frontière soudanaise

Addis-Abeba soutient la rébellion contre le régime de Khartoum

L'ancien premier ministre et opposant soudanais Sadek El Mahdi a déclaré, lundi 10 février, que les Etats-Unis n'approuvaient pas une action militaire contre le pouvoir islamiste de Khartoum. Néanmoins, selon des témoignages recueillis en Ethiopie, l'offensive lancée par les rebelles soudanais début janvier contre les forces du régime a coïncidé avec l'envoi massif de renforts éthiopiens vers la fontière avec le Soudan.

ASOSA
de notre envoyé spécial

Les quelques soldats éthiopiens *qui circulent dans les rues en terre* battue de cette bourgade assoupie ne montrent aucun signe de fébrilité. Il est vrai que le front de la guerre qui s'est rallumée en janvier dans la région du Nil Bleu, au Soudan, est à plus de 100 kilomètres de là, au-delà des villes frontalières *de Kourmouk et Gizen, dont les* localités homonymes, côté soudanais, ont été conquises en quelques heures, le 12 janvier... par la rébellion, dit cette dernière, par les forces érythréennes et éthiopiennes, affirme le gouvernement de Khartoum.

REPORTAGE
La situation est confuse dans la région du Nil Bleu, où l'on ne peut accéder

D'Asmara, la capitale érythréenne devenue depuis deux ans le quartier général de l'opposition soudanaise nordiste et sudiste unifiée au sein de l'Alliance nationale démocratique (AND), le porte-parole de la guérilla affirmait fin janvier que les forces rebelles n'étaient plus qu'à 30 kilomètres de Damazin, dont le barrage voisin fournit 80 % des besoins en électricité de Khartoum. Mais, selon lui, *« la stratégie actuelle n'est pas de s'emparer de Damazin ou de marcher sur Khartoum, mais de combattre les forces du régime de façon à permettre à la population soudanaise de se soulever dans les villes »*.

Aucune source indépendante n'ayant pu vérifier les affirmations des rebelles, il est difficile de se faire une idée précise de la situation. Toutes les personnes en poste dans la région se sont repliées sur Asosa ou Addis-Abeba, à *commencer par les employés de* Golden Star, une compagnie canadienne qui exploite un gisement aurifère près de Kourmouk. Les autorités éthiopiennes interdiraient jusqu'à présent leur retour dans cette zone. Au journaliste de passage à Asosa, des responsables du gouvernement régional de Beni-Shangul assurent que d'*« ici à Kourmouk, tout est calme »*. Ils opposent toutefois un refus gêné à une demande de se rendre sur place. *« On nous dit que c'est une zone interdite »*, explique un fonctionnaire.

Bien que parcellaires, les témoi*gnages recueillis indiquent tout de* même une nette coïncidence entre *l'offensive rebelle et l'envoi massif* de renforts éthiopiens dans la région contiguë à la province soudanaise du Nil Bleu. Au dire des habitants, Asosa est, depuis début janvier, traversée quotidiennement par des convois de camions militaires se rendant vers le vaste camp situé à une dizaine de kilomètres de là, sur la piste de Kourmouk. En général, les véhicules circulent le soir ou la nuit, soigneusement bâchés. Mais un *témoin a vu arriver*, entre autres, *« trois camions chargés chacun de quatre missiles »*, des fusées suffisamment longues pour avoir sectionné accidentellement des fils électriques.

Sur la route Addis-Abeba-Asosa, longue de 700 kilomètres, d'autres témoins parlent de convois qui sont passés *« nuit et jour »*, près d'une semaine avant le début de l'offensive des rebelles soudanais. Des récits recueillis un peu plus au nord font état du passage, vers le 7 janvier, de *« cinquante-quatre camions chargés de soldats ainsi que des tanks »* se dirigeant vers la *frontière soudanaise*. De hauts gradés éthiopiens ont logé en jan*vier à l'hôtel Ras Dashen, à Asosa*, en compagnie de personnes suspectées d'être des officiers sudistes de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), commandée par le colonel John Garang.

Dans les milieux diplomatiques d'Addis-Abeba, le renforcement des troupes éthiopiennes à la frontière ne fait pas de doute, mais les analyses divergent quant à l'objectif visé. S'agit-il d'une stratégie de défense en prévision d'une contre-offensive soudanaise qui pourrait déborder en Ethiopie ? Ou d'un appui actif de l'Ethiopie à l'offensive des rebelles sudistes ?

Le ton de la presse officielle éthiopienne à l'égard de Khartoum s'est durci ces dernières semaines. *« Aucune initiative diplomatique ne peut modifier l'impasse actuelle et rétablir la stabilité dans la corne de l'Afrique »*, écrit ainsi le quotidien gouvernemental *Ethiopian Herald*. Mais les dirigeants d'Addis-Abeba *et d'Asmara sont-ils décidés* à s'impliquer directement dans le conflit en vue de renverser le régime du président soudanais Omar El Bechir ?

L'Erythrée, confrontée depuis deux ans à une guérilla islamique qui recrute, affirme le gouvernement, dans les camps de réfugiés érythréens du Soudan, a toutes les raisons de craindre l'islamisme des dirigeants soudanais. Asmara, qui a rompu ses relations diplomatiques avec Khartoum en 1995, accueille ouvertement tous les opposants soudanais.

Dans l'ouest de l'Ethiopie, le gouvernement est lui aussi confronté à un mouvement de guérilla intégriste somali, Al Ittihad ; d'autres groupes armés en sommeil, chez les Afars ou les Oromos, pourraient également recevoir des armes soudanaises. L'appui américain aux adversaires *du Soudan – l'Ethiopie, l'Ouganda* et l'Erythrée – pourrait inciter Addis-Abeba à soutenir directement l'AND. La menace islamiste, les liens présumés du régime de Khartoum avec les mouvements terroristes sont très sévèrement condamnés par les Etats-Unis.

Jean Hélène

Viols et meurtres dans les villages pris par les rebelles

Entre soixante-dix et quatre-vingts citoyens soudanais, dont une vieille femme, auraient été égorgés par des Ethiopiens dans la ville de Kourmouk, et les villages avoisinants, affirme Soumia Aboukashawa, secrétaire générale de l'Union générale des femmes soudanaises. Mme Aboukashawa, qui cite des témoignages *« concordants »* d'habitants ayant réussi à s'enfuir de ces régions.

Une centaine de femmes, dont quatre-vingts écolières âgées de douze à seize ans, auraient été violées. Ces informations n'ont pas pu être confirmées de source indépendante. Le nombre recensé (donc incomplet) de personnes déplacées de leurs foyers par cette guerre à l'est du Soudan s'élèverait à deux mille cinq cents environ. Quatre mille citoyens sont faits prisonniers à l'intérieur de la ville de Kourmouk.

Asphyxié par les pays occidentaux, le Soudan se tourne vers l'Est

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

Sa vieille Peugeot de 1967 est son bien le plus précieux. Younès en parle comme d'une brave compagne. *« C'est elle qui a construit ma maison, m'a marié et me permet d'entretenir mes sept enfants »*, dit-il. Trente ans déjà, alors même que Younès, chauffeur de taxi de son métier, l'avait achetée d'occasion. *« Il y en a de bien plus vieilles*, dit-il, *qui datent de 1953 par exemple. »* Antérieures à l'indépendance du Soudan en somme.

Les exceptions ne faisant que confirmer la règle, le parc automobile de Khartoum est sans âge. *« Que voulez-vous, une voiture neuve revient entre 400 000 et 600 000 dinars »*, explique Younès. Convertie en devises, la somme n'est pas énorme – autour de 16 000 francs –, *mais elle est considérable* pour la majorité des Soudanais : le salaire minimum mensuel est de 15 000 dinars, alors que le prix du kilo de viande varie entre 3 000 et 4 000 dinars. Mais point n'est besoin d'aller chercher au bas de l'échelle des revenus. Le salaire d'un journaliste de l'un des journaux officiels, *El Soudan el Hadith* (Le Soudan moderne), varie, selon son rédacteur en chef, entre 70 000 et 100 000 dinars. Avec une inflation galopante – 150 % *à la fin de 1996, ce qui* correspond au double de 1995, selon le Fonds monétaire international (FMI) –, on comprend que le premier souci des Soudanais n'est pas d'acquérir un véhicule.

Nous n'avons pas le choix, affirme Ghazi Salaheddine El Atabani, l'un des hommes forts du Front national islamique, formation officiellement dissoute lors du coup d'Etat de 1989, comme tous les partis politiques, mais qui a le vrai pouvoir à Khartoum. *« Si le citoyen est obligé de se serrer la ceinture, c'est parce que nous avons opté pour une politique "révolutionnaire" qui n'est rentable qu'à terme. »* En plus de doter un pays gigantesque – plus de 2 000 000 km² – et potentiellement riche du minimum requis d'infrastructures (routes, télécommunications, barrages) pour que les investisseurs osent prendre des risques.

« cette politique consiste, dit-il, *à réduire un secteur public pléthorique hérité du colonialisme britannique »*. Khartoum veut aussi varier ses sources de financement tant internes (en exploitant les ressources naturelles : or, pétrole, minerais) qu'externes.

Pour violations des droits de l'homme et soutien présumé au terrorisme, *le Soudan est quasi* asphyxié par un embargo occidental qui ne dit pas son nom. Ainsi, aux quelque 400 millions de dollars (1 dollar vaut 5,5 francs) par an du coût de la guerre contre les rebelles du Sud s'ajoute le tarissement des aides et prêts. Depuis 1993, l'Union européenne n'applique plus à son égard les accords de Lomé IV (environ 214 millions de dollars par an).

Les autorités cultivent l'art de donner raison à leurs contempteurs. *Alors que le* Conseil de sécurité des Nations unies débattait en avril 1996 de l'imposition de sanctions diplomatiques à Khar*toum, le président Omar* El Bechir n'a rien trouvé de mieux que de se rendre au Nigeria, montré du doigt par la communauté internationale pour *violations flagrantes* des droits de l'homme. Le Soudan a un autre ami jugé peu fréquentable, le régime iranien, que les Etats-Unis veulent mettre en quarantaine et avec lequel l'Europe maintient un dialogue « critique ».

Mais il est vrai aussi que le Soudan *« se vend mal*, selon l'expression d'un diplomate, *tant à Bruxelles que dans les capitales européennes »*. Certaines de ces dernières le classent comme un pays arabe, alors que pour d'autres il fait partie du continent africain. Pour les premiers il passe loin derrière le conflit israélo-arabe. La question des Grands Lacs focalise toute l'attention des seconds. Il ne fait donc pas partie des *« priorités instinctives »* des Occidentaux.

L'OFFRE MALAISIENNE

Le FMI, très sévère à l'égard du gouvernement soudanais, critique sa politique fiscale, réclame la réduction des dépenses publiques et la libération totale du taux de change et des opérations d'import-export. Sur une dette extérieure de *quelque 16 milliards de dollars*, le Soudan en doit 1,7 au FMI, auquel il n'a pas réussi à rembourser, depuis septembre 1996, les 5,5 millions de dollars *par mois qu'il s'était en*gagé à payer. La Banque mondiale n'accorde pas d'aide au Soudan, tant que la situation ne permet pas de lancer un programme économique sain. Le plus triste, comme l'a récemment déclaré le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, *« c'est que le Soudan est un pays riche, aux ressources immenses, qui autrefois nourrissait l'Egypte »*.

Faute de crédits à l'Ouest, Khartoum, indique M. El Atabani, s'est *tourné vers l'Est, où la Chine et la* Malaisie se sont montrées intéressées. C'est une société malaisienne de pétrole qui a ainsi emporté un contrat d'exploitation, dans la partie nord du Soudan sud, dans la région d'Hijlil. Les Malaisiens ont fait une offre plus intéressante que la société américaine Occidental Petroleum, affirme M. El Atabani, selon lequel, contrairement à des informations publiées par le *Washington Post*, ce sont des raisons économiques et non politiques qui sont à l'origine du retrait de la firme occidentale. Cette dernière et la française Total peuvent revenir *quand elles le souhaitent*, et pourraient être intéressées par des champs pétroliers découverts à proximité des précédents, ajoute-t-il.

Quant à la Chine, elle est intéressée par la prospection aurifère, dans la région dite Red Hills (les Collines rouges), près de la mer Rouge. Le minerai, selon une source diplomatique occidentale, y est de meilleure qualité que le sud-africain. Depuis près de dix ans, le *Bureau (français)* de recherches géologiques et minières (BRGM) opère dans cette région par le truchement de la société la Source.

Certains opérateurs *économiques* privés saoudiens, restés longtemps frileux après le soutien apporté par le Soudan à l'Irak lors de la guerre du Golfe, sont revenus, selon des sources concordantes. Cette amorce de retour serait dictée par une prise de conscience, y compris au niveau des gouvernements arabes, par une prise de conscience de la position stratégique du Soudan et aussi par les inquiétudes croissantes quant aux intentions de l'Erythrée en mer Rouge.

Mouna Naïm

Un conflit qui fait fuir aides et investissements

LIBYE · ÉGYPTE · TCHAD · Wadi Halfa · Port Soudan · Kareb · ÉRYTHRÉE · Asmara · Khartoum · SOUDAN · Damazin · Gizen · Kourmouk · Beni Shangul · Asosa · Addis-Abeba · Malakal · PROVINCES DU SUD · ÉTHIOPIE · ZAÏRE · Juba · OUGANDA · KENYA · 200 km

Religions : Sunnites (70 %) · Animistes (20 %) · Chrétiens (10 %)

Le Nord arabo-musulman représente 77 % de la population du pays et le Sud à population noire chrétienne ou animiste compose 23 % de celle-ci.

Chef de l'Etat (depuis 1989) : Omar Hassan El Bechir

Régime	militaire
Superficie	2 505 813 km²
Population	28,9 millions
Capitale	Khartoum
Espérance de vie	53 ans
Mortalité infantile	78‰
Langue officielle	Arabe
Monnaie	Dinar

Economie

PNB (1995)	7,5 milliards de $
PNB/hab.	260 $
Inflation (1996)	150%
Dette extérieure	16 milliards de $

Source : Atlaseco du Monde, 1997

La capitale zaïroise paralysée par une grève générale

KINSHASA. L'appel à une journée de grève générale, lancé lundi 10 février par l'opposition, a été largement suivi dans la capitale zaïroise. Les rues de cette agglomération de quelque quatre millions d'habitants étaient presque désertes. Ce mouvement a été décidé pour réclamer notamment le départ du premier ministre, Léon Kengo Wa Dondo. Ce dernier, après le retour du président Mobutu Sese Seko dans son pays en décembre, a formé un gouvernement *« de crise »*, mais l'aile la plus dure de l'opposition, menée par Etienne Tshisekedi, qui attendait un gouvernement d'union nationale, n'y participe pas. Le succès de cette grève a surpris, car les différentes manifestations organisées depuis plus d'un an par l'opposition radicale n'avaient connu qu'un succès mitigé. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement serbe doit se prononcer sur la victoire de l'opposition

BELGRADE. Vingt mille étudiants se sont rassemblés dans le centre de Belgrade, lundi 10 février, afin de maintenir la pression sur le président Slobodan Milosevic à la veille de l'examen par le Parlement d'un projet de loi reconnaissant les victoires de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre dernier. L'opposition a confié son espoir que le texte soit adopté mardi, prévenant que les manifestations continueraient jusqu'à la publication du projet de loi au *Journal officiel*, dans une dizaine de jours. Par ailleurs, l'opposition estime qu'*« il y aura des manifestations toute l'année »* en Serbie, promettant *« un printemps chaud »* à M. Milosevic. – *(AFP)*

La police croate attaque des musulmans à Mostar

MOSTAR. Une fusillade a fait un mort et une trentaine de blessés lundi 10 février à Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, lorsque la police croate a dispersé un cortège de centaines de musulmans venus se recueillir dans un cimetière pour la fin du ramadan. Le mufti de Mostar et un capitaine français de la Force de stabilisation de l'OTAN qui tentait de protéger une femme musulmane ont été légèrement blessés. Un contingent de l'OTAN s'est rapidement déployé dans la ville afin de séparer les communautés. *« C'est un crime et il sera traité comme tel »*, a réagi le Haut représentant de la communauté internationale Carl Bildt, tandis que le président bosniaque Alija Izetbegovic se déclarait *« choqué »* par l'attaque croate. Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a dénoncé *« un grave coup porté à l'accord de paix de Dayton et à la Fédération croato-musulmane »*.– *(AFP)*

Le Royaume-Uni obtient le quart du marché mondial des armes en 1996

LONDRES. Les exportations d'armes de la Grande-Bretagne ont fortement augmenté, totalisant en 1996 le montant record de 5,5 milliards de livres (environ 50 milliards de francs), soit un quart du marché mondial (contre 16 % en 1994 et 19 % en 1995), selon James Arbuthnot, le ministre délégué à l'armement. M. Arbuthnot a indiqué que ces résultats placent son pays au deuxième rang mondial, après les Etats-Unis. L'industrie britannique de défense occupe 360 000 salariés. Pour 1997, le ministre délégué britannique à l'armement prévoit de nouvelles et *« bonnes »* perspectives de vente au Moyen-Orient, notamment en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis et à Qatar. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE.** La cour de cassation italienne a décidé lundi que l'ancien capitaine SS Erich Priebke sera rejugé par un tribunal militaire pour le massacre de 335 civils italiens, dont 75 juifs, aux fosses Ardéatines à Rome en mars 1944. L'ancien officier nazi, âgé de quatre-vingt-trois ans, avait déjà été reconnu coupable mais des circonstances atténuantes lui avaient permis d'être libéré. Ce verdict avait consterné l'Italie. Erich Priebke est actuellement assigné à résidence près de Rome, et la date du nouveau procès n'a pas encore été fixée. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE :** la cour d'appel de Lünebourg, dans l'Etat allemand de Basse -Saxe, a interdit lundi 10 février, à titre conservatoire, l'abattage des bœufs d'origine britannique et suisse ordonné le 28 janvier par les autorités fédérale à la suite de la découverte d'un cas de « vache folle » dans un troupeau en Allemagne. Selon ce tribunal, Bonn aurait dû demander l'aval des Etats régionaux, ce qu'elle n'a pas fait. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : le couvre-feu a été imposé** et l'aéroport a été fermé dans la ville frontalière de Yining, au Xinjiang (Turkestan chinois), à la suite d'affrontements à caractère ethnique entre séparatistes musulmans et Chinois qui ont fait au moins dix morts les 5 et 6 février, ont rapporté mardi 11 février des résidents. La ville et ses alentours sont quadrillés par des policiers armés, qui ont procédé à l'arrestation d'un *« millier de personnes »*, selon un habitant. – *(AFP.)*

■ **JAPON/ÉTATS-UNIS : des chasseurs de la marine américaine** ont tiré par erreur plus de 1 500 balles contenant de l'uranium appauvri lors d'un exercice militaire sur une île proche d'Okinawa (Japon), à la fin de1995 et au début de 1996, a confirmé lundi 10 février le Pentagone. Le Japon a accepté les excuses américaines tout en *« regrettant »* qu'il ait fallu plus d'un an aux Etats-Unis pour l'informer. – *(AFP, Reuter).*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : reconnu civilement responsable de la mort de son ex-épouse, Nicole Brown,** et de l'un de ses amis, Ronald Goldman, O. J. Simpson a été condamné, lundi 11 février, à verser à chacune de leur famille 12,5 millions de dollars (68,75 millions de FF) de dommages et intérêts, seize mois après avoir été déclaré non-coupable de leur assassinat. Mardi 5 février, le jury avait déjà condamné l'ancien joueur de football américain à payer 8,5 millions de dollars (46,75 millions de FF) à la famille Goldman.

AFRIQUE

■ **BURUNDI : plus de 200 réfugiés burundais ont disparu,** après avoir été refoulés par les autorités tanzaniennes au cours des deux premières semaines de janvier, a indiqué, lundi 10 février, le gouverneur de la province burundaise de Muyinga. Trois cent quatre-vingt-quatre personnes avaient été remises aux autorités burundaises. Cent vingt-six d'entre elles avaient été tuées par des soldats burundais, quarante-huit regroupées dans un camp ; on est sans nouvelle des deux cent dix autres. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : onze personnes ont été tuées dans l'attaque de deux** taxis-minibus, à une quinzaine de kilomètres de Kigali, a rapporté, lundi 10 février, la radio nationale rwandaise. Après l'embuscade, qui a eu lieu dimanche soir, les assaillants ont fait descendre tous les passagers puis ont séparé les Hutus et les Tustis, avant de tirer sur ces derniers, a précisé la radio. – *(AFP.)*

Des étudiants égyptiens aisés aimaient le hard rock et « adoraient » Satan

Les autorités religieuses exigent un châtiment exemplaire

Montée en épingle par la presse pendant le mois de ramadan, une affaire de secte « satanique » mettant en cause de jeunes étudiants aisés passionnés de hard rock et de heavy metal met en difficulté le gouvernement et témoigne des fantasmes de la société égyptienne. Les plus hautes autorités religieuses sont intervenues pour demander un châtiment exemplaire alors que les indices des enquêteurs restent minces.

LE CAIRE
de notre correspondant

Faut-il condamner à mort *« les adorateurs de Satan »* ? Telle est la question qui préoccupe aujourd'hui une bonne partie des Egyptiens. L'affaire a commencé à la mi-janvier, quand la police a annoncé l'arrestation d'une vingtaine de jeunes, âgés de quinze à vingt ans, accusés d'avoir constitué une secte dont l'objectif était l'adoration du démon. Pour la presse qui, pendant le mois de ramadan où tout fonctionne au ralenti, était en mal de copie, la tentation de monter ce fait divers en épingle a été irrésistible. Du très sérieux *Al Ahram* à la presse à scandale, en passant par les journaux islamistes, de nombreuses « une » ont été consacrées à cette affaire réunissant tous les ingrédients du spectaculaire : sexe, sang, drogue, argent et blasphème.

Les cent quarante jeunes jusqu'à présent appréhendés sont pour la plupart des étudiants, inscrits notamment à la prestigieuse université américaine, et en majorité musulmans. Une bonne partie des prévenus vient de milieux aisés. Selon les enquêteurs, les membres de la « secte » organisaient des messes noires où, après s'être drogués, ils se barbouillaient de sang et chantaient et dansaient à la gloire du démon avant de se livrer à des orgies. Leurs signes d'identification étaient des vêtements noirs, des colifichets en forme de crânes ou de squelettes, des tatouages de croix renversées et des cheveux longs.

DIMENSION POLITIQUE

Les cérémonies avaient souvent lieu dans la banlieue résidentielle Héliopolis, au nord-est du Caire, dans une demeure abandonnée du baron Empain, un palais de style hindou qui, à cause de ses statues de cobras et autres Shiva, a la réputation d'abriter fantômes et démons. Les enquêteurs, qui ne disposent manifestement que de peu d'indices sérieux, mettent aussi en cause les concerts de hard rock ou de heavy metal, dans des hôtels ou des parcs d'attractions. L'auteur d'un livre sur la « secte » a également accusé les discothèques d'avoir favorisé l'expansion de cette dernière, en diffusant à longueur de soirée des rythmes endiablés qui mettraient les jeunes en phase avec l'adoration du démon.

Mais l'affaire a rapidement pris une dimension politique. La piste, inusable, du *« complot sioniste »* a été une nouvelle fois avancée, cette fois-ci par la presse islamiste et de gauche. Selon ces journaux, ce serait lors de séjours en Israël que des jeunes « adorateurs » auraient été convertis au satanisme. Les Israéliens ont ainsi été accusés de leur avoir lavé le cerveau, voire de leur avoir versé des sommes d'argent. Le quotidien de l'opposition libérale *Wafd* a assuré que l'origine du mal était à chercher du côté de l'absence de libertés politiques, qui empêche les jeunes de se livrer à des activités plus civiques.

Les autorités religieuses sont également intervenues. Le patriarche copte orthodoxe, Chénouda III, a réclamé que *« la peine maximale soit appliquée aux membres de la secte, esclaves des esprits malfaisants, afin de défendre la jeunesse »*. Le grand mufti, le cheikh Nasr Farid Wassel, a accusé les jeunes arrêtés d'avoir renié l'islam et réclamé que soit appliquée la peine prévue pour les apostats : la décapitation. Certaines voix, comme celle de l'éditorialiste Salama Ahmad Salama dans *Al Ahram*, se sont cependant élevées contre la manière dont l'affaire a été montée en épingle.

Le gouvernement se trouve à présent dans une situation embarrassante. Il n'est en effet pas question de condamner les membres de la « secte » à de lourdes peines. La loi punit de six mois à cinq ans de prison toute personne *« qui répand une idéologie portant atteinte aux valeurs de la société, à la religion et à la paix sociale »*. Châtiment trop léger aux yeux des conservateurs de tous bords et surtout des islamistes, qui auront beau jeu de faire valoir que *« les croyants »* sont condamnés à de lourdes peines, tandis que les « adorateurs du démon » sont ménagés.

Alexandre Buccianti

CHÔMAGE Le premier ministre a *réuni, lundi 10 février, une conférence* nationale pour l'emploi des jeunes rassemblant une soixantaine de participants et treize ministres. A la sortie, les syndicats de salariés étaient majoritai*rement sceptiques, mais se félicitaient* de la qualité des échanges. ● LA FORMATION en alternance sera développée par les entreprises, le CNPF s'étant engagé à ce qu'elles accueillent 70 000 *apprentis et stagiaires de plus.* L'ANPE va recevoir les 100 000 jeunes au chômage depuis plus d'un an. ● LES STAGES DIPLÔMANTS proposés par le patronat ont été réduits à quatre mois et demi et placés sous le contrôle universitaire, ce qui a satisfait les syndicats étudiants. Pour remplacer la possibilité, pour les appelés du contingent, d'effectuer leur service national dans une entreprise à l'étranger, deux formules ont été mises au point ; elles seront proposées à 10 000 jeunes dès cette année.

Les entreprises acceptent de se mobiliser pour l'emploi des jeunes

Alain Juppé donne la priorité à la formation en alternance et à l'apprentissage. Les syndicats étudiants et le patronat se sont mis d'accord sur la création de stages diplômants raccourcis et placés sous le contrôle des enseignants

À L'OUVERTURE de la conférence nationale sur l'emploi des jeunes, qui a réuni, lundi 10 février à l'hôtel Matignon, treize ministres et une soixantaine de représentants patronaux, étudiants, syndicalistes et élus, le diagnostic sur le chômage des moins de vingt-cinq ans était clair dans l'esprit de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et d'Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi.

« *Alain Juppé nous a demandé plusieurs fois, dans les coulisses de la négociation, combien les entreprises et les administrations recrutaient chaque année en France*, racontent M. Barrot et Mme Couderc. *Nous lui avons répondu que le chiffre des embauches s'élevait à environ 700 000, c'est-à-dire paradoxalement à peu près l'effectif d'une classe d'âge. Malheureusement, nous conservons un stock de 610 000 jeunes chômeurs, ce qui explique que les moins de vingt-cinq ans mettent huit mois en moyenne pour trouver un emploi. C'est ce délai qu'il convient de raccourcir. Nous avons constaté que 73 % des jeunes en apprentissage sous contrat de travail trouvent un emploi dans les deux ans contre 55 % pour ceux qui viennent du système scolaire. Une solution s'impose : la professionnalisation de la formation.* »

Les mesures arrêtées par la conférence, qui s'ouvrent donc sur les formations en alternance, sont les suivantes :

● **Alternance.** Les représentants patronaux se sont engagés sur un objectif de 400 000 jeunes en formation dans ces filières contre 330 000 aujourd'hui. Ce résultat sera obtenu notamment en portant à 230 000 le nombre des contrats d'apprentissage (+ 20 % par rapport à 1996) et à 130 000 celui des contrats de qualification (+ 35 %).

Le CNPF incitera les grandes entreprises à accueillir au minimum 2 % de leur effectif en alternance dès 1997. En avril, il rendra public les objectifs chiffrés de cent cinquante grandes entreprises. Par ailleurs, le gouvernement rétablira la prime aux contrats de qualification pour 750 millions de francs.

Les régions augmenteront le nombre de places dans les centres de formation d'apprentis (CFA) de 15 % et l'Etat y contribuera pour 70 millions de francs. Le ministère de l'éducation nationale, un peu réticent, promet qu'il ouvrira à la rentrée prochaine de petites sections d'apprentissage dans les lycées d'enseignement professionnel « *à hauteur des places nécessaires pour atteindre les objectifs annoncés* ».

Le gouvernement fait sienne la proposition de loi du député Michel Jacquemin (UDF, Doubs) d'extension au secteur public des primes à l'apprentissage de façon à porter à 10 000 le nombre d'apprentis recrutés par les collectivités territoriales. A la demande de Marc Blondel, syndicats et patronat se réuniront pour définir une méthodologie sur la prospective des métiers et des qualifications par branche et par région.

● **Première expérience professionnelle.** Le stage diplômant, cher au CNPF, est rebaptisé « *unité de première expérience professionnelle* ». Il verra le jour à la rentrée universitaire. Accessible aux étudiants volontaires, en licence et en maîtrise, ce stage en entreprise ou dans le secteur public sera intégré au cursus universitaire. D'une durée de quatre mois et demi au minimum, il fera l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, l'entreprise et l'université. Il se déroulera sous le double tutorat de l'université et de l'entreprise et donnera lieu au versement d'une allocation de l'ordre de 1 800 francs exonérée de charges sociales. « *La notation finale appartiendra à l'université seule* », a précisé M. Juppé. Le patronat et les organisations étudiantes élaboreront une charte nationale des stages pour le mois d'avril.

Pour inciter les jeunes à s'expatrier et pour compenser la fin du service national, deux formules de stages professionnels sont créées pour offrir, dès cette année, une expérience à l'étranger à dix mille jeunes de dix-huit à trente ans : le contrat privé « Avenir international », d'une durée de dix-huit mois, s'accompagnera d'un volume accru d'heures de formation ; un contrat de droit public de seize à dix-huit mois s'inspirera de l'actuelle coopération du service national en entreprise (CSNE) dont le recrutement sera démocratisé afin qu'il ne soit plus réservé, selon le mot de Jacques Chirac, « *aux fils d'archevêques* ».

● **Déconcentration.** Un fonds national pour l'emploi des jeunes *financera les initiatives sur la base* de contrats entre l'Etat, les collectivités locales, les organismes paritaires et consulaires. Ces fonds recevront 1 milliard de francs. M. Juppé réunira, le 17 février, les préfets pour les mobiliser. La liste des opérations à soutenir sous le label « opération jeunes » devra être arrêtée pour le 1er juillet. Les crédits d'aide à l'emploi seront totalement déconcentrés dans six régions expérimentales (Auvergne, Bretagne, Limousin, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes). Cette mesure représente 8 des 35 milliards de francs affectés à l'insertion (CES, CIE, stages d'insertion, emplois de ville, emplois consolidés). Les préfets pourront librement ventiler les crédits en fonction des besoins locaux.

● **Jeunes chômeurs de longue durée.** Les cent mille jeunes au chômage depuis plus d'un an seront reçus entre les mois de mars et de septembre par l'ANPE et le *réseau local d'insertion, afin de se* voir proposer une orientation, des emplois dans les secteurs marchands ou non marchands ou des stages de formation professionnelle.

● **Des embauches réservées.** *Les entreprises ayant recours aux* dispositifs d'aide à l'emploi devront respecter dans leurs embauches une proportion de jeunes. Celle-ci sera de deux tiers pour l'usage de la loi Robien sur la réduction du temps de travail.

Al. F.

Hervé Sérieyx, « M. Emploi »

Hervé Sérieyx vient d'être nommé par le ministre du travail délégué interministériel à l'insertion des jeunes en remplacement de Roland Moreau, nommé à la mairie de Paris. Né le 13 juillet 1937, diplômé de l'IEP de Paris, M. Sérieyx, président de l'entreprise GMV Conseil, professeur au Collège des ingénieurs et maître de conférence à l'ENA, a publié de nombreux livres sur l'« entreprise du troisième type ». De 1986 à 1988, il a été chargé d'une mission de modernisation de l'administration. Il a été le premier responsable du secteur privé à présider, de 1987 à 1996, un institut régional d'administration (IRA), celui de Lille.

Le premier ministre et le chèque emploi

Les « *outils* » en faveur de l'emploi des jeunes sont si nombreux et complexes que le premier ministre a commis une confusion dans l'entretien publié lundi 10 février par *Libération* en répondant par l'affirmative à une question sur l'extension du chèque emploi-service aux petites et moyennes entreprises. Cette formule permet aux seuls particuliers de rémunérer sans formalité leurs employés de maison. Les PME demandent de longue date une simplification de l'embauche et de la paye de leurs employés, surtout à temps partiel. L'extension de la formule aux petites entreprises menacerait les conventions collectives en vigueur.

Jacques Barrot, ministre du travail, nous a confirmé que le chèque emploi auquel pensait le chef du gouvernement était une aide de 80 francs par mois testée à *Niort (Deux-Sèvres) pour* l'établissement de la feuille de paye chez un spécialiste. Il n'est pas question que le chèque emploi-service soit étendu aux artisans et aux PME.

« Du concret » et « du réaliste » pour soixante-sept convives

RÉCIT

Six heures de discussion entre ministres, représentants du patronat, syndicats étudiants et de salariés

MARC BLONDEL s'est fait excuser pour le déjeuner. Ouverte lundi à 14 h 30 précises, la conférence nationale pour l'emploi *des jeunes était précédée par un déjeuner* à Matignon, réservé aux « happy few ». Le premier ministre, entouré de Jacques Barrot et d'Anne-Marie Couderc, avait convié à sa table les dirigeants du patronat et des syndicats. Il s'agissait de rétablir une forme de hiérarchie, alors que Matignon s'était lancé dans une formule inédite, en invitant pas moins de 67 convives, allant des syndicats étudiants aux chambres consulaires, en passant par des élus, pour traiter de l'emploi des jeunes. Le secrétaire général de FO a préféré manger un couscous de son côté, croyant que Louis Viannet avait aussi l'intention de bouder le déjeuner. Peu adepte *de ces grand-messes, le secrétaire général* de la CGT avait hésité à se faire représenter, mais il a finalement répondu à l'invitation de M. Juppé.

Autour de la table rectangulaire, qui emplissait toute la salle, M. Juppé, accompagné de treize de ses ministres, faisait face aux organisations étudiantes dont les représentants jouxtaient ceux de l'ANPE. Une *nouvelle gageure attendait le premier mi*nistre : comment faire parler 67 personnes, sans que cela soit « *la cacophonie* » ou « *l'auberge espagnole* », selon les craintes exprimées par Nicole Notat. En maître de maison, M. Juppé proposa aussitôt une méthode : aborder la question du chômage des jeunes, par thèmes, d'abord traiter de l'alternance, ensuite parler des jeunes diplômés et enfin de l'insertion des jeunes à l'étranger. M. Blondel protesta. Venu avec un discours global sur l'emploi, le secrétaire général de FO n'entendait pas le saucissonner. Le premier ministre l'invita donc à s'exprimer en premier. Celui-ci rappela notamment que « *l'on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif – en l'occurrence, l'entreprise n'embauche que lorsqu'elle en a besoin – et la priorité doit donc aller à la création d'emplois* ».

M. Barrot a animé la première table ronde sur l'apprentissage et la formation en alternance. M. Juppé, voulant tenir les créneaux horaires, faisait les relevés de conclusion. *M. Gandois annonça*, au nom du CNPF, qu'il avait l'intention de faire passer le nombre de jeunes formés en alternance de 330 000 à 400 000, d'ici à la fin de 1997.

Pour le thème des jeunes diplômés, François Bayrou prit le relai de M. Barrot. Les stages diplômants rebaptisés « unité de première expérience professionnelle » (UPEP) se retrouvèrent au cœur du débat. *Père du projet mort-né du CNPF, Didier Pi*neau-Valencienne estima que son idée de départ était juste, mais qu'elle avait été mal expliquée. Les organisations étudiantes donnèrent de la voix. Alors que le délégué national de l'UNI (droite) s'en prenait vertement aux positions de M. Bayrou, Pouria Amirshahi, président de l'*UNEF-ID* (gauche), décrivait la situation de plus en plus précaire des étudiants, obligés de devenir « *calibreurs de cornichons chez Mc Donald* ». « *Aucun travail ne se méprise* », rétorqua, offensé, Lucien Rebuffel, président de la CGPME. « *Vous voulez donc créer des ingénieurs en cornichons ?* », demanda M. Blondel. « *Et pourquoi pas ?* », répondit le « patron » des PME, sous un éclat de rire général.

Les dirigeants des organisations étudiantes mirent en avant l'allongement de la durée de recherche d'emploi pour un jeune, la baisse de son salaire d'embauche et les problèmes liés à la retraite, dès lors que les jeunes entrent dans la vie active, pas avant 25 ou 26 ans. *Mezza voce*, M. Juppé rappela qu'il « *avait essayé de traiter de la question des retraites il y a un an et demi, mais que cela ne lui avait pas beaucoup réussi* ». Pour la troisième table ronde sur l'expatriation des jeunes à l'étranger, M. Barrot reprit le témoin de mains de M. Bayrou. A l'issue des six heures de discussion, M. Juppé s'est félicité du « *bilan tout à fait positif* » de cette *conférence nationale pour le premier em*ploi des jeunes. « *On a évité les grandes incantations, les grandes phrases ; on a voulu rester concret et réaliste* », commenta le premier ministre. Cela n'a pas empêché plusieurs membres de son gouvernement de trouver les interventions des étudiants trop longues, notamment celle de l'*UNEF-ID* « *qui nous a saoûlé de paroles* », selon l'un d'eux. M. Barrot et Mme Couderc ont décerné des bons points à plusieurs participants, notamment à M. Gandois, dont la bonne volonté a été jugée exemplaire, mais aussi au socialiste Charles Josselin dont l'intervention a été qualifiée de constructive et à Valérie Estournes, des cadres CGT, qui a fait grosse impression.

De leur côté, M. Viannet et Mme Notat ont filé la même métaphore, en sens inverse. « *Les stages diplômants sont morts* », mais « *l'UPEP est née et le bébé ne se présente pas trop mal* », précisait la secrétaire générale de la CFDT, tandis que le secrétaire général de la CGT s'est déclaré « *ni surpris, ni déçu* » car « *on ne s'attend pas à un accouchement quand il n'y a pas eu de grossesse* ».

Alain Beuve-Méry et Alain Faujas

Début de réconciliation entre l'université et l'entreprise

LA CONFÉRENCE NATIONALE pour l'emploi des jeunes marque-t-elle une nouvelle étape dans le rapprochement entre le système éducatif et l'entreprise ? A l'issue de la réunion, Jean Gandois, le président du CNPF, en était convaincu. Au moins « *on s'est bien expliqué* », a-t-il indiqué en commentant la fin du feuilleton des « *stages diplômants* ». Bien qu'aucun calendrier n'ait été fixé, la discussion n'est pourtant pas close. D'ici au mois d'avril, les patrons devraient avancer des *propositions sur le nombre* de stages qu'ils entendent ouvrir aux étudiants de deuxième cycle. D'ici là également, il reste à négocier les éléments d'une charte – un engagement déontologique – destinée à limiter les abus.

SATISFACTION DES ÉTUDIANTS

Les syndicats d'étudiants, de leur côté, éprouvaient un double motif de satisfaction. Pour la première fois, ils ont été conviés par le gouvernement à la table de discussions, parmi les partenaires sociaux, entre le CNPF et les confédérations de salariés. Alors que ni les enseignants, ni les présidents d'université n'étaient invités, ils ont bénéficié d'une marque de reconnaissance qui leur a permis de s'exprimer.

La seconde raison de leur contentement porte sur le contenu des mesures annoncées. Certes, ils rejoignent le constat des syndicats de salariés sur l'absence de mesures directes pour l'emploi. Même « *s'il n'y a pas eu de réponse à la hauteur des exigences, on l'a échappé belle* », remarquait Marie-Pierre Vieu, présidente de l'UNEF, satisfaite « *d'avoir fait reculer le CNPF* », avant que Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, ne renchérisse : « *Le pire a été évité.* » La crainte d'un « CIP *bis* » « *au rabais* » ayant été écartée, ces deux organisations considèrent avoir remporté « *une victoire* ». Ils ont réussi à imposer un « *cadre minimum* », qui restreint considérablement la portée des ambitions affichées par le CNPF en décembre 1996.

La mise en place de l'unité de première expérience professionnelle, qui s'ajoute à la panoplie des stages traditionnels et aux formations en alternance, devrait bousculer les habitudes. Les responsables de formations professionnalisées (BTS, IUT, IUP, écoles d'ingénieurs...) sont certes habitués à traiter avec les entreprises. Il n'en est pas de même pour les doyens de faculté des filières générales, de lettres ou de droit, qui seront en première ligne pour trouver des places en faveur de leurs étudiants et valider cette unité dans la délivrance des diplômes.

Symboliquement, la mesure est importante. Bien que de portée limitée dans un premier temps, elle conforte l'entrée des milieux professionnels à l'université. Le CNPF ne l'a d'ailleurs pas caché. Il mise sur un premier bilan en 1998 pour revoir l'ensemble des stages actuels.

Cette négociation devra s'engager avec l'ensemble du système éducatif et notamment les enseignants. Sur ce point, l'éviction de leurs représentants à la conférence explique la virulence des réactions de la FEN et de la FSU, qui entendent être associées dans les négociations avec les employeurs sur le contenu des formations comme sur la reconnaissance des diplômes.

Michel Delberghe

Une étude de l'OFCE souligne les avantages de la loi Robien

L'INTÉRÊT de la loi Robien est fermement discuté au sein même de la majorité. Pour la défendre, son promoteur a diffusé à tous les députés UDF une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) qui, comparant son coût et ses avantages avec la « proposition » de Michel Rocard – une modulation des cotisations sociales en fonction de la durée du travail –, souligne l'apport de ses deux systèmes dans la lutte contre le chômage. Le mouvement d'Alain Madelin, Idées Action, a immédiatement réagi en faisant parvenir aux mêmes parlementaires une étude prenant le contre-pied de celle de l'OFCE et en souligant qu'il ne voyait pas « *l'intérêt pour l'UDF de préconiser une réduction de la durée du travail dans les administrations et la diminution légale du travail à l'horizon de cinq ans, thèmes chers aux socialistes* ».

Que ce soit le mécanisme inventé par l'ancien premier ministre ou celui mis au point par Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, l'OFCE note qu'« *appliquée à environ un cinquième de l'économie marchande, la réduction de la durée du travail peut conduire à la création de plus de 400 000 emplois à l'horizon de cinq ans* ». Surtout, cette étude préconise de compléter la loi Robien ou la proposition Rocard « *par une réduction légale de la durée du travail* » sur la même période et que l'Etat soit à l'initiative d'« *un pacte social* » autour de cette idée.

477 000 EMPLOIS CRÉÉS

Entre les deux dispositifs, l'étude affiche toutefois une préférence marquée pour la loi Robien, considérée comme « *plus juste* » et « *plus contrôlable dans son application par l'Etat* ». La simulation, inspirée de la convention Villages Vacances Famille, s'appuie sur une réduction de la durée du travail de 10 %, en contrepartie de 10 % d'embauches supplémentaires, une réduction du salaire mensuel de 1 %, la création ex ante de 500 000 emplois. Après atténuation des effets positifs initiaux, l'application de cette loi, à hauteur de 100 milliards de francs, permet la création de 477 000 emplois pérennes. « *En moyenne, sur les cinq premières années, le coût d'un emploi créé par la loi Robien est de 39 000 francs* », d'après l'OFCE. Le dispositif Rocard, d'après la simulation, conduirait à la réduction de la durée du travail d'un peu moins de 3,5 millions de salariés et entraînerait une réduction de la durée hebdomadaire moyenne d'une heure et demie. A terme de cinq ans, son effet ex ante serait la création de 370 000 emplois. « *En moyenne, sur la période d'application, le dispositif Rocard coûte 65 000 francs par an et par emploi créé* », estime l'OFCE. Elle justifie la différence avec la loi Robien par « *les effets de fuite, temps partiel, fraude* » que permettrait la mesure Rocard.

Dans un tableau comparatif final, l'OFCE constate que « *les créations d'emplois dans le dispositif Rocard sont principalement concentrées sur les bas salaires* ». Partant d'une baisse, en moyenne, de 3,6 points de cotisations sociales (identique dans les deux dispositifs par construction), l'étude observe que le financement nécessaire dans les deux cas (loi Robien ou mesure Rocard) est, en fait, « *du même ordre de grandeur* ».

A. B.-M.

Des proches de Charles Pasqua envisagent la création d'un parti entre le RPR et le FN

La droite parlementaire est partagée sur la portée de l'élection de Vitrolles

Les responsables de la majorité divergent sur les enseignements à tirer de l'élection, dimanche 9 évrier, d'une liste du Front national à la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Alors qu'Edouard Balladur redoute que la poussée de l'extrême droite conduise à un éclatement de la majorité, William Abitbol, l'un des conseillers de Charles Pasqua, pousse à la création d'un *« produit nouveau »* qui se situerait entre le FN et la coalition RPR-UDF.

LA DÉTERMINATION face au Front national n'est pas l'attitude la mieux partagée chez les dirigeants de la majorité. Alors que, d'un même mouvement, Alain Juppé et François Léotard avait engagé, au soir du premier tour de l'élection partielle de Vitrolles, la droite locale à se retirer, les responsables du RPR et de l'UDF n'ont pas été trop regardants sur le comportement, au second tour, de l'électorat de la majorité, lequel a renâclé à faire obstacle à l'extrême droite. C'est ainsi que, mardi 11 février sur RMC, le président délégué de l'UDF, François Bayrou, s'est contenté de constater que l'élection de Vitrolles constitue *« un avertissement, dont il faut prendre la mesure »*.

L'ancien ministre Alain Madelin, président d'Idées-Action, reste tout aussi évasif sur les enseignements à tirer de ce scrutin. Interrogé par *le Monde*, il note *« un jeu d'intérêts locaux »* qui plaidaient en faveur du couple Mégret. Souhaitant ramener le résultat *« à sa juste proportion »*, le ministre (UDF-FD) du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a regretté, de son côté, l'attitude des abstentionnistes. Lors d'un déplacement à Riom (Puy-de-Dôme), le ministre (RPR) de la justice, Jacques Toubon, a aussi considéré que l'élection de Vitrolles n'avait pas valeur de *« test national »*. M. Toubon estime toutefois qu'*« un résultat comme celui de Vitrolles est, à beaucoup d'égards, salutaire, car il nous rappelle, et en particulier à la majorité, mais aussi à l'opposition socialiste, à un devoir de vigilance »*.

Interrogé lundi dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin est sorti de la réserve qu'il avait observée avant l'élection, en affirmant que les résultats étaient *« évidemment consternants »*. *« Le Front national est comme un thermomètre. Il ne sert à rien de philosopher sur un thermomètre, ou de dialoguer avec un thermomètre, ou de lancer des actions pédagogiques de terrain contre un thermomètre. Il faut faire tomber la fièvre en s'attaquant aux causes de la maladie »*, a affirmé le président de l'Assemblée nationale, en citant *« le chômage, la crise morale, la perte des repères individuels et collectifs »*.

Cette volonté de *« rehausser le débat »* est partagée, au RPR, par les balladuriens, qui souhaitent que soit marqué clairement le clivage entre la droite et la gauche. Les proches de l'ancien premier ministre vont le faire savoir haut et fort dans les prochains jours. Edouard Balladur, qui considère toujours qu'il vaut mieux parler le moins possible du Front national, s'inquiète surtout, aujourd'hui, des conséquences que pourrait avoir l'absence de toute majorité absolue dans la prochaine Assemblée nationale : une telle configuration risquerait, à ses yeux, de faire éclater l'actuelle coalition RPR-UDF.

Avec des différences d'appréciation, notamment sur l'intégration européenne et les effets de la mondialisation, la perspective d'une recomposition politique n'est pas davantage écartée par les amis de Charles Pasqua. Jugeant que le résultat de l'élection de Vitrolles était *« attendu mais stupéfiant »*, l'un des principaux conseillers de l'ancien ministre de l'intérieur, William Abitbol, observe que *« les consignes ne servent à rien, et qu'elles ont même l'effet inverse à celui attendu »*. Il estime que *« cette élection est une victoire de la démocratie et une défaite de la République »*. *« Faute d'un parti national, c'est-à-dire un parti gaulliste, et non pas néo-gaulliste ou post-gaulliste, il y a le Front national »*, suggère M. Abitbol.

Déjà regroupés au sein de l'association Demain la France, les amis de M. Pasqua ne cachent pas la nécessité de passer à la concrétisation de ce besoin qu'ils ressentent. Ils conservent, toutefois, le plus grand mystère sur la forme que celle-ci pourrait prendre. Mais M. Abitbol explique que *« le seul repère que les gens reconnaissent, c'est la nation ou la patrie »*. Surtout, il ajoute : *« S'il n'y a pas de réponse à cet endroit-là, le Front national est condamné à progresser. Il n'est pas trop tard pour créer un "produit nouveau" entre le FN et le conglomérat RPR-UDF, structure de pouvoir sans dynamique. »* Ce peut être un pas difficile à franchir pour M. Pasqua, cofondateur du RPR.

Olivier Biffaud et Jean-Louis Saux

Pour M. Hollande, les dirigeants de la majorité « parlent le Le Pen sans peine »

M. Mélenchon invite à un examen de conscience du PS

TOUT en reconnaissant *« une mobilisation de terrain sans doute insuffisante »* et en soulignant que le PS devait avoir *« des candidats exemplaires »*, François Hollande, porte-parole du PS, s'en est vivement pris, lundi 10 février devant la presse, à la majorité au lendemain de l'élection municipale de Vitrolles. *« Le bilan de la droite à Vitrolles c'est – quand on est le parti du gouvernement – être incapable de faire plus de 16 % des voix au premier tour. » « La responsabilité de la droite à Vitrolles, c'est aussi de s'en être remis à des consignes ambiguës »*, a ajouté M. Hollande, qui a distingué la déclaration *« nette »* d'Alain Juppé de celles de dirigeants de la majorité qui ont été *« tout sauf limpides »* et de *« comportements étranges »* comme des *« appels indirects au vote blanc et nul »*.

M. Hollande a accusé la droite, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, *« de servir de recyclage aux dirigeants du FN »* en mettant en avant l'adhésion du maire de Nice, Jacques Peyrat, au RPR. Le porte-parole du PS a reproché à la majorité de *« tenir un discours proche du FN »*. *« On parle* "le Le Pen sans peine" *lorsque l'on aborde des thématiques de la même manière que le FN. » « Quand la droite cède au discours du FN, elle finit par lui concéder son électorat »*, a conclu M. Hollande.

Jean-Luc Mélenchon, un des porte-parole de la Gauche socialiste, a estimé, lundi, dans un communiqué : *« Le désastre de Vitrolles exige un sérieux examen de conscience du Parti socialiste. » « Ce qui a manqué dans la bataille,* a-t-il ajouté, *c'est bien la rénovation du parti. »* Pour le sénateur de l'Essonne : *« La direction de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône doit être sévèrement jugée pour avoir consacré toute son énergie à ses manœuvres internes plutôt qu'au combat sur la terrain »* et *« réorganisée de la cave au grenier »*. M. Mélenchon a reproché aux *« commentateurs socialistes »* de s'exempter *« de leurs propres turpitudes »* en faisant de Jean-Jacques Anglade *« un bouc émissaire »*.

Sondage CSA : 70 % des Français jugent le FN raciste

Un sondage réalisé par le CSA, le 10 février, auprès d'un échantillon représentatif de 1 008 personnes, et publié dans les éditions du *Parisien* du mardi 11, montre que les Français s'inquiètent du résultat de l'élection de Vitrolles : 78 % des personnes interrogées estiment que le Front national est une formation d'extrême droite, 70 % le qualifient de raciste, 64 % disent qu'il représente un danger pour la démocratie, et pourtant 70 % pensent que le FN *« doit pouvoir avoir des élus au Parlement car il représente une partie de l'électorat »*. Soixante pour cent des sondés pensent que le FN prendra *« de plus en plus d'importance »*, 74 % croient que son interdiction serait peu efficace. Quand on demande ce qui serait efficace pour lutter contre l'influence de l'extrême droite, 82 % des personnes interrogées demandent plus d'attention aux préoccupations des citoyens, 78 % une amélioration de la sécurité, 78 % une lutte contre l'immigration clandestine et 76 % une action contre la corruption.

Jean-Claude Gaudin assure que le report de voix à Vitrolles a été bon

VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Lundi 10 février au soir, les partisans vaincus de Jean-Jacques Anglade se sont réunis après une journée de récupération, mais l'heure n'était pas encore venue d'un bilan critique. Au cours de cette réunion *« mi-morose, mi-combative »*, selon un participant, le maire socialiste battu a annoncé qu'il siégerait au conseil municipal de Vitrolles : il souhaite être présent pour les règlements de compte qu'il pressent. Cette réunion a été écourtée par les incidents qui avaient lieu en ville. Une bonne part des membres de la liste de gauche voulaient jouer un rôle de médiateur entre les jeunes gens ayant provoqué des incidents, les forces de police exaspérées et des habitants des quartiers avoisinants partisans d'une autodéfense musclée. Des voitures ont été incendiées, des pierres jetées et un feu de broussailles déclenché. Ces jeunes gens des quartiers pauvres, qui détestent le Front national, réagissaient surtout contre les jugements rendus l'après-midi même à Aix-en-Provence et qu'ils estiment *« provocateurs »*. Des manifestants du dimanche soir avaient été condamnés en flagrant délit à de la prison ferme pour leurs jets de pierre, tandis que les militants du FN qui avaient volontairement renversé deux jeunes gens à mobylette n'étaient sanctionnés que de peines avec sursis.

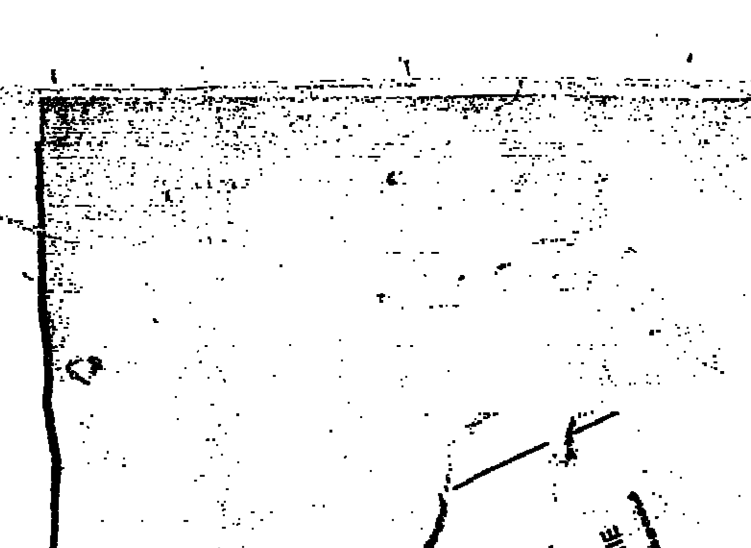
Dans la matinée, Bruno Mégret s'était rendu, en personne, à la mairie pour rencontrer la délégation spéciale qui gère la municipalité depuis l'annulation de l'élection. Le nouveau conseil municipal se réunira dimanche 16. Il élira Catherine Mégret au poste de maire de la ville, et les élus FN prendront une première mesure : la diminution de 30 % des indemnités des conseillers municipaux. A partir de ce jour, l'extrême droite sera aux affaires à Vitrolles, et cela inquiète terriblement tous les employés proches des socialistes, surtout les auxiliaires, contractuels et autres agents précaires des sociétés d'économie mixte, qui craignent que leurs contrats ne soient pas renouvelés. Les syndicalistes redoutent une chasse aux sorcières d'autant plus féroce que tout le monde, ici, connaît tout le monde et que l'affrontement a été sans merci.

CAMPAGNE MALADROITE

Pendant ce temps les dirigeants politiques régionaux continuent d'analyser les sources et les conséquences du scrutin. Dans l'entourage de Jean-Claude Gaudin, on s'efforçait de convaincre que les reports de voix de Roger Guichard – le candidat UDF-RPR du premier tour – vers Jean-Jacques Anglade ont été bons. On en voulait pour preuve quelques bureaux favorables à la majorité qui ont fourni de bonnes progressions au candidat socialiste. On insistait surtout sur la responsabilité du PS, qui a laissé un mauvais candidat dans la place alors que toutes les élections précédentes suffisaient à s'alerter sur la montée du FN. On soulignait également la maladresse d'une campagne fondée sur la dénonciation du fascisme alors que les gens voulaient entendre parler de sécurité et voir le chômage diminuer. Le néo-gaulliste Christian Rossi devrait se mettre dès maintenant en piste pour les législatives afin de suppléer à l'affaiblissement de Roger Guichard, décidé à faire une pause.

Lucien Weygand, président socialiste du conseil général et qui soutint M. Anglade, plus que d'autres socialistes, réexpliquait, de son côté, que les discussions sur la personnalité du candidat masquaient le problème essentiel de l'implantation du FN dans ces terres. Il ajoutait que personne n'avait jamais proposé de candidat alternatif crédible depuis juin 1995.

Michel Samson



Les candidats investis en métropole par le Parti socialiste pour les législatives

Le PS procède à un renouvellement important, avec 260 postulants qui ne s'étaient pas présentés en 1993

Le Parti socialiste a investi, lors d'une convention nationale, *samedi 8 février, 462 candidats* aux élections législatives de 1998, en métropole, auxquels s'ajoutent 3 candidats divers *gauche qu'il va soutenir. Grâce, notamment,* aux circonscriptions réservées aux femmes, le PS a procédé à un renouvellement important, *avec 260 candidats qui ne s'étaient pas présentés en 1993.*

■ **AIN :** 1re (Bourg-en-Bresse) André Godin, 2e (Oyonnax, Ambérieux, Meximieux) Jocelyne Bollini, 3e (Ferney-Voltaire) réservée Verts, 4e (Trévoux) Michel Raymond.

■ **AISNE :** 1re (Laon) René Dosière (a. d.), 2e (Saint-Quentin) Odette Grezulska, 3e (Vervins) Jean-Pierre Balligand (s.), 4e (Soissons) Yvette Creghero, 5e (*Château-Thierry) Dominique Jourdain.*

■ **ALLIER :** 1re (Moulins) François Colcombet (a. d.), 2e (Montluçon) Ginette Goux, 3e (Gannat, Saint-Pourçain) Jean Mallot, 4e (Vichy) réservée PRS.

■ **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE :** 1re (Digne) Jean-Louis Bianco (a. m.), 2e (Manosque) réservée PRS.

■ **HAUTES-ALPES :** 1re (Gap) Daniel Chevallier (a. d.), 2e (Briançon) Alain Musson.

■ **ALPES-MARITIMES :** 1re (Nice 1, 2, 3, 12) Patrick Allemand, 2e (Nice 4, 5, 6, 7) Patrick Mottard, 3e (Nice 8, 10, 11, 13) Michèle Matringe, 4e (Menton) Pascale Loizzo-Gerard, 5e (Nice 9, 14) Paul Cuturello, 6e (Cagnes-sur-Mer) Odette Boivin, 7e (*Antibes) nouveau vote, 8e (Cannes) réservée* PRS, 9e (Grasse) réservée Verts.

■ **ARDÈCHE :** 1re (Privas) Pascal Terrasse, 2e (Tournon-Annonay) réservée PRS, 3e (Aubenas) Stéphane Alaize.

■ **ARDENNES :** 1re (Mezières-Rethel) Claudine Ledoux, 2e (Charleville, Givet) Philippe Vuilque, 3e (Sedan, Vouziers) Jean-Paul Bachy (a. d.).

■ **ARIÈGE :** 1re (Foix) Augustin Bonrepaux (s.), 2e (Pamiers Saint-Giron) Henry Nayrou.

■ **AUBE :** 1re (Troyes, Bar-sur-Aube) pas déclarée, 2e (Troyes) Yves Fournier, 3e (Romilly, Sainte-Savine) Chantal Dujoncourt.

■ **AUDE :** 1re (Carcassonne) Jean-Claude Perez, 2e (Narbonne) Jacques Bascou, 3e (*Castelnaudary-Limoux) Jean-Paul Dupré.*

■ **AVEYRON :** 1re (Rodez) pas déclarée, 2e (Villefranche-de-Rouergue) réservée PRS, 3e (Millau) Alain Fauconnier.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE :** 1re (Marseille 4e et partie du 1er et du 12e) Marie-Arlette Carlotti, 2e (8e et partie du 6e) Francis Allouche, 3e (Marseille 2, 7 et partie du 1er) Philippe Sanmarco (a. d.), 4e (Marseille 3e, 16e et partie du 15e) réservée PRS, 5e (Marseille 5e et partie du 6e) Janine Ecochard (a. d.), 6e (Marseille 9e et partie du 10e et du 11e) Fernand Pietri, 7e (Marseille 14e et partie du 15e et du 13e) Sylvie Andrieux, 8e (Marseille partie du 11e, du 12e et du 13e) Marius Masse (s.), 9e (Aubagne) Stéphanie *Harkane, 10e (Gardanne) Gérard Bismuth,* 11e (Salon) réservée PRS, 12e (Vitrolles) décision en attente, 13e (Martigues) Jacques Siffre, 14e (Aix) Alexandre Medvedowsky, 15e (Saint-Rémy) Hervé Cherubini, 16e (Arles) Michel Vauzelle (a. m., a. d).

■ **CALVADOS :** 1re (Caen-ouest) Philippe Duron, 2e (Caen-est) Louis Mexandeau (s., a. m.), 3e (Falaise-Lisieux) Yvette Roudy (a. m, a. d.) 4e (Trouville-sur-Mer) Marie-Rose Koro, 5e (Bayeux) Laurence Dumont, *6e (Vire) réservée PRS.*

■ **CANTAL :** 1re (Aurillac) René Souchon (a. m., a. d.), 2e (Saint-Flour) réservée PRS.

■ **CHARENTE :** 1re (Angoulême est-ouest) Jean-Claude Viollet, 2e (Cognac) Marie-Line Reynaud, 3e (Confolens) Jérôme Lambert (a. d.), 4e (Angoulême-nord) Jean-Claude Beauchaud (s.).

■ **CHARENTE-MARITIME :** 1re (La Rochelle) réservée PRS, 2e (Rochefort) décision en attente, 3e (Saintes) Jean Rouger, 4e (Royan-est) réservée PRS, 5e (Royan-ouest) Claude Billot-Zeller.

■ **CHER :** 1re (Bourges) Alain Rafesthain, 2e (Vierzon) Marie-Hélène Bodin, 3e (Saint-Amand-Montrond) Yann Galut.

■ **CORRÈZE :** 1re (Tulle) François Hollande *(a. d),* 2e (Brive) Philippe Nauche, 3e (Ussel) Bernadette Bourzai.

■ **CORSE-DU-SUD :** 1re (Ajaccio) réservée PRS, 2e (Sartène) Marie-Jeanne Boschi-Andreani.

■ **HAUTE-CORSE :** 1re (Bastia) *réservée PRS, 2e (Corte-Calvi) Vincent Carlotti.*

■ **CÔTE-D'OR :** 1re (Dijon 5, 6, 7) François Rebsamen, 2e (Dijon 1, 3, 8) Colette Popard, 3e (Dijon 2, 4) Hervé Vouillot, 4e (Montbard) Michel Neugnot, 5e (Beaune) François Patriat (a. d.).

■ **CÔTES-D'ARMOR :** 1re (Saint-Brieuc) Danielle Bousquet, 2e (Dinan) Charles Josselin (a. m., s.) 3e (Loudéac-Lamballe) Didier Chouat (a. d.), 4e (Guingamp) Jean Le Floch, 5e (Lannion) Alain Gourion.

■ **CREUSE :** 1re (Guéret) Michel Vergnier, 2e (Aubusson) Pierre Derosier.

■ **DORDOGNE :** 1re (Périgueux) Michel Dasseux, 2e (Bergerac) Christiane Doré, 3e (Nontron) Bernard Cazeau, 4e (Sarlat) Germinal Peiro.

■ **DOUBS :** 1re (Besançon-ouest) Jean-Louis Fousseret, 2e (Besançon-est) Paulette Guinchard-Kunstler, 3e (Montbéliard) Joseph Parrenin, 4e (Audincourt) Pierre Moscovici, 5e Pontarlier) Christian Bouday.

■ **DRÔME :** 1re (Valence) Michèle Rivasi, 2e (Montélimar) Eric Besson, 3e (Nyons) Michel Grégoire, 4e (Roman-sur-Isère) Henri Bertholet.

■ **EURE :** 1re (Eure) réservée PRS, 2e (Evreux nord, ouest) Alfred Recours, 3e (Bernay) Jean-Louis Destans, 4e (Louviers) François Loncle (a. m., a. d.), 5e (*Vernon*) Catherine Picard.

■ **EURE-ET-LOIR :** 1re (Chartres) Georges Lemoine (a. m, a. d.), 2e (Dreux) Birgitta Hessel, 3e (Nogent-le-Rotrou) réservée PRS, 4e (Châteaudun) réservée Verts.

■ **FINISTÈRE :** 1re (Quimper) Bernard Poignant (a. d.), 2e (Brest-centre) Tino Kerdraon, 3e (Brest-ouest) François Cullandre, 4e (Morlaix) Marie-Lyse Le Branchu, 5e (Landernau) Jean-Pierre Thomin, 6e (Châteaulin) Kofi Yamgnane (a. m.), 7e (Douarnenez) Jacqueline Lazard, 8e (Concarneau) Louis Le Pensec (s., a. m.).

■ **GARD :** 1re (Nîmes) Bernard Finiel, 2e (Vauvert) Alain Fabre-Pujol, 3e (Villeneuve-lès-Avignon) Gérard Revol, 4e (Alès-est) Suzanne Coulet, 5e (Alès-ouest) Damien Alary.

■ **HAUTE-GARONNE :** 1re (Toulouse-centre) réservée Verts, 2e (Toulouse-est) Gérard Bapt (a. d.), 3e (Toulouse sud-est) *Pierre Cohen, 4e (Toulouse-sud) Yvette Benayoun-Nakache,* 5e (Toulouse-ouest) Françoise Imbert, 6e (Toulouse sud-ouest) Hélène Mignon, 7e (Lauragais) Lionel Jospin (a. m., a. d.), 8e (Comminges) Jean-Louis Idiart (s.).

■ **GERS :** 1re (Auch) Claude Desbond, 2e (Condom) Philippe Martin.

■ **GIRONDE :** 1re (Bordeaux-nord) Béatrice Desaigues, 2e (Bordeaux-centre) Gilles Savary, 3e (Bordeaux-sud) réservée *Verts, 4e (Cenon) Conchita Lacuey,* 5e (Blanquefort) Pierre Brana (a. d.), 6e (Mérignac) Michel Sainte-Marie (a. d.), 7e (Pessac) Pierre Ducout (s.), 8e (Arcachon) Francis Delugat, 9e (Langon) Odette Trupin, 10e (Libourne) Gilbert Mitterrand (a. d.), 11e (Blaye) Bernard Madrelle (a. d.).

■ **HÉRAULT :** 1re (Montpellier-sud) Gilbert Roseau, 2e (Montpellier-nord) Georges Frêche (a. d.), 3e (Lunel) Christine Lazerges, 4e (Lodève) Hélène Colas, 5e (Pézenas) Bernard Nayral (a. d.), 4e (Béziers) Alain Barrau (a. d.), 7e (Sète) Régis Passerieux.

■ **ILLE-ET-VILAINE :** 1re (Rennes-sud) Jean-Michel Boucheron (s.), 2e (Rennes-nord) Edmond Hervé (a. m., a. d.), 3e (*Rennes-ouest) Marcel Rogemont,* 4e (Redon) Simone Bourges, 5e (Vitré) Clotilde Tascon-Mennetrier, 6e (Fougères) Clément Théaudin, 7e (Saint-Malo) Isabelle Thomas.

■ **INDRE :** 1re (Châteauroux) Jean-Yves Gateaud (a. d.), 2e (Issoudun) André Laignel (a. m, a. d.) 3e (Le Blanc) Jean-Paul Chanteguet (a. d.).

■ **INDRE-ET-LOIRE :** 1re (Tours) Jean-Patrick Gille, 2e (Amboise) Jean-Jacques Filleul (s.), 3e (Montbazon) Marisol Touraine, 4e (Joué-lès-Tours) Yves Dauge, 5e (Saint-Cyr-sur-Loire) Claude Roiro.

■ **ISÈRE :** 1re (Grenoble 1, 2, 4) Annie Deschamps, 2e (Echirolles) Claudette Chesne, 3e (Grenoble 3, 5, 6) Michel Destot (s.), *4e (Vif) Didier Migaud (s.), 5e (Saint-*Egrève) non désigné, 6e (Bourgoin-Jaillieu nord) Armand Bonnamy, 7e (Bourgoin-Jaillieu sud) réservée Verts, 8e (Vienne) Louis Mermaz (a. m. a. d), 9e (Voiron) André Vallini.

■ **JURA :** 1re (Lons-le-Saunier) non désigné, 2e (Saint-Claude) soutien candidat DVG, 3e Dole) réservée Verts.

■ **LANDES :** 1re (Mont-de-Marsan) Alain Vidalies (a. d.), 2e (Dax) Jean-Pierre Dufau, 3e (Saint-Sever) Henri Emmanuelli (s., a. m.).

■ **LOIR-ET-CHER :** 1re (Blois) Jack Lang (a. m., a. d.), 2e (Romorantin-Lanthenay) Janny Lorjeoux (a. d.), 3e (Vendôme) Daniel Chanet.

■ ***LOIRE :** 1re (Saint-Etienne nord) Gérard* Lindeperg, 2e (Saint-Etienne sud) soutien à Bruno Venin, 3e (Saint-Chamond) Marie-Christine Laurent, 4e (Firminy) Jean-Paul Chartron, 5e (Roanne) Jean Auroux (a. m., a. d.) 6e (Feurs) Dominique Fruleux, 7e (Montbrison) réservée PRS.

■ **HAUTE-LOIRE :** 1re (Le Puy-est) Jean-Paul Thivel, 2e (Le Puy-ouest) André Roure.

■ **LOIRE-ATLANTIQUE :** 1re (Nantes-Orvault) Patrick Rimbert, 2e (Nantes) Marie-Françoise Clergeau, 3e (Saint-Herblain) Jean-Marc Ayrault (s.), 4e (Nantes-Rezé) Jacques Floch (s.), 5e (Ancenis) réservée PRS, 6e (Châteaubriant) Geneviève Chiniac, 7e (La Baule) René Leroux, 8e (*Saint-Nazaire) Claude Evin (a. m.,* a. d.), 9e (Pays-de-Retz) Yannick Lebaupin, 10e (Vertou-Clisson) Christian Nadal.

■ **LOIRET :** 1re (Orléans-sud) Jean-Pierre Sueur (a. m., a. d), 2e (Orléans-ouest) réservée Verts, 3e (Orléans-est) Jean-Pierre Lapaire (a. d.), 4e (Montargis) François Bonneau, 5e (Fleury-les-Aubrais) Chantal Cornier-Esteve.

■ **LOT :** 1re (Cahors) réservée PRS, 2e (Figeac) Martin Malvy (s., a. m.).

■ **LOT-ET-GARONNE :** 1re (Agen) Alain Neyret, 2e (Marmande) Gérard Gouze (a. d.), 3e (Villeneuve-sur-Lot) Jérôme Cahuzac.

■ **LOZÈRE :** 1re (Mende) Jean-Claude Chazal, 2e (Marvejols) Alain Bertrand.

■ **MAINE-ET-LOIRE :** 1re (Angers centre, est, nord-est) Isabelle Galesne, 2e (Angers-sud, Trélazé) Jean-Claude Boyer, 3e (Longue-Jumelle) Pierre Guibert, 4e (Saumur-sud, Thouarcé) réservée Verts, 5e (Cholet) Antoine Mouly, 6e (Angers ouest) Eva Gendrault, 7e (Angers-nord, Segré) Daniel Cheret.

■ **MANCHE :** 1re (Saint-Lô) Michel Vigot, 2e (Avranches) réservée femme, 3e (Granville) réservée PRS, 4e (Valognes) réservée Verts, 5e (Cherbourg) Bernard Cazeneuve.

■ **MARNE :** 1re (Reims 1, 2, 5, 6) Hubert Carpentier, 2e (Reims 3, 7, 9) Jean-Claude Laval, 3e (Reims 4, 8, 10) Adeline Hazan, 4e (Châlons-en-Champagne) Gérard Berthiot, 5e (Vitry-le-François) Jean-Pierre Bouquet (a. d.), 6e (Epernay) réservée *Verts.*

■ **HAUTE-MARNE :** 1re (Chaumont) Marie-Odile Jacq, 2e (Saint-Dizier) Jean-François Sauvager.

■ **MAYENNE :** 1re (Laval) Michel Sorin, 2e (Château-Gontier) Georges Garrot, 3e (*Mayenne) nouveau vote.*

■ **MEURTHE-ET-MOSELLE :** 1re (Nancy est, nord, sud) Jean-Jacques Denis, 2e (Vandœuvre-les-Nancy) René Mangin, 3e (Laxou, Nancy-ouest) Claude Pimenta-Barthelemey, 4e (Lunéville) Michel Closse, 5e (*Toul) Nicole Feidt, 6e (Pont-à-Mousson*) Jean-Yves Le Déaut (s.), 7e (Longwy) Jean-Paul Durieux (s.).

■ **MEUSE :** 1re (Bar-le-Duc) François Dose, 2e (Verdun) Jean-Louis Dumont (a. d.).

■ ***MORBIHAN :*** 1re (Vannes) Micheline Bakotonirina, 2e (Auray) Benoît Hamon, 3e (Pontivy) Jean-Pierre Le Roch, 4e (Malestroit-Ploërmel) réservée Verts, 5e (Lorient) Jean-Yves Le Drian (a. m., a. d.), 6e (Hennebont) Jean-Pierre Bageot.

■ **MOSELLE :** 1re (Metz 1, Woippy) Gerard Terrier, 2e (Metz 4, Montigny-lès-Metz) Marie-Thérèse Gansouinat, 3e (Metz 2, 3) réservée Verts, 4e (Sarrebourg) Charles Trompette, 5e (Sarreguemines) Gilbert Maurer, 6e (Forbach) Roland Metzinger, 7e (Saint-Avold) Antoinette Tariollon, 8e (Rombas) Jean-Marie Aubron, 9e (Thionville) Bertrand Mertz, 10e (Moyeuvre-Grande) Michel Liebgott.

■ **NIÈVRE :** 1re (Nevers) Didier Boulaud *(s.), 2e (Cosne, Cours-sur-Loire) Gaëtan* Gorce, 3e (Clamecy-Decize) Christian Paul.

■ **NORD :** 1re (Lille-sud) Bernard Roman, 2e (Lille-est) Bernard Derosier (s.), 3e (Lille centre-nord) Alain Cacheux, 4e (Lille ouest) Thérèse Londan-Gruson, 5e (Haubourdin, Seclin) Martine Aubry (a. m.), 6e (Pont-à-Marcq) Dominique Bailly, 7e (Roubaix est) réservée Verts, 8e (Roubaix ouest) Dominique Baert, 9e (Marcq-en-Barœul) réservée PRS, 10e (Tourcoing *nord) Jean-Pierre Balduyck (a. d.), 11e (Ar*mentières) Yves Durand (a. d), 12e (Dunkerque ouest) Jean Le Garrec (a. m., a. d.), 13e (Dunkerque est) Michel Delebarre (a. m., a. d.), 14e (Bourbourg) Monique Denise, 15e (Bailleul, Hazebrouck) Jean Delobel, 16e (Marchiennes) Jeanine Marquaille, 17e (Douai) Marc Dolez (a. d.), 18e (Cambrai) Brigitte Douai, 19e (Valenciennes sud) Michel François, 20e (Saint-Amand-les-Eaux) Nadine Cochy, 21e (Valenciennes) Bernard Frimat, 22e (Le Quesnoy) Christian Bataille (s.), 23e (Maubeuge) Jacqueline Bart, 24e (Avesnes-sur-Helpe) Marcel Dehoux (a. d.).

■ **OISE :** 1re (Beauvais nord) Yves Rome, 2e (Beauvais sud) Béatrice Marre, 3e (Creil *sud) Michel Francaix (a. d.), 4e (Senlis)* Jacques Dray, 5e (Compiègne sud) Laurence Rossignol, 6e (Compiègne nord, Noyon) Jean-Jacques Cousin, 7e (Clermont-Creil) Jean-Pierre Braine (s.).

■ **ORNE :** 1re (Alençon) Joaquim Pueyo, 2e (*L'Aigle*) Bernadette Merchez, 3e (Argentan, Flers) réservée PRS.

■ **PAS-DE-CALAIS :** 1re (Arras ouest-sud) réservée PRS, 2e (Arras nord) Catherine Genisson, 3e (Saint-Pol-sur-Ternoise) Jean-Claude Leroy, 4e (Montreuil) Danielle Lhomme, 5e (Boulogne-sur-Mer sud) Thérèse Guilbert, 6e (Boulogne-sur-Mer nord) Dominique Dupilet (s.), 7e (Calais) André Capet (a. d.), 8e (Saint-Omer) Michel Lefait, 9e (Béthune) Bernard Seux (s.), 10e (*Bruay-la-Bussière) Serge Janquin (s.),* 11e (Cambrin) Marcel Cabiddu, 12e (Liévin) Jean-Pierre Kucheida (s.), 13e (Lens) Jean-Claude Bois (s.), 14e (Hénin-Beaumont) Albert Facon (a. d.).

■ **PUY-DE-DÔME :** 1re (Clermont-Ferrand nord) Odile Saugues, 2e (Clermont-Ferrand sud) Alain Neri (a. d.), 3e (Chamalières) réservée Verts, 4e (Issoire) Jean-Paul Bacquet, 5e (Thiers) Maurice Adevah-Pœuf (a. d.), 6e (Riom) Jean Michel.

■ **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES :** 1re (Pau nord, centre, ouest) Martine Lignères-Cassou, 2e (Pau est-sud) Georges Labazée (a. d.), 3e (Jurançon) André Labarrère (s., a. m), 4e (Oloron-Sainte-Marie) François Maïtia, 5e (Anglet-Bayonne) Nicole Péry, *6e (Biarritz-Hendaye) Raphaël Lassalette.*

■ **HAUTES-PYRÉNÉES :** 1re (Bagnères-de-Bigorre) Pierre Forgues (s.), 2e (Lourdes, Tarbes 1, 2) réservée PRS, 3e (Tarbes 3, 4, 5) Jean Glavany (s., a. m.).

■ **PYRÉNÉES-ORIENTALES :** 1re (Perpignan) Nicole Sabiols-Cansouline, 2e (La Côte radieuse) Jean Codogne, 3e (Prades) Christian Bourquin, 4e (Certe, Thuir) Henri Sicre (s.).

■ **BAS-RHIN :** 1re (Strasbourg centre) réservée femme, 2e (Strasbourg sud) Jean-Claude Petitdemange, 3e (Strasbourg nord) Guy Desportes, 4e (Illkirch-Graffenstaden) non désigné, 5e (Sélestat) non désigné, 6e (Molsheim) non désigné, 7e (Saverne) réservée Verts, 8e (Wissembourg) Gilbert *Liehn, 9e (Haguenau) Marie-Christine Rie*dlin.

■ **HAUT-RHIN :** 1re (Colmar) non désigné, 2e (Ribeauvillé) réservée PRS, 3e (Altkirch) non désigné, 4e (Huningue) non désigne, 5e (Mulhouse) non désigné, 6e (*Illzach*) non désigné, 7e (Guebwiller) non désigné.

■ **RHÔNE :** 1re (Lyon 6 et parties de 1, 5, 13) Gérard Collomb, 2e (Lyon 2e, 3e, 4e et parties du 1er et du 5e) réservée Verts, 3e (Lyon 9e, 10e et parties du 12e et du 13e) Jean-Louis Touraine, 4e (Lyon 7e, 8e, 11e et partie du 15e) Martine Roure, 5e (Caluire-et-Cuire) Madeleine Petitjean, 6e (Villeurbanne) Jean-Paul Bret (a. d.), 7e (Vaulx-en-Velin) Jean-Jacques Queyranne (a. d.), 8e (L'Abresle) Maurice Depaix (s.), 9e (Villefranche-sur-Saône) réservée PRS, 10e (Saint-Genis-Laval) Christian Bonnet, 11e (Givors) Gabriel Montcharmont (a. d.), 12e (Oullins) René Lambert, 13e (Meyzieu, Saint-Priest) Martine David (s.), 14e (Vénissieux) Réjane Arlagno.

■ **HAUTE-SAÔNE :** 1re (Vesoul) Loïc Niepceron, 2e (Lure) réservée PRS, 3e (Luxeuil-les-Bains) décision en attente.

■ **SAÔNE-ET-LOIRE :** 1re (Mâcon) Michel-Antoine Rognard, 2e (Charolles) *réservée PRS,* 3e (Autun, Le Creusot) André Billardon (a. m, a. d), 4e (Montceau-les-Mines) Didier Mathus (s.), 5e (Chalon-sur-Saône, Bettina Laville, 6e (Louhans) Arnaud Montebourg.

■ **SARTHE :** 1re (Le Mans nord) Marietta *Karamanli, 2e (Le Mans est) Raymond* Douyère (a. d.), 3e (La Flèche) Guy-Michel Chauveau (a. d.), 4e (Sablé-sur-Sarthe) Gérard Saudubray, 5e (La Ferté-Bernard) Jean-Claude Boulard (a. d.).

■ **SAVOIE :** 1re (Chambéry nord, Aix-les-*Bains) Thierry Repentin, 2e (Albertville) ré*servée Verts, 3e (Chambéry sud, Saint-Jean-de-Maurienne) Pierre-Louis Rémy.

■ **HAUTE-SAVOIE :** 1re (Annecy-le-Vieux) Sylvie Gillet de Thorey, 2e (Annecy) Jacques Dalex, 3e (Bonneville) Fernand Gannaz, 4e (Annemasse) Roselyne Brondex, 5e (Thonon-les-Bains) Bernard Comont.

■ **PARIS :** 1re (1er, 2e, 3e, 4e) Dominique Bertinotti, 2e (5e, partie du 6e) Lyne Cohen-Solal, 3e (partie du 6e et du 7e) Anne-Catherine Kalck, 4e (8e et 9e) Jacques Bravo, 5e (10e) Tony Dreyfus (a. m.), 6e (parties du 11e et du 20e) Danièle Hoffman-Rispal, 7e (parties du 11e et du 12e) Patrick Bloche, 8e (partie du 12e) Sandrine Mazetier, 9e (partie du 13e) Jean-Marie Le Guen (a. d.), 10e (partie du 13e et du 14e) Serge Blisko (a. d.), 11e (partie du 14e) Pierre Castagnou, 12e (partie du 15e) Anne Le Moal, 13e (partie du 15e) réservée PRS, 14e (partie du 16e) Jean-Yves Mano, 15e (*partie du 16e) réservée Verts, 16e (par*tie du 17e) Elisabeth Larrieu, 17e (partie du 17e et du 18e) Annick Lepetit, 18e (partie du 18e) Christophe Caresche, 19e (partie du 18e et du 19e) Daniel Vaillant (s.), 20e (partie du 19e) Jean-Christophe Cambadélis (a. d.), 21e (partie du 20e) Véronique Carrion.

■ **SEINE-MARITIME :** 1re (Rouen) Laurent Logiou, 2e (Mont-Saint-Aignan) Dominique Gambier (a. d.), 3e (Sotteville-lès-Rouen) Pierre Bourguignon (a. d.), 4e (Elbeuf) Laurent Fabius (s., a. m.), 5e (Maromme) Jean-Claude Bateux (s.), 6e (Lillebonne) Paul Dhaille (a. d.), 7e (Le Havre sud) Viviane Simon, 8e (Le Havre nord) Maryse Barec, 9e (Fécamp) *Frédérique Bredin (s., a. m.),* 10e (Yvetot) Gérard Fuchs (a. d.), 11e (Dieppe) Henri Weber, 12e (Gournay-en-Bray) Alain Le Vern (s.).

■ **SEINE-ET-MARNE :** 1re (Melun sud) Jean-Louis Mouton, 2e (Fontainebleau) Nelly Renaud-Touchard, 3e (Melun nord) Michel Benard, 4e (Provins) Dominique Binet, 5e (Meaux sud) non désigné, 6e (Meaux nord) Nicole Bricq, 7e (Claye-Souilly) Jean-Paul Planchou (a. d.), 8e (Torcy) Daniel Vachez, 9e (Brie-Comte-Robert) Jacques Heuclin (a. d.).

■ **YVELINES :** 1re (Versailles nord) Anne-Marie Doux, 2e (Versailles sud) Jacques Lolllloz, 3e (Le Chesnay) Michèle Valladou, 4e (Houilles) Jean-Pierre Mottura, 5e (Sartrouville) réservée PRS, 6e (Saint-Germain-en-Laye) Jean Laurent, 7e (Conflans-Sainte-Honorine) Jean-Paul Huchon, 8e (Mantes-la-Jolie) Annette Peulvast, 9e (Aubergenville) Jean-Alain Rousseau, 10e (Rambouillet) réservée Verts, 11e (Trappes) Catherine Tasca (a. m.), 12e (Poissy) Marie-France Ladet.

■ **DEUX-SÈVRES :** 1re (Niort) Geneviève Perrin-Gaillard, 2e (Saint-Maixent-l'Ecole) Ségolène Royal (s., a. m.), 3e (Parthenay) Marie-Claire Morin, 4e (Bressuire-Thouars) réservée Verts.

■ **SOMME :** 1re (Amiens nord) Francis Lecul, 2e (Amiens sud) Lise Rochowiak, 3e (Ault) nouveau vote, 4e (Abbeville) Francis Hamel, 5e (Albert, Péronne) *nouveau vote, 6e (Corbie, Montdidier) Jacques* Fleury (a. d.)

■ **TARN :** 1re (Albi nord-est, nord-ouest, Carmaux) Paul Quilès (s., a. m.), 2e (Albi centre, sud) Thierry Carcenac, 3e (Castres) Jacques Esclassan, 4e (Mazamet) Monique Collange.

■ **TARN-ET-GARONNE :** 1re (Montauban) Roland Garigues, 2e (Castelsarrasin) réservée PRS.

■ **VAR :** 1re (Toulon sud) Odette Casanova, 2e (Toulon nord) Robert Gaïa, 3e (La Vallette-du-Var) réservée PRS, 4e (Draguignan) Christian Martin, 5e (Fréjus) Monique Prot, 6e (Brignoles) Maurice Janetti (s.), 7e (La Seyne) Mireille Peirano.

■ **VAUCLUSE :** 1re (Avignon) Elisabeth *Guigou (a. m.), 2e (Cavaillon) André Borel* (a. d.), 3e (Carpentras) réservée Verts, 4e (Orange) Jean-Pierre Lambertin.

■ **VENDÉE :** 1re (La Roche-sur-Yon nord) Gilles Bourmand, 2e (La Roche-sur-Yon sud) Josiane Migeon, 3e (Les Sables-d'Olonne) réservée femme, 4e (Mortagne-sur-Sèvre) réservée Verts, 5e (Fontenay-le-Comte) Jean-Claure Remaud.

■ **VIENNE :** 1re (Poitiers nord) Alain Claeys, 2e (Poitiers sud) Philippe Decaudin, 3e (Montmorillon) Jean-Claude Cubaud, 4e (Châtellerault) Brigitte Tondusson.

■ **HAUTE-VIENNE :** 1re (Limoges centre) Pierre-Claude Lanfranca, 2e (Saint-Junien) Daniel Boisserie, 3e (Bellac) Marie-Françoise Perol-Dumont, 4e (Ambazac) Alain *Rodet (s.).*

■ **VOSGES :** 1re (Epinal) Gérard Welzer, 2e (Saint-Dié) Christian Pierret (a. d.), 3e (Remiremont) Guy Vaxelaire, 4e (Neufchâteau) réservée Verts.

■ **YONNE :** 1re (Auxerre) Guy Ferez, 2e (Avallon) Henri Nallet (a. m, a. d.), 3e (Sens) Dominique Calvary (F).

■ **TERRITOIRE DE BELFORT :** 1re (Belfort centre) Raymond Forni (a. d.), 2e (Belfort ouest) Yves Ackerman.

■ **ESSONNE :** 1re (Corbeil-Essonnes) Jacques Guyard (a. m., s.), 2e (Etampes) réservée Verts, 3e (Arpajon) Yves Tavernier (a. d.), 4e (Longjumeau) Philippe Schmitt, 5e (Orsay) Jean-Marc Salinier (s.), 6e (Massy) François Lamy, 7e (Viry-Châtillon) *Marie-Noëlle Lienemann (a. m., a. d.), 8e (Bru*noy) Michel Berson (s.), 9e (Draveil) Thierry Mandon (a. d.), 10e (Morsang-sur-Orge) Julien Dray (s.).

■ **HAUTS-DE-SEINE :** 1re (Colombes nord) Maurice Lobry, 2e (Asnières, Colombes sud) réservée Verts, 3e (Courbevoie) R. Laheurte, 4e (Nanterre, Suresnes) Marie-Laure Meyer, 5e (Levallois-Perret) réservée PRS, 6e (Neuilly-sur-Seine) Lucienne Buton, 7e (Garches, Rueil-Malmaison) Christiane Maullon, 8e (Meudon) réservée PRS, 9e (Boulogne-Billancourt) Pierre Gaborit, 10e (Issy-les-Moulineaux) Guy Janvier, 11e (Bagneux) Philippe Bassinet (a. d.), 12e (Châtillon) Pascal Buchet, 13e (Antony, Sceaux, Châtenay) Jean-François Merle.

■ **SEINE-SAINT-DENIS :** 1re (Epinay-sur-Seine) Bruno Leroux, 2e (Saint-Denis nord) Georges Salli, 3e (Aubervilliers, La Courneuve) Jacques Salvator, 4e (Le Blanc-Mesnil) Alain Ramos, 5e (Bobigny) Eliane Emsalem, *6e (Pantin)* Claude Bartolone (s.), 7e (Montreuil) Marie-Paule Airaud, 8e (Rosny-sous-Bois) réservée Verts, 9e (Bondy) Véronique Neiertz (s., a. m.), 10e (Aulnay-sous-Bois) Harlem Désir, 11e (Sevran) André Touati, 12e (Le Rain*cy) soutien à Alain Calmat (a. m., a. d.),* 13e (Noisy-le-Grand) Michel Pajon (s.).

■ **VAL-DE-MARNE :** 1re (Créteil nord) Michèle Sabban, 2e (Créteil ouest-sud) Laurent Cathala (a. m., s.), 3e (Villeneuve-Saint-Georges) réservée PRS (s.), 4e (Villiers-sur-Marne) Michèle Ville, 5e (Champigny-sur-Marne centre est) Evelyne Picard, 6e (Fontenay-sous-Bois, Vincennes) réservée Verts, 7e (Champigny-sur-Marne ouest) Anne-Marie Marty, 8e (Maisons-Alfort) Raymond Riquier, 9e (Vitry-sur-Seine est, ouest) René Rouquet (a. d.), 10e (Vitry-sur-Seine nord) Patrick Zaregradsky, 11e (Villejuif) réservée Verts, 12e (L'Haÿ-les-Roses) Patrick Sève (a. d.).

■ **VAL-D'OISE :** 1re (Pontoise) Jean-Pierre Bequet (a. d.), 2e (Cergy) Dominique Gillot (F), 3e (Taverny) Maurice Boscavert, 4e (Franconville) réservée PRS, 5e (Argenteuil) Manuel Valls, 6e (Enghien-les-Bains) réservée femme, 7e (Sarcelle sud-est) ré*servée Verts, 8e (Sarcelle nord-est) Domi*nique Strauss-Kahn (a. m, a. d), 9e (Goussainville) Jean-Pierre Blazy.

Le MDC et le PCF discutent de candidatures uniques pour 1998

Ils tiendront un meeting commun sur l'Europe le 19 février

LES NOMS sont inscrits, noir sur blanc, sur le papier, et il sera difficile désormais de les effacer. En ratifiant, samedi 8 février, ses candidatures aux élections législatives et ses accords électoraux avec le Parti radical-socialiste (PRS) et avec les Verts, le Parti socialiste a aussi pris acte qu'il livrera bataille, dès le premier tour, contre les quatre députés sortants du Mouvement des citoyens (MDC), ce qui a provoqué, sur le terrain, quelques réactions de militants socialistes. Ainsi, Raymond Forni, candidat du PS dans la première circonscription du Territoire de Belfort, a reproché, lundi 10 février, à la direction nationale de *« violer les accords locaux entre PS et MDC ».*

Après le constat de rupture entre leurs deux partis, le 22 janvier, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, et le président du MDC, *Jean-Pierre Chevènement, ont eu* encore quelques contacts. Les socialistes, qui proposaient huit circonscriptions, ont insisté sur le rapprochement qui s'était opéré entre leurs positions européennes (le *« oui, si »* à l'euro) et celles du MDC (le *« non, sauf »*). Un secrétaire national a ensuite proposé un débat *public sur la monnaie unique au* maire de Belfort. L'offre a été acceptée, mais les ultimes approches avant la convention nationale n'ont rien donné. Au PS, François Hollande s'est déclaré ouvert à une reprise du dialogue (*Le Monde* du 10 février). Au MDC, on assure qu'il n'était pas question de se plier au calendrier imposé par les socialistes.

« EXCELLENTE ATMOSPHÈRE »

Rien ne filtre, en revanche, sur les négociations électorales entamées, il y a un mois, avec le Parti communiste. *« Rien n'est à exclure, mais rien n'est conclu »*, dit toutefois Georges Sarre, en soulignant *« l'excellente atmosphère »* qui règne au cours des rencontres. Place du Colonel-Fabien, on évoque aussi la *« volonté d'aboutir » : « Ça se terminera bien par quelque chose »*, ajoute-t-on.

Les choses ne sont pas simples. Le MDC réclame une bonne dizaine de circonscriptions ; pour les communistes, il s'agirait d'une première, si l'on excepte l'accord conclu, lors des législatives de 1967, avec les *« conventionnels »* de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS), où dans un certain nombre de *« cas particuliers »* le candidat communiste, même mieux placé, se désistait au second tour. En outre, le PCF souhaite conclure des accords locaux (y compris *départementaux*), lorsque c'est possible, alors que le MDC préfère un accord national – ou, à tout le moins, régional.

La campagne commune pour un référendum sur la monnaie unique facilite les nouveaux contacts. MM. Hue et Chevènement présideront, le 19 février à Paris, un meeting sur l'Europe. D'ores et déjà, des ententes sont en cours. Michel Vignal, candidat MDC de la 1re circonscription de l'Aisne (Laon), négocie par exemple avec le député communiste Maxime Gremetz des « tickets » dans les trois départements de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme. Dans la 4e circonscription de l'Aisne (Soissons), le maire (MDC) de Tergnier, Jacques Dessalangre, pourrait s'entendre avec un suppléant communiste.

Dans le Pas-de-Calais, les grandes manœuvres sont aussi en marche. Un meeting commun au PCF et au MDC, le 14 mars à Lens, pourrait permettre quelques annonces. *« La base d'un front commun existe »*, note Jean-Claude Danglot, patron de la fédération communiste. Dans la Sarthe, le candidat du Mouvement de la gauche progressiste (MGP), Philippe Goude, ajoint au maire et conseiller régional, qui a déjà reçu le soutien du MDC et des Verts, pourrait recevoir celui du PCF.

Si le PCF lève le tabou d'*« un candidat par circonscription »*, le PS proposera de discuter de manière unitaire d'une liste de circonscriptions dans lesquelles la gauche, face au Front national, aurait intérêt à présenter une candidature unique. *La proposition, qui jusqu'ici n'em*balle guère les communistes, est une idée originale… du MDC.

Ariane Chemin

Jean de Courcel quitte Matignon pour « convenance personnelle »

DIRECTEUR ADJOINT du cabinet du premier ministre, Jean de Courcel a fait savoir, lundi 10 février, qu'il quittait ses fonctions à l'hôtel Matignon *« à sa demande et pour convenance personnelle »*. Le principal conseiller économique d'Alain Juppé est confronté à des problèmes de santé qui le contraignent à un repos forcé. Fils de diplomate et neveu de Bernadette Chirac, M. de Courcel avait pris la succession de Pierre-Mathieu Duhamel, nommé directeur général des douanes, en mai 1995, après l'échec de la tentative tendant à imposer ce dernier à la présidence du CIC. Malgré son jeune âge – quarante et un ans –, M. de Courcel, ancien élève de l'ENA, est réputé pour sa connaissance de l'entreprise et de la haute administration. Matignon a précisé qu'il se verra confier *« une nouvelle mission (…) dans les prochaines semaines »*. Aucun successeur, selon l'entourage du premier ministre, ne lui a encore été trouvé.

DÉPÊCHES

■ **MODE DE SCRUTIN : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président de Force démocrate,** a jugé, mardi 11 février, sur RMC, qu'il est *« trop tard »* pour modifier le mode de scrutin régional. *« Je pense de surcroît que les désordres qui seraient causés par un changement du mode de scrutin l'emporteraient de beaucoup sur les avantages »*, a-t-il ajouté.

■ **ÉLECTION : le Conseil d'Etat a annulé, lundi 10 février,** l'élection *municipale de Saint-Paul*, commune de 71 669 habitants de l'île de la Réunion. Il estime que le maire sortant et réélu, Joseph Sinimalé (RPR), a embauché trop de contrats emploi-solidarité pendant les six mois qui ont précédé ce scrutin. Il juge que *« cet accroissement massif de contrats »* revêt *« le caractère d'une manœuvre susceptible d'avoir altéré la sincérité du scrutin »*.

■ **DROITE : le Centre national des indépendants et paysans** (CNIP), présidé par Olivier d'Ormesson, a indiqué, lundi 10 janvier, que Nicolas Sarkozy, maire RPR de Neuilly, et Charles Pasqua, président RPR du *conseil général des Hauts-de-Seine*, étaient *« attendus »* à son conseil national, qui se tiendra le 22 février à Neuilly. Le CNIP s'est allié au Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, pour présenter des candidats communs aux élections législatives. M. d'Ormesson a, d'autre part, intenté une action en justice contre son prédécesseur à la tête du CNIP, Jean-Antoine Giansily, qu'il accuse de *« violations graves des statuts nationaux et d'irrégularités dans la gestion financière »*.

■ **SANTÉ : la Conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers** régionaux et universitaires a exprimé, lundi 10 février, sa solidarité *avec les cadres hospitaliers séquestrés dans le* cadre d'actions syndicales contre les restrictions budgétaires. Le même jour, Jean-Claude Mie, directeur de l'hôpital psychiatrique Perray-Vaucluse (Essonne), a été retenu dans son bureau par les membres de l'intersyndicale de l'établissement. Le Parti socialiste a apporté son soutien aux personnels grévistes des hôpitaux spécialisés.

SANS-PAPIERS Cinquante-neuf réalisateurs de cinéma lancent un appel à la désobéissance contre les lois *sur l'immigration*. Dans ce texte, que nous publions, ils demandent leur mise en examen pour *« aide au séjour irrégulier »* et invitent leurs *« concitoyens à ne pas se soumettre à des lois inhumaines »*. ● CET APPEL s'inscrit dans un contexte de protestation grandissante contre le projet de loi de Jean-Louis Debré, dont la deuxième lecture à l'Assemblée est prévue les 24 et 25 février. Des maires de gauche ont fait savoir qu'ils n'appliqueraient pas les mesures envisagées. Plusieurs pétitions lancées par les associations ont recueilli des centaines de signatures de personnalités. ● À LILLE, treize personnes entamaient, mardi 11 février, leur vingt-neuvième jour de grève de la faim. Ils demandent leur régularisation, sans que les négociations avec la préfecture aient progressé.

Les lois sur l'immigration suscitent un foisonnement de protestations

Le projet de loi de Jean-Louis Debré comme le dispositif législatif existant soulèvent de plus en plus de critiques. Après les pétitions à l'initiative de plusieurs associations et les adresses de maires, des réalisateurs de cinéma lancent un appel à la désobéissance

« DÉSOBÉISSANCE CIVILE », « résistance », « comité antidélation »: les grands mots ont été lâchés. En quelques semaines, des associations, des élus, universitaires et autres personnalités du monde des arts et spectacles ont lancé plusieurs initiatives afin de marquer leur opposition au projet de loi sur l'immigration présenté par Jean-Louis Debré. Ce texte, déjà adopté par les députés et les sénateurs, devrait être discuté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale les 24 et 25 février. Des pétitions circulent, des appels sont lancés. Des maires annoncent leur intention de ne pas appliquer certaines dispositions du texte du ministre de l'intérieur. Des chercheurs et universitaires réfléchissent aux moyens de contourner la législation actuelle pour poursuivre la coopération internationale dans leurs disciplines.



Enfin, pour la première fois depuis des années, le monde du cinéma a décidé d'entrer collectivement sur la scène politique. Cinquante-neuf réalisateurs annoncent leur intention de ne pas déclarer la venue ou le départ de visiteurs étrangers à leur domicile. Assurant être déjà *« coupables »* d'avoir hébergé des personnes en situation irrégulière, ils réclament leur mise en examen pour aide au séjour irrégulier et appellent leurs *« concitoyens à ne pas se soumettre à des lois inhumaines » (lire ci-dessous).* Cette dernière expression vise, selon ses auteurs, aussi bien le projet de loi Debré que les lois Pasqua en vigueur. Toutefois, plutôt que de faire explicitement référence à des textes législatifs, ils ont choisi une approche plus *« humaine »* en réagissant à la condamnation, le 4 février à Lille, d'une enseignante accusée d'avoir hébergé un ami zaïrois, dont elle ignorait la situation irrégulière.

Par le passé, des responsables d'associations, des prêtres, et jusqu'aux propres conjoints d'étrangers sans papiers ont déjà été condamnés pour *« aide au séjour irrégulier »*. Le jugement de Jacqueline Deltombe, en pleine discussion du projet Debré au Sénat et à quelques jours du succès du Front national à Vitrolles, a servi de détonateur. La jeune génération du cinéma français, à l'origine de l'initiative, entend à présent faire signer les plus illustres de ses aînés. Certains, comme Bertrand Tavernier, Patrice Chéreau et Claude Miller, sont d'ailleurs déjà sur la liste.

Cette action n'est pas isolée. Un appel à la *« désobéissance civile »* a ainsi été lancé par cinq associations : Gisti, MRAP, Droits devant !, Cimade, Fasti. Il invite les *« citoyens »* à boycotter la nouvelle législation sur les certificats d'hébergement, ces documents remplis par l'hébergeant et visés par le maire, que tout étranger en visite dans sa famille ou chez des amis doit présenter au consulat de France dans son pays avant d'obtenir un visa. Le projet Debré, indique l'appel en citant son article premier, prévoit que *« toute personne ayant signé un certificat d'hébergement et hébergé un ressortissant étranger, dans le cadre d'une visite privée au sens du présent article, doit informer la mairie de sa commune de résidence du départ de l'étranger accueilli »*. Les signataires y joignent un autre article, tiré cette fois de l'ordonnance du 10 décembre 1941, promulguée par le gouvernement de Vichy : *« Les personnes juives ou non juives qui hébergent des juifs à quelque titre que ce soit devront faire au commissariat de police une déclaration spéciale (...). Cette déclaration devra être faite dans les vingt-quatre heures de l'arrivée du juif. »*

RÉFLEXION SANS TABOUS

En deux semaines, l'appel a été signé par plusieurs centaines de personnes. Une autre version de ce texte a été rédigée en direction des élus, afin que ceux-ci s'engagent à *« refuser la mise en œuvre d'une telle mesure dans* [leur] *commune si cet article de loi était adopté »*. Il se heurte cependant à la crainte de nombre d'entre eux de se placer ouvertement hors la loi. *« Nous devons réfléchir aux conséquences d'une telle décision »*, indique-t-on par exemple à la mairie de Saint-Denis.

Le maire (PCF) de cette commune de Seine-Saint-Denis, Patrick Braouezec, n'est pas resté pour autant inactif. Avec quatre-vingt-dix-huit élus, réunis dans le collectif des maires d'Ile-de-France, il a lancé, en novembre 1996, *« une adresse au premier ministre »* réclamant *« une véritable refonte de la politique d'immigration »*, dans laquelle serait *« présumée, non pas la fraude, mais la volonté d'intégration »*. Venus de toutes les tendances de la gauche, ils invitaient Alain Juppé à les recevoir. Le premier ministre les a renvoyés vers Jean-Louis Debré. Depuis, ils attendent.

Ce silence n'a pas été pour rien dans la décision d'une quinzaine d'entre eux de procéder à des *« baptêmes républicains »* de sans-papiers, samedi 8 et dimanche 9 février (*Le Monde* du 11 février). D'autres mairies devraient faire de même au cours du mois de février. Ces actions ont évidemment valeur de symbole. *« Mais elles doivent s'accompagner d'une réflexion sur la place des immigrés dans notre vie quotidienne*, indique-t-on à la mairie de Saint-Denis. *Regardons sans tabous ce que les étrangers nous apportent et ce qu'ils nous coûtent. Nous l'avons fait, et le bénéfice est évident. On ne peut plus rester sur le seul terrain moral. Il faut convaincre par des faits. »*

D'autres pétitions circulent. Cinq cents scientifiques, hommes de lettres, artistes ou responsables politiques se sont joints à la Ligue des droits de l'homme pour proclamer : *« Nous ne pouvons plus laisser faire. »* Une centaine d'universitaires ou de responsables associatifs ont lancé *« une adresse solennelle »* aux *« candidats aux responsabilités du pouvoir »*, exigeant qu'ils prennent position contre les principes mêmes de la politique d'immigration menée *« depuis vingt ans »*.

Au lendemain de la victoire du FN à Toulon, ces initiatives peuvent paraître dérisoires. Ne faudrait-il pas concentrer son action contre l'extrême droite ? *« Regardons ce qui a fait le lit du FN*, réplique Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP. *Debré, à travers ces lois, prétend intégrer les immigrés, alors qu'il détruit tous les processus d'intégration. Refuser le renouvellement d'une carte de résident pour trouble à l'ordre public, n'est-ce pas précariser les gens intégrés ? Qui va ramasser la mise ? Il faut montrer à tous les citoyens, français comme étrangers, que c'est leur propre liberté qui est en danger. »*

Un souci qui rassemble toutes les actions lancées ces dernières semaines.

Nathaniel Herzberg

Un défilé silencieux le 22 février

Ils sont enfants, petits-enfants, arrière-petits enfants d'immigrés. D'origines espagnole, italienne, polonaise ou arabe, ils ont pourtant fait – avec leur nom *« à coucher dehors »*, dit l'un d'eux – la richesse de la France en devenant des célébrités du monde des arts, des sciences, du spectacle ou de la politique. Samedi 22 février, à 15 heures, ils défileront de la gare de l'Est à la préfecture de police de Paris pour dénoncer les dérives xénophobes des lois en préparation. Lancée par des intellectuels proches des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, l'initiative a déjà reçu le soutien d'une soixantaine de personnalités. Silencieux, le défilé ne devrait comporter aucune référence partisane. Les manifestants porteront seulement une valise et seront précédés d'une unique banderole comparant le projet de loi à l'ordonnance votée en 1941 par le gouvernement de Vichy. Avec une question : *« A quand notre tour ? »*

Cinquante-neuf réalisateurs appellent à « désobéir »

Voici le texte de l'appel lancé par cinquante-neuf réalisateurs de cinéma. La liste des signataires, arrêtée au 11 février, devrait s'allonger dans les jours à venir :

Nous, réalisateurs français, déclarons :

Nous sommes coupables, chacun d'entre nous, d'avoir hébergé récemment des étrangers en situation irrégulière. Nous n'avons pas dénoncé nos amis étrangers. Et nous continuerons à héberger, à ne pas dénoncer, à sympathiser et à travailler sans vérifier les papiers de nos collègues et amis.

VERBATIM

Suite au jugement rendu le 4 février 1997 à l'encontre de Mme Jacqueline Deltombe, *« coupable »* d'avoir hébergé un ami zaïrois en situation irrégulière, et partant du principe que la loi est la même pour tous, nous demandons à être mis en examen et jugés nous aussi. Enfin, nous appelons nos concitoyens à désobéir pour ne pas se soumettre à des lois inhumaines.

Nous refusons que nos libertés se voient ainsi restreintes.

Olivier Assayas, Jacques Audiard, Mathieu Amalric, Pascale Bailly, Eric Barbier, Xavier Beauvois, Lucas Belvaux, Laurent Bénégui, Diane Bertrand, Christophe Blanc, Pascal Bonitzer, Laurent Bouhnik, Catherine Breillat, Marc Caro, Patrice Chéreau, Jean-Paul Civeyrac, Catherine Corsini, Claire Denis, Arnaud Desplechin, Claire Devers, Karim Dridi, Danièle Dubroux, Martine Dugowson, Pascale Ferran, Laurence Ferreira-Barbosa, Sophie Fillières, Anne Fontaine, Thomas Gilou, Robert Guediguian, Bojena Horackova, Cédric Kahn, Mathieu Kassovitz, Jacques Kebadian, Cédric Klapisch, Jan Kounen, Jeanne Labrune, Serge Le Péron, Philippe Lioret, Noémie Lvosky, Jacques Maillot, Tonie Marshall, Agnès Merlet, Claude Miller, Gérard Mordillat, Gaspar Noé, Agnès Obadia, Nicolas Philibert, Manuel Poirier, Bruno Podalydès, Alain Robbak, Jean-Henri Roger, Jean-Michel Roux, Pierre Salvadori, Claire Simon, Michel Spinoza, Bertrand Tavernier, Marion Vernoux, Sandrine Veysset, Yolande Zauberman.

Une initiative exceptionnelle venant du monde du cinéma

C'EST une initiative à la fois exceptionnelle et inscrite dans une longue tradition que viennent de prendre la plupart des meilleurs représentants du jeune cinéma français en demandant à se faire mettre en examen pour avoir aidé des étrangers en situation irrégulière. Des cinéastes ont souvent, par le passé, publiquement pris position, voire pris des risques, sur des grands sujets politiques et sociaux. Mais il est exceptionnel qu'un groupe de cinéastes se constitue en tant que tel, l'habitude voulant plutôt que certains se joignent à un mouvement plus vaste, lancé hors des milieux cinématographiques.

C'est ainsi qu'en 1959 on trouvait au bas du « Manifeste des 121 » en faveur de l'insoumission en Algérie les noms d'Alain Resnais, de François Truffaut, Claude Sautet, Pierre Kast et Jacques Doniol-Valcroze. Mais cette initiative venait du monde littéraire (Dionys *Mascolo, Maurice Blanchot*, Marguerite Duras...). Truffaut, accompagné de Sami Frey, sera également présent lorsqu'il s'agira d'aller vendre *La Cause du peuple* interdite, aux côtés de Sartre, Beauvoir, Chéreau, Hallier et Liliane Siegel.

De même, trouve-t-on des réalisatrices et, surtout, des actrices (Jeanne Moreau, Catherine Deneuve, Agnès Varda, François Fabian, Bernadette Lafont, Michelle Moretti, Bulle Ogier, Marie-France Pisier, Micheline Presle, Delphine Seyrig, Alexandra Stewart, Nadine Trintignant, Marina Vlady, Anne Wiazemsky) au bas du « Manifeste des 343 » où, en 1971, des femmes célèbres affirment haut et fort avoir avorté, au défi de la loi. Là encore il s'agit d'une initiative extérieure au monde du cinéma.

Hors la prise de position plus conventionnelle d'un organisme corporatif, comme récemment l'appel – parmi d'autres organisations – de la Société des réalisateurs de films à se joindre à la manifestation de Châteauvallon, le 13 février prochain, pour défendre le Centre national de la danse et de l'image contre le Front national, on se souvient tout de même que des réalisateurs s'étaient, il y a trente ans, regroupés pour réaliser un film en faveur du Vietnam en guerre contre les Etats-Unis. *Loin du Vietnam*, cosigné par Chris Marker, Alain Resnais, Jean-Luc Godard, Agnès Varda, Claude Lelouch et William Klein, faisait acte d'engagement collectif.

> Cet engagement traduit un rapport bien réel avec le monde dans lequel ils vivent

Depuis, la grande époque du cinéma engagé s'est éteinte avec les *années 70, sans qu'à aucun moment* les réalisateurs ne prennent d'initiative commune d'envergure sur un sujet ne concernant pas leur domaine. Sans exclure les cinéastes, la mobilisation en faveur de Sarajevo assiégée fut, en France, *surtout le fait des gens de* théâtre.

On s'étonnera donc peut-être de trouver les noms des jeunes réalisateurs d'aujourd'hui au bas du texte en faveur des sans-papiers : ne leur reproche-t-on pas souvent leur « nombrilisme » ? A l'époque du « Manifeste des 121 », ce ne furent pas les contempteurs de la nouvelle vague, accusée d'apolitisme, qui signèrent, mais bien des représentants de la jeune génération d'alors. *Les cinéastes qui* prennent aujourd'hui parti traduisent un rapport bien réel avec le monde dans lequel ils vivent, et un point de vue sur ce monde. Rapport qui, pour ne plus se traduire *par les vieilles lunes du cinéma* « à message », est également très présent dans leurs œuvres.

Jean-Michel Frodon

Treize grévistes de la faim à Lille pour leur régularisation

LILLE
de notre correspondant

Elle est allongée sur son matelas et ne dira rien tout au long des trois heures que durera, ce lundi soir, l'assemblée générale. Sa seule *« prestation »*, c'est sa présence, son silence et ce calicot au mur qui dit son histoire : *« Doyenne des Laotiens, je demande la régularisation à titre humanitaire. Ancienne gréviste de la faim, moi, Vong Souk Kham, j'entame une deuxième fois cette grève. Par cette action, j'entends revendiquer mon insertion en France. Depuis 1990, la guerre au Laos m'a faite orpheline. De Paris à Lille, le parcours fut très long : travail au noir, garde à vue, un avocat qui m'a dilapidée pour rien... M. le préfet et autres, je revendique le droit d'être régularisée. »*

Ils sont treize, comme elle, à observer, à Lille, depuis vingt-neuf jours, une grève de la faim, la seconde en moins de quatre mois pour certains d'entre eux. Installés dans les locaux de la Maison de la nature et de l'environnement, il débattent de la suite à donner à leur action. Entre la lassitude des uns – *« que la préfecture nous mette en prison ou dans un avion pour l'Afrique, ou alors qu'elle donne des papiers »* – ou la colère et le désespoir des autres – le refus de toute surveillance médicale –, le comité finit par faire valoir sa détermination : *« Une grève de la faim, ce n'est pas une arme pour mourir, c'est une arme pour vivre. »* Une arme face à l'administration, face à la préfecture.

« LENTEURS » ADMINISTRATIVES

La bagarre a commencé en juin 1996 avec une première grève de la faim, soutenue par le Réseau contre les lois Pasqua. Les quatorze parents d'enfants français, Guinéens pour la plupart, finissent par obtenir au cours de l'été leur titre de séjour. Ces dossiers étaient certainement les plus simples, mais il a fallu un jeûne, le soutien de nombreuses associations et le parrainage d'élus et de personnalités pour débloquer la situation.

En octobre, un nouveau collectif se met en place : 238 personnes aux situations plus complexes, déboutés du droit d'asile, parents d'enfants français, étudiants, conjoints de Français... Début novembre, après d'âpres discussions avec la préfecture, le collectif suspend un jeûne de vingt-sept jours : l'administration accorde treize autorisations provisoires de séjour et onze sursis à exécution pour les personnes se trouvant sous le coup d'une mesure de reconduite à la frontière. Seize pères ou mères d'enfants français apparaissent immédiatement régularisables et quatorze autres dossiers sont à l'instruction.

Le 14 janvier, devant les *« lenteurs »* de l'administration et une interpellation imprévue, une nouvelle grève de la faim démarre. Dans un courrier en date du 3 février, le préfet note qu'elle rompt *« de manière unilatérale l'engagement, accepté en novembre 1996 par le comité des sans-papiers, d'arrêter tout mouvement de ce type tant que des dossiers sont en cours d'instruction dans* [ses] *services »*. En conséquence, *« le moratoire (...) ne peut être maintenu »*. Il souligne avoir prononcé vingt et une régularisations, soixante-cinq dossiers étant en cours d'instruction. Les dossiers que le comité juge prioritaires correspondent à des *« étrangers dont la plupart font déjà l'objet d'une mesure administrative de refus de séjour ou de reconduite à la frontière »* et parmi lesquels *« certains sont interdits de territoire français suite à une condamnation judiciaire pour séjour irrégulier »*.

Jean-René Lore

La police relâche un suspect dans l'affaire du meurtre de Sophie Toscan du Plantier

L'homme a été libéré à l'issue de sa garde à vue, mais le dossier a été transmis au parquet

Dans l'affaire du meurtre de Sophie Toscan du Plantier, la police judiciaire irlandaise, la Garda, a placé en garde à vue, lundi 10 février, un homme qui habitait à deux kilomètres de la maison du producteur de cinéma. Il a été relâché au terme des douze heures légales mais son dossier a été transmis au procureur – le *director of public prosecution* –, qui peut décider de le mettre en examen.

BANDON (Irlande)
de notre envoyé spécial

Cette fois, l'Irlande croyait avoir *enfin trouvé un vrai suspect.* Pas un suspect de presse à ragots, sitôt accusé, sitôt innocenté. Non, un suspect officiel, en bonne et due forme : un citoyen anglais, poète méconnu et journaliste à ses heures, soupçonné d'avoir tué Sophie Toscan du Plantier, le 23 décembre 1996, en contrebas de sa maison de vacances du hameau de Toormore. Après un mois et demi d'errements (*Le Monde* du 16 janvier), l'énigme sur le meurtre de l'épouse du producteur de cinéma *semblait en passe d'être résolue.* La mise en cause de cet homme d'une quarantaine d'années, correspondant local de deux journaux irlandais, constituait un rebondissement aussi décisif qu'étonnant : n'avait-il pas rédigé plusieurs articles sur l'affaire, contribuant pour partie à la dérive graveleuse dénoncée par les proches de la victime ?

Au regard des lois de la République irlandaise, une personne considérée comme suspecte est bien davantage qu'un témoin entendu un peu plus longtemps que les autres. Si la police judiciaire, la Garda, la désigne de manière officielle – sans toutefois dévoiler son nom et des détails permettant de l'identifier –, c'est qu'elle estime avoir réuni assez de preuves pour l'envoyer devant la justice. Aussi, lundi matin 10 février, lorsque l'homme en question a été interpellé dans sa maison située à deux kilomètres de celle des Toscan, il *s'agissait de l'événement le plus* important depuis la découverte du corps. Presque une promesse de dénouement.

Les policiers l'ont conduit au poste de Bandon, petite ville du sud-ouest du pays. Ils l'ont interrogé, ainsi que sa compagne, une artiste peintre. Les enquêteurs, plutôt confiants, ont informé l'entourage de Daniel Toscan du Plantier de ces interpellations. Plus tard, un porte-parole de la Garda a confirmé l'audition d'un homme, *sans révéler son nom ni sa profession.* De toute manière, il n'y avait pas à attendre trop longtemps : en Irlande, la durée de la garde à vue ne peut excéder douze heures. Avant 22 h 45, on serait fixé sur le sort réservé au premier véritable suspect de cette affaire.

Au fil de la journée, la tension n'a cessé de monter à Bandon. Des dizaines de journalistes sont arrivés de Paris, de Dublin, de Cork. A 22 h 45, dans la fraîcheur d'une nuit venteuse, ils se sont massés devant l'entrée du poste de police. Le chef superintendant Noel Smith, responsable des investigations, s'est avancé sur le perron, les projecteurs se sont allumés et il a dit, devant un auditoire décontenancé : *« L'homme est relâché. La femme le sera sous peu. Ils sont libres de retourner chez eux s'ils le souhaitent. »*

Fallait-il en déduire que tout le monde s'était affolé pour rien ? Que l'enquête repartait de zéro ? *Que la police s'était réjouie trop* vite ? Que la mort de Sophie – comme tout le pays l'appelle désormais – resterait à jamais mystérieuse ? Au soir d'une journée si mouvementée, la situation évoquait l'épisode de l'attentat des Jeux olympiques d'Atlanta, pendant lequel un agent de sécurité, Richard Jewell, avait été soupçonné, à tort, par le FBI et les médias. Noel Smith, conscient des impatiences frustrées, fut déroutant de bonhommie : *« Vous avez l'air plus déçu que moi »*, fit-il remarquer aux journalistes, avant d'ajouter en souriant : *« L'enquête suit son cours, nous progressons. »*

ARBITRAGE

Reste à savoir si sa bonne humeur trouve son explication dans la procédure pénale irlandaise. Car la police peut choisir de s'en remettre à l'appréciation du procureur de la République, le *director of public prosecutions* (DPP), à Dublin, afin qu'il examine le dossier et décide de poursuivre ou non la personne soupçonnée. C'est précisément ce qu'ont fait les policiers : après avoir interrogé leur homme, procédé à une perquisition à son domicile et rassemblé les éléments en leur possession – empreintes, analyses diverses, procès-verbaux... –, ils s'en sont remis à l'arbitrage du DPP. Le suspect du 10 février, aujourd'hui libre sans contrôle judiciaire, pourrait donc être de nouveau inquiété. *Ou totalement innocenté...*

Mardi matin, en Irlande, les avis étaient partagés sur ces développements. Certains observateurs y voient la confirmation flagrante du manque de preuves de la police. D'autres, moins nombreux, estiment au contraire que la Garda a agi par prudence, pour s'assurer du soutien du DPP. Même s'il peut s'accorder plusieurs mois de réflexion, il pourrait se montrer plus rapide pour ce dossier sensible. L'ouverture en France, le 5 février, d'une information judiciaire pourrait l'inciter à accélérer les procédures.

En attendant, les trente-cinq policiers chargés de l'enquête affirment examiner *« toutes les hypothèses »*, comme aux premiers jours. Au total, ils ont entendu près de 1 000 personnes depuis le 23 décembre 1996. Quant aux journalistes, ils ont renoncé *in extremis* à publier leurs informations sur ce confrère pigiste occasionnel, établi depuis six ans dans la région. S'il devait être mis en examen dans les jours ou les semaines à venir, les articles à son sujet ne manqueraient toutefois pas. On saurait tout de sa carrière, de ses poèmes et surtout de ses écrits journalistiques sur la mort de Sophie...

Philippe Broussard

Des appelés du contingent victimes d'une erreur médicale

TRENTE ET UN des trente-sept appelés du contingent incorporés chez les sapeurs-pompiers du Var ont été piqués avec la même aiguille lors d'une séance de vaccination anti-*tuberculeuse*, jeudi 6 février, à Figanières. Cette erreur médicale imputable à un praticien, qui *« n'est pas un médecin militaire »*, selon le Sirpa, a été découverte par un ancien gendarme à l'issue de la séance d'intradermoréaction à la tuberculine (cuti-réaction). Par mesure conservatoire, le médecin a été suspendu par la préfecture du Var. Le conseil départemental de l'Ordre des médecins a également été informé.

Les tests VIH et hépatite C, effectués peu après la découverte de l'incident, se sont révélés négatifs. Compte tenu de la période d'incubation, de nouvelles analyses devraient être effectuées dans trois semaines. Un suivi psychologique des victimes a été mis en place. – *(Corresp.)*

Un ancien député condamné pour outrage à magistrat

LE TRIBUNAL correctionnel de Perpignan (Pyrénées-Orientales) a condamné, lundi 10 février, Jacques Farran, ancien député (PR) des Pyrénées-Orientales et ancien président de la chambre de commerce, à 10 000 francs d'amende et au versement du franc symbolique à Claude Gauze, procureur de la République de Mont-de-Marsan, et ancien juge d'instruction en charge de l'affaire du détournement des recettes du parking de l'aéroport de Perpignan, pour outrage à magistrat.

M. Farran, qui avait été condamné à deux de prison avec sursis et 1,2 million de francs dans le cadre de cette affaire, avait envoyé un mot avec le faire-part du décès de sa femme à l'ancien juge d'instruction, mais aussi à l'ancien préfet des Pyrénées-Orientales, Jean-René Garnier, et l'ancien procureur de la République, Louis Bartolomeï. Dans sa missive, M. Farran accusait les trois hommes de *« schizophrénie »* et d'*« arrivisme »* et concluait : *« Je souhaite que vous le payez un jour »*. Seul M. Gauze avait porté plainte. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ ***SECTE : un pharmacien de Brest (Finistère) a été mis en examen*** pour participation à une association de malfaiteurs dans le cadre de l'instruction sur la tuerie de l'Ordre du temple solaire. Il aurait fourni aux adeptes de la secte des *« trousses de survie »* composées de produits homéopathiques. Certaines des victimes, retrouvées mortes dans une forêt du Vercors, avaient absorbé de puissants neuroleptiques.

■ **BIENS JUIFS : la ville de Lyon (Rhône) devrait prochainement mettre en place** une commission chargée d'enquêter sur l'éventuelle spoliation de biens juifs sous l'occupation. Cette commission, proposée par le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) Rhône-Alpes, Me Alain Jakubowicz, serait chargée d'inventorier les biens juifs afin de déterminer s'ils appartiennent encore au patrimoine de la ville de Lyon ou les restituer à leurs propriétaires.

Le bâtonnier plaide devant la « chambre des pauvres »

MARSEILLE
de notre correspondant

« Plaidez ! Persévérez ! Continuez à assurer la défense du prolétariat de la délinquance ! » A la barre de la 8e chambre du tribunal correctionnel de Marseille, la « chambre des flagrants délits », où se jugent les vols à la roulotte, les séjours irréguliers, les cambriolages..., le bâtonnier Sixte Ugolini a harangué, lundi 10 février, ses jeunes confrères, les exhortant à *« ne pas fuir la défense des pauvres »*. Action symbolique : le chef de file des onze cents avocats marseillais s'est substitué, le temps d'une audience, à l'avocat commis d'office à la défense des justiciables les plus démunis ; généralement, on envoie les débutants. L'audience, suivie par un parterre d'avocats stagiaires, a été l'occasion de lancer quelques messages. En préambule à sa plaidoirie pour un toxicomane, multirécidiviste du maraudage, contre lequel a été réclamé un an de prison pour le vol d'une cassette, Me Ugolini a souligné que, *« partout où la défense est absente, il n'y a pas de justice. Partout où la défense est défaillante, la justice est mal rendue »*.

Cet encouragement à *« ne pas abandonner la défense pénale d'urgence de qualité »* visait à convaincre que *« toute défense individuelle porte en elle l'affirmation des grands principes et des libertés »*. Selon le bâtonnier de Marseille *« les avocats s'enrichissent humainement au contact de la chambre des pauvres »*. Cependant, en assumant ces tâches *« essentielles à la bonne marche de la justice »*, ils ne s'enrichissent pas financièrement. Ce message-là s'adressait aux pouvoirs publics, invités à revaloriser les indemnités des commissions d'office.

Au moment des travaux pratiques, en fin d'après-midi, à l'heure où les policiers transfèrent du commissariat à la salle d'audience des prévenus privés de leurs lacets de chaussures et du simple droit de se raser, Me Ugolini a retroussé ses manches pour défendre six justiciables contre lesquels a été requis l'emprisonnement en attendant le procès. Un mandat de dépôt a été réclamé contre un Algérien qui, après avoir vu le visage des assassins d'un de ses amis, refusait de retourner en Algérie par peur d'être à son tour exécuté. *« En requérant un mandat de dépôt, on dit à celui-ci : vous ne voulez pas aller vous faire tuer en Algérie, vous entrez donc en prison française »*, a plaidé Me Ugolini, dénonçant le caractère *« moyenâgeux »* des poursuites lancées contre *« ces étrangers qui veulent simplement respirer l'air de la France »*.

LE BÂTON ET LES LOUANGES

Avocat sans concession, défenseur fougueux, arc-bouté sur le respect du justiciable, le bâtonnier de Marseille a, de la même façon, vivement répliqué aux propos du substitut d'audience qui, à l'occasion d'une autre affaire de séjour irrégulier, s'est déclaré *« d'accord pour une France terre d'accueil, mais pas d'accord pour une France poubelle »*. *« Moi non plus, je ne veux pas d'une France poubelle,* a repris Me Ugolini. *Malheureusement, je sens les relents d'une idéologie qui a mené l'humanité vers des excès que nous ne voulons jamais revoir. J'ai l'impression de plaider à Vitrolles-sur-Mer. »*

Six mois de dépôt pour sept requis : les jugements du président William Milne ont illustré l'apostrophe du bâtonnier aux jeunes avocats : *« Vous prendrez plus de coups de bâton que vous ne recevrez de louanges. Il est d'autant plus nécessaire de plaider pour les exclus et les pauvres que la pauvreté est la cause de la délinquance. »*

Luc Leroux

Un pédophile nancéien confondu par son cambrioleur

Le voleur avait envoyé aux autorités une cassette vidéo trouvée dans son butin

NANCY
de notre correspondante

Une cassette vidéo a pesé très lourd dans le procès criminel qui a commencé, lundi 10 février, à Nancy, à huis clos. Sur les images, on voit l'accusé, Michel Chrétien, un homme de quarante-huit ans aux cheveux blancs, cadre à l'Office public des HLM de Nancy, se livrant, nu, à des ébats sexuels avec deux fillettes profondément endormies et dévêtues. *Sans un cambriolage mystérieux survenu le 12 mars 1994, les faits que juge la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, présidée par Elisabeth Blanc, n'auraient sans doute jamais été révélés. Dans son butin, le voleur avait en effet emporté la cassette vidéo, qu'il a décidé de transmettre aux autorités.

Le 17 août 1994, le service départemental de l'Aide sociale à l'enfance de Nancy reçoit un paquet anonyme contenant cette cassette. Sur l'enveloppe, d'une écriture hésitante, il est fait mention du destinataire de l'envoi : *« service concerné : sévices à enfants »*. Les fonctionnaires découvrent un billet accompagnant l'envoi : *« Fin de la montée, premier étage, première porte à droite. »* Ce mot désigne la chambre de M. Chrétien. Sans tarder, la Ddass transmet le dossier au parquet de Nancy. La police, qui n'a jamais mis la main sur le cambrioleur, entend l'intéressé.

Michel Chrétien commence par nier, mais placé devant les images vidéo, il ne peut que reconnaître les faits. D'autant que, au cours de leur perquisition, les policiers ont saisi d'autres cassettes à caractère pornographique ainsi que des revues naturistes. *Ils ont également* mis la main sur des centaines de photos représentant des fillettes entièrement nues ainsi qu'un carnet où figurent le nom, l'adresse et la date de naissance de plusieurs jeunes filles rencontrées en vacances.

PETITES PILULES ROSES

Le chef de subdivision aux OPHLM de Nancy, comme on a coutume de l'appeler dans le quartier du Haut-du-Lièvre, a toute l'apparence de la respectabilité. Doux et attentionné avec les enfants, il a participé pendant douze ans à des activités bénévoles d'encadrement nancéennes. Il accompagnait de temps à autre les sorties à la piscine et les classes de neige et de mer. Il plaisait aussi aux parents, affable avec ceux qui le rencontraient chaque mois au moment de payer le loyer. Si aimable que, en août 1993, deux mères de famille lui confient Virginie et Sandra afin qu'il les emmène prendre l'air en Bretagne, où il possède une caravane. Ce lieu sera le théâtre de certains de ses agissements, tous filmés en vidéo par lui et assortis de pressions morales pour s'assurer du silence des enfants.

Certaines des fillettes ont affirmé que M. Chrétien leur faisait prendre des petites pilules roses pour les calmer et qu'elles avaient envie de dormir aussitôt après avoir bu le verre de grenadine qu'il leur préparait mais il a toujours nié leur avoir fait absorber des somnifères. Michel Chrétien a été marié et il est père de deux enfants. Aux juges, il a expliqué qu'il avait commencé à avoir des pulsions pour les petites filles immédiatement après avoir divorcé. Une expertise psychiatrique n'a pas relevé d'anomalies mentales ou psychiques *« mais des conduites pédophiliques sur fond de traits névrotiques pervers de la personnalité »*.

Monique Raux

Le Fonds social européen est appelé à la rescousse du projet de loi contre l'exclusion

LE PROJET de loi de renforcement de la cohésion sociale touche enfin au but. Le Conseil d'Etat devait commencer à l'examiner, mardi 11 février, avant les deux étapes décisives de son passage en conseil des ministres, prévu le 26 février, puis devant le Parlement, à partir de la mi-mars. Les conseillers d'Etat rendront ainsi un ultime avis sur un texte qui n'aura pas cessé d'en susciter ces derniers mois. Son exposé des motifs peut s'enorgueillir de la *« concertation d'une rare ampleur »* dont l'avant-projet aura été l'objet. Du Conseil économique et social (CES) au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en passant par les associations, personne n'a été oublié.

Pour quel résultat ? Ces avis, souvent critiques, n'ont pas bouleversé en profondeur le texte tel qu'il fut rendu public fin septembre (*Le Monde* du 27 septembre 1996). Les cabinets de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, tous deux copilotes du projet, ont tenté de l'étoffer et de faire oublier les lacunes les plus criantes. Au premier rang de celles-ci, la plupart des commentateurs plaçaient le manque d'argent. Entre cette exigence de moyens et la rigueur budgétaire que s'impose le gouvernement, une ébauche de compromis aura été dénichée à Bruxelles. Le Fonds social européen (FSE) devrait irriguer la loi contre l'exclusion avec une somme avoisinant les 3 milliards de francs sur trois ans.

Cet apport servirait d'abord à financer les heures de formation qui accompagneront les contrats d'initiative locale (CIL) et dont l'absence avait été unanimement déplorée dans la version précédente du texte. Il pourrait également alléger, pour les employeurs, les coûts résiduels de ces contrats fondés sur l'activation de minima sociaux tels que le revenu minimum d'insertion (RMI) ou l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Enfin, il permettrait de doubler le nombre initialement prévu de jeunes de moins de 25 ans bénéficiant d'un itinéraire personnalisé d'insertion professionnelle, en le portant à 20 000 par an dès 1997.

Le chapitre emploi s'est aussi allongé de deux nouveaux articles. L'un autorise *« à titre expérimental et jusqu'au 31 mars 1998 »* les titulaires de CIL à occuper un poste d'auxiliaire de vie. L'autre, dans un souci d'accroître les chances d'insertion de ces publics, permet aux bénéficiaires d'un contrat emploi-solidarité (CES) de le *« cumuler avec une activité professionnelle complémentaire rémunérée, pour une durée limitée »*.

Le volet concernant l'accès au logement constitue l'autre point fort du texte. Surtout depuis qu'il s'est étoffé d'une réforme des attributions de logements sociaux, récemment rendue publique par le ministère du logement (*Le Monde* du 6 février). Une autre avancée devrait profiter aux occupants d'hôtels meublés, condamnés à tous les abus par le vide juridique de leur situation. L'article 22 leur offre une protection minimale sous la forme d'un bail écrit d'un an, avec renouvellement et préavis.

> Les avis sollicités, souvent critiques, n'ont pas bouleversé en profondeur le texte initial

La dernière modification importante porte sur l'accès au droit de vote des sans-domicile fixe. La première version du texte ne leur permettait que de s'inscrire sur les listes électorales de leur lieu de naissance ou de leur dernier domicile. Le caractère irréaliste de cet article avait fédéré toutes les critiques contre lui. Il ne satisfaisait en fait que le ministère de l'intérieur qui avait opposé à toute autre rédaction des arguments juridiques qui masquaient mal une mauvaise volonté politique. Au bout du compte, il aura fallu un ultime arbitrage du premier ministre, en fin de semaine dernière, pour que le cabinet de Jean-Louis Debré finisse par céder. La rédaction retenue sera finalement celle qu'avaient proposée les associations du réseau Alerte. Elle autorise les citoyens qui *« n'ont pas la possibilité d'apporter la preuve d'un domicile (...) »* à s'inscrire *« sur la liste électorale d'une commune comprise dans l'arrondissement où est situé l'organisme d'accueil dont l'adresse figure sur leur carte nationale d'identité »*. Pour éviter la possibilité de voir un gros centre d'accueil situé sur une petite commune faire basculer la majorité par le poids hautement hypothétique d'un vote SDF unanime, une commission, présidée par un magistrat, pourra répartir les nouveaux inscrits sur plusieurs communes de l'arrondissement.

Si le ministère de l'intérieur a fini par plier, celui de l'éducation nationale a, lui, persisté jusqu'au bout dans son choix de ne pas participer à l'élaboration de loi. La plupart des avis avaient réclamé sa collaboration en vue de muscler les articles concernant la lutte contre l'illettrisme. Ils se demandaient surtout comment une vraie politique de prévention de l'exclusion pourrait faire l'économie d'un effort accru envers les zones d'éducation prioritaire, pour le renforcement de la médecine scolaire ou l'amélioration de l'accès des plus démunis aux cantines. Pour ne pas avoir à répondre à ces questions, le ministère de François Bayrou semble avoir fait mine de ne pas les entendre.

Jérôme Fenoglio

هكذا من الاصل

AMÉNAGEMENT Le préfet des Pyrénées-Atlantiques vient de signer un arrêté créant, au titre de la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire de 1995, un « pays » au Pays basque. ● CETTE NOUVELLE entité territoriale correspond exactement aux trois anciennes provinces basques du nord des Pyrénées : le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule. Plus de 230 000 habitants sont concernés, ainsi que 157 communes. ● LA LOI permet de constituer des « pays », en dehors du cadre administratif traditionnel. Ces unités territoriales ont vocation de devenir le cadre du développement régional. ● LES PARTISANS de la création d'un département propre au Pays basque ne sont pas totalement satisfaits par cette mesure. ● LE BÉARN, l'autre partie des Pyrénées-Atlantiques, s'oriente aussi vers la création d'un ou plusieurs « pays ».

Le Pays basque devient un « pays », tel que la loi les définit

La nouvelle entité territoriale, permise par l'orientation adoptée en 1995 sur l'aménagement du territoire, lui redonne son unité historique et un cadre de développement. Le débat sur la création d'un département basque n'est cependant pas clos

BAYONNE
de notre correspondant

« Il y a manifestement une cohérence géographique, économique, culturelle et sociale » : aux yeux de Gilles Boulhaguet, préfet des Pyrénées-Atlantiques, les conditions sont bien réunies pour faire du Pays basque un « pays » au sens de la loi d'orientation du 4 février 1995 portant sur l'aménagement et le développement du territoire (*Le Monde* du 16 janvier). Aussi a-t-il signé, le 29 janvier dernier, un arrêté fixant le périmètre de ce « pays » Pays basque : il correspond très exactement aux trois provinces basques situées au nord des Pyrénées, c'est-à-dire le Labour (Bayonne), la Basse-Navarre (Saint-Jean-Pied-de-Port) et la Soule (Mauléon), 233 678 habitants y vivent dans 157 communes.

Cette loi, voulue par Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, est explicite : *« Le pays exprime la communauté d'intérêts économiques et sociaux ainsi que, le cas échéant, les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural »* (article 23). Comme le Pays basque s'est déjà doté du projet de développement requis par ce texte en approuvant le 26 octobre 1996, un *« schéma de développement »* (*Le Monde* du 26 octobre 1996), on n'attendait plus que le paraphe préfectoral après le feu vert accordé par la commission départementale de la coopération intercommunale.

Deux édiles sur trois se sont prononcés pour, bien que les maires des villes de la côte se soient montrés plus réservés

C'est là l'aboutissement d'une démarche amorcée dès l'automne 1992 avec le groupe de prospective « Pays basque 2010 ». Le 9 juillet 1994, un conseil de développement du Pays basque, sorte de conseil économique et social local, était mis en place et remettait, l'automne dernier, un schéma d'aménagement de développement avec 112 propositions au Conseil des élus lui-même créé le 9 février 1995. Rassemblant conseillers généraux, parlementaires et certains maires, cette instance sera justement la structure porteuse du nouveau « pays ». Son président, Jean-Jacques Lasserre (UDF-Force Démocrate), en avait d'ailleurs officiellement demandé la création le 3 juillet dernier.

Mais, entre temps, est revenue sur le devant de la scène la revendication du département du Pays basque, distinct du Béarn avec lequel il forme aujourd'hui les Pyrénées-Atlantiques. Les partisans de la départementalisation en espèrent une plus grande efficacité administrative et économique, en particulier pour mettre en œuvre les 112 propositions. Lors d'une consultation écrite menée en octobre 1996 parmi les maires du Pays basque, cette revendication d'un département spécifique a été approuvée : deux édiles sur trois se sont prononcés pour, bien que les maires des villes de la côte se soient montrés plus réservés.

Est-ce à dire qu'aujourd'hui avec un « pays » conçu par le législateur comme un bassin de vie plus proche de la population qu'un syndicat de communes ou un arrondissement, le Pays basque est comblé ? Les élus départementalistes sont plutôt réservés. Pour leur président, Jean Aniotzbehere, maire du village frontalier de Sare *« le pays ne correspond pas aux conditions d'un département. Ce n'est pas une collectivité et nous n'avons pas la possibilité de passer contrat ni d'avoir un budget »*. En effet, le Conseil des élus n'est, pour le moment, qu'une association loi 1901 aux moyens réduits.

De leur côté, les nationalistes qualifient ce « pays » d'ersatz. *« C'est une création virtuelle, sans budget ni responsable directement élu »*, s'insurge Jakes Abeberry, adjoint au maire de Biarritz. La coalition Abertzaleen Batasuna a lancé une campagne *« pour une institution maintenant »*. Le 1er mars, elle appelle à un rassemblement sur ce thème à Bayonne. Conjonction qui ne doit sans doute rien au hasard, le président du conseil général (UDF-Force Démocrate), François Bayrou, vient à son tour d'apporter sa réponse à la demande de départementalisation des maires basques. Il y est foncièrement hostile mais il a qualifié *« d'éclairantes »* leurs prises de position. C'est pourquoi il a décidé de créer à Bayonne un deuxième site pour des services départementaux jusqu'alors centrés sur la capitale béarnaise, Pau. Une ou deux directions départementales devraient ainsi prochainement résider sur les bords de l'Adour.

A proximité de l'estuaire du fleuve, ces services s'inscriront fort à propos dans l'effort amorcé le 25 janvier dernier pour faire du port de Bayonne un pôle économique fédérateur du sud-Aquitaine. Ce jour-là fut une grande première puisque côte à côte, François Bayrou, son collègue ministériel Alain Lamassourre (également président du district Bayonne-Anglet-Biarritz) et le socialiste Henri Emmanuelli, président du conseil général des Landes se sont engagés à travailler désormais ensemble. Une manière pour les pays de l'Adour, loin de Bordeaux mais confrontés à des soucis identitaires, notamment de la part des Basques, de faire équipe et de resserrer les rangs.

Michel Garicoix

Le Béarn aussi

Sur les traces des Basques, François Bayrou a engagé les élus béarnais à créer un *« pays de Béarn »*. Pour l'heure, deux projets sont bien avancés : un pays du haut Béarn, centré sur Oloron-Sainte-Marie, au pied des Pyrénées ; et un pays de Luys, à travers les collines du nord de Pau.

Quitte à changer, quelques maires aimeraient plutôt un département de Béarn, à la grande satisfaction de leurs collègues basques.

Autour de la Hague, les mères sont en colère de ne pas savoir

CHERBOURG
de notre envoyée spéciale

La colère est née spontanément, *un matin de janvier, sur le parking* de l'école de Fermanville, un petit paradis marin, truffé d'anses, de prairies et de belles maisons en granit. La foudre venait de toucher le Cotentin nord sous la forme d'un rapport savant : un épidémiologiste, le docteur Viel, attribuait à la fréquentation des plages et à la consommation de produits de la mer la légère augmentation des leucémies constatée chez les enfants dans un rayon de 35 kilomètres autour de l'usine nucléaire de la Hague. *« Absurde »*, avait répondu la direction de l'usine, tandis que les édiles locaux criaient au complot.

Polémique, bataille de chiffres. C'en était trop. Ce matin-là, Nathalie et ses deux copines ont explosé : *« Le nucléaire a tout acheté, les terres, les routes, maintenant la santé des enfants ! Il faut faire quelque chose. On ne nous dit pas tout et le peu qu'on nous dit est incompréhensible. On veut en avoir le cœur net ! »*

Le cercle de la colère s'est élargi aux amies des amies, aux collègues, aux connaissances. En une semaine, elles étaient trente : *« On a réalisé qu'on était nombreuses. »* Le « collectif des mères en colère » était né. Réunions, discussions, communiqué. Lundi 3 février, moins de trois semaines après, Corine Lepage, ministre de l'environnement, venue à Cherbourg rassurer les populations, les recevait officiellement. Les « mères en colère » avaient les honneurs de la presse, aux côtés des agriculteurs, des syndicats et des élus reçus le même jour.

Depuis, les témoignages affluent. Institutrices, infirmières, femmes de pêcheurs, mères d'enfants malades taraudées par l'anxiété. Elles veulent souvent rester anonymes. *« La pression est énorme. Dans toutes les familles, quelqu'un travaille de près ou de loin pour le nucléaire. Les gens ont peur de parler. »* Nathalie, porte-parole du collectif, elle, n'a pas peur. Et pour cause : fille de Jacky Bonnemain, le fondateur de Robin des bois, association écologiste, elle a grandi parmi les militants antinucléaire.

Mais, là, c'est autre chose. « Mères en colère » ne sera pas, ne doit pas être une organisation écologiste de plus. Le but premier, dit-elle, *« c'est que les gens s'expriment en dehors de tout clivage pro ou antinucléaire. Il faut lever la chape de plomb. Parler, libérer l'angoisse »*.

POLLUTION INVISIBLE

L'angoisse. Maître mot dans ces parages où la pollution est d'autant plus insupportable qu'elle est invisible. Elle se tapit peut-être dans la mer, l'air iodé, les algues, symboles même de la salubrité. Jusque-là, les femmes vivaient avec. *« On était conscientes du danger, mais on se disait : on verra bien ! »* Ce n'est plus le cas. L'étude Viel, si elle dit vrai, remet tout en question. Y compris le fait de vivre ici. *« On a toutes des enfants jeunes, deux, six, dix ans. Ils passent l'été sur la plage,* dit une mère, très émue. *La maladie se déclare lentement, on ne veut pas que plus tard... On veut avoir la conscience tranquille. »* Alors, elles ont décidé de s'« *immiscer* » dans le débat jusque-là réservé aux hommes. *« Les maris ont un discours chiffré, d'experts, nous c'est plus terre à terre : la santé des enfants est-elle menacée ? C'est oui ou non, blanc ou noir. Il faut absolument savoir. »*

Corinne Lepage leur a promis un début de réponse en juin, assurant que pour sa part elle n'était *« pas très inquiète »*. Elles ont été déçues. Elles voulaient participer aux enquêtes complémentaires. *« En tant qu'observatrices. Pour voir si tout se passe dans la neutralité. »* Et être rassurées, enfin ! *« L'amiante, il y a vingt ans, on disait "ce n'est pas très dangereux"... »*

Véronique Maurus

DÉPÊCHES

■ **SAVOIE : les fiches de paie des 730 agents du conseil général** mentionneront dès la fin du mois de février les salaires nets en euros en même temps qu'en francs. Michel Barnier (RPR), président du conseil général et ministre délégué aux affaires européennes, a pris cette décision – une « première » – dans le souci de *« sensibiliser les Savoyards et les nombreux touristes qui visitent le département à l'arrivée de la monnaie européenne »* en 1999.

■ **HÉRAULT : la ville de Montpellier** vient de recevoir l'Echarpe d'or décernée par la Prévention routière, qui récompense les collectivités locales agissant pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation. Les accidents corporels ont diminué de 44 % depuis dix ans.

هكذا من الأمل

DISPARITIONS

■ **WILLIAMS SASSINE**, écrivain guinéen, est mort des suites d'une *crise cardiaque* à Conakry, dimanche 9 février, à l'âge de cinquante-trois ans. Dramaturge, écrivain, romancier et journaliste, il tenait également une chronique dans l'hebdomadaire satirique guinéen *Le Lynx* depuis sa création en février 1992. Après vingt-huit ans d'exil en Côte-d'Ivoire, en Sierra Leone, au Gabon et en Mauritanie, il vivait en résidence surveillée à Conakry (Guinée), avec interdiction de sortie du territoire, pour ses écrits hostiles au régime du président Lansana Conté. La plupart de ses ouvrages, dont *Le zéhéros n'est pas n'importe qui* (1985), sont publiés aux éditions Présence africaine. Il était, en France, chevalier des arts et lettres.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Loïc Hennekinne a été nommé ambassadeur au Canada, en remplacement d'Alfred Siefer-Gaillardin, récemment nommé ambassadeur en Algérie, par décret paru au *Journal officiel* daté 10-11 février.

[Né le 20 septembre 1940 à Caudéran (Gironde), Loïc Hennekinne est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1964-1966). Il a été notamment en poste à Saïgon (1969-1971), à Santiago du Chili (1971-1975), à Tokyo (1979-1981) et à l'administration centrale, avant de devenir directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, de septembre 1982 à mars 1983. Loïc Hennekinne a été ensuite ambassadeur en Indonésie (1986-1988), conseiller auprès de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères (1988-1989), conseiller diplomatique de François Mitterrand, président de la République (1989-1991), ambassadeur au Japon (1991-1993). Depuis octobre 1993, il était inspecteur général des affaires étrangères.]

Benoît d'Aboville a été nommé ambassadeur en Pologne, en remplacement de Daniel Contenay, récemment nommé inspecteur général des affaires étrangères, par décret paru au *Journal officiel* daté 10-11 février.

[Né le 14 mai 1942 à Rabat (Maroc), Benoît d'Aboville est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1966-1968). Il a été notamment en poste à Washington (1969-1973) et à Moscou (1973-1976), avant de devenir conseiller technique au cabinet de Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, d'octobre 1977 à novembre 1978. Spécialiste du désarmement, il a occupé ensuite diverses fonctions à l'administration centrale, à la CSCE, à la CDE et auprès de l'OTAN, avant d'être consul général à New York de février 1989 à juillet 1993. Depuis juillet 1993, Benoît d'Aboville était ambassadeur auprès de la République tchèque.]

Gilles Vidal a été nommé ambassadeur au Honduras, en remplacement d'Yves Saillard, par décret paru au *Journal officiel* daté 10-11 février.

[Né le 15 septembre 1946, Gilles Vidal est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment en poste à Tunis (1972-1975), à Dakar (1981-1983), à Beyrouth (1983-1985), à Libreville (1985-1989), avant d'être chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches, de janvier 1989 à février 1995, puis ambassadeur au Cameroun, de mars 1995 à octobre 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 8 février sont publiés :

● **Justice militaire** : un décret portant statut particulier du corps spécial des magistrats du service de la justice militaire.

● **Pompiers** : un arrêté relatif à la formation des sapeurs-pompiers auxiliaires.

● **Aérosols** : un décret relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosols.

Au Journal officiel du dimanche 9 février sont publiés :

● **Empreintes génétiques** : un décret relatif aux conditions d'agrément des personnes habilitées à procéder à des identifications par empreintes génétiques dans le cadre d'une procédure judiciaire.

● **Corse** : un décret relatif à la composition de diverses instances consultatives en matière de travail et d'emploi dans la collectivité territoriale de Corse ; un décret relatif à la composition du comité régional et des comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi dans la collectivité territoriale de Corse.

● **Billets** : un décret portant suppression du cours légal du billet de la banque de France de 500 francs Pascal, à compter du 1er mars 1997. Les coupures de ce type continueront à être échangées aux guichets de la Banque de France jusqu'au 1er mars 2007.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Élodie
a la joie d'annoncer le mariage de ses parents.

Patricia BLANCHON
et
Bruno CHEVALIER,

qui a eu lieu le 1er février 1997, à Paris-20e.

2, square Got,
75020 Paris.

Décès

– Mme Guy Ami,
son épouse,
Sandrine et Olivier,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Guy AMI,

survenu le 8 février 1997, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Montesson (Yvelines), mercredi 12 février, à 10 h 45.

24 *bis*, avenue Aristide-Briand,
78360 Montesson.

– Sos-en-Albret.

Mme Pauline Batz,
sa mère,
Mme Gilette Batz,
son épouse,
Mlle Alexandra Batz,
sa petite-fille,
Jean-Léon et Marlène Batz,
son fils et sa belle-fille
et leur fille Marianne (†),
Les familles Barrère, Gouillou, Raoux,
Ainsi que tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean BATZ,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 6 février 1997, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 8 février, à Sos-en-Albret (Lot-et-Garonne).

– Serge Calligaris,
Corine Calligaris,
Toute la famille Calligaris, parenté et amis,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

M. Marius CALLIGARIS,

survenu le 7 février 1997, dans sa *soixante-dix-neuvième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 12 février, à 10 h 30, en* l'église Saint-Etienne, à Roanne (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

75, boulevard Baron-du-Marais,
42300 Roanne.

– Henry de Lumley, directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
Claude Caussanel, directeur du laboratoire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle,
Et l'ensemble des personnels du Muséum,

ont le regret de faire part du décès du

professeur Jacques CARAYON,
professeur honoraire au Muséum,
ancien directeur du laboratoire d'entomologie,
chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur,

survenu à *Paris*, le vendredi 7 février 1997, dans sa quatre-vingt-unième année.

Ils s'associent à la douleur de son épouse et de ses enfants.

– Jacques Bons, président de la section des sciences de la vie et de la terre de l'Ecole pratique des hautes études,
Michel Boulard, directeur du laboratoire de biologie et évolution des insectes,
Les directeurs d'études et de laboratoire,
Les enseignants-chercheurs,
Et tous les personnels de la section,

ont la tristesse de faire part du décès de leur éminent et regretté collègue, le

professeur Jacques CARAYON,
directeur honoraire du laboratoire d'entomologie économique de l'EPHE
et président honoraire de la section des sciences de la vie et de la terre,

survenu à Paris, le vendredi 7 février 1997. Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

– *Paris-6e.*

Mme Paule Cluseau-Lanauve,
son épouse,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean CLUSEAU-LANAUVE,
artiste peintre,
ancien combattant 1939-1940,
peintre officiel de la marine,
président du Salon du dessin et de la peinture à l'eau de 1976 à 1996,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 7 février 1997, à Périgueux, dans sa *quatre-vingt-deuxième année.*

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jour.

– Mme Annette Edelin,
son épouse,
M. et Mme Dominique Degombert,
Mlle Géraldine Edelin
et M. Richard Huard,
ses enfants,
Florian et Anne-Sophie,
ses petits-enfants,
M. et Mme Roger Gardien,
sa sœur et son beau-frère,
M. Stéphane Gardien,
son neveu,
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean EDELIN,

survenu le 1er février 1997, à l'âge de cinquante-deux ans.

La mise en bière aura lieu le mercredi 12 février, à 14 heures, au funérarium de l'hôpital Saint-Louis, suivie de l'incinération, à 15 h 30, au cimetière de la Fontaine-Saint-Martin, à Valenton (Val-de-Marne), où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

29, allée Just-Adolphe-Leclercq,
93600 Aulnay-sous-Bois.

Jean Edelin était un de nos collaborateurs. Il était entré au journal le 1er décembre 1983. La direction présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

– Les professeurs du lycée Colbert, Paris-10e,
ont le chagrin de faire part du décès de leur collègue et ami,

Richard JUNG,

survenu le 8 février 1997.

– Mme Paul-Hubert Le Mire,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Paul-Hubert LE MIRE,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 février 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La *cérémonie religieuse sera célébrée* à Paris, le jeudi 13 février, à 9 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule et suivie *de l'inhumation à Monchard (Jura).*

9, place Corneille,
92100 Boulogne.

– Solange Lubineau,
Philippe et Marie-Anne Lubineau,
Clément, Grégoire, Pia,
Mme Odile Lecomte,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Claude LUBINEAU,

survenue le 7 février 1997.

Une bénédiction sera prononcée vendredi 14 février, à 10 heures, en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

109-111, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Claude et Paule Mordjan,
ses parents,
Sophie Chicard et Luis Madeira,
Bertrand Chicard et Christine Bosse,
ses enfants,
Ainsi que ses nombreux amis, parmi lesquels Bernard et Tony,

ont la tristesse d'annoncer le départ de

Anita MORDJAN CHICARD,

le 4 février 1997.

Selon sa volonté expresse, l'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

69, avenue de Ségur,
75007 Paris.
33, rue Jacques-Ibert,
75017 Paris.
40, rue Saint-Sébastien,
75011 Paris.

[Anita Chicard nous a quittés le 4 février 1997, après un long combat contre le cancer. Née en 1945, elle avait consacré de nombreuses années au bénévolat, dans la défense des causes qui lui étaient chères. Convaincue aussi que *les femmes devaient trouver leur place* en politique, elle s'était présentée aux élections municipales et législatives à Paris, avant de devenir, en 1986, l'attachée parlementaire d'Henri Fiszbin.

Entrée au journal en 1990 comme rédactrice-sténographe, elle avait fait la preuve d'emblée, dans ce « métier de l'ombre », de ses grandes compétences. L'ardeur, la passion, qui animaient ce petit bout de femme aux yeux malicieux, dans la critique ou l'enthousiasme, s'accompagnaient d'un indéfectible sens de l'humour.

La direction du *Monde* adresse à ses parents et à ses enfants ses condoléances attristées].

– Sucé-sur-Erdre.

M. et Mme Marc Pannetier,
M. et Mme Kitty Pannetier Al-Saadoon,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Pannetier Martin,
sa sœur et son beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie PANNETIER,
Forces françaises libres,
bataillon du Pacifique,

décédé le 8 février 1997, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 février, à 14 heures, en l'église de Sucé-sur-Erdre, suivie de l'inhumation au cimetière de Sucé-sur-Erdre.

Pas de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part et de *remerciements.*

– M. Werner Philipp,
son mari,
M. Tony Philipp,
Mme *Cécile Martin,*
Mme Colette Wiart,
M. Pierre Philipp,
M. Luc Philipp,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

Mme Jeannette PHILIPP,
née *DUFÊTRE,*

survenu le 10 février 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 février, à 14 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 19, rue Jeanne-d'Arc, Lyon-3e.

L'inhumation aura lieu à Lyon dans l'intimité de la famille.

Le Maine,
24260 Le Bugue.

– André Posokhow,
Les associés et les collaborateurs du cabinet Posokhow,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

Serge POSOKHOW,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,
CPA 1954,

décédé le 6 février 1997, dans sa quatre-vingtième *année.*

– *Paris. Lisieux. Montréal.* Pessac.

Jeannette Raharinaivo,
Jean et Geneviève *Raharinaivo,*
Christine, Béatrice, Florence,
André Raharinaivo, Jacques,
Lydie Devaux-Raharinaivo, Nathalie,
Simon et Lisy Raharinaivo,
Philippe, Matthieu,
Laurence et Yves Achille,
Laëtitia, Charlotte,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ignace L. RAHARINAIVO,
ancien président de Chambre
à la Cour suprême de Madagascar,
grand-croix de l'Ordre national malgache,

leur époux, père, beau-père et grand-père,

survenu le 8 février 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

– Le dimanche matin 9 février 1997,

Charlotte TEISSERENC

nous a quittés pour la maison du Père.

Les familles Teisserenc, Bellet et *Gottis,*
vous invitent à célébrer son passage mardi 11 février, à 14 h 30, en l'église de Saint-Geniès-de-Fontedit *(Hérault).*

– *Saint-Léonard. Boulogne-sur-Mer.*

Le Seigneur a accueilli dans sa Lumière et dans sa Paix

Mme Antoine WILLEMART,
née Isabelle ALTAZIN,

munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Saint-Léonard, le 9 février 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 février, à 15 heures, en *l'église Saint-Paul de Saint-Léonard (Pas-de-Calais).*

De la part de :
M. et Mme André Willemart,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Fred Willemart
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, résidence du Country-Club,
62152 Hardelot.
58, RN 42,
62126 Pernes-lez-Boulogne.

– Nicole Wissotzky,
son épouse,
Floriane et *Krystel,*
ses filles,
Hélène et Claire,
ses sœurs,
Delphine, Nicolas et Frédéric,
ses neveux et nièce,
Stéphane,
ont la douleur de faire part du décès de

Joël WISSOTZKY,
compositeur,

survenu le 10 février 1997.

Ses parents et amis se réuniront le jeudi 13 février 1997, à 10 heures, à la chambre funéraire de Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), 6, rue Saint-Pierre, pour un dernier au-revoir avant la crémation, qui aura lieu au crématorium de Beauvais, 58, rue du Tilloy, 60000 Beauvais, à *11 h 30.*

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de La Motte,
60380 La Chapelle-sous-Gerberoy.

Remerciements

– Mme Roland Martin
et toute sa *famille,*
très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Roland MARTIN,

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

Anniversaires de décès

– Une pensée pour

Tertuliano DOS PASSOS,

qui nous a quittés le 12 février 1996.

Merci à tous ceux qui l'ont aimé et gardent sa *mémoire vivante.*

– Le 12 février 1995,

Jean-Baptiste NIEL,
écrivain,

nous quittait.

Il nous manque, mais son ardente voix libre vit dans ses écrits, à jamais.

Jacky PLOIX

décédée le 11 février 1992.

Lumière elle fut, lumière elle restera.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Denis Guenoun : **« Théâtres, philosophies, politiques ».**
17 février, 17 mars, 20 h 30-22 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Stéphane Arguillère : **« Atelier de traduction : introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine ».**
19 février, 12 mars, 17 heures-19 heures, annexe de la Ve section EPHE, bât. du Crous, 29, rue Daviel, Paris.

Barbara Cassin, Jean-François *Courtine*, Alain de Libera : **« Ce que les philosophes disent de leur langue ».**
20 février : Denis Thouard : **« Autour de Hamann, Jacobi, Herder ».**
21 février : Pierre Penisson : **« Kant, sur la langue allemande ».**
20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Paul Ricœur : **« Le temps passé : mémoire, histoire, oubli ».**
20 et 26 février, 18 heures-20 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Elisabeth Rigal : **« Questions wittgensteiniennes – I. La question du sujet ».**
21 février, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Olivier Lecour Grandmaison : **« Sur la haine : pouvoirs éthiques et politiques de la détestation. Avec Spinoza ».**
20 février, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **M. R.S. Sirat**, *grand rabbin de France*, traitera **« Le judaïsme face à cent ans de sionisme »** au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 13 février 1997, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19.

AET : L'EMPT du Mans

fêtera son

cinquantenaire

le samedi 3 mai 1997, au Mans.
Contact : 06-07-97-69-58
ou 02-43-87-91-36

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Depuis 1962, le centre culturel varois a toujours été un lieu d'avant-garde pour le théâtre, le jazz, la danse ou l'image. Le maire (FN) de Toulon réclame la dissolution de l'association



Gérard Paquet, prince en exil de Châteauvallon

L'HISTOIRE de Gérard Paquet et de Châteauvallon n'est pas seulement un feuilleton consacré aux basses manœuvres de la politique. C'est une fable. Oubliez la traque juridico-administrative menée contre Gérard Paquet par Jean-Marie Le Chevallier, maire lepéniste de Toulon, et par son allié objectif, Jean-Charles Marchiani, préfet du Var. Laissez-vous transporter dans la pinède de Châteauvallon, lieu de culture et de liberté. La vue y est superbe. Avec, au loin, la rade de Toulon.

Gérard Paquet est chez lui dans ce paysage de Méditerranée. Il est le fondateur de Châteauvallon. Haute silhouette voûtée, qu'on croit, à tort, nonchalante, l'homme aura cinquante-quatre ans le 1er mars. Sur sa colline perché, ce fils d'officier de marine, né à La Seyne, se sent vigie, timonier, scrutateur d'infini. L'historien Fernand Braudel, un de ses maîtres à penser, aimait, lui aussi, Châteauvallon. Il y donnait les 18, 19 et 20 octobre 1985 une leçon d'histoire, vivace dans toutes les mémoires. *« Il y a toujours trente-six façons d'entrer dans une œuvre même quand on en est l'auteur »*, disait-il lors de ces rencontres. Entrons donc dans l'oeuvre de Châteauvallon. Il faut remonter le temps jusqu'en 1962. Un exercice de mémoire salutaire pour comprendre ce qui donne à Gérard Paquet sa force et sa pugnacité dans ce qu'il est, désormais, convenu d'appeler « l'affaire Châteauvallon ».

En 1962, Châteauvallon n'est qu'une pinède. Elle va devenir le lieu d'une utopie culturelle. Celle de deux hommes, Gérard Paquet, alors âgé de vingt-deux ans, et Henri Komatis (mort en 1985), architecte et sculpteur, de vingt ans son aîné. Dans ce lieu, leur projet est déjà inscrit dans la pierre et la terre ocre : ici, une sorte d'amphithéâtre naturel ne demande qu'à être accentué, là une vieille bastide devra être restaurée. Gérard Paquet et Henri Komatis dessinent un espace où se rencontreront des artistes, des philosophes, des scientifiques. Les statues-totems de Komatis, plantées telles des figures de proue, incarnent un avenir aussi studieux que radieux.

En 1965, les deux compagnons créent une association. La commune d'Ollioules, sur laquelle est implanté le site, concède un bail. La ville de Toulon, puis le département, le ministère de la culture, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vont, à leur tour, soutenir le projet. La soirée inaugurale a lieu le 15 juillet 1965. Dans ce lieu, prémonitoire de l'esprit libertaire de mai 68, commencent alors des années dont le théâtre est le pivot. Les étoiles gardent encore l'écho fatal de Maria Casarès jouant *La Célestine*. Jean Gillibert, homme de théâtre et psychanalyste, a participé aux promesses des débuts : *« C'était autre chose que Chaillot et le texte mortifère ! J'ai le souvenir du Living Theater chassé d'Avignon en 1968, accueilli ici, à Châteauvallon. C'était une expérience fragile, parce que juste. C'était le Bread and Puppet, Grotowski. C'était une époque sans argent. La réussite tenait à la personnalité de Paquet et de Komatis. C'était le lieu des hommes libres. »*

En 1970, avec le jazz, Châteauvallon conquiert d'un seul coup sa réputation internationale. Le *free* est à son apogée. Et les hippies aiment les volutes sauvages des impros. *« J'ai fait, à Châteauvallon, ma carrière la plus engagée*, se rappelle Michel Portal. *J'avais envie d'une musique qui brasse les gens, les cultures, les continents. C'était la colline ouverte. Un soprano sonnait, un clairon lui répondait, s'improvisait alors un bal populaire. »* Archie Shepp, Anthony Braxton, Dizzie Gillespie, Cecil Taylor, Steve Lacy, se succèdent. Mais aussi Ravi Shankar, Sun Ra, Weather Report. De vingt mille à trente mille spectateurs, dont un grand nombre campent sur place. Trois conseillers artistiques se cachent derrière ce succès : Bernard Lion, Jean Morlock et André Francis.

En août 1973, le festival de jazz se déroule sur fond de racisme. Déjà. Contre les chevelus, mais surtout contre les immigrés. Delfeil de Ton écrit dans *Charlie Hebdo* : *« C'est le seul festival de jazz à peu près digne de ce nom en France. Pourtant, on espère qu'il n'aura pas lieu à Châteauvallon. Pourquoi ? Parce que Châteauvallon se trouve à Toulon, et que Toulon est la première ville raciste de France. Le conseil municipal de la ville est le premier conseil municipal français qui ait envoyé une motion ouvertement raciste au gouvernement, le premier qui ait ouvertement dénoncé "l'invasion" des travailleurs immigrés. »*

VINGT-DEUX ans plus tard, le 17 juin 1995 : Toulon élit un maire Front national. Gérard Paquet, enfant du pays, connaît la politique : il compte à son actif trois mandats d'élu de gauche à la municipalité d'Ollioules – liste centre gauche de Marius Trotobas (1971-1977), liste Union de la gauche de Guy Durbec (PS, 1977-1983), conseiller municipal dans l'opposition, élu sur une liste de gauche battue par une liste divers droite (1983-1989). Pour barrer la voie au FN, il appelle à voter François Trucy, candidat de la droite. La gauche, en maintenant son candidat, fait élire l'extrême droite : une stratégie du pire, aujourd'hui abandonnée. Le Parti socialiste en a longtemps voulu à Gérard Paquet. On connaît la suite. Paquet refuse les subventions de la ville de Toulon, déclenchant une succession d'attaques contre lui. De la part du maire FN et de la part du préfet du Var, désobéissant ouvertement à l'Etat qu'il représente. Rappelons l'essentiel : audits multiples, assignations en justice, interdiction du groupe NTM (Nique Ta Mère), nomination d'un administrateur provisoire à Châteauvallon. Un harcèlement qui aboutit, le 1er février 1997, au licenciement du directeur de Châteauvallon.

Quelques observateurs estiment que « l'affaire » est devenue un combat d'orgueil de Jean-Charles Marchiani contre Gérard Paquet. Que jamais le maire de Toulon n'aurait engagé une lutte si dure sans l'assurance d'un si puissant allié. C'est aussi l'avis du premier ministre, Alain Juppé, et du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, puisqu'ils proposent, au conseil des ministres du 29 janvier, la nomination hors cadre du préfet du Var. Jacques Chirac, président de la République, intervient pour que cette mutation ne soit pas à l'ordre du jour. On parle de raison d'Etat.

Spolié d'un trait de plume de trente-deux ans de travail et de rêves, le fondateur de Châteauvallon constate : *« Je suis un marginal dans tous les milieux. Je suis quelqu'un d'ailleurs. Châteauvallon aura eu raison trop tôt. De toute façon, ce lieu a toujours avancé sous le coup des attaques. »* En effet, Châteauvallon a toujours évolué contraint et forcé. En 1973, le centre connaît sa première métamorphose obligée. L'affluence des spectateurs au festival de jazz menace l'environnement et gêne les voisins. Sans compter les difficultés financières. Le jazz doit cesser. La danse lui succédera. Mais il faut auparavant achever les travaux d'équipement. En 1975, le syndicat intercommunal réunissant Ollioules et Toulon est créé pour gérer les bâtiments et les dix hectares de forêt.

« Je suis un marginal dans tous les milieux. Châteauvallon aura eu raison trop tôt »

Dès 1980, la danse fait une entrée joyeuse. Patrick Bensard, actuel directeur de la Cinémathèque de la danse, en est le programmateur. Il sait doser l'avant-garde et la qualité populaire. Il programme Karole Armitage, alors parfaite et géniale inconnue, les claquettes de Broadway, la danseuse égyptienne Samia Gamal. C'est lui aussi, fou d'images et de photos, qui introduit les films, les comédies musicales dans la programmation. Avec le swing de la danse, Châteauvallon se relance. Les années Jack Lang battent leur plein. Le centre culturel achève la construction du théâtre couvert et des lieux d'accueil.

« J'ai découvert un art qui croise tous les problèmes que sécrète notre société. J'ai découvert ce que le corps pouvait avoir de prémonitoire, de vif, de profond. J'ai connu de jeunes artistes généreux, tournés vers les autres. Le corps ne triche pas », dit Gérard Paquet. L'année 1986 est pourtant marquée par une deuxième métamorphose de Châteauvallon. La droite est revenue aux affaires. François Léotard, Varois de Fréjus, est nommé ministre de la culture. Il demande un audit des comptes. Le *Printemps*, énorme manifestation organisée par Denis Guénoun, en 1985, pour célébrer le vingtième anniversaire, a été un cuisant échec. Afin que le centre survive, le ministère choisit de le transformer : il devient, en 1987, le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI), avec un cahier des charges et des missions précises. Dont l'organisation d'une programmation tout au long de l'année. Les subventions sont portées à 14 millions de francs.

Robert Kramer est le premier cinéaste invité en résidence au TNDI. Et François Verret, le premier chorégraphe. Il sera suivi par Angelin Preljocaj, pour lequel seront construits de superbes studios de répétitions. Ce dernier prendra la décision de quitter Châteauvallon pour Aix-en-Provence après la victoire du FN à Toulon.

En 1988 survient la troisième attaque. Moins connue, elle n'en est pas moins vive. La gauche est revenue au pouvoir, et Jack Lang a retrouvé le ministère de la culture : *« C'est Jack Lang qui le premier, bien avant Jean-Marie Le Chevallier, a demandé ma démission à Jean-Jacques Bonnaud, le président de l'association de Châteauvallon. »* Le ministre de la culture n'aurait pas apprécié la bonne entente entre Varois. Entre Léotard et Paquet. Ce dernier décide d'abandonner l'image, dont la production est d'un coût trop élevé pour son budget. Il se consacre à la danse. Tout le gotha défile, de Merce Cunningham à Maurice Béjart, du Ballet de l'Opéra de Paris à Martha Graham.

Elitiste, Châteauvallon ? Il est certain que Gérard Paquet aurait été plus à l'aise dans une programmation interdisciplinaire. Ce choix exclusif de la danse lui a été imposé par le ministère. *« De toute façon, dans ce pays, le sponsoring privé n'existe pas »*, dit-il. Gérard Paquet n'est pas un gestionnaire. C'est un homme qui anticipe, une sorte de visionnaire : parallèlement à l'école qu'il trouve trop fermée, il milite pour un enseignement fondé sur le spectacle vivant, la réflexion. Il veut que le public soit en contact direct avec des créateurs, mais aussi des penseurs, des chercheurs. Les hommes qui inventent l'avenir. Ambitieux. *« Fumeux »*, rétorquent ses détracteurs.

GÉRARD PAQUET n'a pas d'amis. Il n'a que des alliés. Et beaucoup (trop) d'ennemis. A commencer par les Toulonnais, pour lesquels il reste un fils de famille qui a eu le culot de réussir « au pays ». Mégalomane, autocrate, prince de la colline pour les uns. Naïf politique, stratège de haut vol ; manipulateur, pour les autres. *« On le tient pour hautain, alors que c'est un silencieux qui n'est jamais aussi bien que dans ses pins. On le prend pour un mou, sans comprendre que c'est un lent tenace. Il l'a prouvé. Et le prouvera encore »*, précise Danièle Cornille, responsable de la communication de 1980 à 1982.

L'homme de Châteauvallon a encore des cartes dans sa manche : le soutien de l'Etat, de la région, du département et celui du maire d'Ollioules, René Arnoux, prêt à céder la pinède de Châteauvallon pour une somme symbolique, afin que le lieu soit transformé en centre culturel de rencontres, comme il en a été décidé par le ministère de la culture. Avec ré-engagement de Gérard Paquet. On parle même d'un « Châteauvallon en exil » qui lui serait confié. On assisterait alors à la quatrième métamorphose de Châteauvallon.

Le 13 février, le tribunal de grande instance doit se prononcer sur l'éventuelle dissolution de l'association de Châteauvallon, demandée par le maire de Toulon. Une manifestation nationale de soutien à Gérard Paquet est prévue devant le palais de justice. Ce même jour, pur hasard de l'histoire, Valérie Fauré, native de Saint-Raphaël (Var), soutiendra une thèse en Sorbonne : Châteauvallon en est le sujet. *« Ce lieu est atypique. Né d'une initiative privée, il n'a pas été conçu pour entrer dans les grilles de l'institution, d'où tous ces points de frottements qui sont autant de signes que l'endroit est vivant, mais qu'il n'est plus pensé par une seule tête*, dit-elle. *Châteauvallon a été créé hors les murs de la ville car dans le projet, dès l'origine, il y a eu un souci écologique. L'endroit est aussi un écosystème, une faune, une flore, qui doivent être mis en valeur par le paysagiste Gilles Clément. C'est encore un site archéologique datant du celto-ligure, symbole, déjà à l'époque, de la résistance de la Provence aux armées romaines. »* L'ennemi du sud de la France est aujourd'hui le FN.

Le 13 février, s'il y a dissolution, il y aura course de vitesse entre l'Etat, la région, le département, d'un côté, et la ville de Toulon, de l'autre, pour investir Châteauvallon avec un projet neuf. *« Ici, à Châteauvallon, nous avons le temps pour nous »*, aimait à dire le fondateur du lieu. Ce n'est plus vrai.

Dominique Frétard

Dessin : Tudor Banus

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'emploi au sommet

SI les deux précédents sommets pour l'emploi des jeunes n'ont pas marqué l'opinion publique – ils n'ont pas non plus laissé beaucoup de traces dans les statistiques du chômage – la réunion qui a eu lieu lundi 10 février, à Matignon, aborde cette question, essentielle pour la société française, avec peut-être plus de pertinence. Certes, un sommet n'a jamais créé d'emplois. Celui de lundi se différencie pourtant des précédents à plus d'un titre. Par la méthode, tout d'abord, celle de la concertation. Par la démarche générale, ensuite, le refus de « la » solution miracle. Enfin, par l'approche à laquelle il a conduit, par la priorité accordée, entre toutes, au problème de l'insertion professionnelle des jeunes.

Après moult tergiversations, le gouvernement a finalement retenu la ligne du dialogue social, de la concertation la plus large possible entre tous les partenaires concernés. Tous étaient là, ou presque : le patronat et les syndicats ouvriers, mais aussi les acteurs locaux ou les syndicats étudiants. Seuls manquaient les syndicats enseignants. Une assemblée aussi large risquait de ne conduire qu'à un verbiage sans conséquence. Cela n'a pas été le cas. Une véritable négociation a pu être menée sur certains dossiers précis, comme sur le stage « *diplômant* », devenu à l'occasion « l'unité de première expérience professionnelle ». Malgré leur prudence d'usage, toutes les délégations indiquaient, à leur sortie, avoir plutôt bien travaillé.

Le gouvernement a, ensuite, renoncé à traiter la question du chômage, de celui des jeunes en particulier, à coups de slogans. Il n'a pas voulu afficher, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, une solution miracle. L'opinion a trop souffert de ces promesses réductrices : la suppression des 900 000 chômeurs de longue durée, par Pierre Bérégovoy (Alain Juppé reprend pourtant le thème en annonçant l'examen de la situation des 110 000 jeunes chômeurs de longue durée) ou celle de réduire brutalement le nombre des sans-emploi grâce au contrat initiative-emploi (CIE). Même le « stage diplômant » n'a pas été promu au rang de médicament définitif.

Plutôt que de s'en tenir à une recette unique et spectaculaire, le gouvernement a préféré travailler sur toute une batterie de moyens s'adressant, chaque fois, à des catégories de jeunes différentes.

Le sommet a mis l'accent enfin, sur le vrai problème auquel se trouvent confrontés les jeunes en France, celui de leur insertion professionnelle. La nécessité de les aider entre leur sortie du système scolaire et leur entrée dans la vie active a été largement débattue. Les entreprises ne veulent plus de débutants. Comment les jeunes peuvent-ils alors un jour débuter ?

Ce sommet risque pourtant de ne pas marquer davantage que les précédents : les mesures arrêtées ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. La réunion de Matignon n'a pas vraiment créé de nouvelle dynamique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le plus gros fermier de la Seine

A DOUZE kilomètres de Notre-Dame, en plein département de la Seine, il existe un petit village de 60 habitants, entouré de champs, et où se trouvent, le croirait-on, des exploitations de 100 à 200 hectares ! Ce village, que l'on trouve au sortir de Créteil, mène une existence si paisible que les Allemands eux-mêmes semblent l'avoir ignoré. Aucun uniforme *feldgrau* n'y fut jamais aperçu, sinon deux jours avant la Libération.

La voiture qui nous y a conduits venait de pénétrer dans une grande cour de ferme ceinturée de bâtiments. Au fond, une porte à claire-voie s'ouvrait sur les champs et laissait voir la centrale électrique d'Ivry toute proche. Derrière nous, la tour Eiffel et le Sacré-Cœur. Nous étions chez le plus gros fermier de la Seine. *« 200 hectares appartenant à dix-huit propriétaires différents »*, nous disait-il, tandis que nous nous promenions au milieu des poireaux, des blés qui lèvent et des silos de betteraves fourragères.

Les betteraves fourragères sont vendues aux « laitiers nourrisseurs » de la Seine, qui ont un troupeau de 2 800 à 3 000 vaches. Trois fermes à Paris même, dans les 13e et 15e arrondissements, possèdent une quarantaine de vaches nourries à l'étable et qui ne la quittent que pour prendre le chemin de La Villette.

Ils sont ainsi 7 000 à 8 000 propriétaires, fermiers, ouvriers agricoles, qui vivent dans la Seine des produits des 5 000 hectares que l'agglomération parisienne n'a pas encore dévorés sur les 47 800 que compte ce département.

Camille Brunie
(12 février 1947.)

Une idée de génie *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

ON NE TIENT PAS CHRONIQUE sans recevoir des lettres de fous.

On les repère aux précautions de l'emballage, au fouillis de l'écriture souffrante, aux photocopies jointes, que criblent des points d'exclamation ; à l'ambition du propos. Parce qu'il est en mesure de bouleverser le monde, l'auteur se dit pillé, ou persécuté, par les forces obscures que dérangent ses trouvailles : preuve inédite de l'existence de Dieu, moteur à eau, remèdes au surpeuplement, à la famine, à l'acné. La chute des missives va-au devant des rebuffades : *« Ayez au moins la curiosité de me lire jusqu'au bout... »* Non seulement j'ai lu Monsieur X en entier, mais j'ai eu envie de rencontrer quelqu'un qui se faisait fort de régler d'un coup *« tous nos problèmes économiques et sociaux »*, exclusion, banlieues, fracture... La nécessité rend crédule. J'étais dans le cas des polytechniciens à qui le choc pétrolier avait fait croire, naguère, aux « avions renifleurs ». Rendez-vous fut pris dans un café de la Rive gauche où le monde avait été souvent rebâti. Monsieur X était reconnaissable à un air de recalé du concours Lépine, que ses échecs ont blindé sans le blaser. Sitôt échangées les banalités d'usage sur la maussaderie des temps, ce fut une tornade verbale de camelot pressé de conclure avant la descente de police :

« Voulez-vous le plein emploi des jeunes ? (Avant de passer à la question suivante, Monsieur X quêtait un acquiescement du regard.) *Voulez-vous garantir définitivement le paiement des retraites, l'entente générale, le bonheur pour tous ?*

– Qui n'en rêverait ?, dis-je machinalement.

– Attention !, enchaîna l'homme. *L'heure n'est plus aux mesurettes. Sous peine d'explosion, la situation appelle un saut qualitatif, des fulgurances dignes de Ptolémée, de Galilée, de Newton, d'Einstein ! Vous êtes assis ? »*

Monsieur X faisait miroiter son plan comme il aurait brandi un épluche-légumes à pile solaire, ou un peigne anti-pellicules à 50 francs la paire. Sauf que, à l'instant de livrer son secret, il se penchait et baissait la voix, avec des mines d'espion traqué :

« Au lieu de déplorer, sans rien y pouvoir, que la pyramide des âges repose sur la pointe... retournons-là ! Une loi suffira. Article unique : « La retraite ne se prend plus à la fin de la vie mais au début, de vingt à quarante ans, et l'existence active s'étend de quarante ans à la fin de nos jours. » *A l'âge de la curiosité et de la forme maximum, on épuisera les charmes des voyages, des sports de glisse, des études en communication, de la musique à fond, du Parthénon au crépuscule, du cinéma l'après-midi ; et quand la vitalité décline, tout naturellement, on se mettra au boulot. Les jeunes auront tout loisir de courir la planète, de s'abandonner à leur génie, rimbaldien ou informatique, à leurs rêves d'absolu, ils procréeront sans crainte de l'avenir, ils pouponneront à l'aise ; cependant que les aînés feront tourner l'économie, prolongés par la médecine et relayés par les robots. Idée de génie, non ? »*

Les objections tardant à me venir, Monsieur X a poursuivi, conquérant :

« Napoléon ne s'organisait pas autrement : des maréchaux de trente ans, pour penser à neuf la stratégie, et des sous-off quadragénaires sur le champ de bataille. Comme la guerre, la paix sociale est un art tout d'exécution. Sans compter que...

– Que ?

– Au lieu de trimbaler des vieillards sans dent et sans vraie envie de bouger, les avions charters emporteront vers les cocotiers des êtres pétant de santé, portés aux voluptés reproductrices, enfin débarrassés des assauts de carriérisme, d'âpreté au gain et de corruption qui les rendent si semblables, idiots, vulgaires, et qui dérèglent la société. Les nouveaux actifs des deuxième et troisième âges auront acquis la sagesse et la conscience morale que donnent les passés comblés, les appétits faiblissants. Autre conséquence, qui sauvera les artistes de leur humiliation présente...

– ?

– Ecrivains et acteurs ne se recruteront plus parmi les notables à casier judiciaire, pour qui l'Art n'est qu'un refuge, un pis-aller pittoresque. Les sénescents n'auront plus le temps d'encombrer de leurs Mémoires les librairies, rendues aux prodiges de l'imaginaire. »

Monsieur X avait ramassé ses papiers. Il s'était levé sans demander son reste, ni argent, ni signature d'aucune pétition. Il était déjà ailleurs, indifférent, poète. Il se contenta d'ajouter :

« Privés du temps de se plaindre, qui est la source principale de leurs maladies, les aïeux connaîtront leur rêve : ne plus peser sur les enfants, travailler pour eux, sentir qu'on leur souhaite sincèrement longue vie, mourir à la tâche.

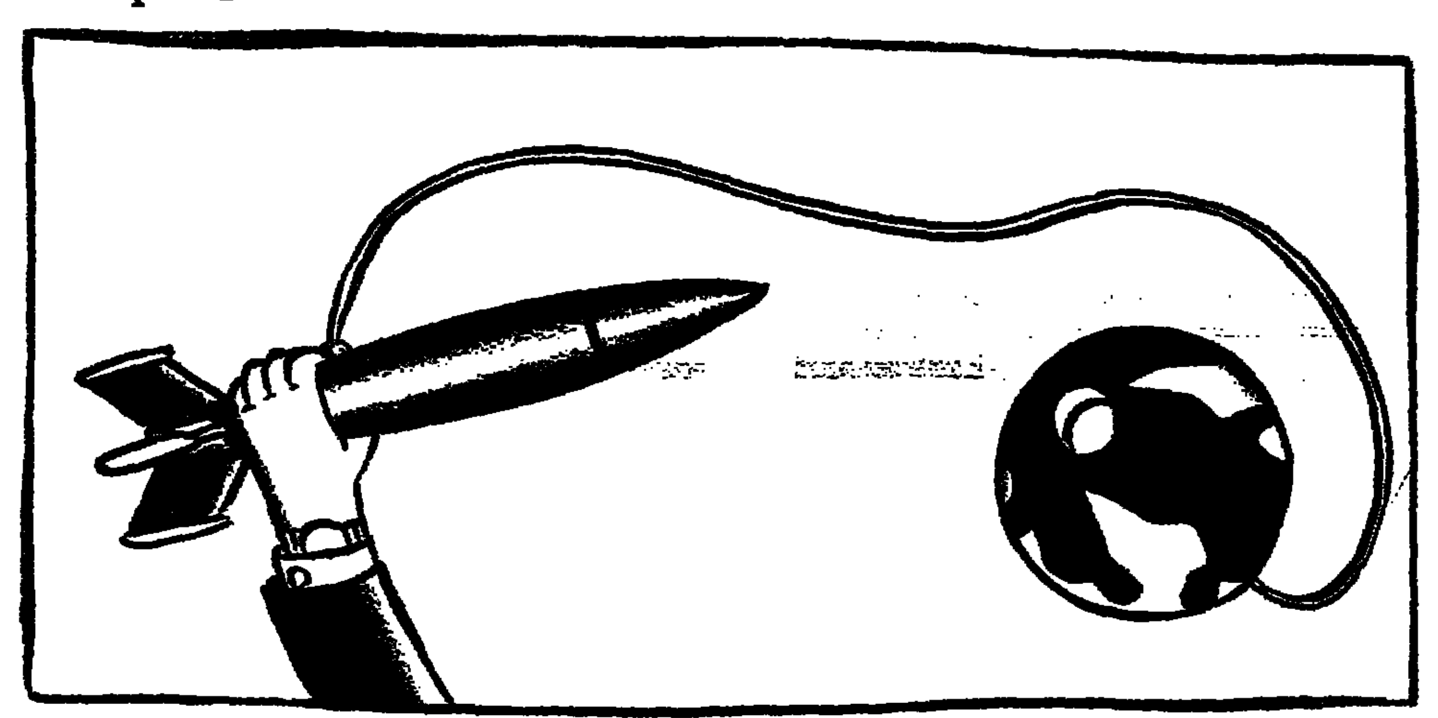
– Et l'environnement international, qu'en faites-vous ?, lançai-je à tout hasard, comme un banquier retour de Davos.

– La Terre entière nous enviera et nous imitera, balaya-t-il l'argument. *La France retrouvera sa mission de phare universel ! »*

De la rue, à travers la vitre du café, Monsieur X a levé le pouce dans un signe de confiance qui suffisait à son bonheur. Il avait soudain le regard vide des voyageurs habitués à leur trajet quotidien. Il serrait sous le bras ses feuillets miraculeux.

Là où il attendait – devais-je lui dire ? – ne passait aucun bus.

Bilboquet *par Lionel Portier*



Israël et sa « malédiction libanaise »

Suite de la première page

Coïncidence de l'histoire, cinq jours avant l'accident, c'est pour la première fois un ministre en exercice (celui de la police), le général de réserve Avigdor Kahalani, « héros » patenté des guerres d'Israël, qui, à l'occasion de la mort de trois soldats dans une embuscade tendue par le Hezbollah, avait lancé le pavé dans la mare. *« Nos soldats se font tuer comme des lapins au Liban sud. Il est temps de partir. »* Mais il est plus facile de commencer une guerre que de la terminer... Comment quitter le Liban, où l'Etat juif a finalement renoncé à toute ambition territoriale, de même qu'à ses vieilles chimères d'association avec un Etat chrétien à sa solde, sans quitter aussi le plateau syrien du Golan ?

Au-delà de la *« sécurité des civils israéliens de Galilée »*, régulièrement mise en avant pour justifier l'occupation continue du Liban sud et les offensives meurtrières du type « Opération règlement de comptes » (juillet 1994) ou « Raisins de la colère » (avril 1996), qui tuent des centaines de civils innocents sans changer fondamentalement l'équation, chacun sait bien que la véritable question est là.

Hervé de Charette, affirme la presse locale, a offert, en cas de repli unilatéral israélien, de déployer des soldats au Liban sud pour protéger la frontière de l'Etat juif. Au ministère français de la défense, on dément ces assertions. A Paris, comme à Washington ou à Jérusalem, on n'ignore pas qu'Israël ne pourra jamais évacuer sa *« zone de sécurité »* libanaise sans la garantie du principal maître du jeu, le président syrien Hafez El Assad. Le Golan contre la paix, c'est ce que Yossi Bellin et les autres appellent le *« piège libanais »*.

Véritable proconsul du pays du Cèdre, avec plus de 35 000 soldats stationnés sur place et le pouvoir d'activer ou de désactiver la résistance d'un Hezbollah armé par l'Iran, le « Lion de Damas » ne donnera pas la garantie de sécurité réclamée par Israël pour sa frontière nord sans avoir lui-même l'assurance écrite de récupérer le plateau du Golan, 1 000 kilomètres carrés de terre syrienne conquis et annexés par l'Etat juif en 1967.

LE CONTRÔLE SYRIEN

Pas un coup de feu n'a été tiré sur ce plateau – habité par 15 000 Druzes syriens et colonisé, à l'ombre des chars d'assaut, par 15 000 juifs israéliens – depuis la guerre du Kippour, en 1973. C'est au Liban sud, via le Hezbollah, que la Syrie lutte pour la récupération de son territoire. Bien qu'une partie du Hezbollah échapperait, selon des sources concordantes, aux ordres directs de Damas, la Syrie assurerait un très large contrôle tant sur les livraisons d'armes au « parti de Dieu » que sur ses opérations d'envergure contre la force occupante.

Damas joue habilement le jeu d'un conflit qualifié par les experts militaires *« de faible intensité »* et exerce sur le Hezbollah une influence modératrice. De mieux en mieux acceptés et légitimés au Liban, en raison de leurs exploits mais surtout à cause des offensives israéliennes meurtrières, les combattants chiites du « parti de Dieu » – *« pas plus d'un millier »*, selon les spécialistes de Tel Aviv – ont montré qu'en dépit de l'existence de la « zone de sécurité », où stationnent un millier de soldats de Tsahal et trois mille supplétifs de la milice libanaise du « général félon » Antoine Lahad, ils ont les moyens d'arroser la Galilée de roquettes quand ils le veulent.

D'un côté, des guérilleros comme des poissons dans l'eau parmi une population autochtone, de l'autre, des troupes étrangères qui occupent : le schéma est connu. Une armée conventionnelle y est toujours perdante. Sur ordre de Damas et de l'Iran, le Hezbollah respecte l'arrangement de cessez-le-feu obtenu par la France et les Etats-Unis et se contente d'attaquer Tsahal et ses supplétifs à l'intérieur de la zone occupée. L'armée d'Israël réplique la plupart du temps en bombardant des localités censées abriter des « bases terroristes ». Elle obtient aussi parfois, grâce aux commandos qui circulent à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone, quelques résultats. Mais, elle le sait, la victoire totale est inaccessible.

Benyamin Nétanyahou l'a très vite compris. Dès son arrivée au pouvoir, en juillet, il a proposé à Damas de négocier un *« arrangement de sécurité »* au Liban sud, qui permettrait à ses soldats d'évacuer la zone occupée. Pas question, ont en substance rétorqué les Syriens, votre occupation au Liban est inextricablement liée à celle du Golan : ou vous quittez les deux zones, ou vous y restez et vous payez le prix.

« Il était puéril, reconnaît un général de réserve, dirigeant d'un institut d'études stratégiques à Tel Aviv, *de croire qu'Assad nous ferait cadeau de son atout maître* [le Hezbollah et les pertes qu'il inflige], *alors que son objectif numéro un est de reprendre le Golan... »*

DOCUMENTS RENIÉS

Ainsi se perpétue la tragédie libanaise. Car, si le gouvernement travailliste, en échange d'une normalisation totale avec Damas et de solides assurances de sécurité pour la Galilée, était sur le point non seulement d'abandonner définitivement le pays du Cèdre au « Lion » syrien, mais aussi de lui offrir formellement la garantie de récupérer à terme la totalité du Golan, M. Nétanyahou, lui, ne veut pas en entendre parler.

Suspendues début mars 1996, les négociations avec la Syrie n'ont jamais repris. Les engagements verbaux d'Itzhak Rabin, consignés par les médiateurs américains sur un document non signé mais remis aux Syriens, *« ne valent rien »*, prétendent M. Nétanyahou et ses ministres nationalistes. *« Pas question de reprendre les négociations à la case départ »*, réplique M. El Assad. On en est là. A en juger par les réactions officielles négatives à l'idée d'un retrait unilatéral, la question n'est pas à l'ordre du jour. Mais le débat engagé en Israël peut-il aboutir à forcer la main du premier ministre, l'obliger à entrer dans une négociation sérieuse avec Damas ? Sauf à accepter l'éventualité du pire, une nouvelle guerre régionale, c'est la seule solution qui s'offre à Tsahal pour sortir du bourbier libanais.

Patrice Claude

هكذا من الاصل



Sociologie et télévision, arrêt sur le mage

par Jean-Louis Fabiani

LE livre que vient de publier Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, pour dénoncer *« l'emprise du journalisme »* reçoit un accueil généralement favorable de la part des journalistes. Il vaut la peine de s'arrêter un instant sur quelques aspects surprenants de ce paradoxal brûlot qui vise à diffuser dans le grand public *« les acquis de la recherche sur la télévision »*. Ce n'est pas la première fois que le grand sociologue cherche à rendre ses concepts accessibles au plus grand nombre : divers ouvrages de vulgarisation balisent son parcours (*Questions de sociologie, Choses dites, Réponses*). Le très remarquable succès de quelques ouvrages savants de l'auteur, habitué des listes de best-sellers (*La Distinction, La Misère du monde*, etc.), rend d'ailleurs cette opération de médiation plutôt redondante : mais peu importe.

Peu importe également qu'on ne discerne pas, dans ce qui apparaît à la lecture profane comme un pamphlet fort bien tourné, les chantiers de recherche dont on nous présenterait les « résultats ». Chacun sait que les leçons télévisées dont on lit ici la transcription sont la traduction « à chaud » de la fureur, fort compréhensible, de l'auteur, à l'issue d'une émission de télévision où il n'avait pu s'exprimer dans de bonnes conditions.

Le message est clair : la logique du marché exerce une emprise croissante sur le *« champ journalistique »*, lequel contribue à son tour, dans d'autres secteurs de la production culturelle, à l'accroissement de la pression du commercial sur le *« pur »*. Le sociologue ajoute sa voix à un ensemble de protestations contre la tyrannie de l'Audimat qui n'ont pas besoin de justification scientifique pour se faire entendre. Les propos que viennent d'échanger Claude Allègre et Denis Jeambar dans la revue *Le Débat* (janvier 1997) sont nettement plus stimulants, bien qu'ils n'affichent aucune prétention scientifique : on peut s'y faire une idée plus claire des mécanismes qui ont conduit récemment à la domination d'une forme de journalisme politique très connivente avec son objet.

L'idée selon laquelle il est de plus en plus difficile pour l'intellectuel, s'il veut être entendu, de rester sourd aux sollicitations du marché, constitue un solide lieu commun. Cette idée reçue mériterait pourtant de ne pas être prise comme allant de soi. On pourrait ainsi se demander quel type d'épreuve permettrait de confirmer la thèse de la solitude croissante de l'intellectuel « pur » : la comparaison de la réception des travaux de Durkheim et de Bourdieu par leurs *« champs journalistiques »* respectifs serait sans doute instructive à ce sujet.

Pierre Bourdieu n'évoque qu'en passant la nécessité de placer ce genre de constat dans une perspective historique. Il est d'ailleurs piquant de noter que la seule référence que fait le sociologue à des travaux historiques sur la profession soit l'œuvre d'un journaliste, Thomas Ferenczi.

Un thème domine le travail récent de Bourdieu : les menaces sur l'autonomie du champ intellectuel n'ont jamais été aussi fortes qu'en cette fin de siècle du fait qu'il existe de nouveaux mécanismes corrupteurs, à travers les transformations des médias et du mécénat. La vraie question n'est pas ici celle de l'emprise croissante du journalisme, mais celle de l'incroyable fragilité des savoirs des sciences sociales, lesquelles, en dépit de la puissante rhétorique de la *« coupure épistémologique »*, peuvent abandonner en quelques instants une autonomie laborieusement conquise. Plaisante science qu'un fleuve télévisuel borne !

De quelle science s'agit-il donc ? Il semble que ce que Bourdieu a en tête lorsqu'il évoque l'autonomie du champ scientifique, c'est plutôt la représentation héroïsée du grand écrivain du XIX[e] siècle, capable de se construire une tour d'ivoire et de créer ainsi un espace d'autonomie et de liberté. En célébrant de manière obsessionnelle la geste du grand créateur dans sa version XIX[e] siècle, la sociologie accomplit une tâche paradoxale, qui revient à fournir des justifications renouvelées à une forme ancienne d'hagiographie littéraire.

Le livre de Pierre Bourdieu associe deux types d'affirmations : les premières, plutôt convenues, concernent le traitement courant de l'information par la télévision (recherche systématique du sensationnel, scansion très rigide du temps, privilège accordé aux faits divers et au sport) et l'inégalité des ressources dont disposent les agents sociaux face au dispositif télévisuel (mais avons-nous besoin d'une grosse artillerie scientifique pour savoir que Bernard-Henri Lévy est plus à l'aise devant la caméra qu'un cheminot gréviste ?).

> Ce que Pierre Bourdieu a en tête lorsqu'il évoque l'autonomie du champ scientifique, c'est la représentation héroïsée du grand écrivain du XIX[e], capable de se construire une tour d'ivoire

Les secondes, fondées aussi sur une idée plutôt triviale, celle de la fabrication des événements, sont plus surprenantes : ainsi la question du foulard islamique n'existerait que parce que les journalistes auraient produit, par l'usage de mots, un effet de réel. Sans cette recherche d'effet, on en serait, semble-t-il, resté à une simple histoire de port de fichu. On n'ose imaginer ce que des disciples zélés mais limités, s'il s'en trouve, pourraient tirer de ces affirmations en les appliquant à d'autres situations.

La stigmatisation réitérée des *« journalistes »* pourrait simplement être considérée comme la conséquence de l'effort désespéré, mais vain, de toute épistémologie qui assimile les sciences sociales aux sciences de la nature pour produire artificiellement de la démarcation avec tous les autres discours sur le social. Cette stigmatisation, il faut le souligner, n'est pas constante dans l'histoire de la sociologie (Max Weber, Raymond Aron et plus près de nous Bennett Berger ont insisté sur l'intérêt de l'expérience journalistique pour le travail même du sociologue).

Nous n'avons rien à gagner à la curieuse alliance entre une théorie de la science fondée sur l'affirmation éternellement martelée du fait qu'*« il n'y a de science que du caché »* et une pratique discursive que rien ne distingue du pamphlet ou de l'invective et qui ressemble tant à ce que nous avons déjà entendu ailleurs sur la télévision. Le caractère de plus en plus marginal du recours à l'injure dans l'univers du journalisme constitue bien plus une avancée démocratique qu'un effet de censure : nous souhaitons que les sociologues renoncent à l'insulte d'allure scientifique dont il est fait si grand usage dans *Sur la télévision*.

Pierre Bourdieu, auquel nous sommes redevables de tant de bonheurs conceptuels, nous a appris à déjouer les pièges de l'usage du langage ordinaire dans nos disciplines. Parler sans cesse du *« journalisme »* comme s'il s'agissait d'une entité objective, c'est sans doute être victime de l'illusion du réalisme des êtres collectifs. L'idée selon laquelle le *« champ journalistique, comme les autres champs, repose sur un ensemble de présupposés et de croyances partagées (par-delà les différences de position et d'opinion) »* permet en dernière analyse de penser de manière unitaire le monde du journalisme (la télévision y ayant un statut paradigmatique).

Les profanes adressent souvent aux sociologues une objection massive et peut-être mortelle : loin d'être un élément d'élucidation du monde social, leurs « découvertes » ne leur apprendraient rien qu'ils ne connaissent déjà clairement à travers leur expérience quotidienne. Le grand écart que fait Pierre Bourdieu entre l'argument d'autorité scientifique dogmatiquement asséné et le recours à des stratégies narratives ou interprétatives qu'il est impossible de distinguer de celles qui ont cours dans le monde ordinaire rend difficile la justification de la pratique sociologique. Ce grand écart est sans doute à l'origine du fantastique succès public des travaux récents de Pierre Bourdieu. La science dont il est question ici est immédiatement accessible au journaliste le moins attentif. Mais ce succès et cette impression de compréhension immédiate désignent en même temps les limites d'un parti exotérique qui n'ose jamais vraiment s'afficher comme tel.

En affirmant que son travail n'est qu'un *« pis-aller »* par rapport à celui que mène Jean-Luc Godard sur *« la critique de l'image par l'image »*, Pierre Bourdieu, en dépit de son assurance savante, donne congé à l'exigence empirique des sciences sociales. A ce compte, mieux vaut aller au cinéma.

Jean-Louis Fabiani *est directeur d'études à l'Ecole des hautes etudes en sciences sociales (Ehess).*

AU COURRIER DU « MONDE »

FAIRE FACE À LA PRÉCARITÉ

Dans sa lettre publiée sous le titre « Paradis perdu » par *Le Monde* daté 5-6 janvier, M. Tanugi nous donne un bon exemple de l'utilisation de l'euphémisme par les sphères dirigeantes politiques et économiques pour « habiller » une réalité difficile. Après avoir reconnu l'existence de *« situations individuelles difficiles, parfois dramatiques »*, M. Tanugi qualifie d'amalgame le fait d'utiliser le mot *« précarité »* pour désigner *« des situations professionnelles s'inscrivant dans un marché du travail désormais hautement mobile »*, alors que la formulation qu'il utilise constitue l'exacte définition, sous forme édulcorée, de la précarité de l'emploi.

Resterait de plus à expliquer pourquoi, depuis quand et au profit de qui le marché du travail est devenu *« hautement mobile »*.

Je ne m'attarderai pas sur la lapalissade du « mythe de la précarité », verso du recto « mythe de la stabilité », et je terminerai en soulignant combien je trouve juste sa dernière affirmation : *« Ce n'est pas en tournant le dos à la précarité que nous l'arrêterons »*, c'est en lui faisant face. Mais ce n'est peut-être pas là ce que M. Tanugi voulait dire.

Jean-Claude Bayol, Ingersheim (Haut-Rhin)

هكذا من الاصل

ASIE La place financière de Hongkong ne laisse voir aucun signe de panique à l'approche de la rétrocession à la Chine, le 1er juillet. Les dépôts du système bancaire ne cessent de croître, les taux du marché monétaire ne contiennent aucune prime de risque particulière, le marché de l'immobilier s'est envolé. ● LA BOURSE est au plus haut, elle est animée par les filiales des puissants ministères de Pékin ou des provinces de Chine populaire, introduites à Hongkong pour financer les équipements que la Chine n'a pas les moyens de s'offrir seule. Ces « red chips » ont généré plus de 20 % des transactions en janvier. ● LA MASSE même du système financier de Hongkong justifie la sérénité des opérateurs et garantit son autonomie. ● SHANGHAÏ se veut concurrente de Hongkong. Mais les deux places seront complémentaires à court terme, jugent les financiers. La menace vient plutôt de Singapour et, plus encore, de Taïwan.

La place financière de Hongkong ne craint pas le rattachement à la Chine

L'importance du marché des capitaux de l'île, où 245 banques internationales sont installées, justifie la sérénité des opérateurs. Les dépôts bancaires ne cessent de croître, les taux d'intérêt ne dénotent pas de prime de risque, la Bourse a gagné 23 % depuis un an

HONGKONG et SHANGHAÏ
de notre envoyée spéciale

La Bourse de Hongkong a sobrement salué le début de l'année du buffle. Pour sa première journée de cotation après deux jours fériés, l'indice Hang Seng a à peine frémi, tranchant avec le dynamisme continu dont il a fait preuve tout au long de l'année lunaire. En douze mois en effet, la Bourse a gagné 23 %. Par sa capitalisation boursière, qui atteint 300 milliards de dollars, Hongkong est devenue la seconde place d'Asie après Tokyo et la huitième du monde (65 % de la capitalisation boursière de Paris).

Son retour dans le giron de la mère patrie, dans 140 jours exactement, après 155 ans passés sous pavillon britannique, sonnera-t-il le glas de sa prééminence comme place financière internationale ? Les milieux d'affaires de Hongkong se veulent rassurant. Didier Balme, responsable de la BNP à Hongkong, voit plusieurs raisons d'être relativement serein. Economiquement tout d'abord. La masse même du système financier de Hongkong justifie et exige un fort degré d'autonomie : elle représente 39 % de celle de la Chine, ses actifs bancaires sont 1,3 fois ceux de la Chine et sa capitalisation boursière est cinq fois celle de Shanghaï et de Shenzen réunies. « *Les Chinois*, estime-t-il, *ont un très fort intérêt au maintien de Hongkong comme place de transit, de financement et d'investissement.* » Quelque 1 700 entreprises chinoises sont déjà établies à Hongkong, où elles ont investi un total de 25 milliards de dollars américains. Plus généralement, le reste du monde, Japon, Etats-Unis et Europe, notamment, ont d'énormes intérêts à Hongkong comme en Chine et ont besoin du succès de l'une comme de l'autre.

PAS DE SIGNE DE PANIQUE

Politiquement, ensuite. Pour les Chinois, il s'agit de faire au moins aussi bien que les Anglais ; question de prestige. Le respect de leurs engagements doit, en outre, être replacé dans une vision plus stratégique : la démonstration faite aux Hongkongais que le retour à la mère patrie n'est ni un retour en arrière ni un abandon de valeurs s'adresse également aux Taïwanais que Pékin ne désespère pas de ramener en son sein.

De fait, jusqu'à ce jour, on ne dénote aucun signe de panique : les dépôts du système bancaire ne cessent de croître, les taux du marché monétaire ne laissent percevoir aucune prime de risque particulière, la Bourse est au plus haut, le marché de l'immobilier s'est envolé au point que les autorités hongkongaises ont dû adopter des mesures drastiques pour contenir cet emballement. Pourquoi d'ailleurs céder à une quelconque panique : la rétrocession de Hongkong est prévue de longue date et ne prend personne de court, et, pour éviter le pire, les établissements financiers ont assuré leurs arrières. Dès 1991, tout en continuant à réaliser 45 % de ses bénéfices à Hongkong, la Hongkong and Shanghai Banking Corp. (HSBC), premier établissement du territoire, a transféré son siège à Londres. Un comble quand on sait que la HSBC émet près de 80 % de la masse monétaire de Hongkong. Les banques européennes ont étoffé leurs bases de Singapour. Pour faire face à une perte de confiance qui entraînerait une fuite de capitaux, la plupart des établissements ont mis en place des dispositifs de sauvegarde.

Comment peuvent-elles envisager de se passer de Hongkong ? L'île demeurera la porte d'entrée privilégiée en Chine. Hongkong est le premier partenaire commercial de la République populaire (plus de 40 % du total), le premier investisseur étranger (plus de 60 % du total) et le premier employeur étranger puisqu'il emploie 4 millions de personnes.

Quelque 245 banques y sont présentes, dont 85 des 100 premiers établissements mondiaux. Elles exercent des activités de banque commerciale et y ont développé un marché de syndication et un marché de la dette qui sont de loin les premiers d'Asie en dehors du Japon. Elles y alimentent un marché des changes actif. Hongkong est la 4e place au monde pour les transactions au comptant sur l'or et la 2e place d'Asie pour la gestion de fonds. C'est dire si la concurrence est vive. D'autant que les établissements étrangers ne peuvent ouvrir qu'un nombre d'agences limité. Les grandes banques françaises s'y épanouissent pourtant, bien qu'elles n'arrivent qu'au septième rang après les quarante-six banques japonaises, les dix-huit banques chinoises, les seize banques américaines et les dix banques allemandes.

Shanghaï se veut concurrente de l'île. Mais si, depuis la réforme du système interbancaire chinois, en 1996, l'accès aux transactions en yuans – toujours inconvertibles – est progressivement autorisé, les conditions d'exercice sur le territoire chinois restent difficiles. L'encadrement du crédit sévit toujours ; le cadre légal et réglementaire, marqué par l'absence de loi sur les faillites, est assez flou et la comptabilité rustique. Les banques françaises admettent qu'« *elles parviennent tout juste à l'équilibre de leurs comptes* » à Shanghaï. La ville, qui contribue pour 4,5 % au produit national brut de la Chine, a des ambitions affichées de devenir le premier centre financier du pays. Pudong, son gigantesque quartier d'affaires, se veut la locomotive du développement et de l'ouverture de toute la région. Pour la seule année 1996, les investissements drainés ont été évalués à 16,74 milliards de dollars américains, doublant presque chaque année depuis cinq ans.

Mais personne ne croit sérieusement que Shanghaï puisse être concurrente de Hongkong, du moins à court terme. Au contraire, les deux places sont présentées comme complémentaires. Reste que, malgré l'engagement de Pékin de respecter le principe « un pays-deux systèmes », Hongkong sera demain chinoise. Elle sera soumise à des stratégies politiques qu'il est difficile d'anticiper. Taïwan et Singapour peuvent profiter de ces incertitudes pour ravir la première place financière asiatique.

Babette Stern

« Un pays, deux systèmes »

L'accord signé en 1984 entre les gouvernements chinois et britannique sur la rétrocession, enregistré à l'ONU, est fonndé *sur le principe* : « un pays, deux systèmes ». Il a donné naissance à la loi fondamentale (Basic Law) promulguée par le 7e congrès de la République populaire de Chine en avril 1990. Cette loi fondamentale tient lieu de constitution à la nouvelle région administrative spéciale (RAS).
Selon ses termes, le gouvernement de la RAS devra assurer un environnement économique et juridique *approprié pour le maintien du* statut d'Hongkong comme *centre financier international* (art. 109), mais aussi les principes *suivants* :

● **le système capitaliste** et le style de vie à Hongkong seront maintenus inchangés pour *cinquante ans* (art. 5) ;
● **la propriété privée** sera *protégée par la loi* (art. 6)
● **le gouvernement de Chine** ne lèvera pas d'impôts (art. 106) ;
● **Hongkong pratiquera un système fiscal** indépendant (art. 108), formulera sa propre politique monétaire et financière et ses réserves ne devront pas être transférées à la Chine (art. 110) ;
● **le Hongkong dollar** continuera à circuler comme seule monnaie officielle (art. 111) et restera librement *convertible* (art. 112) ;
● **le gouvernement d'Hongkong** *assurera la libre* circulation des biens et des *services avec l'extérieur* (art. 115).

La Bourse est saisie par la fièvre des « red chips »

HONGKONG
correspondance

Quelque quarante sociétés se disputent, de*puis l'automne, les hausses les plus* fortes à la Bourse de Hongkong. Elles s'appellent Citic Pacific, China Resources, Guangdong Investment, Cosco Pacific, Shanghai Industrial Holdings... Elles ont un point commun : ce sont des filiales d'un puissant ministère de Pékin ou d'une province de Chine populaire. On les appelle les « *red chips* » (nom inspiré des *blue chips*, les valeurs vedettes de Wall Street). Elles ont été introduites à Hongkong pour financer les équipements que la Chine n'a pas les moyens de s'offrir seule. Les *red chips* ne représentent qu'un peu plus de 7 % de la capitalisation de la place, mais elles sont le canal *privilégié* par lequel l'argent des investisseurs étrangers entre en Chine populaire.

En janvier, elles ont généré plus de 20 % des transactions. Leurs cours a fait un bond de près *de 43 % depuis la fin octobre, alors que dans le* même temps le Hang Seng Index, l'indice de référence de la place, a progressé de 9 %. Les plus en vue ont même crevé tous les indices, comme la très populaire Citic Pacific, dont le cours a gagné 55 % *en 1996, et surtout l'action* China Resources, qui a gagné plus de 270 % depuis un an.

A *quelques mois de la rétrocession* de Hongkong à la Chine, les investisseurs ont compris l'intérêt que peuvent représenter ces sociétés qui bénéficient d'un bon *guanxi*, c'est-à-dire de bonnes connexions politiques. « *Notre société bénéficie d'une position privilégiée et des larges connexions de son actionnaire majoritaire, China-Poly, propriété de l'Armée populaire de libération* », vante en toute simplicité la petite société Continental Mariner dans son rapport annuel 1996.

Les investisseurs parient également massivement sur les « injections d'actifs » à bas prix que peut réaliser la maison mère et qui viendront accroître les profits futurs : la filiale de Hongkong achète à *son actionnaire une société pour gonfler* son bilan, et accroître ainsi sa capacité d'em*prunt ou de lever des fonds. Enfin, on n'exclut* pas que ces sociétés seront les premiers artisans *du remodelage du capitalisme* de Hongkong, rôle joué depuis un an par la prestigieuse Citic Pacific, filiale de la holding publique d'investisse*ment Citic et première de ces red chips*, avec une capitalisation boursière dépassant les 70 milliards de francs.

Mais tout cela a un prix. Ces actions s'échangent aujourd'hui sur une base moyenne de vingt fois leurs résultats attendus pour 1997, pendant que la Bourse de Hongkong est valorisée 13,5 fois. « *Après la rétrocession, ces sociétés devraient bénéficier de nombreux privilèges tant en Chine qu'à Hongkong* », justifie un analyste. Il n'empêche qu'à ce niveau de prix certains commencent à s'interroger sur la solidité de titres dont le statut est pour le moins précaire : les fameuses « connexions » pourraient tôt ou tard devenir stériles ; les « injections d'actifs » sont le plus souvent financées par création d'actions. Enfin, l'utilisation répétée de Citic Pacific à *des fins politiques montre que ces émanations* de la Chine populaire sont toujours prises en te*nailles entre la logique de l'actionnaire* et les impératifs du pouvoir.

Valérie Brunschwig

La gestion passée du groupe Stern fait l'objet d'une procédure judiciaire

ÉDOUARD STERN, associé-gérant de la banque d'affaires Lazard et principal actionnaire de la holding Elysée Investissements, a déposé avec un certain nombre d'associés une offre de reprise du groupe Comipar et de sa filiale la banque Pallas-Stern, en règlement judiciaire depuis le 30 juin 1995 (*Le Monde* du 6 février). Si M. Stern parvenait à ses fins, il remettrait la main sur la banque familiale qu'il a dirigée entre 1977 et 1988, après en avoir évincé son père, avant de la vendre à la Société de banque suisse.

Un projet que pourrait contrarier les conséquences judiciaires de la gestion « *aventureuse* » de la banque et du groupe Stern à la fin des années 80. Même si elle ne met pas directement en cause M. Stern, l'instruction menée par le juge parisien Georges Maman révèle les conditions douteuses du dépôt de bilan en 1990 d'une filiale du groupe Stern, la CGP (Compagnie de gestion et de participation).

Entamée en 1990, la procédure a conduit à la mise en examen, en 1991, d'un promoteur associé au groupe Stern, Marc Rozenblum, *pour présentation de faux bilan*, escroquerie et détournement d'actifs. Michel Garbolino, *fidèle bras droit* d'Edouard Stern et président d'Elysée Investissements, *qui a signé à ce* titre le projet de reprise de Comipar, a lui aussi été mis en examen en janvier 1996 pour « *publication ou présentation de comptes infidèles, banqueroute par emploi de moyens ruineux et détournement d'actifs* ».

L'histoire commence en 1987. M. Rozenblum, dont la société im*mobilière Afico a été mise en règle*ment judiciaire deux ans auparavant, cherche un financier. Il a obtenu, à la suite d'un accord avec les banques d'Afico, menacées de perdre une action en justice pour soutien abusif, la possibilité de se faire dédommager d'une faillite dont il ne porte pas la totale responsabilité. Les banques lui permettent de racheter à bon prix une partie (170 millions de francs) du patrimoine immobilier d'Afico.

L'affaire est d'autant plus intéressante que les biens étaient « *sous-évalués de 50 % en 1985* », reconnaît M. Rozenblum. Compte tenu de la flambée des prix de l'immobilier à la fin des années 80, M. Rozenblum a l'opportunité de réaliser des plus-values considérables. L'accord concordataire stipule qu'il doit payer comptant les actifs, et donc trouver un financier. Edouard Stern sera celui-là.

EXPANSION INCONTRÔLÉE

Les deux hommes créent une société baptisée Somari, dont la vocation est de racheter et revendre les biens d'Afico. La banque Stern finance l'opération à 50 %, suivie par La Hénin (*filiale d'Indosuez*) à 25 % et la banque Thomson pour les 25 % *restants. La banque Stern* prend 30 % du capital de la Somari, *le reste revenant à M. Rozenblum.* La Somari est logée dans les locaux de la *banque Stern et dirigée* par Michel Garbolino, alors directeur général de la Compagnie financière de Penthièvre (CFP), la holding du groupe Stern qui contrôle la banque du même nom. Les banques acceptent de financer la Somari seulement si son gérant vient du groupe Stern, un gage de sécurité.

La coopération entre le groupe Stern et M. Rozenblum ne s'arrête pas là. La banque Stern aide en 1988 M. Rozenblum à développer une petite société qu'il dirige, spécialisée dans le textile, et appellée CGP. La Somari se porte caution de la CGP. C'est la holding, la Compagnie financière de Penthièvre, qui intervient cette fois directement. C'est aussi la compagnie financière de Penthièvre qui reprend, à la fin de 1988, la participation de la banque Stern dans la Somari puisque la banque est cédée à la Société de banque suisse. Edouard Stern se retire par ailleurs de la présidence de la financière de Penthièvre, qui est confiée à M. Garbolino le 23 décembre 1988.

Entre-temps, la CGP s'est engagée dans une expansion incontrôlée : son chiffre d'affaires passe de zéro à 600 millions de francs en dix-huit mois. Elle multiplie les acquisitions à des prix exorbitants de magasins et de marques de fabricants de vêtements. La banque Stern finance sans compter. En deux ans, ses engagements vont atteindre 170 millions de francs.

La Compagnie *financière de Penthièvre* décide alors de prendre progressivement le contrôle de la CGP. La participation de 5 % en mai 1988 se transforme en une prise de contrôle de 60 % en août 1989. La CFP veut prendre les choses en main pour éviter une catastrophe. M. Garbolino évince M. Rozenblum et devient le président de la CGP en août 1989. En octobre de la même année, les commissaires aux comptes refusent de certifier les comptes de la CGP. Une procédure de redressement judiciaire à l'en*contre de la CGP* est ouverte le 29 mars 1990. Le passif est de l'ordre de 300 millions de francs.

Le mandataire judiciaire Carrasset-Marillier, qui représente les créanciers de la CGP, souligne dans une étude remise le 30 octobre 1996 au tribunal de commerce que la financière de Penthièvre s'est livrée à un « *soutien systématique des différentes opérations ayant marqué et scandé, de manière parfois suspecte, la vie du groupe* ».

« REMBOURSEMENT ILLUSOIRE »

Le 29 février 1996, un collège d'experts remet un rapport affirmant que dès « *l'exercice 1988, le remboursement des sommes versées par la financière de Penthièvre était illusoire* ». Il ajoute qu'« *aucun remboursement n'a été effectué par la GGP et aucun paiement d'intérêt depuis l'origine* ». Maître Carrasset-Marillier conclut qu'« *en fait, la CGP s'est perdue dans une spéculation dont il est vraisemblable... qu'elle n'avait d'autre objectif que de s'emparer de biens immobiliers extérieurs* ».

En s'emparant de la Somari et de son patrimoine immobilier, le groupe Stern comptait bien se refaire. La caution entre les deux groupes, Somari et CGP, le permettait. Mais M. Rozenblum a refusé de tout perdre. En tant qu'actionnaire majoritaire de la Somari, il démet de ses fonctions de gérant M. Garbolino le 29 janvier 1990. Le lendemain, les banques qui finançaient la Somari réclament le remboursement immédiat des sommes prêtées. Depuis, la société immobilière se trouve sous administration provisoire dans l'attente d'un jugement.

Eric Leser

Le dollar reste stable au lendemain du sommet du G 7

LES LENDEMAINS de sommet du G 7 sont des journées importantes sur le marché international des changes. Elles permettent d'observer si les messages délivrés par les responsables monétaires internationaux ont été bien compris par les opérateurs. Samedi 8 février, à Berlin, les gouverneurs des banques centrales et les ministres des finances des sept pays les plus industrialiés avaient lancé un appel implicite à une stabilisation des cours du dollar après sa remontée depuis la mi-novembre, estimant que « *les désajustements majeurs (...) notés lors du G 7 d'avril 1995 ont été corrigés* » et qu'« *une volatilité excessive est inopportune* ».

Lundi 10 février, le billet vert est resté stable, oscillant autour de 1,65 mark, 5,58 francs et 122,50 yens. Le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer s'est félicité de cette réaction qu'il a qualifiée d'« *appropriée* ». Deux effets contradictoires permettent d'expliquer le comportement neutre des marchés. Le premier, qui a pesé sur les cours du billet vert, est la surprise même qu'a constituée la publication d'un communiqué. A la veille du sommet du G 7, la rumeur voulait que les grands argentiers s'abstiennent de toute déclaration commune officielle et laissent les forces de marché agir librement.

Le second, qui a en revanche soutenu les cours de la monnaie américaine, tient aux commentaires faits, en marge du sommet, par M. Tietmeyer et par le chancelier de l'Échiquier britannique Kenneth Clarke. Interrogés par les journalistes, les deux dirigeants européens ont confié que la question d'une intervention concertée des banques centrales destinée à freiner la hausse du billet vert dans le cas où celle-ci viendrait à reprendre n'avait même pas été évoquée à Berlin. De ces confidences, certains opérateurs ont déduit qu'ils pouvaient acheter des dollars sans craindre un tir de barrage des instituts d'émission.

DÉCALAGE CONJONCTUREL

Mardi matin, le billet vert cotait en légère hausse, à 1,66 mark, 5,60 francs et 123 yens. Les analystes estiment d'ailleurs en majorité que le dollar, soutenu par le dynamisme de l'économie américaine et par le décalage conjoncturel qui existe entre les Etats-Unis, d'une part, et l'Europe et le Japon, d'autre part, devrait reprendre son ascension au cours des prochaines semaines, les plus optimistes envisageant des sommets de 1,80 mark, 6 francs et 135 yens d'ici l'été. Dans un entretien accordé lundi à la chaîne de télévision CNBC, l'ancien secrétaire d'Etat au Trésor James Baker a lui aussi parié sur une hausse du billet vert en déclarant : « *Si vous observez l'économie mondiale, si vous observez la solidité des institutions américaines, de notre système politique, de nos forces armées et de tout le reste, vous êtes presque amenés à conclure qu'il faut avoir des dollars, et je crois que c'est ce que concluent beaucoup d'investisseurs à travers le monde* ».

Pierre-Antoine Delhommais

L'industrie électronique espère relancer la consommation grâce au vidéodisque numérique

Ce produit arrivera en France au mois de mars. Au Japon, il est en vente depuis novembre

Le vidéodisque numérique (DVD) permet d'écouter de la musique, de regarder des films ou d'accéder à des données informatiques. Déjà en vente au Japon, il est en cours de lancement aux Etats-Unis et devrait arriver en Europe au printemps. Comme leurs concurrents nippons, Thomson et Philips misent sur cette nouveauté, dont le succès commercial risque pour l'instant d'être freiné par le manque de programmes.

TOKYO
correspondance

Le vidéodisque numérique (ou DVD, pour Digital Video Disc) réveillera-t-il l'intérêt des consommateurs pour l'électronique de loisirs ? Présenté par les principaux industriels au salon de Las Vegas, début janvier, ce lecteur de CD multimédia (audio, vidéo et informatique), doté de meilleures performances que ses prédécesseurs, est en cours de lancement aux Etats-Unis et fera son apparition en Europe dès le printemps. Usées par la guerre des prix, les entreprises concernées espèrent refaire leurs marges sur ce nouveau marché. Le groupe français Thomson Multimédia prévoit de le lancer dans l'Hexagone, dès le mois de mars, aux alentours de 5 000 francs, et estime ce marché à deux millions d'appareils en Europe d'ici à l'an 2000. Son concurrent néerlandais, Philips, envisage de le mettre en vente au mois de juin, voire en septembre, et se montre prudent dans ses prévisions : les programmes sont encore à l'état embryonnaire.

Fidèles à leur réputation, les industriels nippons ont, une fois de plus, utilisé le Japon comme marché-test pour ce produit dont ils attendent 30 milliards de dollars de chiffres d'affaires (plus de 150 milliards de francs) au tournant de la décennie. Depuis novembre, le DVD est en vente dans tous les bons magasins d'Akihabara, le quartier de l'électronique à Tokyo. Sous les marques de Matsushita, Toshiba et Pioneer, on peut se les procurer à partir de 70 000 yens, soit 3 500 francs. Fujitsu a, quant à lui, sorti le premier micro-ordinateur avec lecteur DVD-ROM incorporé, suivi de près par Sony.

Ressemblant à s'y méprendre aux CD audio, les disques numériques sont capables de stocker les données visuelles, sonores et informatiques en plus grande quantité et avec une qualité meilleure que les supports existants. Le DVD représente par exemple l'équivalent de sept CD-ROM et permet de stocker au moins 130 minutes de film, le tout avec 8 bandes sons disponibles et 32 barres de sous-titres différentes.

STANDARD COMMUN

Selon ses promoteurs, le DVD devrait phagocyter peu à peu les CD audio et les CD-ROM, mais aussi les cassettes numériques (DAT), les CD vidéo, ainsi que les différents systèmes de jeux vidéo, actuellement incompatibles entre eux. Mais la transition se fera en douceur, puisque les lecteurs de DVD sont capables de lire les CD actuels. Des versions enregistrables du DVD, pour lesquelles aucune norme mondiale n'a encore été établie, pourraient voir le jour d'ici à 1998.

Désireux de ne pas renouveler une guerre des standards qui leur a fait perdre beaucoup d'argent sur d'autres produits comme le magnétoscope, les industriels ont en effet tenu à se mettre d'accord sur les normes avant de mettre ce nouveau produit sur le marché. Un standard commun aux DVD-ROM et DVD vidéo a ainsi été défini au mois de septembre 1996, après neuf mois de négociations, mais les caractéristiques du DVD audio, ainsi que les versions enregistrables du DVD, sont toujours en discussion.

Autre négociation délicate, celle qui porte sur la protection des œuvres et leur cryptage, pour empêcher les copies. Premières concernées, les majors d'Hollywood ont réussi à imposer des codages régionaux, afin que leur stratégie mondiale de distribution ne soit pas contrariée par la circulation des films sur DVD. Mais, malgré les accords mondiaux conclus entre l'industrie informatique, les fabricants d'électronique grand public et Hollywood, l'offre de films reste limitée. Particulièrement sur le marché européen, où, estime Philips, seuls... une dizaine de titres sont réellement disponibles pour le moment.

Au Japon, 50 titres seulement étaient commercialisés à Noël, mais le salon de Las Vegas a été l'occasion pour les studios de Hollywood d'étoffer leur offre. Notamment chez Warner, qui s'est allié à Toshiba : *« Nous maîtrisons l'équipement électronique et informatique, eux sont leaders pour les films, la musique et le câble »*, explique Koji Hase, directeur général de la division DVD de Toshiba, pour qui, sans programmes, le DVD risque de ne pas avoir de clients. *« J'ai passé deux ans et demi à présenter le DVD à Hollywood*, raconte M. Hase. *Pas aux journalistes, mais aux producteurs et aux réalisateurs. Je n'ai encore rien fait en Europe, où il faudra également convaincre les grands groupes de communication. »* Son jugement sur les concurrents trop pressés est sans appel : *« Panasonic* (groupe Matsushita) *a annoncé la livraison de DVD en Europe dès mars prochain. Mais il n'y a pas de programmes, c'est suicidaire. Nous ne présenterons pas le DVD avant le salon de Berlin en septembre. Le lancement attendra novembre. »*

APPLICATIONS MULTIPLES

Grâce à ses multiples applications, le DVD devrait, selon les industriels nippons, occuper une place de choix sur le marché des produits numériques : les amateurs de Caméscopes et d'appareils photo numériques, qui font fureur dans l'Archipel, s'en serviront par exemple pour gérer leurs images sur ordinateur. Les jeux vidéo, ainsi que les produits éducatifs actuellement disponibles sur CD-ROM, vont voir leurs possibilités démultipliées par le DVD. Idem pour le karaoké, gigantesque marché au Japon, et pour les systèmes de navigation automobile, qui équipent 1,2 million de voitures nippones.

« La clé du DVD, c'est sa polyvalence. Nous avons enfin un produit qui peut prétendre à une durée de vie importante », assure Koji Hase. *« D'après nos estimations, le marché sera compris entre 80 et 120 millions d'unités en l'an 2000, dont 80 % seront des lecteurs de DVD-ROM. »*

Brice Pedroletti

La Royal Air Force boude l'avion de transport européen

L'ARMÉE DE L'AIR BRITANNIQUE envisage de réduire de moitié ses futures commandes pour l'avion européen de transport de troupes (ATF), selon l'hebdomadaire *Flight International* du 11 février, au profit des avions américains C-17 de McDonnell Douglas et C-130 de Lockheed-Martin.

Ce retrait mettrait en cause la légitimité du constructeur British Aerospace à revendiquer la fabrication des ailes de l'appareil. Il fragiliserait son financement, qui porte sur 28 milliards de francs. Le gouvernement français a, pour sa part, demandé aux industriels de développer l'appareil sur leurs fonds propres, comme un programme civil. Le ministère de la défense français négocie avec celui des finances la possibilité de garantir des commandes fermes en versant des acomptes.

DÉPÊCHES

■ **ARIANE : la société européenne réfléchit** *« à l'intérêt de développer, à côté d'Ariane-5 (...), un autre lanceur plus petit »* pour placer des *« constellations »* de petits satellites en orbite basse. *« Il pourrait s'agir de travailler sur un dérivé moins cher et moins puissant de l'actuelle Ariane-4 »*, a expliqué Charles Bigot, PDG d'Arianespace.

■ **DASSAULT SYSTÈMES : la filiale de Dassault Industrie** a enregistré un bénéfice net de 342,5 millions de francs en 1996, en hausse de 55 %, pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard en hausse de 23 %.

■ **SÉCURITÉ : Nice et Oslo-Fornebu sont les aéroports les plus dangereux** en Europe, selon une étude de l'Association internationale des pilotes des compagnies arériennes fédérales (IFALPA).

■ **AIR INTER EUROPE : les syndicats de pilotes et mécaniciens** de l'ancienne Air Inter vont déclencher *« assez rapidement »* d'autres grèves surprises, pour *« contraindre la direction de la compagnie aérienne à ouvrir des négociations »* sur leur statut. *« Les annonces de grève seront faites à 17 h pour le lendemain »*, a précisé un responsable syndical, ajoutant qu'un calendrier, tenu secret, a été fixé.

■ **LA POSTE : le préavis de grève** déposé par la CGT et Sud-PTT dans 23 centres de tris pour le 10 février n'a pas eu d'incidence sur la distribution du courrier, selon la direction de la Poste, qui estime à 8,3 % le taux de participation. Les syndicats protestent contre les réorganisations engagées par le nouveau président, Claude Bourmaud.

■ **ISOLA 2000 : le groupe de loisirs Pierre et Vacances,** numéro un européen des résidences de tourisme, est candidat à la reprise de la station de sports d'hiver Isola 2000 (Alpes-maritimes), placée sous administration judiciaire depuis avril 1995.

■ **AVIS EUROPE : la société de location d'automobiles** va prochainement s'introduire à la Bourse de Londres, ce qui lui permettra de lever 250 millions de livres (2,3 milliard de francs) et de racheter sa participation à General Motors.

■ **MARUTI : le gouvernement de New Delhi et le groupe japonais Suzuki Motor Corp,** actionnaires à parité du premier constructeur automobile indien, sont en désaccord. Suzuki souhaite prendre le contrôle de la société, faute de quoi il pourrait se chercher un nouvel allié.

■ **UNILEVER : le groupe anglo-néerlandais a réalisé**, en 1996, un bénéfice net de 4,215 milliards de florins (12,6 milliards de francs) en 1996, en hausse de 13 %, pour 87,8 milliards de florins de chiffre d'affaires.

■ **CHIYODA : la société japonaise a remporté un contrat** de 650 millions de dollars (3,6 milliards de francs) pour construire le premier complexe pétrochimique entièrement privé en Arabie Saoudite.

Quand Renault veut louer des Peugeot

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis dix ans, Renault a perdu de l'argent en 1996. Seules ses activités financières ont été bénéficiaires : Renault Crédit international (RCI), la filiale qui les regroupe, a dégagé un bénéfice net comparable à celui de l'année précédente (751 millions de francs). Un résultat honorable compte tenu de la chute des ventes de Renault et de la baisse des taux d'intérêt.

Mais RCI n'échappe pas pour autant à des mesures de restructuration. La DIAC, filiale française de RCI, devrait fermer au moins une direction régionale, celle de Dijon, dont l'existence ne se justifie pas compte tenu de la proximité de celle de Lyon. D'autres pourraient connaître le même sort. Certains pensent que la DIAC, qui est actuellement organisée en onze directions régionales, pourrait ramener ce nombre à huit, comme dans le groupe PSA.

Le groupe français s'est par ailleurs engagé dans une nouvelle activité : la location longue durée multimarque. Traditionnellement, Renault ne fournissait aux flottes d'entreprises que des voitures de sa marque, sauf aux Pays-Bas. Mais la concurrence des grands loueurs – groupes indépendants des constructeurs qui offrent toutes les marques, comme Avis Fleet ou Lease Plan – et la demande des clients plus exigeants a conduit l'ex-Régie à changer de politique. L'an dernier, elle s'est mise à la location longue durée multimarque en Belgique et vient de s'engager dans cette voie en France. Elle a donc fait appel à Martin Hegeman, le président de RCI Pays-Bas. *« C'est une mini-révolution pour le groupe et dans la profession »*, confie un spécialiste du secteur. Car, en France, aucun constructeur ne propose les voitures de la concurrence aux entreprises. DIAC, surtout connue pour ses activités de crédit, loue des Renault, et Credipar, des Peugeot et des Citroën.

En décembre, DIAC a créé Overlease pour la location longue durée multimarque. Deux contrats, avec Alcatel et la Compagnie générale des eaux, dont les parcs représentent respectivement 10 000 et 8 000 voitures, sont en cours de négociation. Les deux entreprises souhaitent louer des Renault mais aussi des Citroën. Or la marque aux chevrons et Overlease n'ont pas encore réussi à s'entendre sur le prix de vente des Citroën à la filiale de Renault. *« Pour l'instant, Citroën ne consent pas à faire à Renault les prix qu'elle pratique normalement pour les loueurs »*, explique un proche du dossier. *« C'est en cours de négociation »*, répond-on chez Citroën. En attendant, Renault perd du temps et Citroën des ventes...

Virginie Malingre

Le groupe allemand Mannesmann devient le premier actionnaire de Vallourec

USINOR SACILOR poursuit la réorganisation de son portefeuille financier. Le 10 février, le groupe sidérurgique a confirmé son intérêt pour *« une alliance stratégique »* avec la société espagnole CSI, en voie de privatisation. Il a annoncé, le même jour, son intention de vendre 21 % du capital de Vallourec (sur les 27,7 % qu'il possède) à Mannesmannröhren WerKe, filiale de l'allemand Mannesmann.

Sous réserve de l'accord des autorités européennes, la firme allemande va ainsi devenir le premier actionnaire de Vallourec. La transaction s'accompagne d'un important accord de partenariat industriel. Les deux groupes vont créer une société commune de droit français dans les tubes d'acier sans soudure, contrôlée à 55 % par Vallourec.

En rassemblant leurs technologies et leurs positions commerciales, les deux groupes cherchent à mieux résister sur un marché devenu très concurrentiel et souffrant de surcapacités. Malgré un redressement en 1996, la situation reste tendue, à la suite de nombreuses exportations en provenance de l'Europe de l'Est. *« La filiale commune se situera parmi les plus grands producteurs mondiaux »*, souligne Vallourec.

Cet accord s'inscrit dans la droite ligne de la politique suivie par Mannesmann depuis plusieurs années. Le groupe allemand, qui a l'ambition de se développer dans de nouveaux secteurs comme les télécommunications, ne veut pas pour autant abandonner ses activités traditionnelles, notamment dans les tubes, dont il a inventé la technologie. Pour renforcer ses positions, il multiplie les alliances avec d'autres européens. Il s'est associé à Usinor Sacilor dans les tubes soudés au sein d'Europipe. Il a déjà créé un partenariat avec Vallourec et l'italien Dalmine dans les tubes en acier inoxydable.

RECENTRAGE

La nouvelle société va reprendre, côté allemand, les activités de Mannesmannrohr et Mannesmannröhren Werke Sachen, et, côté français, celles de Vallourec Industries, des filiales Pétrole et Gaz de Valtubes, ainsi que le laminoir de Valti à Montbard (Côte-d'Or). *« Pour sécuriser son approvisionnement »*, la société prendra aussi 30 % de l'aciérie Hüttenwerke Krupp. Ultérieurement, elle prévoit de reprendre les activités de Mannesmann au Brésil. Selon les premiers calculs, la future société réalisera un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs, ce qui devrait porter celui de Vallourec autour de 13 milliards contre 7,7 milliards en 1996.

Cette alliance entre Mannesmann et Vallourec permet aussi à Usinor Sacilor de sortir avec les formes de son rôle de premier actionnaire du fabricant français de tubes. Depuis des mois, le groupe cherchait à se désengager de cette participation « historique », qui n'entrait plus dans sa stratégie. *« Cette opération contribuera au recentrage des activités du groupe sur ses principaux métiers, en lui apportant des ressources complémentaires significatives pour renforcer ses capacités financières »*, explique Usinor Sacilor. Le groupe n'a pas précisé le montant de la transaction. Mais il devrait profiter de l'envolée du marché boursier qui s'est traduit par une hausse de plus de 12 % de l'action Vallourec à 310 francs depuis le début de l'année. Sur la base du cours actuel, la vente devrait lui rapporter plus de 500 millions de francs.

Martine Orange

■ **LE DOLLAR** *s'inscrivait en légère hausse, mardi matin 11 février, lors des premières transactions sur les places européennes, cotant 1,66 deutschemark, 5,60 francs et 123 yens.*

■ **L'OR** *a ouvert en baisse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 340,90-341,20 dollars, contre 341,30-341,60 dollars la veille en clôture.*

■ **WALL STREET** a cédé du terrain, lundi 10 février, victime de prises de bénéfice. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 49,25 points (– 0,72 %), à 6 806,55 points.

■ **LES COURS DU PÉTROLE** ont progressé, lundi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut « light sweet crude », livraison mars, a gagné 23 centièmes, à 22,46 dollars.

■ **L'ALUMINIUM** a vivement reculé, lundi, sur le London Metal Exchange (LME), après l'annonce d'une hausse des stocks. Le prix de la tonne a cédé 30 dollars, à 1 588 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

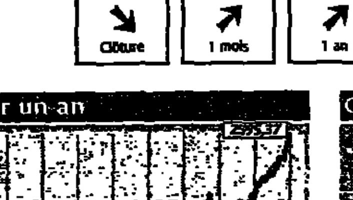
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui, la veille en cours de séance, avait *pour* la première fois de son histoire franchi le cap des 2 600 points, cédait du terrain dans le calme mardi. En hausse de 0,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un repli de 0,26 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient 0,43 % à 2 584,23 points. Lundi, des ventes bénéficiaires avaient fait baisser de 0,08 % l'indice CAC 40. Le marché était moyennement actif avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

Le moral des ménages français, toujours globalement très négatif, a poursuivi en janvier sa lente remontée entamée cet automne, l'indicateur résumé d'opinion remontant à – 30 (contre – 33 en décembre), son meilleur niveau depuis plus d'un an, indique l'enquête mensuelle de l'*INSEE* publiée mardi.

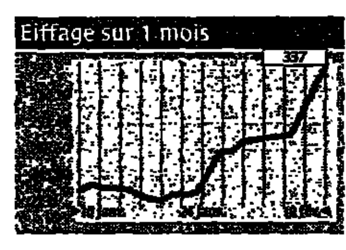
Du coté des valeurs, Dassault Systèmes, une des valeurs les plus prisées des investisseurs ces derniers mois, gagne 8,30 % à 328 francs après l'annonce d'une hausse de 55 % de ses résultats l'an dernier. Canal Plus recule de 0,4 % à 1 177 francs. Son chiffre d'affaires 1996 est conforme aux attentes mais l'annonce d'un emprunt de 2 milliards de francs pesait un peu sur l'action.

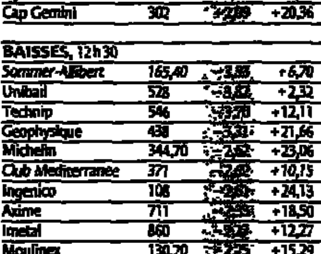


CAC 40/5 jours

Eiffage, valeur du jour

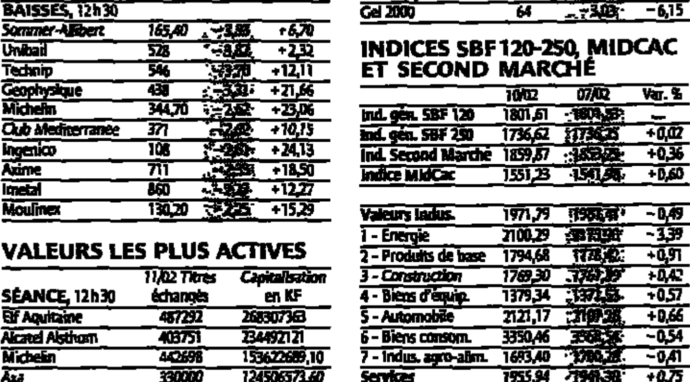
POURSUIVANT le spectaculaire rattrapage amorcé depuis le début de l'année, Eiffage (BTP) a nettement progressé, lundi 10 février, à Paris. Le titre a terminé sur un gain de 5,6 %, à 337 francs, portant son avance depuis le début de l'année à 64,4 %. En 1996, le titre avait perdu 70 %. Pour les analystes financiers, cette hausse revêt essentiellement un caractère spéculatif et ne reflète pas la situation fondamentale de l'entreprise, d'autant que le secteur de la construction est très volatil. Un autre analyste estimait que certains des investisseurs qui avaient vendu le titre avant l'augmentation de capital du mois de novembre 1996 étaient peut-être de retour.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 11/02	Var. % 10/02	Var. % 31/12
Dassault Systemes	332	+9,57	+38,73
GAN	111,50	+6,19	+6,19
AGF-Ass.Gen.France	186,50	+3,80	+11,34
Nord-Est	155	+3,68	+20,06
Infogrames Enter.#	809	+3,05	+34,83
Comptoir Entrep.	12,65	+2,42	+31,77
SCE	123	+2,48	+9,82
Via Banque	199,50	+2,30	+15,98
Dynaction	142	+2,16	+16,29
Cap Gemini	302	+2,09	+20,36
BAISSES, 12h30			
Sommer-Allibert	165,40	–3,85	+6,70
Unibail	528	–3,82	+2,32
Technip	546	–3,70	+12,11
Geophysique	438	–3,31	+21,66
Michelin	344,70	–2,62	+23,06
Club Mediterranée	371	–2,62	+10,15
Ingenico	108	–2,80	+24,13
Axime	711	–2,33	+18,50
Imetal	860	–2,38	+12,27
Moulinex	130,20	–2,25	+15,29



VALEURS LES PLUS ACTIVES

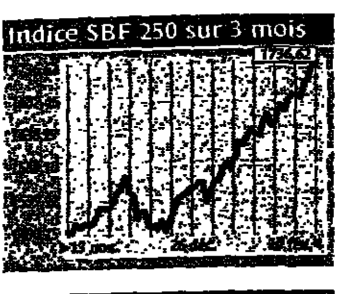
SÉANCE, 12h30	11/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	487292	268307363
Alcatel Alsthom	403751	234492121
Michelin	442698	153622689,10
Axa	330000	124506573,60
Vallourec	368470	112628888,80
Total	229952	108010281,20
Eaux (Gle des)	130053	101943722
AGF-Ass.Gen.France	467703	87784005,10
LVMH Moet Hen.	52212	74069528
C.C.F.	244306	67229718,70

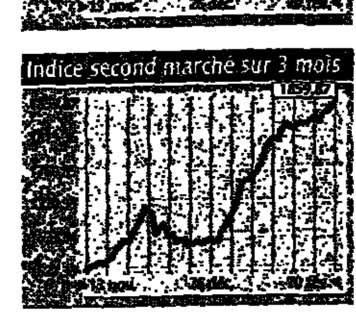
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

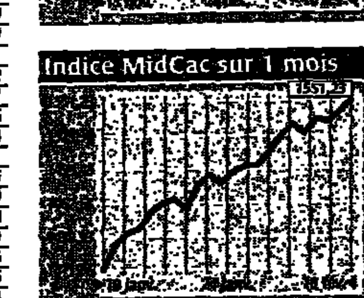
HAUSSES, 12h30	Cours au 11/02	Var. % 10/02	Var. % 31/12
Meub.Tricoire (Ns)	5,15	+14,44	+453,76
Unilog	694	+9,98	+26,41
Guyomarc h N.A.	315	+6,50	+36,95
Info Realite #	233	+5,43	+11,06
GFI Industries #	1027	+4,99	+42,63
BAISSES, 12h30			
Girodet (Ly) #	28,80	–23,88	+6,66
Goe Diffus. Plus #	779	–5,11	–9,41
INFRA + #	342	–4,73	+12,13
Cobra (Ly) #	55,70	–3,88	+0,99
Gel 2000	64	–3,03	–6,15

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	10/02	07/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1801,61	1801,58	—
Ind. gén. SBF 250	1736,62	1736,25	+0,02
Ind. Second Marche	1859,87	1853,28	+0,36
Indice MidCac	1551,23	1541,96	+0,60
Valeurs Indus.	1971,79	1981,41	–0,49
1 - Energie	2100,29	2173,98	–3,39
2 - Produits de base	1794,68	1778,42	+0,91
3 - Construction	1769,30	1761,89	+0,42
4 - Biens d'équip.	1379,34	1371,53	+0,57
5 - Automobile	2121,17	2107,28	+0,66
6 - Biens consom.	3350,46	3368,56	–0,54
7 - Indus. agro-alim.	1693,40	1700,28	–0,41
Services	1955,94	1941,38	+0,75
8 - Distribution	3699,46	3666,68	+0,89
9 - Autres services	1279,79	1271,23	+0,64
Sociétés financières	1275,98	1269,81	+0,49
10 - Immobilier	777,77	784,52	–0,86
11 - Services financ.	1251,20	1243,05	+0,66
12 - Sociétés invest.	1731,27	1723,82	+0,44





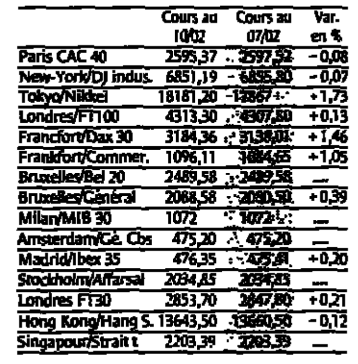


Francfort au plus haut

LA BOURSE DE TOKYO a chômé, *mardi 11 février, en raison des* fêtes commémoratives de la fondation du *Japon*. La veille, le marché nippon avait terminé en hausse (+ 1,76 %), rassuré de constater que le dollar était resté bien orienté contre le yen après la réunion du G 7.

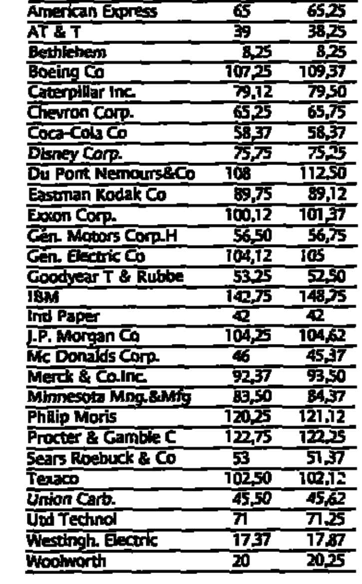
Lundi, sous l'effet des prises de bénéfice, Wall Street a terminé la séance en baisse. L'indice Dow Jones a perdu 49,25 points, soit 0,72 %, à 6 806,55 points. Le marché est resté calme dans l'attente mardi du début du programme de refinancement trimestriel du Trésor américain, à l'occasion duquel seront vendus des bons à trois, dix et trente ans.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur une note stable, perdant en fin de journée tous les gains accumulés dans la matinée à cause de *la baisse de Wall Street et du marché* obligataire. L'indice Footsie a terminé *en recul de 0,1 point à* 4 307,7 points. Outre-Rhin, la *Bourse de Francfort a poursuivi* sa course aux records ininterrompue depuis sept séances dans un marché calme. L'indice DAX a gagné 46,35 points, à 3 184,36 points, par rapport à la clôture de la séance officielle de vendredi.



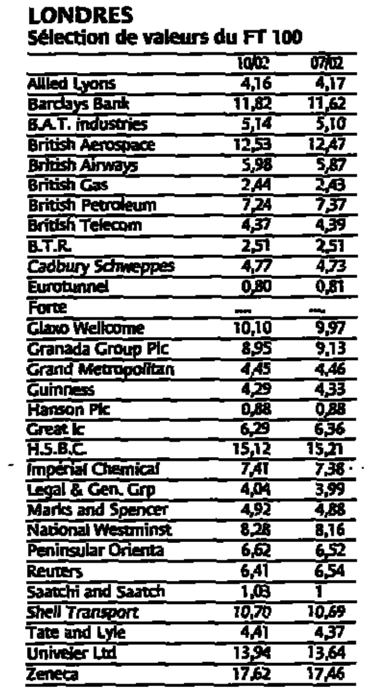
INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/02	Cours au 07/02	Var. en %
Paris CAC 40	2595,37	2597,52	–0,08
New-York/DJ indus.	6851,19	6855,80	–0,07
Tokyo/Nikkei	18181,20	17867	+1,73
Londres/FT100	4313,30	4307,80	+0,13
Francfort/Dax 30	3184,36	3138,01	+1,46
Frankfort/Commer.	1096,11	1084,65	+1,05
Bruxelles/Bel 20	2489,58	2489,58	—
Bruxelles/Général	2088,58	2080,58	+0,39
Milan/MIB 30	1072	1072	—
Amsterdam/Gé. Cbs	475,20	475,20	—
Madrid/Ibex 35	476,35	475,41	+0,20
Stockholm/Affarsal	2034,85	2034,85	—
Londres FT30	2853,70	2847,80	+0,21
Hong Kong/Hang S.	13643,50	13660,50	–0,12
Singapour/Strait t	2203,39	2203,39	—



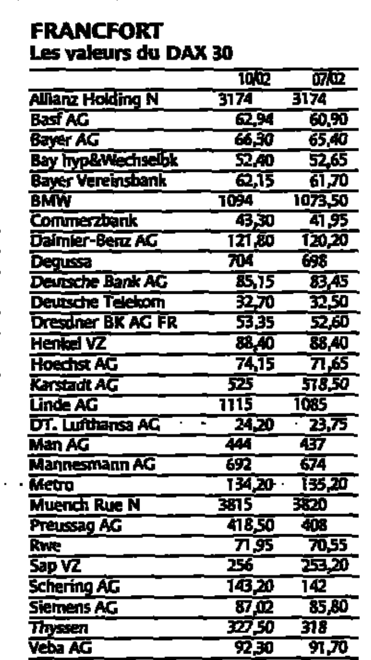
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	10/02	07/02
Alcoa	66,87	67,62
Allied Signal	71	71,50
American Express	65	65,25
AT & T	39	38,25
Bethlehem	8,25	8,25
Boeing Co	107,25	109,37
Caterpillar Inc.	79,12	79,50
Chevron Corp.	65,25	65,75
Coca-Cola Co	58,37	58,37
Disney Corp.	75,75	75,25
Du Pont Nemours&Co	108	112,50
Eastman Kodak Co	89,75	89,12
Exxon Corp.	100,12	101,37
Gén. Motors Corp.H	56,50	56,75
Gén. Electric Co	104,12	105
Goodyear T & Rubbe	53,25	52,50
IBM	142,75	148,75
Intl Paper	42	42
J.P. Morgan Co	104,25	104,62
Mc Donalds Corp.	46	45,37
Merck & Co.Inc.	92,37	93,50
Minnesota Mng.&Mfg	83,50	84,37
Philip Moris	120,25	121,12
Procter & Gamble C	122,75	122,25
Sears Roebuck & Co	53	51,37
Texaco	102,50	102,12
Union Carb.	45,50	45,62
Utd Technol	71	71,25
Westingh. Electric	17,37	17,87
Woolworth	20	20,25



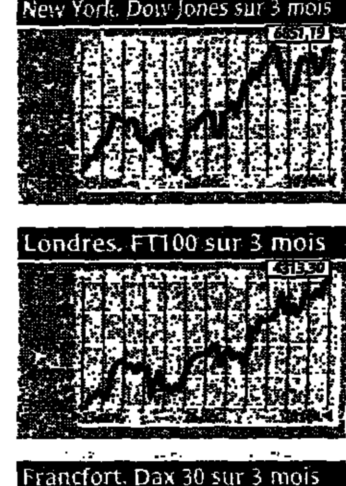
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/02	07/02
Allied Lyons	4,16	4,17
Barclays Bank	11,82	11,62
B.A.T. industries	5,14	5,10
British Aerospace	12,53	12,47
British Airways	5,98	5,87
British Gas	2,44	2,43
British Petroleum	7,24	7,37
British Telecom	4,37	4,39
B.T.R.	2,51	2,51
Cadbury Schweppes	4,77	4,73
Eurotunnel	0,80	0,81
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,10	9,97
Granada Group Plc	8,95	9,13
Grand Metropolitan	4,45	4,46
Guinness	4,29	4,33
Hanson Plc	0,88	0,88
Great Ic	6,29	6,36
H.S.B.C.	15,12	15,21
Impérial Chemical	7,41	7,38
Legal & Gen. Grp	4,04	3,99
Marks and Spencer	4,92	4,88
National Westminst	8,28	8,16
Peninsular Orienta	6,62	6,52
Reuters	6,41	6,54
Saatchi and Saatch	1,03	1
Shell Transport	10,70	10,69
Tate and Lyle	4,41	4,37
Univeler Ltd	13,94	13,64
Zeneca	17,62	17,46



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	10/02	07/02
Allianz Holding N	3174	3174
Basf AG	62,94	60,90
Bayer AG	66,30	65,40
Bay hyp&Wechselbk	52,40	52,65
Bayer Vereinsbank	62,15	61,70
BMW	1094	1073,50
Commerzbank	43,30	41,95
Daimler-Benz AG	121,80	120,20
Degussa	704	698
Deutsche Bank AG	85,15	83,45
Deutsche Telekom	32,70	32,50
Dresdner BK AG FR	53,35	52,60
Henkel VZ	88,40	88,40
Hoechst AG	74,15	71,65
Karstadt AG	525	518,50
Linde AG	1115	1085
DT. Lufthansa AG	24,20	23,75
Man AG	444	437
Mannesmann AG	692	674
Metro	134,20	135,20
Muench Rue N	3815	3820
Preussag AG	418,50	408
Rwe	71,95	70,55
Sap VZ	256	253,20
Schering AG	143,20	142
Siemens AG	87,02	85,80
Thyssen	327,50	318
Veba AG	92,30	91,70
Viag	715	697,30
Volkswagen VZ	633	618



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

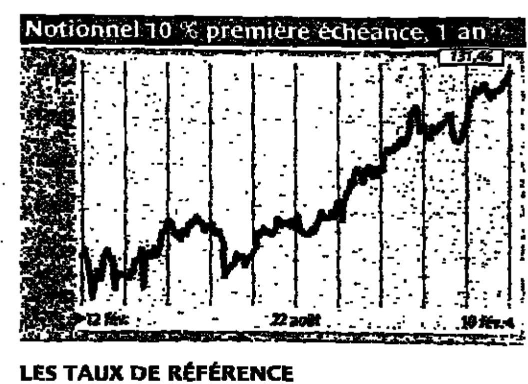
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Nouveau record pour le Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, a ouvert en hausse, mardi 11 février. Après quelques minutes de transactions, il gagnait 20 centièmes, à 131,66 points, son plus haut niveau historique. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,44 %, soit 0,15 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse, dans un marché peu actif en raison de l'absence de statistiques économiques. Le rendement de l'obligation à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,71 % (6,69 % vendredi).

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le niveau de l'argent au jour le jour. Les opérateurs ne prévoient pas de baisse des taux directeurs de l'institut d'émission, dont le conseil se réunit jeudi.

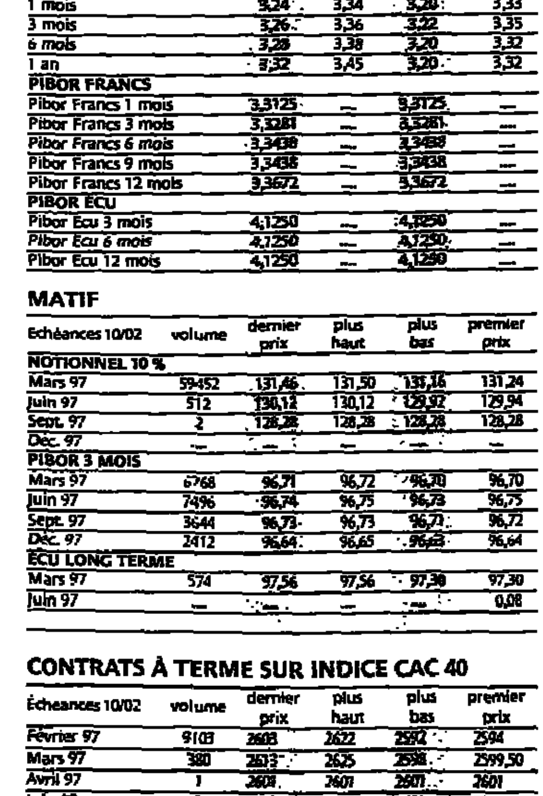


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,54	6,46	1,70
Allemagne	3,06	5,69	6,54	1,40
Grande-Bretagne	6	7,24	7,85	2,50
Italie	7,42	7,30	7,95	2,70
Japon	0,50	2,45	—	0,20
Etats-Unis	5,13	6,43	6,72	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/02	Taux au 07/02	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,12	4,11	99,92
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,87	4,89	100,74
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,35	5,37	101,43
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,71	5,72	102,37
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,30	6,35	103,83
Obligations françaises	5,69	5,70	101,36
Fonds d'État à TME	–2,29	–2,20	99,41
Fonds d'État à TRE	–2,02	–1,97	99,44
Obligat. franç. à TME	–2,10	–2,39	99,65
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,08	100,07



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 10/02	Vente 10/02	Achat 07/02	Vente 07/02
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,24	3,34	3,20	3,33
3 mois	3,26	3,36	3,22	3,35
6 mois	3,28	3,38	3,20	3,32
1 an	3,32	3,45	3,20	3,32
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3281	—	3,3281	—
Pibor Francs 6 mois	3,3438	—	3,3438	—
Pibor Francs 9 mois	3,3438	—	3,3438	—
Pibor Francs 12 mois	3,3672	—	3,3672	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1250	—	4,1250	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1250	—	4,1250	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1250	—	4,1250	—

MATIF

Echéances 10/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	59452	131,46	131,50	131,16	131,24
Juin 97	512	130,12	130,12	129,92	129,94
Sept. 97	2	128,28	128,28	128,28	128,28
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	6768	96,71	96,72	96,70	96,70
Juin 97	7496	96,74	96,75	96,73	96,75
Sept. 97	3644	96,73	96,73	96,72	96,72
Déc. 97	2412	96,64	96,65	96,63	96,64
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	574	97,56	97,56	97,30	97,30
Juin 97	—	—	—	—	0,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 10/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 97	9103	2603	2622	2592	2594
Mars 97	380	2613	2625	2598	2599,50
Avril 97	1	2601	2601	2601	2601
Juin 97	3	2593	2593	2593	2593

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,5850 | US/DM ↘ 1,6558 | US/¥ ↘ 122,7500 | DM/F ↗ 3,3757 | £/F ↘ 9,1155

Vigueur de la livre

LE DOLLAR cotait en légère hausse, mardi matin 11 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,66 mark, 5,60 francs et 123 yens. La veille, le billet vert était resté stable, ses cours oscillant autour de 1,65 mark, 5,58 francs et 122,50 yens. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait jugé *« appropriée »* la réaction des marchés financiers au communiqué du G 7. Les analystes prédisent généralement une reprise rapide du mouvement de hausse du dollar à la faveur de nouvelles statistiques confirmant le dynamisme de l'économie américaine.

Le franc était inchangé, mardi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3740 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling s'inscrivait, pour sa part, en forte hausse. Son cours s'établissait à 2,7230 mark et 9,18 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/02	% 07/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5700	+0,02	325	349
Ecu	6,5540	–0,09	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,5850	–0,62	5,3000	5,9000
Belgique (100 F)	16,3615	+0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,5500	+0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4355	—	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,5700	+0,12	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9465	–0,23	8,5300	9,3700
Gde-Bretagne (1 L)	9,1155	–0,48	8,7000	9,5500
Grèce (100 drach.)	2,1495	–0,07	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,0700	+0,80	70	80
Suisse (100 F)	392,0100	+0,42	377	401
Norvège (100 k)	85,5200	–0,65	80,5000	89,5000
Autriche (100 sch)	47,9690	+0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9885	+0,05	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1322	–0,56	3,8200	4,4200
Japon (100 yens)	4,5529	+0,62	4,3200	4,6700
Finlande (mark)	113,8500	+0,06	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	11/02	10/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6558	1,6609	–0,31
TOKYO : USD/Yens	122,7500	123,1400	–0,32

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,5585	5,5595	5,5332	5,5382
Yen (100)	4,5258	4,5160	4,5362	[illegible]
Deutschemark	3,3820	3,3816	3,3762	[illegible]
Franc Suisse	3,9076	3,8996	3,8829	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4144	3,4101	3,4283	[illegible]
Livre sterling	9,0245	9,0068	8,8614	[illegible]
Peseta (100)	3,9844	3,9776	3,9937	[illegible]
Franc Belge (100)	16,403	16,376	16,380	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,37	3,34
Eurodollar	5,31	5,44	5,56
Eurolivre	6,12	6,19	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

L'OR

	cours 10/02	cours 07/02
Or fin (k. barre)	61500	61000
Or fin (en lingot)	61800	61500
Once d'Or Londres	339,75	340,40
Pièce française(20f)	353	352
Pièce suisse (20f)	355	352
Pièce Union lat(20f)	353	352
Pièce 20 dollars us	2420	2345
Pièce 10 dollars us	1320	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2280	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 10/02	cours 07/02
Brent (Londres)	181	—
WTI (New York)	19,96	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/02	07/02
Dow-Jones comptant	230,50	230,50
Dow-Jones à terme	414,39	413,80
CRB	236,58	236,75
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2415	2500
Cuivre à 3 mois	2231	2269
Aluminium comptant	1555,50	1592
Aluminium à 3 mois	1587	1620
Plomb comptant	640	671
Plomb à 3 mois	650	679
Étain comptant	5815	5860
Étain à 3 mois	5875	5920
Zinc comptant	1148	1175,50
Zinc à 3 mois	1169,50	1195
Nickel comptant	7626	7798
Nickel à 3 mois	7720	7875

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,92	4,86
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,59	3,58
Maïs (Chicago)	7,36	7,20
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	235,10	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	53	53
Orge (Londres)	92,75	92,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1265	1279
Café (Londres)	1555	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,74	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	0,81	0,81



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 11 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ **-0,37 %** CAC 40 : 2585,77

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	967	969	+ 0,20	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	855	857	+ 0,23	51,99
Renault (T.P.)	1695	1705	+ 0,58	95,89
Rhone Poulenc(T.P)	1995	1995	—	105,01
Saint Gobain(T.P.)	7265	[illegible]	+ 0,71	85,48
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	—	51,64
Accor	730	727	- 0,41	30
AGF-Ass.Gen.France	180	186,50	+ 3,61	3,75
Air Liquide	925	911	- 1,51	14
Alcatel Alsthom	576	581	+ 0,86	8
Axa	378,70	377,50	- 0,31	6,50
Axime	728	711	- 2,33	—
Bail Investis.	775	780	+ 0,64	71,52
Bancaire (Cie)	694	688	- 0,86	19
Bazar Hot. Ville	514	520	+ 1,16	16
Bertrand Faure	250,50	245	- 2,19	3,58
BIC	908	907	- 0,11	5
BIS	486,50	487	+ 0,10	8
B.N.P.	225,50	225,20	- 0,13	3,60
Bollore Techno.	659	652	- 1,06	5
Bongrain	2215	2240	+ 1,12	61
Bouygues	580	573	- 1,20	17
Bouygues Offs.	154	151	- 1,94	—
Canal +	1182	1177	- 0,42	20
Cap Gemini	295,80	302	+ 2,09	—
Carbone Lorraine	1170	1170	—	16
Carrefour	3360	3355	- 0,14	32
Casino Guichard	247	247,40	+ 0,16	4
Casino Guich.ADP	202	201	- 0,49	4,25
Castorama Dl (Li)	915	899	- 1,74	11
C.C.F.	275	274,50	- 0,18	8
CCMX(ex.CCMC) Ly	57,70	57	- 1,21	0,50
Cegid (Ly)	792	781	- 1,38	27
CEP Communication	400	[illegible]	—	30
Cerus Europ.Reun	138,20	137,80	- 0,28	10
Cetelem	691	694	+ 0,43	30
CGIP	1554	1562	+ 0,51	32
Chargeurs Intl	298,10	296	- 0,70	[illegible]
Christian Dior	901	894	- 0,77	15,80
Ciments Fr.Priv.B	200	197	- 1,50	12,50
Cipe France Ly #	712	710	- 0,28	8
Clarins	793	795	+ 0,25	11
CLF-Dexia France	525	518	- 1,33	13,90
Club Mediterranee	381	371	- 2,62	8,50
Coflexip	299,50	294	- 1,83	3,50
Colas	785	786	+ 0,12	25
Comptoir Entrep.	12,35	12,65	+ 2,42	[illegible]
Comptoir Moder.	2850	2800	- 1,75	22
CPR	476,90	475,30	- 0,33	20
Cred.Fon.France	65,20	65,35	+ 0,23	28
Credit Lyonnais CI	186,20	184,90	- 0,69	10
Credit National	362	361,90	- 0,02	13,50
CS Signaux(CSEE)	278	276	- 0,71	5
Damart	4700	4780	- 1,70	65
Danone	834	835	+ 0,11	16
Dassault-Aviation	1321	1320	- 0,07	8,50
Dassault Electro	625	625	—	4,30
Dassault Systemes	303	332	+ 9,57	—
De Dietrich	239,80	237,10	- 1,12	6,50
Degremont	445,50	441	- 1,01	9
Dev.R.N-P.Cal Li #	51,65	50,90	- 1,45	—
DMC (Dollfus Mi)	163,80	164	+ 0,12	4
Dynaction	139	142	+ 2,15	3
Eaux (Gle des)	780	784	+ 0,51	11,25
Eiffage	337	333	- 1,18	28,80
Elf Aquitaine	554	557	+ 0,54	13
Eramet	302	305	+ 0,99	6,60
Eridania Beghin	886	881	- 0,56	33
Essilor Intl	1626	1626	—	13,50
Essilor Intl ADP	1495	1494	- 0,06	14,58
Esso	640	630	- 1,56	8
Eurafrance	2458	2455	- 0,12	72
Euro Disney	10,40	10,30	- 0,96	0,68
Europe 1	1384	1385	+ 0,07	19
Eurotunnel	7,35	7,25	- 1,36	—
Filipacchi Medias	1500	1475	- 1,66	13
Fimalac SA	496,80	497	- 0,36	160
Finextel	101,50	100,10	- 1,37	4,23
Fives-Lille	470	475	+ 1,06	14
Fromageries Bel	4580	4550	- 0,65	45
Galeries Lafayette	2205	2201	- 0,18	11
GAN	105	111,50	+ 6,19	4
Gascogne (B)	513	510	- 0,58	13
Gaumont #	430	422	- 1,86	1,30
Gaz et Eaux	2429	2403	- 1,07	55
Geophysique	453	438	- 3,31	8
G.F.C	494	494	—	18,30
Groupe Andre S.A.	490	487	- 0,61	6
Gr.Zannier (Ly) #	144	144	—	2
GTM-Entrepose	290	295	+ 1,03	8
Guilbert	1068	1060	- 0,74	12
Guyenne Gascogne	2020	2000	- 0,99	[illegible]
Havas	442,60	442	- 0,13	8,50
Havas Advertising	626	618	- 1,27	17,80
Imetal	880	860	- 2,27	14,50
Immeubl.France	355,50	359	+ 0,98	5
Infogrames Enter.#	785	809	+ 3,05	—
Ingenico	110,90	108	- 2,61	5
Interbail	255	252,30	- 1,05	20
Intertechnique	1090	1080	- 0,91	15,60
Jean Lefebvre	286	286,10	+ 0,03	18
Klepierre	770	765	- 0,64	26,67
Labinal	1364	1350	- 1,02	21,58
Lafarge	363	362,20	- 0,22	10
Lagardere	161,20	161,80	+ 0,37	3
Lapeyre	358	355,30	- 0,75	5
Lebon	205,10	205,50	+ 0,19	2
Legrand	953	951	- 0,20	3,85
Legrand ADP	665	665	—	6,16
Legris indust.	264	258,80	- 1,96	4
Locindus	839	839	—	70,50
L'Oreal	1966	1965	- 0,05	13,30
LVMH Moet Hen.	1425	1409	- 1,12	5,80
Lyonnaise Eaux	572	569	- 0,52	11,50
Marine Wendel	560	563	+ 0,53	16
Metaleurop	67,70	67	- 1,03	4
Metrologie Inter.	20,15	20,30	+ 0,74	—
Michelin	354	344,70	- 2,62	2,75
Moulinex	133,20	130,20	- 2,25	4
Nord-Est	149,60	155	+ 3,60	5,50
Nordon (Ny)	444	448	+ 0,90	—
NRJ #	785	783	- 0,25	5,60
OLIPAR	84	83,15	- 1,01	—
Paribas	401	395,60	- 1,34	12
Pathe	1540	1520	- 1,29	—
Pechiney	235,50	238,90	+ 1,44	3,30
Pernod-Ricard	310	310	—	4
Peugeot	625	613	- 1,92	5
Pinault-Prin.Red.	2445	2452	+ 0,28	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	494,90	492	- 0,58	7,50
Primagaz	612	614	+ 0,32	7,60
Promodes	1627	1622	- 0,30	12
Publicis	599	599	—	4
Remy Cointreau	155	154,50	- 0,32	4,60
Renault	128	125,50	- 1,95	3,50
Rexel	1740	1726	- 0,80	14,50
Rhone Poulenc A	185	184,40	- 0,32	3
Rochette (La)	29,10	29,35	+ 0,85	1,20
Rue Imperiale(Ly)	5450	5450	—	108
Sade (Ny)	191,50	193	+ 0,78	12,50
Sagem SA	3239	3239	—	24,50
Saint-Gobain	833	826	- 0,84	16,50
Saint-Louis	1401	1400	- 0,07	38
Salomon (Ly)	470	460,50	- 2,02	55
Salvepar (Ny)	408	415	+ 1,71	18
Sanofi	589	577	- 2,03	6,30
Sat	1650	1660	+ 0,60	29
Saupiquet (Ns)	715	709	- 0,83	40
Schneider SA	288,10	289,50	+ 0,48	4
SCOR	217	214,40	- 1,19	5
S.E.B.	1101	1103	+ 0,18	10,20
Sefimeg	378	381,90	+ 1,03	14,20
SEITA	219,90	221,10	+ 0,54	5,72
Selectibanque	77,50	77	- 0,64	6
SFIM	1115	1115	—	30
SGE	120,10	123	+ 2,41	5
Sidel	393,10	391	- 0,53	16,50
Silic CA	851	859	+ 0,94	37,34
Simco	521	517	- 0,76	20,76
S.I.T.A.	1203	1197	- 0,49	11
Skis Rossignol	162,70	161,20	- 0,92	30
Sligos	821	810	- 1,33	9
Societe Generale	662	665	+ 0,45	16
Sodexho	2706	2708	+ 0,07	22
Sommer-Allibert	172	165,40	- 3,83	38
Sophia	215	217	+ 0,93	17,25
Spir Communication	530	529	- 0,18	14,80
Strafor Facom	431,10	426	- 1,18	5
Suez	272	273,50	+ 0,55	8,28
Synthelabo	587	580	- 1,19	4,34
Technip	567	546	- 3,70	9
Thomson-CSF	167,90	170,90	+ 1,78	2,60
Total	473	470,10	- 0,61	8,70
U.A.P.(COMPAGNIE)	149,30	149,50	+ 0,13	—
UFB Locabail	519	516	- 0,57	18
UIC	25,60	25,60	—	25
UFF	480	480	—	22
UIS	193	192,10	- 0,46	14,79
Unibail	549	528	- 3,82	26
Union Assur.Fdal	630	627	- 0,47	16
Usinor Sacilor	79,35	78,30	- 1,32	4
Valeo	391	389	- 0,51	10
Vallourec	310	310,10	+ 0,03	5
Via Banque	195	199,50	+ 2,30	12
Worms & Cie	363	362	- 0,27	8
Zodiac ex.dt divid	1565	1557	- 0,51	10
Elf Gabon	1351	1366	- 1,08	43,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	385	384	- 0,25	4,32
Adecco S.A.	1627	1693	+ 4,05	—
Adidas AG #	508	518	+ 1,96	0,62
American Express	361,10	365,40	+ 0,63	1
Anglo American #	330,10	340,50	+ 3,15	3,85
Amgold #	394	408	+ 1,52	8,31
Arjo Wiggins App.	14,95	15,05	+ 0,66	0,25
A.T.T. #	218	219,10	+ 0,50	1,47
Banco Santander #	355,60	358	+ 0,67	2,10
Barrick Gold #	146	147	- 0,67	0,27
B.A.S.F. #	212	211,20	- 0,37	34,59
Bayer #	223	223	—	37
Cordiant PLC	9,10	9,30	+ 2,19	—
Crown Cork ord.#	320	305	- 4,68	1,18
Crown Cork PF CV#	280,10	270,10	- 3,57	2,23
Daimler Benz #	419,40	412	- 1,76	28,32
De Beers #	185,50	189	+ 1,88	0,62
Deutsche Bank #	284	281	- 1,05	4,45
Dresdner Bank #	180	179	- 0,55	3,34
Driefontein #	54,25	55,20	+ 1,75	0,84
Du Pont Nemours #	617	609	- 1,29	2,53
Eastman Kodak #	501	506	+ 0,99	1,80
East Rand #	3,10	2,80	- 9,67	0,10
Echo Bay Mines #	35,10	35,10	—	0,15
Electrolux #	335	333	- 0,59	6,76
Ericsson #	191	187	- 2,09	0,94
Ford Motor #	180,30	181	+ 0,38	1,79
Freegold #	43,90	43,70	- 0,45	1,30
Gencor Limited #	24,50	24,25	- 1,02	0,21
General Elect. #	589	587	- 0,33	2,43
General Motors #	314,30	317	+ 0,85	2,34
Gle Belgique #	449,70	442	- 1,71	14,31
Grd Metropolitan	40,40	40,40	—	0,39
Guinness Plc #	38,80	39,45	+ 1,67	0,40
Hanson Plc	8,20	8,30	- 1,21	9,08
Harmony Gold #	46,75	47,10	+ 0,74	0,47
Hitachi #	49,60	49	- 1,20	0,28
Hoechst #	252,50	254	+ 0,59	32,13
I.B.M # ■	813	805	- 0,98	1,64
I.C.I #	69	67,20	- 2,60	1,83
Ito Yokado #	248,50	247,50	- 0,40	0,62
Matsushita #	84,30	85	+ 0,83	0,24
Mc Donald's #	255,50	258,30	+ 1,09	0,32
Merck and Co #	519	519	—	1,78
Mitsubishi Corp.#	51	52	+ 1,96	0,16
Mobil Corporat.# ■	705	713	+ 1,13	4,94
Morgan J.P. #	584	—	—	3,99
Nestle SA Nom. #	6140	6160	+ 0,32	70,88
Nipp. MeatPacker #	60	61,10	+ 1,83	0,62
Nokia A	372	369	- 0,80	3,18
Norsk Hydro #	315	311	- 1,26	4
Petrofina #	1932	1933	+ 0,05	43,45
Philip Morris #	668	674	+ 0,89	5,48
Philips N.V #	223,10	220	- 1,38	3,64
Placer Dome Inc #	113	113,10	+ 0,08	0,29
Procter Gamble #	685	688	+ 0,43	2,09
Quilmes	310	307	- 0,96	10,07
Randfontein #	26,20	25,35	- 3,24	0,56
Rhone Poul.Rorer #	413,50	414,30	+ 0,19	7,43
Royal Dutch #	993	985	- 0,80	9,73
R T Z #	83	83	—	0,88
Sega Enterprises	159	—	—	0,59
Saint-Helena #	30,55	31,10	+ 1,80	1,40
Schlumberger #	586	565	- 3,58	2
SGS Thomson Micro.	405,80	394,20	- 2,85	—
Shell Transport #	96,35	96,60	+ 0,25	3,18
Siemens #	294	292	- 0,68	32,52
Sony Corp. #	392,30	393,40	+ 0,28	0,99
Sumitomo Bank #	58,50	58,80	+ 0,51	0,17
T.D.K #	353,60	359	+ 1,52	0,98
Telefonica #	136	135,80	- 0,14	1,05
Toshiba #	32,50	32,10	- 1,23	0,20
Unilever #	938	985	+ 5,01	5,04
United Technol. #	399,50	397,60	- 0,47	2,43
Vaal Reefs #	383	384	+ 0,26	11,47
Volkswagen A.G #	2690	—	—	14,86
Volvo (act.B) #	137,50	139	+ 1,09	2,16
Western Deep #	191	192,10	+ 0,57	3,72
Yamanouchi #	104	104	—	0,35
Zambia Copper	17	16,20	- 4,70	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 11 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,05	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,87	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,21	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	125,64	0,239
CFD 8,6% 92-05 CB	—	8,084
CFF 10% 88-98 CA#	109,90	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,25	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,75	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,55	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,19	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,61	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,56	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,73	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,98	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,13	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	117,59	0,424
Floral9,75% 90-99#	113,40	5,476 ↑
OAT 8,5% 87-97CA#	101,78	5,469
OAT 88-98 TME CA#	101,52	0,272 d
OAT 9/85-98 TRA	—	2,117
OAT 9,50%88-98 CA#	108	6,050
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	4,278
OAT 8,125% 89-99 #	109,83	5,899
OAT 8,50%90/00 CA#	113,49	3,522 d
OAT 85/00 TRA CA#	107,15	3,759
OAT 10%5/85-00 CA#	118,06	7,205
OAT 89-01 TME CA#	105,20	4,272
OAT 8,5% 87-02 CA#	119,10	1,886
OAT 8,50% 89-19 #	128,01	2,808
OAT 8,50%92-23 CA#	128,50	6,870
SNCF 8,8% 87-94CA	109,35	0,289
Lyon.Eaux 6,5%90CV	936,50	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	50	55,10 d
Baccarat (Ny)	511	508
Bains C.Monaco	596	595
Bque Transatlantl.	138,50	132
B.N.P.Intercont.	548	541
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	390	390,20
Champex (Ny) ◆	25,90	25,90
CIC Un.Euro.CIP	340	336,10
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1827	1827
Concorde-Ass Risq	940	940
Continental Ass.Ly	395	395
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	905	906
Eaux Bassin Vichy ◆	3881	3881
Ecia	870	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1840	1840
Fichet Bauche ◆	66,25	66,25
Fidei	42,05	41,50
Finalens ◆	370	370
F.I.P.P.	326	328
Fonciere (Cie) ◆	600	600
Fonc. Lyonnaise #	639	632
Foncina # ◆	485	485
Francarep	270	272
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1187	1300
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1025	1000
G.T.I (Transport) ◆	220	220
Immobail	104	102,60
Immobanque	660	670
Locamion (Ly) ◆	558	558
Lucia	65	64
Monoprix ◆	210,50	210,50
Metal Deploye ◆	381	383
Mors #	9,85	9,85
Navigation (Nle) ◆	98	98
Optorg	301	310
Paluel-Marmont ◆	250	250
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1050	1050
Parfinance	235,10	239
Paris Orleans	246,20	251,10
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	1100	1120
PSB Industries Ly	360	355
Rougier #	327	324
Saga ◆	81	81
Salins du Midi	607	607
S.I.P.H. ◆	187	187
Sofal ◆	39	39
Sofragi ◆	4390	4390
Taittinger	1950	1930
Tour Eiffel ◆	290	290
Vicat	435,50	430
Caves Roquefort ◆	1750	1750
Elyo	306	308
Finaxa	320	322
Gaillard (M) ◆	1405	1405
Givaudan-Lavirotte ◆	1026	1026
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	190	198
Gd Moul.Strasbourg ◆	1900	1900
Hotel Lutetia	207	215
Hotels Deauville	482	485
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	497,90	497,90
L.Bouillet (Ly) ◆	300	300
Lloyd Continental ◆	7300	7300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull	41	42
Mag.Lyon Cerl.(Ly) ◆	147	147
Matussiere Forest.	73	72
Moncey Financiere	2895	2895
M.R.M. (Ly)	168	167
Navigation Mixte	910	940
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	120,50	120,50
Pechiney CIP	251,30	255,80
Pechiney Intl	108,40	105,20
Poliet	515	509
Sabeton (Ly)	740	736
Sanse (Ly)	800	825

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	209
Commerzbank AG	142,10	142
Fiat Ord	18,50	18,50
Gevaert	370	353
Gold Fields South	124,60	123
Kubota Corp.	24	24
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,05	43,10
Robeco	464,10	466,30
Rodamco N.V.	173,20	177,10
Rolinco	480,50	484,30
Sema Group Plc	105	108
Solvay SA	3668	3668

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 11 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	40,95	40,95
AFE #	435	430
Agiel #	208,90	205,20
Albert S.A (Ns) ◆	125	125
Altran Techno. #	1910	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2100	[illegible]
Assystem #	456	450
Boue Picardie (Li) ◆	610	610
Bque Tarneaud(B)#	261,10	261,10
Bque Vernes	175	175
Beneteau # ◆	675	675
B I M P	77	77
Boiron (Ly) #	699	[illegible]
Boisset (Ly)#	300,60	300,50
But S.A.	347	347
Cardif SA	830	[illegible]
C.E.E #	195	194
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	320	371
Change Bourse (M)	274	272
Christ.Dalloz #	2183	2180
CNIM CA#	222	222
Codetour	325	327,30
Comp.Euro.Tele-CET	460	458
Conflandey S.A.	260	265
C.A.Haute Normand.	305	304,80
C.A. Paris IDF	800	814
C.A.Ille & Vilaine	340,90	340
C.A.Morbihan (Ns)	314,80	313,50
C.A.du Nord (Li)	540	537
C.A. Oise CCI	280	280,10
Creeks ◆	21,75	21,75
Devanlay	472,10	472,50
Devernois (Ly)	515	514
Ducros Serv.Rapide	67	68
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)#	495	488
Expand s.a	418	415
Factorem	682	685
Faiveley #	326,10	327,70
Finacor	79,10	80
Fininfo	595	601
Fructivie	615	617
Gautier France #	250	248
Gel 2000	66	64
GFI Industries #	979	1027
Girodet (Ly) #	37,10	38,80
GLM S.A.	280	279,90
Grandoptic.Photo #	853	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	192	195
Kindy #	148	149
Guerbet	304,30	297
Hermes internat.1#	1540	1532
Hurel Dubois	599	585
ICBT Groupe #	221,30	219,90
I.C.C.	130	130
ICOM Informatique	359,50	[illegible]
Idianova	71	71
Int. Computer # ◆	104,80	104,80
IPBM	66	66
M6-Metropole TV	499	503
Manitou #	760	758
Manutan	480	493
Marie Brizard #	1052	1033
Maxi-Livres/Profr.	163	162,50
Mecelec (Ly)	70	70
MGI Coutier	260	257,50
Monneret Jouet Ly#	94,50	94,50
Naf-Naf #	70,20	70
NSC Schlum. Ny	620	610
Onet #	1044	1060
Paul Predault #	214	209
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	89	89
Phyto-Lierac #	362	359
Pochet ◆	940	940
Poujoulat Ets (Ns) ◆	213	213
Radiall #	670	666
Robertet #	1165	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	340	340
Securidev #	85	85,25
Smoby (Ly)#	656	668
Sofco (Ly) ◆	53,70	53,70
Sofibus ◆	369	369
Sogepag #	170	170
Sogeparc (Fin)	885	885
Sopra	465	451
Steph.Kelian #	116	112,50
Sylea	570	566
Teisseire-France ◆	175,30	175,30
TF1-1	519	523
Thermador Hold(Ly)	278	278
Trouvay Cauvin #	122,20	125
Unilog	631	[illegible]
Union Fin.France	640	644
Viel et Cie #	135,40	135
Vilmorin et Cie #	487	490
Virbac	580	575

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MARDI 11 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	65	66
Belvedere	220	225
BVRP	125	123,50
Coil	211	209,90
Electronique D2	690	684
FDM Pharma n.	202	202
Genset	238,90	239
Guyanor action B	32,60	33,50
High Co.	172	169,80
Infonie	162	172
Joliez-Regol	88	88
Mille Amis	111,90	111,90
Naturex	83,80	83,30
Oiitec	950	1000
Picogiga	270	270
Proxidis	34,50	36
R21 Santé	327	328
Stelax ◆	4,50	4,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 11 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	718	718
Credit Gén.Ind. ◆	21,10	12,55
Générale Occidentale ◆	77	77
Mumm ◆	1325	1325
Sté lecteurs du Monde ◆	180	182

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	132,53	126,22
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2398,09	2342,66
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9674,12	9674,12
Arbitr. Première ◆	9739,44	9643,01
Arbitr. Sécurité	17692,66	17604,64
BNP		
Antigone Tresorerie	874155	874155
Natio Court Terme	14042	14042
Natio Court Terme2	381265	381265
Natio Epargne	2278,31	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16813,88	16647,41
Natio Ep. Croissance	2709,62	[illegible]
Natio Ep. Obligations	233,02	228,45
Natio Epargne Retraite	156,58	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11156,93	11134,66
Natio Epargne Valeur	643,94	631,31
Natio France Index	1382,19	[illegible]
Natio Immobilier	1341,98	1315,67
Natio Inter	2041,15	2001,13
Natio Monétaire C/D	5427,58	5427,58
Natio Opportunités	186,02	182,37
Natio Patrimoine	1629,55	1597,60
Natio Perspectives	1471,24	1442,39
Natio Placements C/D	77926,36	77926,36
Natio Revenus	1138,33	[illegible]
Natio Sécurité	11338,09	11338,09
Natio Valeurs	1275,93	1250,91
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91292,80	91292,80
Oblig. ttes caté.	258,54	[illegible]
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D	778,63	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	1007,22	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2410,63	[illegible]
Patrimoine Retraite C	308,77	[illegible]
Sicav Associations C	2401,98	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19419,64	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19115,18	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	258,02	[illegible]
Écur. Capicourt C	231,63	[illegible]
Écur. Capitalisation C	246,39	[illegible]
Écur. Distrimonétaire D	10468,31	10468,31
Écur. Expansion C	81674,15	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3303,84	[illegible]
Écur. Investis. D	209,93	[illegible]
Écur. Monépremière	11196,88	[illegible]
Écur. Monétaire C	12917,61	[illegible]
Écur. Monétaire D	12902,38	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	317,47	317,47
Ecur. Trimestriel D	2042,05	2042,05
Eparcourt-Sicav D	199,98	199,98
Géoptim C	12481,85	12297,39
Géoptim D	12147,29	11967,77
Horizon C	2032,54	1992,69
Prévoyance Ecur. D	106,74	106,74
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11860,01	11860,01
Ecur. Sécuripremière C	11821,75	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12882,01	12882,01
CNCA		
Amplia ◇	118359,18	[illegible]
Atout Amérique	163,40	[illegible]
Atout Asie	99,95	97,51
Atout Futur C	743,06	724,94
Atout Futur D	699,50	682,44
Coexis	1941,17	1904,98
Dieze	2085,76	2048,87
Elicash ◇	938905,05	938905,05
Epargne-Unie	195,06	190,30
Eurodyn	2279,93	2224,32
Indicia ◆	1583,80	[illegible]
Moné.JC ◇	11837,18	11832,18
Moné.JD ◇	11460,88	11460,88
Oblifutur	539,75	529,69
Oraction	1824,54	[illegible]
Revenu-Vert	1226,54	1203,67
Sévéa ◆	117,21	[illegible]
Synthésis	17718,45	17371,03
Uni Association ◇	119,67	119,67
Uni Foncier	1414,21	1379,72
Uni France	807,60	787,98
Uni Garantie C	1864,08	1828,32
Uni Garantie D	1425,72	[illegible]
Uni Régions	1742,08	1699,59
Univar C ◇	306,61	306,61
Univar D ◇	300,78	300,78
Univers Actions	216,33	211,06
Univers-Obligations	238,69	234,24
CIC BANQUES		
Francic	688,99	668,92
Francic Pierre	131,62	127,79
Francic Régions	1881,27	1826,48
CIC PARIS		
Cicamonde	1497,54	1453,92
Converticic	384,84	379,15
Ecocic	1646,79	1598,83
Oblicic Mondial	3682,74	3628,32
Oblicic Régions	1214,89	1196,94
Rentacic	167,86	165,38
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1367,63	1354,08
Lion 20000 C	17010,88	17010,88
Lion 20000 D	16317,98	16317,98
Lion Association	10945,45	10945,45
Lion Plus	1536,05	1505,99
Lion Trésor	2529,45	2504,41
Oblilion	2033,41	2013,28
Sicav 5000	693,37	679,77
Slivafrance	1164,63	1141,79
Slivam	544,18	533,51
Slivarente	248,59	243,72
Slivinter	677,90	664,61
Trilion	5317,39	5249,15
Crédit Mutuel Finance		
Avenir Alizes	2291,60	2246,67
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	156,02	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	908,74	908,74
Créd.Mut.Ep.Ind.C	128,49	125,05
Créd.Mut.Ep.J	22726,05	22726,05
Créd.Mut.Ep.long.T.	259,11	252,18
Créd.Mut.Ep.Monde	1456,85	1417,86
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1851,95	1815,64
Créd.Mut.Ep.Quatre	1127,48	1105,37
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	848	811,48
Saint-Honoré Capital ◆	19449,77	18883,27
St-Honore March. Emer. ◆	795,86	761,59
St-Honore Pacifique ◆	693,58	663,71
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1817,54	1817,34
Stratégie Actions	1021,19	983,91
Stratégie Rendement	1938,85	1877,82
LA POSTE		
Amplitude Monde C	920,39	897,96
Amplitude Monde D	896,62	874,75
Amplitude Europe C/D	139,32	135,92
Elanciel D	165,06	161,03
Emergence Poste D	132,50	129,27
Géobilys C	650,86	641,24
Géobilys D	621,20	612,02
Intensys C	116,93	116,75
Intensys D	111,96	111,79
Latitude C	147,10	147,10
Latitude D	138,39	138,39
Oblitys D	624,50	615,27
Plénitude D	192,44	187,75
Poste Gestion C	44083,21	44083,21
Revenus Trimestr. D	5370	5316,83
Solstice D	2370,89	2364,93
Thésora C	972,67	963,04
Thésora D	885,36	876,59
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37633,03	37633,03
Actimonétaire D	30643,63	30643,63
Cadence 1 D	1084,03	1073,30
Cadence 2 D	1074,20	1063,56
Cadence 3 D	1074,76	1064,13
Capimonétaire C	406,77	406,36
Capimonétaire D	377,94	377,56
Sogeoblig C	9119,45	9029,36
Interoblig C	7130,02	7059,43
Intersélection France D	673,37	666,17
S.G. France opport. C	1940,66	1902,61
S.G. France opport. D	1852,61	1816,28
Sogenfrance C	1717,29	1683,62
Sogenfrance D	1569,69	1538,91
Sogépargne D	309,87	306,80
Soginter C	2115,61	2074,13
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1421,08	1393,22
Sogefrance D ◆	1720,30	1703,27
Sogenfrance Tempo D ◆	173,32	173,32

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ENTOMOLOGIE Présents sur Terre depuis plusieurs dizaines de millions d'années, les termites ont fait des ravages dans les forêts françaises. Plusieurs espèces de ces petits animaux de deux à trois millimètres de long vivent en France. En quelques décennies, ces insectes qui se nourrissent de cellulose se sont répandus dans plus de cinquante départements. ● MAIS LES FORÊTS n'ont pas suffi à combler leur appétit. Profitant des transports de bois, ils ont quitté les campagnes pour les zones urbaines. Ils infestent aujourd'hui un grand nombre de villes et causent des dégâts dans les habitations. ● LES INSECTICIDES utilisés pour les combattre, souvent nocifs pour l'environnement, n'en sont pas venus à bout. ● UN LABORATOIRE de neurobiologie du CNRS s'efforce de mettre au point une nouvelle arme biologique qui, en les privant d'odorat, entraînerait leur mort.

Les chercheurs tentent d'enrayer l'invasion des termites en ville

Pour chasser les petites bêtes qui envahissent maintenant les zones urbaines et causent d'importants dommages aux habitations, une équipe du CNRS de Marseille propose l'inhibition du sens olfactif de ces insectes xylophages

« L'ÉTUDE d'un tel sujet pourrait présenter des aspects pittoresques »... En adoptant une proposition de loi visant à *« organiser la lutte contre les termites »* (*Le Monde* du 30 janvier), les sénateurs ont estimé qu'ils risquaient d'être taxés d'une futilité peu coutumière au sein de leur haute assemblée. Prévenant la critique, les parlementaires ont souligné que *« l'omniprésence sur l'ensemble du territoire national* (...) *et les effets dramatiques de ces insectes xylophages dans certaines régions nécessitent de prévenir et de traiter avec le plus grand sérieux un tel fléau »*.

Le mot n'est pas trop fort. Les termites gagnent du terrain, avec patience et méthode. Ces petits insectes de 2 à 3 millimètres de long, qui se nourrissent de cellulose, prisent l'humidité et ont horreur de la lumière – leur couleur blafarde leur vaut le nom erroné de « fourmis blanches » –, viennent de loin.

Des fossiles datant de l'éocène attestent de leur présence il y a quelque 50 millions d'années, et certains entomologistes leur prêtent même plus de 200 millions d'âge. Ils forment aussi une famille très prolifique. Les taxinomistes recensent près de deux mille espèces disctinctes de par le monde, pullulant surtout dans les forêts tropicales et équatoriales, où leurs colonies, peuplées parfois de plusieurs millions d'individus, peuvent causer des ravages.

En France, prospèrent cinq espèces : le *Reticulitermes santonensis*, ou termite de Saintonge – le plus agressif –, trois sortes de *Lucifugus*, ou termite lucifuge, et le *Kalotermes flavicollis*, ou termite à cou jaune, que l'on rencontre surtout autour du bassin méditerranéen. Ces amateurs de fibres ligneuses participent utilement à l'équilibre de l'écosystème forestier, en éliminant les arbres morts et les végétaux malades.

« BARRIÈRES CHIMIQUES »

Mais, profitant des transports de matériaux de construction et de bûches de chauffage, ainsi que de l'utilisation de bois peu résistants comme le pin, ils ont essaimé hors de leur biotope naturel pour envahir les centres urbains. Là, ils ont trouvé l'eau et la chaleur bienfaitrices que leur prodiguent le sous-sol et les réseaux souterrains des villes, ainsi que des provisions à portée de mandibules : fondations, poutres et charpentes, mais aussi papiers, cartons ou tissus, dont ils se délectent avec voracité.

Or, ces grignoteurs opiniâtres, mentionnés dès le XVIIIe siècle dans les villes du sud-ouest de la France, progressent à vive allure depuis un demi-siècle. Plus de cinquante départements sont désormais infestés à des degrés divers, vingt-six quartiers de la capitale contaminés et une *« association des villes pour la lutte contre les insectes xylophages, et les termites en particulier »*, créée en 1990 à l'initiative de la municipalité d'Arles, regroupe déjà trente-deux communes dont Paris, Marseille, Toulouse, Bordeaux ou Nantes.

C'est que la lutte contre ces destructeurs est particulièrement malaisée. Ils n'agissent jamais au grand jour, mais rongent le bois de l'intérieur sans laisser de traces – la cellulose ingérée sert, après digestion et régurgitation, à nourrir l'ensemble de la termitière – ou cheminent à l'abri d'étroites galeries, ou cordons, formées de déjections et de salive.

Pour les combattre, des « barrières chimiques » peuvent être dressées dans les habitations, dont les sols, les murs et les boiseries sont traités à l'aide de substances neurotoxiques. Mais ces termicides sont nocifs pour l'environnement : l'un d'eux, l'aldrine, a été retiré du marché en 1994 en raison de sa toxicité. Et ils ne sont pas venus à bout de l'ennemi.

Pis, chassés des bâtiments où ils avaient élu domicile, les intrus se sont rabattus, dans plusieurs arrondissements de Paris, sur des arbres sains auxquels, croyait-on jusqu'alors, ils ne s'attaquaient pas. Pour les éliminer définitivement, la direction des parcs, jardins et espaces verts a expérimenté, avec succès, un procédé orginal consistant à appâter les termites avec de la sciure de bois mélangée à un « poison » inodore, l'hexaflumuron. Cette molécule provoque rapidement la mort de la colonie, en empêchant, au moment de la mue, la reconstitution de la carapace – ou cuticule – des insectes (*Le Monde* du 22 juin 1996).

Ce piège a été perfectionné et peut désormais être utilisé dans les maisons, une fois les hôtes indésirables localisés grâce à des détecteurs acoustiques qui enregistrent les vibrations infimes produites par leur manducation ou leurs déplacements. Les entreprises spécialisées ont encore recours à de nouvelles techniques préventives, comme la pose de films synthétiques imprégnés de pyréthroïdes, molécules insecticides.

Mais, pour enrayer la marche des termites, élus et professionnels de la construction misent sur la recherche fondamentale. Jean-Luc Clément, professeur à l'université de Provence et directeur du laboratoire de neurobiologie du CNRS de Marseille, étudie la vie de ces petites bêtes depuis vingt ans. *« Nous accumulons des observations permettant de mieux connaître leur organisation et leur mode de communication »*, indique-t-il.

PRIVÉS D'ODORAT

Les termites, qui vivent en sociétés fortement structurées – avec roi et reine reproducteurs, soldats et ouvriers stériles –, se repèrent dans leur environnement et échangent des informations grâce à des signaux chimiques que détecte leur « nez » antennaire très subtil. Privés d'odorat, donc incapables de communiquer comme de s'alimenter, ils seraient condamnés à une mort certaine.

Aussi l'équipe de chercheurs marseillais s'efforce-t-elle de mettre au point des armes plus « ciblées », touchant des espèces spécifiques et visant à rendre les insectes anosmiques. *« On peut imaginer d'utiliser des virus qui bloqueront l'expression des récepteurs olfactifs des termites »*, avance Jean-Luc Clément. Hélas, cette « frappe chirurgicale » ne sera sans doute pas au point avant une dizaine d'années. Les termites ont encore de beaux jours devant eux.

Pierre Le Hir



Autrefois cantonnés au sud de la Loire, sur la façade atlantique et la côte méditerranéenne, les termites ont étendu leur territoire au cours des dernières décennies, à plus de la moitié de la France.

Vrillettes, lyctus et capricornes

Les termites ne sont malheureusement pas les seuls ennemis du bois d'œuvre. Parmi les insectes qui en sont le plus friands figurent aussi plusieurs espèces de coléoptères. Parmi ces derniers on trouve en particulier la petite et la grosse vrillette, le lyctus et le capricorne.

Moins voraces que les termites, ces xylophages déposent leurs larves dans le bois, où ils se développent en creusant des galeries. Ils sont ainsi plus faciles à détecter dès le début de l'infestation, grâce à la sciure qu'ils produisent ainsi qu'aux vermoulures et aux trous qu'ils laissent dans le bois. Ces coléoptères sont également présents dans la nature. On les a observés dans les bois de Boulogne et de Vincennes où ils se nourrissent d'arbres en voie de dépérissement.

L'épidémie allemande de peste porcine menace plusieurs pays européens

UNE IMPORTANTE épidémie de peste porcine progresse activement depuis plusieurs semaines en Allemagne. A la différence de la plupart des pays de l'Union européenne, cette maladie sévit depuis plusieurs années déjà dans ce pays sur un mode endémique.

Plus de 20 000 porcs atteints ou suspects de l'être ont été abattus en Allemagne au cours du mois de janvier, et les autorités ont annoncé, il y a quelques jours, l'abattage supplémentaire de 10 000 animaux dans le nord du pays. Ils souhaitent ainsi enrayer la progression de cette infection excessivement contagieuse et dont les conséquences économiques pourraient rapidement prendre d'inquiétantes proportions.

Après avoir décidé, dans les derniers jours du mois de janvier, de fermer ses frontières aux importations de porcs allemands, la Belgique a décidé, mercredi 5 février, *« à titre préventif »*, de durcir les conditions de ses importations de porc en provenance des Pays-Bas, après la découverte dans le sud de ce pays d'un *« foyer de peste porcine »*. La Belgique importe chaque année quelque 1,2 million de porcelets, dont la moitié provient des Pays-Bas. La Suisse, pour sa part, a fixé les interdictions d'importation des animaux en provenance de quatre Länder allemands (Mecklenbourg-Poméranie, Basse-Saxe, Rhénanie-du-Nord - Westphalie et Brandebourg).

Cette infection constitue un fléau majeur de l'élevage porcin, compte tenu de la facilité avec laquelle elle se transmet au sein des troupeaux et des taux très élevés de mortalité qui y sont associés. La peste porcine, qui est due à un virus, n'est pas dangereuse pour l'espèce humaine. Elle se caractérise chez l'animal par une fièvre accompagnée de nombreux symptômes d'ordre respiratoire, digestif, nerveux ou cutané. La survenue de lésions hémorragiques au sein de différents organes (ganglions, reins, rate, vessie) entraîne la mort de l'animal en quelques jours. On sait par ailleurs que le sanglier peut être porteur du virus et, parfois, le transmettre aux cochons d'élevage.

> Le paradoxe veut ici, comme dans le cas de la fièvre aphteuse, que l'on dispose d'un vaccin qui a fait la preuve de son efficacité, mais dont la mise en œuvre se heurte à de puissants intérêts économiques

« Après avoir organisé la lutte il y a une vingtaine d'années, de nombreux pays d'Europe comme la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, l'Italie ou la Suisse ont réussi à se débarrasser de cette maladie, ce qui a permis de déclarer le continent indemne de peste porcine, avec tous les avantages commerciaux que cela comporte, a expliqué au *Monde* le professeur Marc Savey (Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, Alfort). *Malheureusement, la maladie est réapparue il y a quelques années en Allemagne, et ce pays n'a, à l'évidence, pas réussi à contrôler la situation épidémique. »* Le paradoxe veut ici, comme dans le cas de la fièvre aphteuse, que l'on dispose d'un vaccin qui a fait la preuve de son efficacité, mais dont la mise en œuvre se heurte à de puissants intérêts économiques.

Avoir recours au vaccin contre la peste porcine signifierait en effet que le pays concerné est considéré, au plan de la réglementation internationale, comme un pays atteint par la maladie. Ce qui signifierait qu'il ne peut plus, en conséquence, exporter ni les animaux, ni leur viande, ni leurs produits dérivés.

Autorisé par les textes de l'Office international des épizooties, l'arrêt progressif des relations commerciales dans ce domaine avec l'Allemagne se justifie pleinement, compte tenu de la menace d'extension de l'épidémie animale. Les mesures prises ne peuvent toutefois pas être dissociées du contexte actuel de la crise de la « vache folle » et des très vives tensions diplomatiques et commerciales que cette crise a provoquées.

Plusieurs spécialistes vétérinaires de l'Union européenne notent aujourd'hui, avec une certaine ironie, que l'Allemagne, qui avait vertement tancé la Grande-Bretagne et l'accusait de ne pas avoir pris les mesures sanitaires qui s'imposaient face à la « vache folle », doit publiquement reconnaître, avec l'épidémie de peste porcine, qu'elle est bien loin d'être le pays modèle de l'Union européenne en matière d'hygiène animale.

Jean-Yves Nau

Spot-5 compense les restrictions par la technologie

Le satellite distinguera à la surface du sol des détails de 3 mètres

SAN AGUSTIN (Canaries)
de notre envoyé spécial

Le programme d'observation de la Terre par satellite, baptisé Système polyvalent d'observation de la terre (Spot), a résisté à tous les séismes de la vie politique française. Qu'on en juge. Spot-1 fut décidé, en 1978, sous Raymond Barre. Spot-2 sous son successeur, Pierre Mauroy, en 1981. Six ans plus tard, pendant la première cohabitation, c'est le gouvernement Chirac qui choisit de continuer le programme avec Spot-3. Le quatrième du nom prolongea, sous Michel Rocard, en 1989, le jeu de l'alternance, avant que Spot-5, décidé par Edouard Balladur en 1994, mette un terme provisoire à la série. Moralité : les hommes passent, l'idée demeure.

Cependant, il est un concept bien dans l'air du temps qui vient d'écorner sérieusement Spot-5 : faire des économies. La coupe, sévère puisque le budget chute de 6 à 3,5 milliards de francs, devrait ramener l'ambition des promoteurs du programme à des proportions plus modestes. Deux satellites étaient prévus, censés emporter chacun trois instruments de mesures. Objectifs : multiplier par deux la précision des images en offrant une résolution au sol de 5 mètres, au lieu de 10 actuellement, avoir une possibilité de vue stéréoscopique et maintenir la position de leader de Spot Image, qui commercialise les données des satellites et domine son secteur avec 60 % à 70 % des parts de marché.

Le Centre national d'études spatiales (CNES) s'est donc serré la ceinture. Si Spot-5A devrait bien être lancé en 2002, son jumeau Spot-5B *« est retardé, mais pas annulé »*, a précisé Jacques Mouysset, le PDG de Spot Image, maniant l'euphémisme avec élégance.

Clôturant, mercredi 5 février à San Agustin (Canaries), la onzième réunion des opérateurs des stations de réception, Jacques Mouysset, il est vrai, ne voulait pas trop décevoir ses interlocuteurs. Pour faire bonne mesure, Spot-5A, toujours en raison de contraintes budgétaires, n'emportera que deux outils au lieu de trois, et *« la décision d'avoir un instrument stéréo sera prise en 1998 »*, a précisé le PDG de Spot Image.

CURE D'AMAIGRISSEMENT

Rayon de soleil dans un ciel maussade, Spot-5 devrait disposer néanmoins d'une résolution de 2,5 à 3 mètres en mode panchromatique. Le procédé – une « astuce » mise au point et brevetée par le CNES – consiste à prendre, avec une précision de 5 mètres, deux images très légèrement décalées, puis à les mixer, ce qui permet ensuite de doubler la résolution sans perte d'information.

Les responsables du CNES et de Spot Image sont obligés de pratiquer un subtil dosage entre la demande d'images de plus en plus détaillées – d'une précision égale voire inférieure au mètre – et la nécessité d'offrir un champ de vue assez large, qui balaie le plus de surface possible. Spot-5 conservera un champ de vue de 60 kilomètres, comme ses prédécesseurs, alors que ses futurs concurrents américains et japonais se contenteront d'observer des bandes de 10 à 25 kilomètres de large.

Spot-4 n'est pas encore lancé – il devrait l'être en mars 1998 –, et Spot-5 avance en tâtonnant un peu. Pourtant, l'après-Spot-5 est déjà en préparation dans les bureaux de la société. *« L'objectif est l'autosuffisance du système*, a déclaré Jacques Mouysset. *Elle ne sera obtenue que sous deux conditions : développer le marché et baisser les coûts sans diminuer la qualité du service. »*

Le projet intitulé 3S – pour Suite du système Spot – s'appuie sur l'utilisation de la mini-plate-forme Proteus, fabriquée par Aerospatiale. Légère, souple, économique et rapide à assembler, cette espèce de véhicule à tout faire de l'espace a été spécialement conçue pour emporter des instruments différents : observation de la Terre, expériences scientifiques ou télécommunications.

Toutefois, pour utiliser Proteus, Spot devra se soumettre à une cure d'amaigrissement draconienne et passer d'une masse de 3,6 tonnes à un poids plume de 500 kilos – plate-forme et instruments compris. Le projet 3S prévoit une résolution de 2,5 mètres, un champ de 60 à 100 kilomètres, une vue stéréoscopique ainsi qu'une réduction de la taille des antennes au sol, toujours pour sacrifier au leitmotiv d'économies budgétaires.

Seul luxe que se permet cette étude prévisionnelle menée par le CNES, l'utilisation simultanée de deux, voire trois, satellites en orbite, qui se compléteraient afin d'offrir des champs de vue de 200 kilomètres et une fréquence de passage plus importante. L'expérience a en effet montré que, pour avoir un satellite, mieux valait en demander deux.

Pierre Barthélémy

هكذا من الاصل

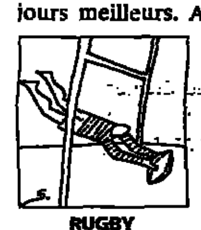
La skieuse suédoise Pernilla Wiberg passe de la technique à la vitesse

Elle est devenue l'une des dernière polyvalentes de la discipline

L'épreuve du Super-G dames des championnats du monde de ski devait avoir lieu, mardi 11 février à 13 heures, à Sestrières (Italie). La Suédoise Pernilla Wiberg s'est affirmée comme l'une des favorites de la course. Mais, dans ce rendez-vous mondial, l'Allemande Katia Seizinger et l'Italienne Isolde Kostner peuvent aussi se distinguer. Il reste aux Françaises engagées dans ce super-G à créer la surprise.

SESTRIÈRES
de nos envoyés spéciaux

Depuis dix jours, à la tombée de la nuit, lorsque les rues de Sestrières se désemplissent, il n'est pas rare de croiser une petite femme pressée, engoncée dans son survêtement jaune et bleu. Tête baissée, Pernilla Wiberg fait son footing quotidien. Au pas de course, la skieuse suédoise met un terme à son entraînement de la journée, au cours duquel elle a fait du slalom, du super-G et de la descente. Elle est en effet l'une des dernières championnes polyvalentes du circuit blanc.


SKI

Depuis 1991, elle dominait de sa technique et de sa hargne les tracés saccadés des slaloms. Depuis quelques hivers, ses adversaires ont dû s'habituer à voir la Suédoise dévaler les pentes plus raides des descentes et des super-G. Sa réussite intrigue. *« J'aimerais bien voir comment elle s'entraîne l'été »*, confie Patricia Chauvet, interloquée par la domination tous azimuts de la petite Suédoise (1,60 mètre) au regard couleur glacier. Skieuse aux multiples talents, *« Pilla »* caracole cette saison en tête du classement général de la Coupe du monde. Aux championnats du monde de Sestrières, elle s'est engagée dans toutes les disciplines.

La double championne du monde de Sierra Nevada a perdu son titre de slalom, mercredi 5 février. Après sa chute dans la deuxième manche, elle a gagné l'aire d'arrivée en arborant un large sourire de perdante magnifique. Elle avait attaqué avec brio, elle s'était sentie à la hauteur de sa réputation. Le reste ne semblait guère importer à cette championne qui s'est couverte d'or lors de chaque rendez-vous majeur, depuis 1991.

Dimanche, elle a terminé à la sixième place du slalom géant. Elle a encore gardé le même sourire, celui de celle qui s'en moquait, comme elle se fichera sans doute de conserver sa médaille d'or du combiné, jeudi. Car cette année, la citoyenne de Nörkoepping entretient d'autres desseins sous ses tresses blondes. À Sestrières, elle vise d'autres podiums que ceux qu'elle connaît déjà d'en haut. En Piémont, Pernilla Wiberg espère démontrer que sa mue est achevée en s'imposant dans le super-G et, encore mieux, dans la descente. *« Pour moi, ce serait quelque chose d'inédit et donc d'exaltant »*, a-t-elle prévenu avant de venir en Italie.

Au début était une « pure » slalomeuse, adroite entre les piquets, tenace partout ailleurs. A son idole Ingemar Stenmark qui lui faisait remarquer qu'elle pourrait choisir des bâtons de skis plus courts, elle répondit sèchement qu'elle les préférait de cette taille-ci. L'idée de son passage aux courses de vitesse a germé après les Jeux olympiques de Lillehammer, en 1994. Pernilla Wiberg rencontre alors Picabo Street, qui court pour le même fournisseur de skis.

UN JEU D'ENFANT

L'Américaine, vice-championne de descente, donne quelques recettes à la Suédoise, championne de combiné, et vice versa. Pernilla apprend à ne plus avoir peur de l'ivresse des longs schuss. Picabo, sans la prévenir, lui a conseillé de couper les virages difficiles. Elle a aimé cela. Elle peut désormais partir à l'attaque des courbes. Grisée, elle s'amuse de cette *« impression d'être plusieurs skieuses »*. Elle frise la schizophrénie mais le combiné devient pour elle un jeu d'enfant. Bientôt un ennui.

Afin de bien figurer en descente, Pernilla Wiberg a consenti d'énormes efforts. Epargnée par les blessures depuis quatre ans, elle s'est infligée une préparation physique et musculaire intense à laquelle elle a ajouté de longues séances de concentration. Surtout, elle a accepté de sacrifier un peu de sa solitude de championne. *« La descente demande un groupe et la solidarité de gens qui prennent des risques »*, explique-t-elle.

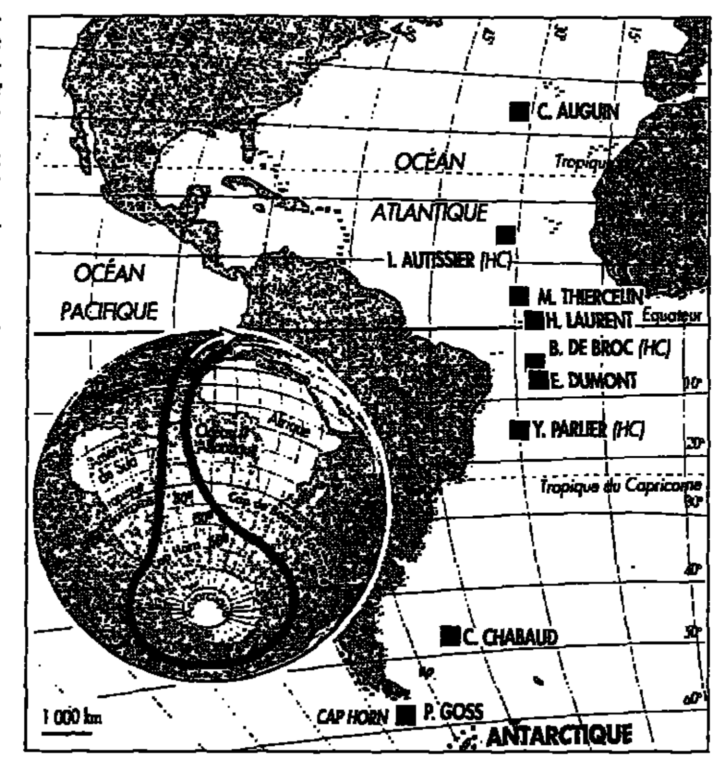
Pendant l'été, elle a donc rejoint l'équipe de Suède pour s'entrainer aux épreuves de vitesse, ne conservant sa cellule personnelle que pour la préparation du slalom et du slalom géant. Un pied dedans, un pied dehors : la définition de la position de l'artiste selon Scott Fitzgerald. Hors sa vie de skieuse, Pernilla Wiberg continue d'être cette star coquette. Après avoir enregistré un album, écrit ses mémoires, elle vient de lancer une ligne de bijoux : boucles d'oreilles, colliers et bagues en forme de S – comme ski –, agrémentés d'un diamant qui symbolise la ligne d'arrivée. Elle a offert le premier ensemble à Anita Wachter, l'autre grande polyvalente du circuit.

Éric Collier et Bénédicte Mathieu

■ **Pour la première fois depuis sa création,** la Coupe du monde de ski alpin fera une escale en Corée du Sud en 1998. Fin février, après les Jeux olympiques de Nagano, les hommes engagés dans le circuit de la Coupe du monde se rendront dans une station de Corée du Sud.

Cent jours de mer avant un record pour Christophe Auguin

Le navigateur ménage son voilier



DEPUIS deux semaines, Christophe Auguin lutte contre des vents du nord qui ralentissent sa progression et l'obligent à tirer des bords. *« Chaque virement me prend quarante-cinq minutes,* raconte-t-il, *c'est-à-dire que le vent doit au moins rester stable pendant trois heures pour que le temps perdu pendant la manœuvre soit récupéré. Cela ne marche pas à tous les coups. »* Cette « partie de saute-mouton » éprouve le marin qui ne se nourrit plus que de plats froids. Son réchaud a rendu l'âme et une installation de fortune lui permet juste de faire son café du matin.

VOILE

L'homme se sent si près de la terre sans pouvoir l'atteindre. Dimanche 9 février, il a croisé un cargo. *« Cela m'a donné la première preuve tangible que la vie a continué normalement sur terre depuis trois mois. »* Christophe Auguin repense à la mésaventure de Philippe Poupon, qui, dans le 2e Vendée Globe, avait démâté et avait dû laisser sa 2e place à Jean-Luc Van den Eede. Alors, Christophe Auguin conjure le sort : *« J'attends patiemment de savoir ce qui va m'exploser dans la figure : le bateau, le mât, la quille, moi ? »*

En fait, le skipper de *Geodis* aura pris soin, depuis trois mois, de ne pas trop solliciter un bateau qui a déjà accompli un tour du monde en lui donnant la victoire dans le BOC Challenge en 1995. Il a demandé à ses préparateurs de simplifier le gréement de son 60 pieds. Là où les autres ont embarqué des voiles à remplir la soute avant, il s'est contenté d'une grand-voile, d'un génois, d'un foc intermédiaire, d'une trinquette et de deux spis asymétriques. Christophe Auguin a même renoncé au tissu Kevlar, performant mais fragile, pour un spectra très résistant. Et dans l'attaque des vagues qui martyrisent le matériel, il a bénéficié des précautions qu'il avait prises dans les mers du Sud : *« Je navigue de façon à obtenir une usure homogène de mes voiles »*, expliquait-il alors.

Méthodique, tel est Christophe Auguin dans les derniers jours d'une course qu'il aura dominée de toute sa science de marin. Le loup de mer de trente-sept ans n'a qu'un souci alors qu'il hésite à décompter les heures et les jours qui le rapprochent d'une foule avide : retrouver ses ciseaux pour tailler une barbe hirsute de cent jours qui lui a tenu chaud près de l'Antarctique.

Christophe de Chenay

Le XV de France compte deux victimes par KO

SUR LE COUP, Philippe Benetton n'a pensé qu'à sa santé. Il fallait soigner au mieux cette double fracture de la mâchoire, et espérer des jours meilleurs. Aujourd'hui, le troisième ligne d'Agen et de l'équipe de France a pris contact avec un avocat. Porter plainte ou passer l'éponge ? Il hésite, soucieux d'étudier toutes les conséquences de sa décision. Loïc Netelenbos a, quant à lui, continué sa vie de deuxième ligne anonyme du championnat de France. L'auteur du coup de poing au visage de Benetton n'a quitté le terrain que le dimanche 9 février, lors du match Nîmes-Périgueux. Il a abandonné ses coéquipiers à cause d'une blessure au genou.

RUGBY

Thomas Castaignède se rappelle d'avoir été *« envahi par la haine »*. La raison lui est revenue, malgré les deux mois d'arrêt que lui impose sa fracture de la mâchoire. Il a décidé de laisser la justice à l'écart de l'affaire, parce que le Castres olympique a eu *« une réaction magnifique »*. Les dirigeants tarnais ont vite décidé d'écarter de leur équipe Nicolas Hallinger, et de prolonger son exil jusqu'au retour du trois-quarts centre international. Le joueur a lui-même pris soin de téléphoner à sa victime pour s'excuser, convaincre qu'il n'avait pas fait exprès. *« J'ai alors eu peur de porter plainte,* raconte Thomas Castaignède, *je me suis dit qu'il avait une famille, un enfant, pour lequel ce ne serait pas un bon exemple. »*

REGAIN DE VIOLENCE

A cause de ces brutalités, le XV de France se voit privé de deux de ses titulaires. Lundi 10 février, à l'heure du rassemblement pour le match du tournoi contre le pays de Galles, Philippe Benetton était à son travail au conseil général de Lot-et-Garonne, dans l'attente de nouveaux examens. Ils détermineront, vendredi, le délai nécessaire à sa guérison. Thomas Castaignède était chez lui, s'exprimant encore avec peine, se plaignant de ses difficultés à se nourrir. Tous deux regarderont France-Galles à la télévision. Jean-Claude Skrela, l'entraîneur de l'équipe de France, souligne le regain de violence qui entache le championnat depuis quelques semaines. Le spectacle des bagarres générales redevient fréquent. Les mauvais gestes retrouvent leur place dans l'antique panoplie du jeu. En guise d'explication, Skrela accuse la fatigue des joueurs, qui *« accroît leur irritabilité »*, et le manque de discipline.

L'évolution du jeu vers le professionnalisme a changé les données du problème. Aujourd'hui, la blessure d'un joueur représente un handicap pour son club, parfois un manque à gagner pour lui-même. Il ne s'agit plus seulement d'une question de fair-play ou de santé, mais aussi de revenus. Philippe Benetton se dit couvert par un contrat d'assurance. Thomas Castaignède confirme que le Stade toulousain a maintenu son salaire. Qu'en sera-t-il des sommes que leur rapporte leur statut de membre à part entière du XV de France ? Le trois-quarts centre en a déjà fait son deuil. Et s'il demande une compensation financière, c'est pour la verser à l'association des handicapés du rugby.

La situation inquiète la majorité des internationaux, déjà soumis à des risques de blessures « naturelles » plus fréquents qu'auparavant. Abdelatif Benazzi, le capitaine, se veut leur porte-parole, lorsqu'il exige que *« les instances fédérales fassent ce qu'il faut »*. Trois semaines après les faits, la commission de discipline ne s'est pas encore réunie. Elle devrait le faire dans les jours qui viennent. Un délai que Philippe Benetton trouve *« étonnamment long »*. La Fédération française de rugby (FFR) sera pourtant obligée de réagir, sauf à laisser aux tribunaux le soin de trancher seuls dans ce type d'affaires.

Pascal Ceaux

■ **Le trois-quarts aile du Stade toulousain Emile Ntamack,** blessé aux adducteurs, a déclaré forfait pour le match France-pays de Galles. Il sera remplacé dans le groupe des 21 par le Briviste Sébastien Viars.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97020

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II				■							
III							■				
IV			■					■			
V									■		
VI				■			■				
VII						■					
VIII					■						
IX			■				■			■	
X						■					
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Les traits laissés par un ministre de Louis XV. – II. Un jeune d'aujourd'hui. Le travail de la pièce. – III. Petite sole. Le transport préféré des écolos. – IV. Coule des Alpes à l'Adriatique. Fait partie du test. Hurlement de charretier. – V. Brisées comme des arcs. Pour mesurer la Grande Muraille. – VI. Grosse bête disparue. En piste mais pas en poste. Ville d'eau. – VII. Lieux de rencontres pour des portugaises et autres vieilles. Jetai un coup d'œil sur les œufs. – VIII. A du mal à l'envers. Un bonheur partagé. – IX. Bouts de linoléum. Pas très martial. Ouverture de la gamme. – X. On vient d'en parler. Le siège du pouvoir. – XI. S'opposent à tout ce qui est vulgaire.

VERTICALEMENT

1. C'est à cause du préfet qu'il descend aujourd'hui dans la rue. – 2. Donnent les images mais pas le son. – 3. Il est agréable de recevoir ce gros. Ville d'Allemagne visitée par Napoléon. Bas de gamme. – 4. Existence retournée. Pousse dans un sens, marche dans un autre. – 5. Protégeais délicatement. Sortie de l'office. – 6. Dictionnaires et encyclopédies. Une bande qui ne fait pas peur. – 7. En bouteille. Personnel. Note. Blanc et dur. – 8. Fait la bombe. Tous les descendeurs ne touchent pas le fond. – 9. Un peu mieux que jamais. Développeur pour les pays en développement. – 10. Partis dans la nature. Négation. – 11. Assurent le service à tour de rôle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97019

HORIZONTALEMENT

I. Informateur. – II. Nerveuse. So. – III. Tuai. Séides. – IV. Evidés. Nuée. – V. Rase-mottes. – VI. Lie. Blues. – VII. Inscrite. Ma. – VIII. Ge. Fane. Sar. – IX. Nasillard. – X. Aoi. Linge. – XI. Transcendés.

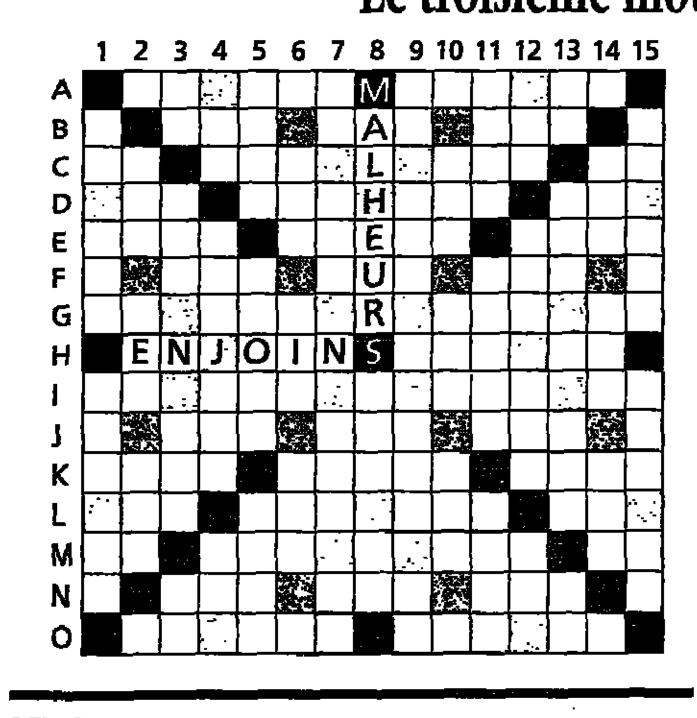
VERTICALEMENT

1. Interlignât. – 2. Neuvaine. Or. – 3. Fraises. Nia. – 4. Ovide. CFA. – 5. Ré. Embrasés. – 6. Mussolini. – 7. Ase. Tutelle. – 8. Teintée. Lin. – 9. Dues. Sand. – 10. Usées. Marge. – 11. Rose. Fardés.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 4

Le troisième mot



Vous avez tiré A B C E I O T.

1) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

2) Trouvez cinq mots de huit lettres en utilisant cinq lettres différentes de l'un ou de l'autre des deux mots placés sur la grille.

Préparation de la grille du problème de la semaine prochaine.

Premier tirage : E I L N O T V. Trouvez deux sept-lettres.

Deuxième tirage : A C F L M N O. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 19 février.

Solution du problème de la semaine précédente. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) CUTANEE, 7 H, 71, faisant CROULERA ;

b) EXAUCENT, B 7, 92 - ENUCLEAT, 11 D, 90 - ACCENTUE, C 7, 82 - ECUMANTE, F 5, 69 - CENTAURE, 13 B, 74 ;

c) ENJOINS ;

d) MALHEUR, HUMERAL.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



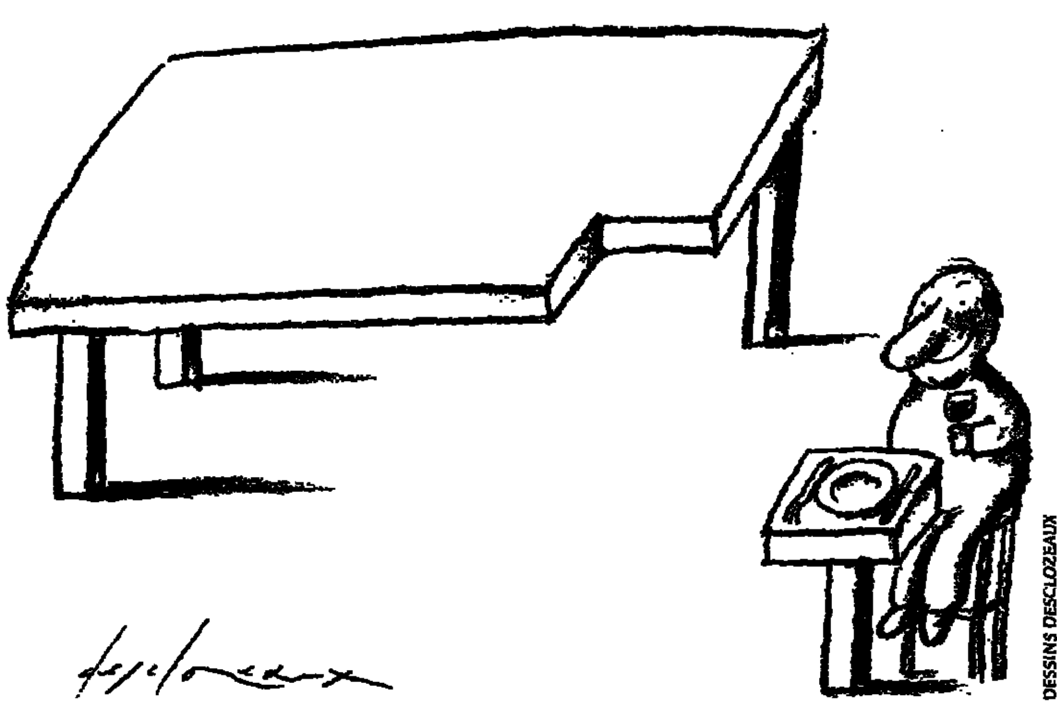
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

Petits plats chez les grands

A Paris, repas dans trois cantines étoilées à prix serrés



DESSINS DESCLOZEAUX

***LES JURISTES TRAGIQUES** qui étalonnent* le goût du futur le savent : la gastronomie des sommets sera inabordable ou ne sera pas. On jouera sur un volant de clients toujours disposés à se laisser matraquer à mort avec plaisir, et, sans être florissantes, les affaires *permettront de maintenir en état de marche* les ateliers et studios de création. Les trois-étoiles rescapés s'installeront définitivement dans le purgatoire du luxe, mais, comme la haute couture, la haute cuisine française conservera sa place d'intouchable et maintiendra son rôle d'arbitre dans l'équilibre de la terreur.

Elitistes *par nature, hors de prix* par devoir, les fines toques du royaume ne sont pas tous les brutes assoiffées d'honneurs, d'argent et de gloire que l'on veut croire. Il en est un certain nombre qui militent pour des solutions parallèles où, sous la même et rutilante enseigne, le divin est négocié selon plusieurs rituels. En voilà trois à Paris.

Sûrement, l'arrivée dans la nuit chez Ledoyen, dans le bas des Champs-Elysées, a de quoi effrayer ou impressionner son monde. On a davantage le sentiment de débarquer dans les jardins d'une ambassade que sur le perron d'un restaurant. De l'ombre vous sautent dessus une volée de voituriers à capote grise et col rouge de postillon, qui vous détroussent de votre automobile à peine a-t-on eu le temps de la quitter. Ne pas prendre peur ; on la retrouvera plus tard pour quelques pièces ou un court billet, si on veut faire le généreux.

AMBIANCE AIMABLE

Se diriger vers la gauche, éviter l'entrée à colonnades. Continuer à garder son calme ; ne pas s'extasier sur le décor ; allure souple et sourire amusé. Important. Ça s'appelle Le Cercle Ledoyen. Toujours garder son sang-froid, ne jamais reculer. Pousser la porte en force ; dame du vestiaire avec sourire et arrivée dans la salle. Alors attention ! Que du costard gris et de la cravate de soie avec femmes plutôt distinguées vêtues façon sortie en ville. Tout de suite se dire qu'on est dans une cantine et que l'assemblée est là pour ne pas s'appuyer quatre fois le prix du dîner qu'on fait payer au-dessus. Des pauvres sur un coup, pris *dans une bonne filière ; dans leur resto du cœur* à eux.

On verra très vite que le service n'est pas oppressant et plutôt de facture aimable ; de même que l'ambiance. On verra aussi que la carte est du jour, comme dans n'importe quel bistrot, et surtout *que les prix n'ont rien de criminel. Voyons, jouons le repas* à la Bouillon Chartier. Serré. Bisque de homard (60 francs), tomates farcies (110 francs) et verre de Château Peybonhomme Les Tours côtes de Blaye (20 francs). Pas de dessert, pas de café. Total : 190 francs. Et bonsoir la compagnie !

Eric Provost, qui assiste Ghislaine Arabian dans ses œuvres, met au point ici une cuisine amusée et amusante, familiale et familière. Il dispose de la *task force* de la maison et peut sans peine proposer des menus de qualité qui connaissent un solide et franc succès.

Plus confidentiel et plus intrigant, le bar libre que met à la disposition des fauchés avec moyens Pierre Gagnaire, l'exilé de Saint-Etienne, le massacré du Michelin, qui retrouve du souffle dans son nouvel établissement de la rue Balzac. Bel endroit mis au point par des Italiens très *distinguished*, qui tenaient la place avant l'arrivée du grand Gaulois blond aux ressauts culinaires acrobatiques, mais qui ne déplaisent apparemment pas – *déjà plus un fauteuil d'orchestre de* libre jusqu'en mars.

Au bar donc – avec quelques tables qui lui sont accordées pour les personnes qui auraient le vertige du tabouret –, et une formule assez spartiate, mais sans détour : un plat imposé et, si l'on veut, une douceur. *Ce jour-là, le « jour » était un filet mignon de porc travaillé* à la Gagnaire, tout ébouriffé d'épices et cuit de façon exemplaire. Un poisson était offert en rattrapage pour qui n'aurait pas aimé le mignon. Coût de l'opération : 145 francs, auxquels on ajoutera 45 francs pour le verre de bordeaux.

CLUB À L'ANGLAISE

Dans ce cas de figure du solitaire accroché à sa rambarde, l'essentiel serait de ne pas lorgner sur les plats servis en contrebas, dans le restaurant, et d'expédier l'en-cas vite fait bien fait avant de retourner à ses affaires. Disons et reconnaissons que l'accueil est sympathique et que personne, à *aucun moment, ne vous fera sen*tir la modestie de votre mise de fonds.

Autre lieu, autre exercice, autre histoire : Le Cercle du Lucas-Carton, place de la Madeleine. Il y a une dizaine d'années, Alain Senderens imaginait, pour ses clients fidèles *qui n'auraient pas toujours les crédits ni l'envie de se faire* passer par les armes à la grande carte, d'installer une sorte de club à l'anglaise où l'on recevrait les amis à la bonne franquette. Un parrainage et une cotisation légère suffiraient pour obtenir la clef de la petite porte de derrière, celle qui donne dans la brève galerie de la Madeleine et qui, ni vu ni connu, permettrait de filer vers *le premier étage.* Gros succès. Il *dure encore.*

C'est un endroit modeste, revêtu de gris, genre carré des officiers sur un navire de la royale ; pas plus. Au plat du jour, ce vendredi-là, une sole meunière (130 francs), que l'on prendra avec, en entrée, une salade de lentilles au foie gras *(80 francs), remarquable,* et un verre de vin blanc (50 francs). A la table d'à côté, deux managers encore dans l'âge des illusions font leur repas tout à l'Evian. Pas de grandes gueules dans la salle, pas de créatures, pas d'esbroufe, pas d'arnaque. Le seul ennui est qu'il faut faire partie de l'organisation.

Il y avait un os. Pouvait-on donner l'adresse ? Senderens, qui *était à Cahors, dans son cher* Cahors, allait être consulté. Il est marrant et très vif Senderens, ce prophète de la poignée de vérités qu'il fallait lancer en défi à la rénovation des fourneaux épiscopaux et français ; un gentil, derrière sa barbe de gardien des livres de la très grande bibliothèque d'Alexandrie. Il n'a pas *pris beaucoup de temps pour ré*pondre. C'était oui : lancez les bonnes coordonnées, je m'occupe du reste.

Jean-Pierre Quélin

★ Cercle Ledoyen, carré des *Champs-Elysées* 75008 Paris. Tél. : 01-53-05-10-02.

★ Pierre Gagnaire, 6, rue Balzac 75008 Paris. Tél. : 01-44-35-18-37.

★ Lucas-Carton, Le Cercle, 9, place de la Madeleine 75008 Paris. Tél. : 01-42-65-56-66.

La quenelle de brochet

Bien avant que ne naisse dans le Lyonnais la mode des quenelles de brochet, ce poisson, que l'on tirait alors directement de la Saône, était cuisiné là-bas dans un court-bouillon vinaigré. Grimod de la Reynière raconte qu'au cours d'un mois *passé à Lyon, ayant dix-sept fois dîné* en ville, on lui servit dix-sept fois du brochet.

Il est amusant de constater aujourd'hui que la notoriété de cet animal doté d'une formidable machoire (700 dents environ) passe par une recette, qui, paradoxalement, fait les délices de plus *d'un édenté* : la *quenelle*.

La pâte moelleuse de ces *petits rouleaux* se compose habituellement de farine ou de semoule de blé dur, de beurre, et d'eau ou de lait, parfois remplacé par de la crème. Ce mélange qui porte le nom de panade est effectué à chaud. *Il repose pendant vingt-quatre heures, avant qu'y soit* incorporé, à froid cette fois ci, la chair du brochet, finement broyée, et que l'on y ajoute éventuellement des œufs.

Le code de la charcuterie fixe à 13 % la teneur minimale en chair de poisson d'une quenelle de brochet. Peu de fabricants industriels se soucient d'aller au-delà de ce minima. Résultat, leurs quenelles sont fades et peu parfumées. *Pour qu'il en soit autrement, il faudrait, selon les puristes,* que le tiers du poids total de la préparation soit du brochet. Nous sommes loin du compte.

Les habitants de la région Rhône-Alpes, qui dégustent à eux seuls 60 % des quenelles fabriquées en France, seraient sans doute *bien surpris d'apprendre* que le *fleuron de la gastronomie* lyonnaise doit beaucoup aux Canadiens.

Rares sont en effet les quenelles, comme celles à la marque « Reflets de France », qui sont faites avec du brochet pêché dans les étangs de la Dombes. Les filets levés sur ce poisson carnivore arrivent *la plupart du temps surgelés, en droite ligne* du Canada, où ils coûtent six à sept fois moins cher que notre petite production locale.

Inutile de mentionner la graisse de rognons de veau. Mathieu Varille, dans *son ouvrage de 1928, le classique La Cuisine lyonnaise,* rapporte *que cet ingrédient* constituait pourtant autrefois un tiers d'une quenelle de brochet digne de ce nom. Le reste étant composé dans les mêmes proportions de chair de poisson et de panade. La recette ainsi énoncée étant trop complexe pour être réalisée à grande échelle, les quenelles industrielles ont eu *depuis recours à d'autres matières grasses* : suif de bœuf ou saindoux.

Une bonne nouvelle cependant dans tout cela, la quenelle en boîte, ancienne star des cantines et des garnisons, est en pleine régression. 8 000 tonnes de quenelles ont été vendues fraîches l'an dernier. Bernard Chotteau, directeur de l'entreprise Ecochard, leader *sur ce type de produit*, a récemment sorti une gamme baptisée « tradition culinaire » et compte bien sur ces nouvelles recettes riches en œuf et en beurre *« pour sortir la quenelle de l'ornière où elle était tombé à cause de la conserve ». Une seule chose* l'effraie, c'est que l'été *soit caniculaire : il se vend trois fois plus* de quenelle en février qu'en juillet, et, plus le thermomètre grimpe, plus la consommation décroît.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

Vins de Savoie

CRU AYZE

■ Le petit vignoble d'Ayze, d'une cinquantaine d'hectares, s'étend sur les communes de Bonneville, Marignier et Ayze. *Il occupe un adret du Môle* (à 1 863 mètres d'altitude), *le long de la plaine* alluviale de l'Arve, qui dévale du massif du Mont-Blanc *avant de se jeter* dans le Rhône. Son encépagement *unique est composé* de « gringet », un cépage originaire de Chypre, dit-on, qui prospère au soleil levant et puise dans un sol manganifère appelé « terre de feu » une note de silex alliée à une grande vivacité. Traditionnellement, le vin d'Ayze – effervescent naturellement – est élaboré en brut, vif et fruité, aux parfums de violette, de pêche blanche et de jasmin. Patrick et Dominique Belluard ont développé, *sur la propriété* familiale d'une dizaine d'hectares, une vinification classique qui met en valeur la typicité du cépage – fleur blanche et amande douce associée à une grande fraîcheur. Il s'agit d'un vin blanc sec tranquille et délicat malgré sa pétulance, que l'on appréciera avec la truite, le lavaret ou l'omble chevalier des lacs, mais aussi avec les crustacés ou les spécialités savoyardes au fromage, la fondue et la raclette.

★ **Domaine Belluard fils. GAEC Le Mont-Blanc, Les Chenevaz, Ayze (74130) Bonneville. Tél. : 04-50-97-05-63. Télécopie : 04-50-25-79-66.**

J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Auberges

BELLIOU LA FUMÉE

■ *A l'heure du déjeuner,* la terrasse de ce restaurant d'altitude attire les skieurs en de joyeuses tablées, et – le soleil et la mondeuse vieilles vignes de la famille Grisard aidant – la température devient soudain délectable. Sur la table, des cochonnailles dignes des rudes et subtils Allobroges, le pâté de foie au genièvre, le jambon cru, les diots (petites saucisses de montagne très rustiques) accompagnées de pâtes carrées à la farine de sarrasin appelées crozets, puis l'excellent beaufort, fromage indispensable à la fondue mouillée au vin blanc sec d'Apremont. Ambiance très familiale. *Accès skis aux pieds ou par la route. A la carte, compter* 150 F.

★ **Pré-Saint-Esprit, Les Arcs 2000 (73700) Tél. : 04-79-07-29-13. Tous les jours au déjeuner seulement, en saison d'hiver et d'été.**

CHEZ MERIE

■ Depuis ce nid d'aigle de la moyenne Tarentaise, on embrasse les massifs du Parc de la Vanoise. Le chalet, accroché aux pentes du Bec-Rouge, dans le hameau du Miroir, paraît inchangé depuis le rattachement de la Savoie à la France, sous le Second Empire. Ici, la poule au pot n'est pas un signe d'allégeance, mais un trait de cuisine ménagère *et rustique où* l'on retrouve, *parmi les classiques de la table de Savoie, les diots* et la polenta *si prisée du* Val d'Aoste francophone, tout proche. Ambiance familiale. Un peu de fantaisie dans les horaires et les jours d'ouverture. Il est prudent de téléphoner. Menu : 120 F. A la carte, compter 150 F.

★ **Le Miroir, Sainte-Foy-Tarentaise (73640) Tél. : 04-79-06-90-16. Ouvert à midi le week-end et le soir.**

BOIS DE LUNE

■ Le hameau de Montvenix et sa chapelle consacrée à saint Ours, c'est Astérix chez les Allobroges, à la recherche de la potion magique – *liqueur de gentiane ou bien ratafia de merises – et de la recette oubliée de « pattes d'ours macérées trois jours »* d'Alexandre Dumas. Atmosphère très « écolo » et cuisine rurale, c'est la fondue au reblochon qui fait apprécier le kirsch, le matafan, une crêpe épaisse servie nature ou bien fourrée d'épinards ou de pommes de terre, la croûte aux morilles, le magret aux champignons. Accueil charmant dans un chalet antique. Menus : 110 F, 130 F, 185 F, 230 F.

★ **Montvenix, Bourg-Saint-Maurice (73700) Tél. : 04-79-07-17-92. Le soir seulement.**

L'ANCOLIE

■ A l'aplomb du torrent le Ponturin, qui sculpte les flancs du sommet de Bellecôte, L'Ancolie est l'un des plus anciens (1760) et authentiques restaurants d'altitude. Le menu « Une journée en alpage » permet de découvrir la cuisine de Savoie, avec la salade de pommes de terre au pormonnier (petite saucisse aux herbes), le sauté de caïon (civet de porc), la blanquette de cabri à la sauge ou bien les fameux diots et crozets à la farine de sarrasin. A L'Ancolie, on cultive la mémoire de la province avec des outils de ferme, des bouquets de fleurs séchées et une table raffinée. *C'est la nouvelle cuisine des terroirs aux recettes ancestrales,* une archéologie des goûts et des usages d'autrefois. Menus : 145 F, 170 F et 202 F. A la carte, compter 180 F.

★ **Pesey-Nancroix, à Nancroix (73210) Tél. : 04-79-07-93-20.**

Gastronomie

LE BATEAU IVRE

■ *Sous la toiture de l'Hôtel La Pomme de pin,* Le Bateau ivre offre un splendide panorama sur Courchevel 1850, dans un entrelacs *de pièces de* charpente et de baies géométriques. On affiche ici une forme de modernité, et le chef, Jean Pierre Jacob, contourne la difficulté en privilégiant la quête des produits et du marché, le bon fromager, le ramasseur attentif, le pêcheur qui connaît les bons coins. Son savoir-faire joue au plus fin avec les recettes ancestrales. La cuisine, pour lui, c'est la liberté, la créati*vité modulée au jeu de la mémoire.* Les grenouilles en ravioles, fidés croquants à l'œuf mollet, purée fine à l'ail *doux et vinaigrette* aux noix, les huîtres cuites meunière en salade de pommes de terre, les noix de *Saint*-Jacques rôties et croustillant de pied de porc au jus à la gentiane, le rouget juste saisi et polenta moelleuse aux truffes sont une image de la vie : cuisine, coutume, respect du produit, ici tout est lié pour le plaisir du palais. Le saint-pierre poêlé en filet, arrosé d'huile de poivrons rouges, et le *bœuf fondant servi* comme un parmentier, tout en nuances, montrent *d'autres facettes de cette cuisine,* ses « marqueurs » du goût, les aromates avec le poisson, la cuisson lente pour la *viande. Josie Jacob* veille sur le service. Les vins de Savoie au grand complet sont au rendez-vous. Menus : 250 F (le midi), 350 F et 510 F. A la carte, compter 450 F.

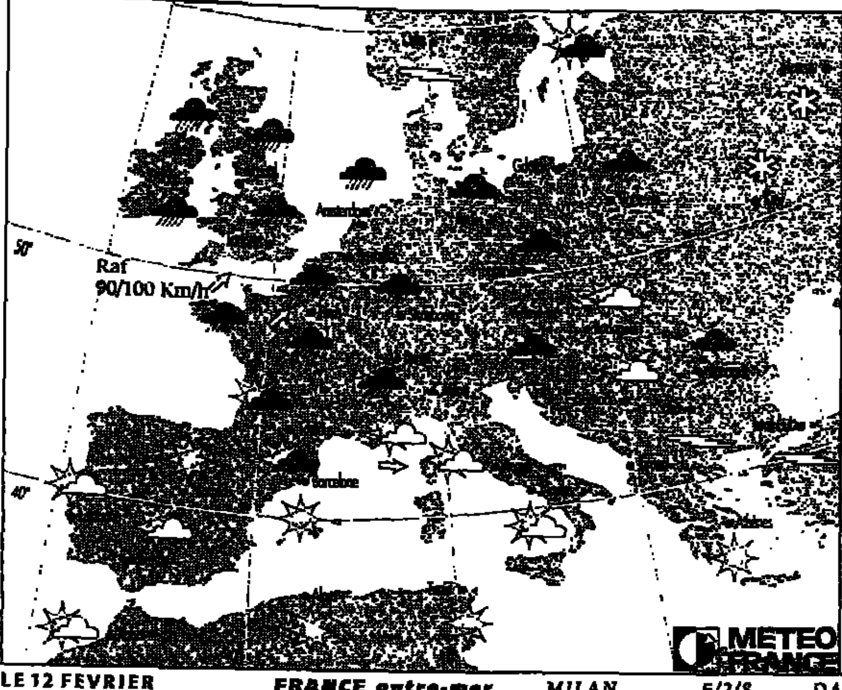
★ **Les Chenuts, Courchevel 1850 (73120) Tél. : 04-79-08-36-88. Tous les jours pendant la saison d'hiver.**

LE GRAND COUR

■ Michel Dach, le chef du Grand Cour, est *alsacien, mais il* s'est pris de passion, avec l'aide de l'historienne Monique Lansart et les *conseils de* Guy Martin, le chef savoyard du Grand Véfour, pour les recettes oubliées de Maître Chiquart, cuisinier d'Amédée VIII, au temps de la splendeur du duché de Savoie (XVe siècle). Chaque année, en janvier, les amateurs de recettes *oubliées* peuvent apprécier quelques plats d'érudition culinaire *arrosés de vins régionaux. Au quotidien,* la cuisine s'adapte à la modernité, joue le jeu entre lacs et alpage, avec le jambon de montagne et noix accompagné d'un petit flan au beaufort, l'omble et fera meunière, carottes au thym et crème d'oseille et encore la tourte vigneronne au chou à la sauce liée de vin et cerise aigre, véritable arbre généalogique culinaire. Un restaurant élégant, un bar confortable, les pistes de ski accessibles depuis la terrasse : le Grand Cour offre tous les agréments du raffinement dans une atmosphère détendue et courtoise. Menu : 360 F. A la carte, compter 300 F.

★ **Meribel-les-Allues. Route du Grand Cour (73550) Tél. : 04-79-08-60-03.**

Jean-Claude Ribaut



Prévisions pour le 12 FÉVRIER vers 12h00

Ensoleillé	(E)
Eclaircies peu nuageux	(N)
Nuageux courtes éclaircies	(N)
Brumes et brouillard	(C)
Très nuageux ou couvert	(C)
Pluie ou bruine	(P)
Averses	(P)
Orages	(P)
Vent fort	
Neige	(*)

METEO FRANCE

LE 12 FEVRIER
Temps/Températures minima/maxima

FRANCE métropolitaine	
AJACCIO	N/6/18
BIARRITZ	N/11/16
BORDEAUX	N/9/16
BOURGES	P/6/12
BREST	N/9/11
CAEN	P/7/11
CHERBOURG	P/7/10
CLERMONT-F	N/8/14
DIJON	P/6/10
GRENOBLE	N/3/12
LILLE	P/7/12
LIMOGES	N/8/14
LYON	N/5/11
MARSEILLE	N/9/17
NANCY	P/5/11
NANTES	P/8/12
NICE	N/8/17
PARIS	P/6/12
PAU	N/7/15
PERPIGNAN	N/8/16
RENNES	P/9/12
ST-ETIENNE	N/8/14
STRASBOURG	P/5/11
TOULOUSE	N/10/14
TOURS	P/7/12

FRANCE outre-mer	
CAYENNE	P/23/27
FORT-DE-FR.	E/26/27
NOUMEA	E/25/26
PAPEETE	P/27/28
POINTE-A-PIT.	E/26/27
ST-DENIS-REU.	E/26/27

EUROPE	
AMSTERDAM	P/6/10
ATHENES	E/9/12
BARCELONE	E/7/13
BELFAST	P/7/12
BELGRADE	N/-4/7
BERLIN	C/3/10
BERNE	P/1/6
BRUXELLES	P/7/11
BUCAREST	N/-4/4
BUDAPEST	N/-5/3
COPENHAGUE	P/4/6
DUBLIN	P/8/12
FRANCFORT	P/3/9
GENEVE	P/0/6
HELSINKI	*/-1/0
ISTANBUL	C/3/6
KIEV	*/-1/2
LISBONNE	N/9/15
LIVERPOOL	P/8/11
LONDRES	P/9/12
LUXEMBOURG	P/4/9
MADRID	E/2/11
MILAN	E/2/8
MOSCOU	*/-2/-1
MUNICH	C/-3/7
NAPLES	N/6/11
OSLO	C/-5/-2
PALMA DE M.	E/13/14
PRAGUE	P/1/6
ROME	N/7/12
SEVILLE	N/4/16
SOFIA	C/-3/4
ST-PETERS.	*/-2/-1
STOCKHOLM	N/-2/2
TENERIFE	E/17/18
VARSOVIE	P/2/6
VENISE	N/1/6
VIENNE	C/-4/4

AMERIQUE	
BRASILIA	E/17/27
BUENOS AIRES	E/16/24
CARACAS	N/23/27
CHICAGO	*/-10/-6
LIMA	C/16/20
LOS ANGELES	E/7/13
MEXICO	E/7/19
MONTREAL	*/-7/-4
SAN FRANC.	E/8/12
SANTIAGO	E/10/24

AFRIQUE	
ALGER	E/7/14
DAKAR	E/21/25
KINSHASA	P/20/26
LE CAIRE	N/6/17
MARRAKECH	N/7/16
NAIROBI	P/17/25
PRETORIA	E/17/25
RABAT	N/7/16
TUNIS	E/9/15

ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	E/21/32
BOMBAY	E/16/28
DJAKARTA	N/26/27
DUBAI	E/15/23
HANOI	N/13/22
HONGKONG	E/13/20
JERUSALEM	N/6/14
NEW DELHI	E/6/18
PEKIN	E/--/--
SEOUL	E/-10/-3
SINGAPOUR	E/26/29
SYDNEY	P/19/20
TOKYO	E/-2/5

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Pluie et douceur au nord

UNE DÉPRESSION se creuse sur le nord des îles Britanniques. Les pressions baissent sur la France, et une perturbation pluvieuse traverse la moitié nord du pays. Les vents de sud-ouest seront assez forts, et ils apporteront de la douceur, avec des températures supérieures aux normales saisonnières.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps restera maussade et faiblement pluvieux toute la journée. Les pluies seront plus soutenues l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera fort, jusqu'à 100 km/h en rafales près des côtes et 80 km/h dans l'intérieur. Les températures maximales seront douces, avec 12 à 13 degrés.

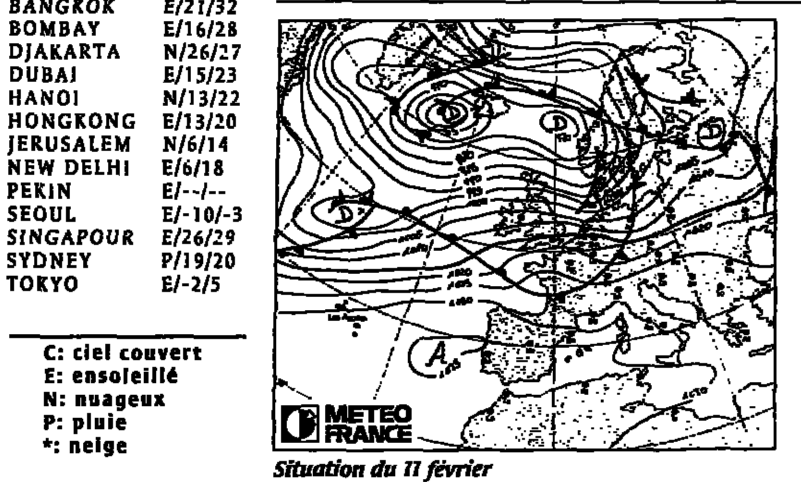
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps restera couvert et faiblement pluvieux une bonne partie de la journée. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales l'après-midi. Il fera doux pour la saison, avec 11 à 12 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Cette journée sera placée sous le signe de la grisaille et de la pluie, faible en général, mais plus marquée en fin de journée. Les vents de sud-ouest se renforceront en fin d'après-midi, pour souffler à 80 km/h en rafales. Les températures seront douces, avec 11 à 12 degrés.

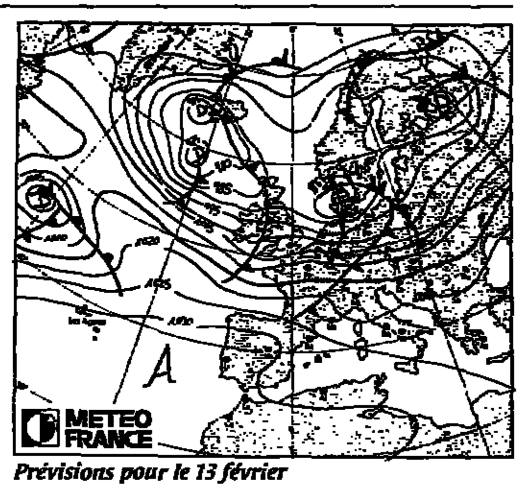
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, le ciel restera couvert avec quelques faibles pluies éparses. Ailleurs, les nuages resteront nombreux, avec de courtes éclaircies l'après-midi. Il fera doux pour la saison, avec 13 à 16 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, le ciel très nuageux du matin laissera place à quelques éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le temps restera couvert, avec quelques pluies éparses. Le thermomètre marquera 12 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi, avec une tramontane soufflant à 60 km/h en rafales. Ailleurs, le ciel sera voilé, mais l'impression restera agréable. Les températures maximales seront comprises entre 16 et 20 degrés.



Situation du 11 février



Prévisions pour le 13 février

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un nouveau serveur vocal Fréquence Plus, le système de fidélisation des passagers voyageant sur les vols du groupe Air France, vient d'être mis en place. Il s'agit du 08-36-68-20-48, qui fonctionne désormais en plus du Minitel 3614, 3616 ou 3623 Fréquence Plus.

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Un accord a mis fin à la grève de cinq jours qui paralysait les chemins de fer tchèques. D'après le gouvernement, le manque à gagner s'élèverait à 37 millions de dollars. A la différence des autres industries qui ont été rapidement privatisées, les chemins de fer tchèques, entreprise d'Etat, perdent de l'argent. – *(AP)*

■ **THAÏLANDE.** Le nouvel aéroport international de Bangkok, dont l'ouverture était prévue en l'an 2000, devrait être mis en service en 2003. Le premier ministre a proposé le transfert de la base aérienne de l'armée royale sur une autre plate-forme, ce qui permettrait à l'aéroport de la capitale d'accueillir 40 millions de passagers par an au lieu des 25 millions actuels.

PRATIQUE

Le succès grandissant des services clients

Par téléphone ou par courrier, pour du dentifrice ou la location d'une voiture, les consommateurs multiplient les demandes de conseils – ou les plaintes – auprès des marques

« SI VOTRE ENFANT refuse ses légumes, ne hurlez pas, téléphonez. » Pas le moindre produit à l'honneur dans cette vaste campagne d'affichage lancée au début de l'année par le groupe Danone. Pour la première fois en France, c'est le service consommateurs de l'entreprise, fonctionnant jour et nuit, même le week-end, et mobilisant une vingtaine de personnes, qui tenait la vedette.

Depuis le début des années 90, ces structures entièrement vouées à la relation avec le client connaissent un développement rapide et suscitent un intérêt toujours plus vif. *« On recense plus de deux cents services consommateurs aujourd'hui, contre moins d'une centaine il y a cinq ans. Ils enregistrent une augmentation surprenante des lettres et coups de téléphone, et sont devenus en quelques années un véritable phénomène de société »*, avance Yves Renoux, maître de conférences et créateur d'une licence de conseiller en consommation à l'université de Colmar. Les unes après les autres, les grandes entreprises françaises se mettent ainsi à l'écoute de leurs clients, avec un temps de retard sur leurs homologues d'outre-Atlantique : dès le début des années 70, l'industrie alimentaire américaine, sous la pression d'associations de consommateurs très offensives, avait ouvert la voie afin de répondre aux réclamations *« qui, lorsqu'il n'y a pas de services consommateurs, sont parfois enterrées puisque c'est celui qui a commis la faute qui les reçoit »*, explique Martine Paré, de chez Colgate-Palmolive.

« SONDAGE GRANDEUR NATURE »

Les services consommateurs, apparus en France au milieu des années 70, ont progressivement gagné le secteur des produits de grande consommation non alimentaires (automobile, électroménager, parapharmacie...), la grande distribution puis d'autres types de services publics ou privés (transport aérien, banques, assurances, hôtellerie, agences de voyages, location de voitures...). Dans le même temps, ils ont *« changé de nature »*, selon Yves Renoux. *« La première génération constituait une réponse à un mouvement socio-économique nouveau, le consumérisme. Elle est née sur un mode défensif, pour faire de la "gestion de réclamations". La seconde génération représente un atout commercial sur des marchés saturés. Son objectif principal est de fidéliser le client. On parle désormais de "gestion des contacts". »*

En pleine crise de la consommation, plus question en effet de s'offrir le luxe de perdre un client pour une insatisfaction mineure. Il s'agit d'intensifier la relation avec lui, d'accroître *« proximité »* et *« écoute »*, bref, de préserver coûte que coûte son *« capital clients »* en offrant un service qui *« donne une valeur ajoutée au produit »*, selon les termes employés chez Nestlé France. A en croire Martine Paré, *« l'existence même du service consommateurs est vécue par le client comme une preuve que la société le respecte, mérite sa confiance »*.

Enrichissant utilement les études de marché, les baromètres de satisfaction et autres assises de clients, ces contacts directs et quotidiens sont le *« catalyseur de la prise en compte du client dans l'entreprise »*, explique-t-on au service consommateurs de Continent. *Le service consommateurs est le garant que toutes les activités seront tournées vers le client ». « Il fait fonction de sondage grandeur nature qui nous tient en contact permanent avec le client. Nous ne sommes plus dans notre tour d'ivoire »*, confirme Philippe Rambaud chez Danone.

Au-delà de ces intentions louables, le service consommateurs constitue pour les entreprises une mine de renseignements soigneusement répercutés en interne et qui peuvent aboutir à des évolutions du produit ou de la prestation commercialisés. Au *Crédit lyonnais, on a repensé la* manière d'informer les consommateurs d'un changement de leur *conseiller-clientèle ; chez Colgate,* c'est la composition de certains produits d'entretien qui s'en est ressentie. *Les conversations téléphoniques*, les lettres reçues, fournissent de précieux renseignements sur les attentes des clients, les évolutions de leurs modes de vie.

Partout dans le monde, les services consommateurs de Colgate-Palmolive travaillent sur le même logiciel : *« Quand nous lançons un nouveau produit, nous croisons toutes les réactions au niveau mondial. Nous exploitons ensuite ces données centralisées, à New York, pour de futurs lancements. »* Seule difficulté de l'entreprise, selon Martine Paré : *« Faire comprendre aux services marketing que dix réclamations spontanées venant de consommateurs qui ont acheté le produit sont plus importantes que tous les panels... »*

« BESOIN D'ÊTRE GUIDÉS »

Que ce soit pour demander un conseil, pour réclamer, râler, suggérer ou même féliciter, les consommateurs français n'hésitent plus à solliciter directement l'entreprise. Les réclamations ne représentent qu'une part généralement très mineure des contacts (5 % chez Nestlé ou Danone), qui ont actuellement tendance à se faire moins conflictuels, plus conviviaux. On appelle ainsi énormément Danone à l'heure des repas pour demander simplement des recettes, des règles de base concernant l'alimentation des enfants ou la diététique, *« qui se transmettent moins désormais au sein des familles »*, commente M. Rambaud. Pour lui, le succès du service consommateurs s'explique encore par la *« débanalisation de l'acte d'alimentation »*. Pour d'autres, il est le fait d'un consommateur plus acteur, érigé en partenaire par certaines entreprises de grande distribution, qui entend désormais avoir son mot à dire dans l'évolution des produits.

Un consommateur qui, lorsqu'il n'achète pas un produit à moindre coût mais une marque, attend de l'entreprise qu'elle se mette à son service. *« Les consommateurs sont de plus en plus éduqués*, rappelle enfin Yves Renoux. *Ils n'hésitent plus à écrire ou téléphoner, surtout les retraités ou préretraités, qui ont du temps pour cela. De façon plus générale, les gens ont davantage besoin d'être guidés. Certains souffrent de solitude, et trouvent là le moyen d'entrer en relation avec d'autres, de sortir de l'anonymat. »*

Pascale Krémer

Chez Nestlé, les contacts ont doublé en cinq ans

● **Chez Nestlé**, en 1996, le service clientèle a établi 180 000 contacts avec les consommateurs des produits de la marque, deux fois plus qu'il y a cinq ans.
● **Chez Danone**, quelque 200 000 personnes en quête d'informations sont attendues cette année.
● **Chez Colgate-Palmolive**, plus de 15 000 clients ont appelé – ou écrit – en 1996, au lieu de 12 000 l'année précédente.
● **Chez Avis**, le loueur de voitures dont le service consommateurs n'existe que depuis 1991, on reçoit déjà 126 000 courriers et appels par an.
● **Les numéros de téléphone des** services cités sont : Danone Conseils, 08-01-63-66-63 (numéro azur, soit le prix d'une communication locale quel que soit le lieu d'appel) ; Nestlé, 01-60-53-24-32 (avec des numéros azur par groupe de produits) ; Colgate-Palmolive, 01-47-68-62-00, avec numéros azur pour les articles d'hygiène (08-36-63-45-26), pour les produits d'entretien (08-36-63-27-20) et numéros verts, appel gratuit (hygiène, 0800-00-25-65 ; entretien, 0800-39-12-46).
● **On peut appeler** les services consommateurs du Crédit lyonnais au 01-49-07-14-00, ceux de la chaîne Avis au 01-49-06-67-90 et ceux des magasins Continent au 01-47-15-64-91.

Un guide pour ne pas dépenser trop en voyage

LA CINQUIÈME ÉDITION du *Guide du routard* consacré à la France sera bientôt en librairie. Au fil des ans, ce guide est devenu le vade-mecum de ceux qui apprécient autant que d'autres la qualité de la table et le confort des gîtes et des hôtels, mais qui ne veulent – ou ne peuvent – dépenser sans compter. Ce petit livre recense des adresses moyennes, non pas du point de vue de la cuisine ou du service, abordables dans leur catégorie. S'il est normal d'y trouver Le Clos des Morillons ou L'Œillade à Paris, plus étrange est la présence du Hard Rock Café, un moment fermé par décision administrative.

Pour les auteurs il n'existe qu'une seule règle : permettre au lecteur de choisir au hasard d'un menu, sans risquer de fâcheuses surprises, d'être autre chose qu'un simple numéro de table, et lui donner envie, une fois l'addition payée (qui n'excédera pas 300 francs), de remercier le maître d'hôtel ! La nouveauté, cette année, est un classement par régions, des cartes, et une couverture cartonnée... de couleur rouge. Selon l'éditeur, ce choix s'explique *« parce ce que le rouge se voit chez le libraire »*. Comme le Michelin, un précurseur !

★ *Hôtels et Restos de France, Le Guide du routard*, **Hachette, 1997, 99 F. Mise en vente le 29 février.**

DÉPÊCHES

■ **TOURISME** : pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs de vacances (plus d'idées, plus de conseils, plus de services, plus de solutions, le meilleur rapport qualité-prix), le Salon du tourisme, qui a lieu du 26 avril au 8 mai, lors de la Foire de Paris, propose une nouvelle mise en scène. Après avoir parcouru les régions françaises et apprécié les richesses du patrimoine, le visiteur poursuivra sa découverte du monde *via* l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Afrique. Il pourra ensuite s'informer auprès des professionnels présents (voyagistes, agences, compagnies aériennes, hôteliers, transporteurs, croisiéristes, etc...) et ramener un souvenir acheté dans les marchés de France et d'ailleurs.

■ **CARNAVAL** : *plus de 50 000 participants étaient attendus pour* le carnaval de Rio de Janeiro, qui a débuté le 9 février, et les bénéfices prévus s'élèveraient à 30 millions de dollars (150 millions de francs environ), le meilleur résultat depuis cinq ans. Les professionnels du tourisme estiment que la violence a diminué et que les touristes reviennent. L'an dernier, les hôtels n'étaient réservés qu'à 60 % de leur capacité, cette année, 85 % des chambres ont été payées d'avance et les écoles de samba déclarent avoir vendu tous les billets pour les défilés. – *(AFP.)*

■ **SÉCURITÉ : la ville de Montpellier a reçu l'Echarpe d'or 1996** *de la Prévention routière, qui récompense les collectivités locales* agissant pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation. Dans cette ville, les accidents corporels ont diminué de 44 % ces dix dernières années et le nombre de morts a été divisé par deux.

SCÈNES Maurice Maeterlinck est trois fois à l'affiche : au Théâtre de l'Athénée, Olivier Werner met en scène *Pelléas et Mélisande*, la pièce. A l'Opéra-Garnier, Robert Wilson monte *Pelléas et Mélisande*, l'opéra de Debussy. Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, Claude Régy propose *La Mort de Tintagiles*. ● PERSONNAGE étrange, secret, passionné autant par les insectes que par le spiritisme, l'écrivain belge a connu de son vivant (1862-1949) une gloire immense. Il a été couronné par le prix Nobel en 1911, et anobli par le roi Albert de Belgique en 1932. ● *OCCULTÉE par la* musique qui l'a fait connaître dans le monde entier, son œuvre a souffert, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, d'un profond désintérêt. Relégué au rang de chef de file du symbolisme, Maeterlinck est aujourd'hui réhabilité sur les scènes de théâtre.

La réhabilitation d'un ogre rêveur, Maurice Maeterlinck

La présentation simultanée de trois spectacles, « La Mort de Tintagiles », « Pelléas et Mélisande », en opéra et en pièce de théâtre, n'est pas seulement le fruit du hasard. Elle traduit le désir de revenir sur un auteur oublié, réduit au rôle de chef de file du symbolisme

L'OGRE RÊVEUR est de retour : Maeterlinck, Maurice de son prénom, né en 1862, mort en 1949, unique Prix Nobel de littérature belge, apparaît à l'affiche de deux théâtres et d'un opéra. A Saint-Denis, Claude Régy présente *La Mort de Tintagiles*. A l'Athénée, Olivier Werner monte *Pelléas et Mélisande* – la pièce – tandis que salle Garnier, Robert Wilson met en scène *Pelléas et Mélisande* – l'opéra de Debussy inspiré du livret de Maeterlinck. La présentation simultanée de ces trois spectacles ne tient pas seulement au hasard. Elle témoigne du désir de réhabiliter un écrivain dont on a oublié l'importance qu'il eut jusqu'à la deuxième guerre mondiale, pour en faire un simple librettiste ou le chef de file du symbolisme.

L'homme était effectivement un ogre rêveur. De grande taille et de carrure athlétique – il pratiquait sérieusement la boxe et le vélo – Maurice Maeterlinck avait un regard d'eau et une petite voix fluette. Né dans une famille de la bourgeoisie flamande, il aurait dû mener une carrière d'avocat. Il commença d'ailleurs au barreau, et sa voix lui servit d'alibi pour arrêter quand il publia ses premiers textes, à vingt-sept ans. C'était un recueil de poèmes, *Serres chaudes*, et une pièce, *La Princesse Maleine*. Les ayant lus, Octave Mirbeau fait, en janvier 1910, un article à la une du *Figaro*, avec pour titre : *« Maurice Maeterlinck nous a donné l'œuvre la plus géniale de ce temps »*. Le jeune auteur trouve le coup rude. Il part faire une longue virée en patins sur les canaux, pour se remettre, puis répond à son encenseur : *« Cela vient trop tôt, je suis trop jeune ; cela n'est pas juste, et je crois que ces moments doivent se payer, peut-être terriblement. »* Maeterlinck a raison. Quoi qu'il en pense, il est lancé.

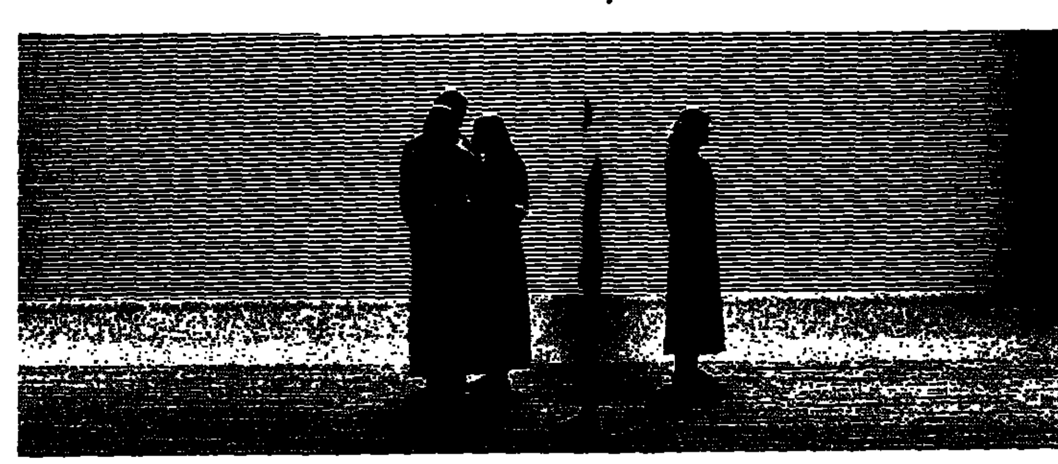
Sa vie a été extraordinairement glorieuse. Une reconnaissance mondiale, le prix Nobel, une fortune, et même un titre de comte octroyé par le roi, en 1932. Des metteurs en scène comme Stanislavski montent ses œuvres, que Debussy, Dukas ou Schönberg mettent en musique. A cela s'ajoute une vie publique qui le lie d'abord, pendant vingt-sept ans, à Georgette Leblanc, sœur du père d'Arsène Lupin, célèbre actrice et chanteuse parée à la ville d'un gros diamant sur le front, avant qu'il n'épouse une jeune femme qui deviendra comtesse et veillera à l'agencement d'une maison sublime sur la Côte d'Azur.

Voilà pour la face publique de Maeterlinck. La face d'ombre révèle un homme boudeur, qui tire au fusil pour écarter les visiteurs indésirables, ou sur sa chatte dont les miaulements le gênent (et il la tue, cela fera toute une histoire). Un drôle de personnage, capable de faire Paris-Gand en motocyclette pour aller manger chez sa mère, parce que Georgette Leblanc ne sait pas cuisiner et qu'il a impérativement besoin de trois gros repas par jour. Un amateur du petit monde d'en bas – il a écrit sur les abeilles, les fourmis, les termites –, passionné par les signes de l'au-delà, les pratiques médiumniques, les songes, le spiritisme. Un écrivain qui habite des mondes nocturnes et lumineux, traduit Ruysbroeck-le-Magnifique ainsi que les *Fragments* de Novalis, et réussit en même temps à se faire excommunier pour *La Mort*, un livre qui aimerait aider les gens à franchir le pas.

L'œuvre, vaste et oubliée

Maurice Maeterlinck a écrit près de vingt-cinq pièces. Outre *La Princesse Maleine, Pelléas et Mélisande, L'Oiseau bleu, Aglavaine et Sélysette, Joyzelle, L'Intruse, Intérieur* et *Les Aveugles* – qui sont les plus connues –, la plupart de ces œuvres ne sont ni éditées ni jouées. Mais la lecture de Maeterlinck nourrit souvent le travail secret des metteurs en scène et comédiens.

Outre le théâtre, l'écrivain belge s'est intéressé à un nombre considérable de sujets, dont témoignent les titres suivants : *La Sagesse et la destinée, La Vie des abeilles, L'Intelligence des fleurs, La Mort, Les Débris de la guerre, Contre les déportations en Allemagne, La Vie des termites, La Vie de l'espace, La Vie des fourmis, Devant Dieu, La Grande Loi, Avant le grand silence, L'Autre ou le cadran solaire...* Maeterlinck a également écrit, en 1948 (un an avant sa mort), un livre sur ses souvenirs de jeunesse, *Bulles bleues*.





PASCAL MAINE

« La Mort de Tintagiles », mise en scène de Claude Régy, au TGP de Saint-Denis.

La mort, voilà la grande histoire de Maeterlinck. Peut-être parce qu'il avait été frappé par celle d'un de ses frères. Sûrement parce qu'elle nourrit une réflexion qui traverse toute son œuvre. En son temps, Maeterlinck a abordé le sujet comme, dans un tout autre registre et longtemps après, Jean Baudrillard l'a fait dans *L'Echange symbolique et la Mort*. En s'intéressant à *« la mort partout, la mort qui rêve »*. En levant le voile. En s'inclinant sur le seuil. En puisant à sa source. Pourquoi ? Il l'a dit, dans un de ses textes : *« Je voudrais me pencher sur l'instinct, en son sens de lumière, sur les pressentiments, sur les facultés et les notions inexpliquées, négligées ou éteintes, sur les mobiles irraisonnés, sur les merveilles de la mort, sur les mystères du sommeil, où malgré la trop puissante influence des souvenirs diurnes, il nous est donné d'entrevoir, par moments, une lueur de l'être énigmatique, réel et primitif, sur toutes les puissances inconnues de notre âme, sur tous les moments où l'homme échappe à sa propre garde, sur les secrets de l'enfance, si étrangement spiritualiste avec sa croyance au surnaturel et si inquiétante avec ses rêves de terreur spontanée, comme si réellement nous venions d'une source d'épouvante. »*

Ce texte étrange, Claude Régy l'aime tout particulièrement, parce qu'il est selon lui un écho, *« très exact »*, à *La Mort de Tintagiles* qu'il met en scène à Saint-Denis. C'est la deuxième fois que Claude Régy aborde Maeterlinck. En 1985, il avait monté *Intérieurs* – un des plus beaux spectacles qu'il ait été donné de voir. Une nuit auprès d'un couple et trois de ses enfants, qui ne savent pas encore que le quatrième, une petite fille, vient de se noyer... Dans ce moment suspendu entre la vie et la mort, Claude Régy a trouvé une écriture qui l'a stupéfié : une source secrète de la littérature moderne. Il se souvient d'ailleurs de l'étonnement de Marguerite Duras et Nathalie Sarraute, venues voir le spectacle : *« Chacune a découvert dans Maeterlinck des choses d'elle-même qu'elle ne connaissait pas : la dissociation du récit et des images, pour Marguerite Duras, une forme de radiographie des mouvements de l'inconscient, pour Nathalie Sarraute. »*

Pour Claude Régy, l'auteur de *Tintagiles* apporte à notre fin de siècle ce qui lui manque : *« Un regard sur la mort, que le matérialisme triomphant refuse ; une dimension de l'esprit dont nous avons été coupés, et qui n'est pas dissociable du corps. Maeterlinck nous rappelle qu'il y a de l'esprit dans la matière. Dans* Le Grand Silence, *il a écrit cette phrase extraordinaire :* « Un bloc de granit ou de quartz est aussi spirituel qu'une pensée de Pascal. » »

VOIE BIAISÉE

Longtemps, cette singularité de la pensée de Maeterlinck a été occultée par ce qui fut le drame de l'auteur : la mainmise de la musique sur ses écrits. *Pelléas et Mélisande* devint un triomphe quand Debussy en fit un opéra – avant Sibélius et Schoenberg – en 1902 ce qui fut l'occasion d'une brouille homérique entre l'auteur et le compositeur, qui avait refusé d'engager Georgette Leblanc. Par la suite, Rachmaninov mit en musique *Monna Vanna* (1907), Paul Dukas, *Ariane et Barbe-Bleue* (1907), Humperdinck, *L'Oiseau bleu* (1910). Tout cela – alors que l'écrivain ne s'intéressait pas à la musique ! – a engagé l'œuvre sur une voie biaisée. Depuis, Maeterlinck est condamné à errer dans les limbes : sa réhabilitation doit sans cesse être réaffirmée.

C'est à cette tâche qu'Olivier Werner s'affaire à l'Athénée, en montant *Pelléas et Mélisande*, la pièce : *« Je ne peux plus entendre que Maeterlinck n'existe pas sans Debussy »*, dit ce jeune homme de vingt-sept ans, qui signe sa première mise en scène. *« Dans les deux œuvres, le texte est le même, mais chez Debussy, ce n'est plus du Maeterlinck : ça devient du Debussy. Je voudrais montrer que* Pelléas *n'est pas un livret, mais un poème dramatique. »* Le poème d'un homme qui disait : *« N'oublions pas que nous sommes de la même substance que les étoiles. »*

Brigitte Salino

Les ombres et les lumières de Claude Régy et Olivier Werner

LA MORT DE TINTAGILES, de Maurice Maeterlinck. Mise en scène : Claude Régy. Avec Valérie Dréville, Yann Boudaud, Virginie Anton... THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº :Saint-Denis-Basilique. Tél. : *01-48-13-70-00*. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. 70 F et 110 F. *Durée* : 1 h 40. Jusqu'au 16 mars.
PELLÉAS ET MÉLISANDE, de Maeterlinck. Mise en scène : Olivier Werner. Avec Frédéric Cherbœuf, Karine Fellous, Marc Zammit... ATHÉNÉE, 4, square de l'Opéra, 9ᵉ. Mº Opéra. Tél. : 01-47-42-67-27. Mardi, 19 heures ; mercredi à samedi, 20 heures ; dimanche, 16 heures. 60 F à 120 F. Durée : 2 h 15. Jusqu'au 8 mars.

Un jour, Golaud a rencontré Mélisande, au bord de l'eau. Il sortait d'une forêt profonde. Il aima aussitôt la jeune fille, l'emmena dans le château paternel, l'épousa. Souvent, il partit pour la chasse, laissant Mélisande avec Pelléas, son demi-frère. Ainsi naquit l'amour, et la jalousie de Golaud. *Mélisande enfanta d'une petite* fille, faible, et elle mourut. D'amour ? Ce n'est pas certain. Dans la présentation qu'Olivier Werner donne de la pièce de Maeterlinck, Pelléas (Frédéric Cherbœuf) et *Mélisande* (Karine Fellous) ressemblent plus à des jumeaux qu'à des amants. Même voix solaire, même attirance du regard vers les sphères imaginaires, même croyance en le silence. Ils vivent dans un château et une forêt moyenâgeuse, qu'on ne voit pas : la petite scène de la salle Bérard est une île hors du temps, bercée par les ombres et les lumières, les battements de cœur et les points de suspension d'une écriture très simple, que les comédiens font entendre comme une langue étrangère : avec la conviction douce d'être en terre lointaine. Une grâce réelle se dégage de ce *Pelléas et Mélisande*, d'où l'on sort comme d'un rêve éveillé.

La Mort de Tintagiles, dans la *mise en scène de Claude Régy*, est aussi une invitation au voyage. Loin, très loin, tout près des rives d'ombres de la *conscience*. Tintagiles est un enfant, qui retrouve ses sœurs après une absence mystérieuse, et meurt entre leurs bras. La pièce occupe une place particulière dans l'œuvre de Maeterlinck. C'est l'un des trois petits drames pour marionnettes qu'écrivit l'auteur, avec *Intérieur* et *Alladine et Palomides*. Claude Régy suit les traces de Maeterlinck, qui croyait au secret et chercha passionnément des formes nouvelles : il frappe aux portes de l'inconnu.

Les comédiens sont des ombres sans visage, réfléchies d'une manière presque irréelle contre un mur de fer somptueusement éclairé par Dominique Bruguière. Les voix *sonnent comme des instruments* qui joueraient une partition née dans la quatrième dimension. *Chaque syllabe est détachée*, chaque mouvement décomposé, et toute psychologie niée. La mort de Tintagiles, dans ce spectacle, en appelle une autre : celle de la convention du théâtre, remplacée par l'expérience du mystère de la représentation, face à laquelle il revient à chacun de se situer. Seul Claude Régy, qui a traversé toutes les terres de l'art du théâtre, peut se permettre ce pari ultime.

B. Sa.

Un opéra à la frontière de la musique et du silence

PELLÉAS ET MÉLISANDE de Claude Debussy. Avec Russell Braun (Pelléas), Susanne Mentzer (Mélisande), José Van Dam (Golaud), Victor von Halem (Arkel), Felicity Palmer (Geneviève), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Robert Wilson (mise en scène). Opéra national de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9ᵉ. Mº Opéra. 19 h 30, les 15, 19 et 21, jusqu'au 2 mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Claude Debussy, qui ne haïssait rien tant que le prosaïsme, rêva un jour, pour *Pelléas et Mélisande*, d'une salle plus intime que l'Opéra-Comique, où l'on devait le créer, et d'un auditoire choisi. Ainsi, l'entrée de *Pelléas et Mélisande* au répertoire du Palais-Garnier en 1977 (dans la mise en scène de Lavelli) pouvait ressembler à une trahison.

CORRESPONDANCE IDÉALE

Et cependant, contrairement aux idées reçues, les pianissimos ont moins à souffrir de l'acoustique des grandes salles que les fortissimos, car il n'y a pas de limite. La douceur et le moindre murmure peuvent passer la rampe dans un vaste vaisseau pour peu que l'auditoire retienne son souffle.

C'est précisément le cas dans cette nouvelle production car l'ouvrage est rarement apparu, à ce point, à la frontière de la musique et du silence. Dans la scène de la fontaine, *« on entend dormir l'eau »*. Dans la scène d'amour, *« on n'entend pas respirer »* Mélisande, qui, au dernier acte, meurt et renaît sans un bruit : *« L'âme humaine est très silencieuse. »* Bob Wilson, qui fit *Le Regard du sourd* (1970) – spectacle muet ne vivant, huit heures durant, que par le rythme des déplacements –, était a priori un metteur en scène idéal pour *Pelléas*, que l'on peut aussi concevoir comme un drame noir très serré.

Il vient de prouver que le parti d'une stylisation absolue, proche de la chorégraphie hiératique de quelque drame sacré oriental, pouvait soutenir l'attention jusqu'au bout et, surtout, l'augmenter d'acte en acte, car en donnant si peu de gestes à voir, dans des décors géométriques épurés, en incitant le spectateur à imaginer ce que recouvrent les symboles choisis – la main, l'anneau, la lumière –, il oblige à une écoute concentrée des mots et de la musique.

Cette connivence, qui exige sans doute une bonne connaissance du livret, car la prononciation laisse parfois à désirer (celle, notamment, de Victor von Halem, Arkel), va aussi loin que possible dans le sens de l'œuvre. D'autant que si chaque déplacement des chanteurs gagne à être suivi, on peut aussi fermer les yeux, s'abstraire, s'immerger dans l'écoute et les retrouver, comme les formes mobiles des nuages quand on les observe par intermittence.

Ce nouveau *Pelléas* est un bel objet tel qu'on les apprécie en France et en Italie, mais il va plus loin tant le rythme de la mise en scène épouse celui de la musique, tant cette retenue très puritaine de l'expression qui caractérise ce réquisitoire contre l'opéra qu'est *Pelléas et Mélisande* trouve dans l'économie de Bob Wilson une correspondance idéale.

ALCHIMIE CAPTIVANTE

La direction musicale de James Conlon va dans ce sens mais, de même que les couleurs, les contre-jours, les contrastes de lumières jouent un rôle essentiel dans le spectacle proprement dit, de même l'orchestre de l'opéra fait miroiter ce timbre à l'intérieur d'une alchimie captivante.

La distribution est dominée par Suzanne Mentzer, Mélisande visiblement décidée dès le début à aller toujours plus vers la lumière, et par le Golaud de José Van Dam laissant Russell Braun (Pelléas) un peu en retrait. Compensant les inégalités de Victor von Halem (Arkel), Felicity Palmer (Geneviève) et Vincent Le Texier (un médecin) laissent la meilleure impression. La partition n'exige pas de prouesses vocales ; c'est donc la qualité de l'expression dramatique dans le chant comme dans le jeu qu'il faut souligner. Debussy, peut-être, aurait été content, lui qui ne l'était guère.

Gérard Condé



Les patients d'un hôpital psychiatrique défilent pour la première fois au Carnaval de Rio

Leur char mettait en scène des célébrités qui ont traversé « l'ombre de l'inconscient »

Pour la première fois, dimanche 9 février, des malades souffrant de troubles mentaux ont participé au défilé des écoles de samba du carnaval carioca. Les patients de l'Institut Philippe-Pinel de Rio, établissement modèle de la psychiatrie brésilienne, ont rendu hommage à Don Quichotte, au rocker Raul Seixas, au peintre Bispo do Rosario et à Marie Ire, dite « la folle », reine du Portugal de 1777 à 1792.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Dans une cour ombragée, une sono poussée à fond distille une samba-chanson dont le refrain précise : « *Ceux qui sont ici ne sont pas tous fous, ceux qui sont fous ne sont pas tous ici.* » Avec une euphorie de débutants, une trentaine de danseurs s'efforcent, sous le regard extatique d'une poignée de spectateurs visiblement traités aux neuroleptiques, d'harmoniser une chorégraphie quelque peu chaotique. Des vigiles en uniforme et des médecins sans signe distinctif mêlent leurs déhanchements approximatifs à ceux d'un groupe de patients de l'Institut Philippe-Pinel à Rio, établissement modèle de la psychiatrie brésilienne.

Cette répétition dirigée dans une joyeuse pagaille par deux psychologues annonçait la fin imminente d'un tabou : des malades souffrant de troubles mentaux devaient participer pour la première fois, dimanche 9 février, au défilé des écoles de samba du carnaval carioca. Ils l'ont fait et avec quel succès. « L'école de samba Unidos do Porto da Pedra affole le festival », titrait la presse locale au lendemain du carnaval.

« *Il faut savoir chasser les préjugés et faire preuve de tact* », résume Mauro Quintaos, le carnavalesco (sorte de directeur artistique) d'Unidos do Porto da Pedra, l'école de samba qui consacre cette année son *enredo* (le thème du défilé) à la folie à travers les âges. La direction de l'Institut Pinel a fait le premier pas en lui proposant de former, entre membres du personnel et patients, une *ali* (un groupe de sambistes portant le même déguisement) dénommée « Fous à lier ». Aux accents d'une samba-chanson intitulée *Au règne de l'allégresse, à chaque fou sa manie*, une douzaine d'« usagers » (sous-entendu : de services psychiatriques), ont rendu l'hommage carnavalesque à quelques célébrités ayant, comme eux, « *traversé l'ombre de l'inconscient* ».

Don Quichotte, Raul Seixas, feu le pionnier « disjoncté » du rock brésilien, et Bispo do Rosario, peintre mort en 1989 à Rio dans un asile pour psychopathes et dont les toiles ont été récemment exposées à la Biennale de Venise, côtoient, dans la galerie de portraits sur laquelle est construit l'*enredo*, Marie Ire dite « la folle », reine du Portugal de 1777 à 1792.

Chassée de son pays par les troupes napoléoniennes, la souveraine détrônée trouva refuge au Brésil, alors colonie portugaise, où elle perdra aussitôt la raison jusqu'à sa mort en 1816 à l'âge de quatre-vingt-un ans. Sur le char allégorique qui la représentait sur le « sambodrome », l'avenue où se déroule le défilé, seize patients de l'hôpital psychiatrique de Jurujuba dans la grande banlieue de Rio, symbolisaient, déguisés en plantes carnivores, le délire de persécution qui l'a hantée dans son exil.

Novice, lui aussi, du défilé, le docteur Gorge Luis Carralho termine une spécialisation de deux ans en psychiatrie à l'Institut Pinel, convaincu de la « *valorisation de la citoyenneté* » que représente pour ses patients leur participation à l'événement majeur de l'expression culturelle du « carioca ». « *Le carnaval nous a offert cette année l'occasion d'accomplir un pas de plus sur la voie de leur insertion sociale. Notre objectif*, souligne-t-il, *est d'en finir avec le système d'exclusion perpétué par les établissements psychiatriques totalement fermés au monde extérieur.* »

Maritza a tenu le coup. Le docteur Carralho se faisait quelques soucis à son propos. « *Ces derniers jours, on sentait chez elle*, explique-t-il, *une montée d'euphorie qui pouvait devenir incontrôlable sous les feux des projecteurs.* » L'intéressée, elle, avait « *la conscience tranquille* ». Maritza une ancienne enseignante d'anglais fréquente régulièrement depuis six ans l'Institut Pinel. Aux yeux de son médecin traitant, elle incarne « *la créativité exubérante des malades de l'affectif* ». Maritza écrit en effet des sketches pour TV Pinel, le mini-centre de production télévisuel de l'Institut, et travaille sur un roman autobiographique dont elle a déjà trouvé le titre forcément révélateur : « *entre rires et pleurs* ». « *Ma mère*, confiera-t-elle spontanément avant une ultime répétition sur le « sambodrome », *est un monstre alcoolique, qui décharge ses problèmes sur moi. Pour elle, je personnifie la maladie, la folie* »...

> « Ceux qui sont ici ne sont pas tous fous, ceux qui sont fous ne sont pas tous ici », dit le refrain d'une samba

Cloîtrée, en attente du jour J, dans son *barracao* (un hangar où sont fabriqués les chars allégoriques) voisin des quais de Rio, le carnavalesco Mauro Quintaos ne craignait aucun « dérapage » susceptible d'être pénalisé par le jury chargé de noter les évolutions de chaque école de samba pour l'attribution du titre de « champion du carnaval ». « *Vu notre* erendo, *un vrai coup de folie sur le sambodrome, serait au contraire très opportun* », assure-t-il le sourire aux lèvres

Jean-Jacques Sévilla

La télévision au service des malades

Créée en février 1996, TV Pinel représente une innovation de première importance dans l'univers psychiatrique brésilien. En association avec TV Maxambomba, une télévision communautaire d'une banlieue pauvre de Rio, son unité de production compte des cameramen, des patients formés dans une école d'apprentissage et équipés de matériel professionnel.

Au départ, son objectif se limitait à fournir à l'Institut Oswaldo Cruz (l'équivalent local de l'Institut Pasteur) des films vidéo traitant de questions de santé et destinés à être diffusés sur la chaîne publique à vocation éducative. Très vite, Pinel est aussi devenu, par le truchement de saynettes et de sketches filmés, un formidable outil de communication en circuit fermé à la disposition des malades. « *La télévision les aide à exercer leur créativité, à révéler leurs blocages et à exposer, profitablement, certaines difficultés relationnelles avec les médecins* », explique le docteur Fernando Ramos, directeur adjoint de l'Institut Pinel.

Les Victoires de la musique, un an après l'affaire Stephend

Ces récompenses veulent améliorer leur image après le scandale de 1996 qui avait vu la victoire d'une chanteuse inconnue

FONDÉES en 1986, les Victoires de la musique sont une copie des Grammy Awards, mais elles se distinguent du modèle américain en demandant aux artistes nommés dans chaque catégorie lors du premier vote de répéter leur passage en direct à la télévision sans qu'ils soient avertis de l'issue du vote final.

En apparence tout était vertueux. Les votants recevaient un aide-mémoire recensant disques, artistes et spectacles. La Sacem se chargeait du dépouillement des votes du premier tour. Pour le second, les votants se déterminaient d'après la liste des nominés (trois par catégorie) et renvoyaient leur bulletin chez un huissier de justice. Suivait la proclamation des prix au cours d'un spectacle qui associait tous les genres musicaux dans un bel œcuménisme abandonné depuis 1994, année qui a vu la création des Victoires de la musique classique.

Les premiers doutes ont assailli des observateurs méfiants. Les bulletins de vote non numérotés n'interdisaient pas la triche (quand un votant déclarait avoir perdu le sien, un nouveau lui était envoyé). Le petit nombre de votants dans certaines catégories favorisait les artistes bénéficiant de la discipline de certaines branches professionnelles.

Les erreurs contenues dans l'aide-mémoire (fausses déclarations des maisons de disques classiques) entraînèrent de fait des résultats curieux. Un opéra publié un an avant la date officielle de mise sur le marché reçut ainsi sa Victoire. Un enregistrement non encore publié fut retenu avant d'être éliminé.

Puis survint Stephend. Le nom d'une jeune chanteuse inconnue qui devait remporter la Victoire de la révélation féminine de l'année en février 1996. Un prix qui n'a pas porté chance à Claude Fléouter (qui avait demandé son élimination entre les deux tours de vote). La profession s'offusqua soudain de ce que le délégué général des Victoires cumulait aussi cette fonction avec celle de producteur délégué et exécutif des émissions de télévision liées aux cérémonies des Victoires. La société Télescope Audiovisuel qui produit les deux émissions avait de plus Denys Limon, producteur de Stephend, comme directeur général (*Le Monde* du 28 février 1996).

CARACTÈRE TROP NATIONAL

Claude Fléouter (« propriétaire-fondateur » à 34 % des Victoires) et les nouveaux maîtres des Victoires en sont aujourd'hui venus à correspondre par avocats interposés. De fait, ce prix veut améliorer son image de marque. Dès cette année, les bulletins de vote étaient numérotés. Comme nous l'a confirmé Régis Talar, secrétaire général des Victoires, son comité d'organisation doit revoir la définition des catégories classiques de façon que les éditeurs ne puissent plus biaiser, exiger qu'ils remplissent des fiches de déclaration pour chacun des disques et artistes en compétition. Reste que l'attitude des professionnels – ils avaient donné trois Victoires à Myung Whun Chung pour se démarquer de l'attitude regrettable du gouvernement Balladur qui avait éjecté le chef d'orchestre américain de l'Opéra Bastille – peut parfois faire sourire. Qu'à donc bien pu faire Georges Prêtre pour être sacré meilleur chef de l'année et combien de votants auront entendu le *Concerto pour violon* de Marcel Landowski, désigné meilleure création contemporaine de l'année ?

Le caractère trop national des Victoires montre bien la paupérisation des interprètes classiques français sigmatisée récemment par le *New York Times*, tout comme elles ne peuvent faire oublier que les quotas de chansons françaises ne parviennent pas à masquer pas production marquée par sa faible qualité actuelle ainsi que le remarque Jean-Claude Petit... directeur artistique des Victoires de la musique. N'est-il pas curieux de voir Ophélie Winter et Barbara concourir pour la même récompense ?

Alain Lompech

Le palmarès et la parole du ministre

La surprise de la soirée est venue, non du palmarès ou de l'intervention des intermittents du spectacle, désormais habituelle, mais de la déclaration du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. Celui-ci a indiqué que « *les négociations entre les intermittents et le patronat allaient commencer dans trois jours* », avant de préciser : « *Je ne voudrais pas qu'il y ait, dans ce dossier, un amalgame entre le patronat et le gouvernement.* »

Le palmarès :

- **Meilleure interprète féminine** : Barbara.
- **Meilleur interprète masculin** : Charles Aznavour.
- **Chanson** : *Aïcha*, par Khaled (auteur-compositeur : Jean-Jacques Goldman).
- **Album** : *Mr Eddy* (Eddy Mitchell).
- **Groupe** : les Innocents.
- **Humoriste** : Valérie Lemercier.
- **Révélation variétés** : Juliette.
- **Musique de film** : Bruno Coulais (*Microcosmos*).
- **Concert** : FFF.
- **Vidéo-clip** : *C'est ça, la France*, Marc Lavoine (réalisateur : Sylvain Bergère).
- **Artiste interprète francophone** : Teri Moïse.
- **Chanson pour enfants** : *Far West* (Henri Dès).
- **Album Jazz** : *New York Tango* (Richard Galliano).
- **Album de musique traditionnelle** : *I Muvrini à Bercy* (I Muvrini).

Henri Tachan livre un nouveau combat au Théâtre de Dix-Heures

Le chanteur de « La Chasse » continue de se revendiquer militant pour la vie

THÉÂTRE DE DIX-HEURES, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 7 février. Jusqu'au 15 février. 20 h 30, du mardi au samedi. Prix : 100 et 140 francs. Téléphone : 01-46-06-10-17.

Il déboule sur scène comme un boxeur sur un ring, fougueux et impatient, prêt à en découdre. Dans sa ligne de mire, ses cibles favorites : la bienséance, les racistes et les bigotes, les hommes travestis en mâles, leurs fiertés. Tachan invective, égratigne, apostrophe. Il remet les pendules à son heure, rêve tout éveillé d'un monde bien meilleur, change les drapeaux en draps de lit pour y faire l'amour. Le cœur est sa raison, sa raison palpitante évidemment. Du pamphlet révolté (*La Chasse*) à la gauloiserie pour fin de banquets (*Fais une pipe à pépé*), Tachan ne fait que proclamer son penchant pour le verbe aimer. Rebelle sans cesse sur le qui-vive, il se revendique « *ni de gauche, ni du centre, ni de droite* », mais militant pour la vie. C'est là sa seule obsession déclarée au grand jour.

SAUVAGE ET INSTINCTIF

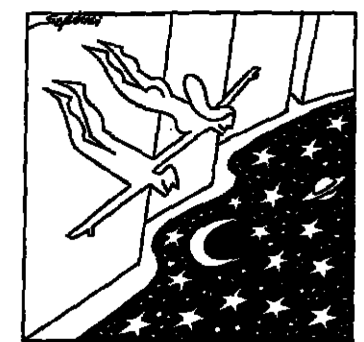
Son tour de chant, il le mène à la manière d'un combat, ardent et passionné, en forçant les mots de la voix, du regard et du pied. Une surenchère parfois excessive. Quand arrivent les moments de belle tendresse tels *Dans les yeux de Clément* ou *Notre train* – des titres de son dernier album, *Côté cœur côté cul* (Auvidis) –, on les savoure comme le calme après la tempête. En fait, il a toujours été comme ça, Tachan, sauvage et instinctif. Foncièrement battant. Depuis le début, à l'orée des années 60, quand, aiguillonné par les conseils de Brel, il quitte le Québec, où il se produit dans un cabaret, pour retourner en France forcer la main à la chance. Dès son premier album en 1965, il évite le pire, l'indifférence. D'un côté on l'applaudit, de l'autre on le condamne. L'Académie du disque le récompense d'un Grand Prix, les ragots le censurent, jugeant ses propos trop osés.

Puis vient le temps des premières parties, une mise en grand appétit pour le public de Juliette Gréco, Félix Leclerc, Georges Brassens, Pierre Perret. A partir de 1975, son nom gagne le haut des affiches, celles du Théâtre de la Ville, de l'Olympia, de Bobino... Plus de vingt ans et des centaines de chansons plus tard, Tachan s'empare de la scène avec toujours la même énergie. Au Théâtre de Dix-Heures, accompagné par le pianiste Antoine-Marie Millet, il arpente son répertoire à grandes enjambées, se défoule sur Julio Iglesias et fait chanter la salle. Sur la pochette de son premier album, Brel avait écrit : « *Le lion est lâché.* » Il ne croyait pas si bien dire. Contre vagues et modes, Tachan continue à rugir. Le temps n'a rien émoussé de ses ardeurs, même si ses coups de gueule et ses mots salés paraissent aujourd'hui plutôt sages, comparés aux phrases acérées de certains rappeurs.

Patrick Labesse

Des Hivernales pour découvrir de drôles de danses

Spectacles hors normes pendant dix jours à Avignon



SUR LE THÈME pas très heureux de « Ça déborde », les Hivernales d'Avignon proposent néanmoins un programme formidable et audacieux. Tous les chorégraphes qui y seront présents cherchent de nouveaux moyens de communiquer avec le public. Il y a la cage aux délires de François Verret, les solos de Felix Ruckert qui isolent un danseur avec un spectateur pendant dix minutes. Il y a les corps musicaux de Woudi et la vache des Dunes. Il y a des Japonais inconnus, Arisaka et Hisako, qui promettent des jeux cruels. Les black, blanc, beur sont de retour. Fabrice Dugied dansera l'outrage et Jérôme Bel la faiblesse des corps. Jean Gaudin vient avec Narcisse, et Claude Brumachon, de retour d'Afrique, apportera ses dieux et ses totems. On pourra revoir le solo de Benjamin Lamarche dans lequel ce superbe danseur se prend pour Icare. Jeux et métamorphoses, énigmes et intrigues multiples, les Hivernales promettent cette année d'être paradoxales. Elles sont l'œuvre d'Amélie Grand.

★ **Hivernales d'Avignon, Maison Jean-Vilar, 84 Avignon. Du 13 au 22 février. Tél. : 04-90-14-97-84. De 50 F à 100 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Georges Moustaki
Entre valse musette, ballades et douces sambas, Moustaki ne se lasse pas de chanter. Pour lui, la page n'est pas encore tournée, d'autant que « Tout reste à dire » (titre de son dernier album, paru sous le label Tristar Music).
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Cornu
On aimait beaucoup la frénétique fantaisie des Forguette Mi Note, séparés depuis en deux entités distinctes : Dit Terzi et Cornu. Ces derniers perpétuent la vivacité d'un rock bruitiste bien agité du bocal.
Blues'Heures, 97 bis, *rue Championnet, Paris 18e. Mo Porte-de-Clignancourt. Tél. : 01-42-57-30-66. 20 heures, les 11 et 12 février. 30 F.*

El Cabrero, El Paco del Gastor
Né José Dominguez dans un village d'Andalousie, El Cabrero tient son surnom de son premier métier, gardien de chèvres. Il n'a jamais tout à fait laissé tomber son troupeau, même si, magnifique de passion exacerbée, il est devenu un interprète en vue du *cante jondo* (chant profond). Il est accompagné à la guitare par Paco del Gastor.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

La Bande Magnetik
Rien dans les mains, tout dans les voix, généreuses et fertiles. Avec une rayonnante bonne humeur, cinq Québécois chantent a capella un répertoire qui voyage du rock'n'roll au motet.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Cathédrale de la misère érotique
d'après Kurt Schwitters,
mise en scène de Gilles Losseroy,
avec Françoise Klein.
Tremplin-Théâtre des Trois-Frères, 39, rue des Trois-Frères, Paris 18e. Mo Abbesses. A partir du 11 février. Du mardi 11 au samedi 15, à 20 h 30 ; le dimanche 16, à 16 heures. Tél. : 01-42-54-91-00. Durée : 1 heure. De 80 F à 100 F. Jusqu'au 9 mars.*

Le Fétichiste
de Michel Tournier,
mise en scène de Pierre Spivokaff,
avec Jean-Claude Feugnet.
Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris 5e. Mo Saint-Michel. A partir du 12 février. Du mercredi 12 au samedi 15, le lundi 17, à 21 heures. Tél. : 01-43-26-38-99. De 80 F à 120 F. Jusqu'au 30 juin.

Le Libertin
d'Eric-Emmanuel Schmitt,
mise en scène de Bernard Murat,
avec Bernard Giraudeau, Christiane Cohendy, Claire Keim, Elisabeth Commelin, Danièle Arditi et Vincent de Bouard.
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 14 février. Le vendredi 14, à 21 heures ; le samedi 15, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche 16, à 15 h 30. Tél. : 01-43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 100 F à 260 F. Jusqu'au 30 juin.

Nuit pâle au palais
de Catherine Anne,
mise en scène de Philippe Faure, Henri Texier et Daniel Znyk,
avec Philippe Faure, Henri Texier et Daniel Znyk.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Breguet-Sabin. A partir du 17 février. Le lundi 17, à 19 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. 70 F et 100 F. Jusqu'au 16 mars.*

Quai Ouest
de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène d'Elisabeth Chailloux,
avec Antoine Basler, Eduardo Galhos, Roland Gervet, Adel Hakim, Adama Niane, Michèle Oppenot, Agnès Pontier, Christèle Thual et Michèle Oppenot.
Théâtre Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. A partir du 17 février. Le lundi 17, à 20 h 30. Tél. : 01-46-72-37-43. Durée : 2 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 16 mars.*

Les Sornettes de M. Töpffer
de Claude Aufaure,
d'après Rodolphe Töpffer,
mise en scène de Claude Aufaure,
avec Claude Aufaure.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Les vendredi 14 et samedi 15, à 20 h 30 ; le dimanche 16, à 17 heures. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.

Treize étroites têtes
de Joël Pommerat,
mise en scène de l'auteur,
avec Saadia Bentaïeb, Pierre-Yves Chapalain, Lionel Codino, Christophe Hatey, Stéphane Jais, Laurence Jamet, Maher Kamoun, Ruth Olaïzola et Muriel Piquart.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir du 17 février. Le lundi 17, à 21 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 30. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 29 mars.*

SÉLECTION

Aragon par Caubère : le Communiste ; le Fou
d'après Louis Aragon,
mise en scène de Philippe Caubère,
avec Philippe Caubère et Michel Macias (accordéoniste).
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Du lundi au jeudi, à 20 h 30 ; les vendredi et samedi, à 19 h 30. Tél. : 01-48-05-40-88. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 22 février.*

Ce mal exquis
de Jean Bois,
mise en scène de l'auteur,
avec Dominique Constantin, Jean Bois et Jocelyne Sand.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-78-46-42. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F. Dernières.*

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak,
mise en scène de l'auteur,
avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de La Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 16 mars.*

Conversations dans le Loir-et-Cher
de Paul Claudel,
mise en scène de Pierre Franck,
avec Marianne Basler, Laurent Malet, Jean-Paul Muel et Jacques Spiesser.
Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Anvers. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 30. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

Ernesto Prim
de Raymond Lepoutre,
mise en scène d'Aurélien Recoing,
avec Yannis Baraban, Prunella Rivière, Nine de Montal, Jauris Casanova, Stéphanie Tesson, Charlie Windelschmidt, Sébastien Lalanne, Christophe Gendreau, Thierry Lavat, Guillaume Lainé, Antoine Scotto, David Recoing (pianiste) et le Petit Orchestre.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F à 130 F. Dernières.*

L'Homosexuel ou La Difficulté de s'exprimer
de Copi,
mise en scène de Philippe Adrien,
avec Margot Abascal, Christophe Reymond, Benoît Strebler, Dominique Boissel et Jean-Daniel Magnin.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 23 février.*

L'Illusion comique
de Pierre Corneille,
mise en scène de Jean-Marie Villégier,
avec Anne-Claire, Jean-Pierre Baudson, Sandrine Bonjean, Alfredo Canavate, Stéphane Fauville, François Frapier, Antoine Girard, Frédéric Laurent, Didier Niverd, Candy Saulnier et Bernard Waver.
Athénée - Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 20 F à 150 F. Jusqu'au 8 mars.

Italienne avec orchestre
de Jean-François Sivadier,
mise en scène de l'auteur,
avec Cyril Bothorel, Charlotte Clamens, Nora Krieff et Jean-François Sivadier.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Les mardi et jeudi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. Durée : 1 h 20. 100 F. Dernières.

Kinkali
d'Arnaud Bédouet,
mise en scène de Philippe Adrien,
avec Marthe Keller, Thierry Frémont, Félicité Wouassi, Jean-Paul Roussillon, Jean-Yves Chatelais et Umban U. Kset.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 2 mars.*

Macbeth
de William Shakespeare,
mise en scène de Katharina Thalbach,
avec Jean-Claude Adelin, Hélène Babu, Gauthier Baillot, Jeanne Balibar, Ahmed Belbachir, Jérôme Bergman, Jacques Boudet, Mathieu Delmonté, Michel Dussarrat, Isabelle Gomez, Vanessa Larré et Valentin Rossier.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 20. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 29 mars.*

Le Naufrage du « Titanic »
d'après Hans Magnus Enzensberger,
mise en scène de Pierre-Alain Chapuis,
avec Pierre-Alain Chapuis et Clotilde Mollet.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 14 février. Les vendredi 14 et samedi 15, à 20 h 30 ; le dimanche 16, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 1 h 40. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 16 mars.*

Ouragan sur le Caine
d'Herman Wouk,
mise en scène de Robert Hossein,
avec Robert Hossein, Marc Cassot, Sylvain Joubert, Jean Negroni, Yves Le Moign, Frédéric Smektala, Hervé Bellon, Hélène Médigue, Cheik Doukouré et Stéphane Boutet.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau, Champs-Elysées. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 40. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

Le Passe-muraille
d'après Marcel Aymé,
mise en scène d'Alain Sachs,
avec Francis Perrin, Ginette Garcin, Isabelle Georges, Dozier, Jean-Claude Calon, Isabelle Ferron, Jean-Marie Lecoq, Edouard Pretet, Bernard Valdeneige, Michel Verschaeve et Patrice Peyrieras, Philippe Fauconnier et Bernard Duplaix (musiciens).
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo 4-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 70 F à 270 F. Jusqu'au 30 juin.

Pelléas et Mélisande
(lire page 24)
de Maurice Maeterlinck,
mise en scène d'Olivier Werner,
avec Geneviève Esménard, Frédéric Cherbeuf, Marc Zammit, Karine Fellous, Jean-Paul Billecocq, Anne de Calderon, Sandrine Bourreau, Sylvia Conti-Caustier et, en alternance, Eloi Jacquelin, Ludwig-Stanislas Loison-Robert et Léo Maurice ou Médéric Thoirey.
Athénée - Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 2 h 30. 90 F et 120 F. Jusqu'au 8 mars.*

La Prose du Transsibérien et la petite Jehanne de France
d'après Blaise Cendrars,
avec Silvia Sella, Marc Cormier et Georges Emmanuel.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge. Du mardi au vendredi, à 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 heure. 60 F et 90 F. Dernières.*

Le Quatuor : il pleut des cordes,
mise en scène d'Alain Sachs,
avec Laurent Vercambre, Pierre Ganem, Laurent Cirade et Jean-Claude Camors.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. Durée : 1 h 30. De 70 F à 230 F. Jusqu'au 30 avril.

Tout comme il faut
de Luigi Pirandello,
mise en scène de Jacques Lassalle,
avec Dominique Blanchar, Philippe Lardaud, Dominique Labourier, Olivier Perrier, Océane Mozas, Michel Peyrelon, Mark Saporta et Jean Pennec.
Théâtre Hébertot, 78 bis, *boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

La Vie parisienne
de Henri Meilhac et Ludovic Halévy,
mise en scène de Daniel Mesguich,
avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Jean-François Rémi et Claudie Guillot.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mardi 11, samedi 15, lundi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 16, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 30 juillet.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMOUR ET CONFUSIONS
Film français de Patrick Braoudé, avec Kristin Scott Thomas, Gérard Darmon, Valeria Bruni-Tedeschi, Patrick Braoudé, Michèle Garcia, Jules Edouard Moustic (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

C'EST POUR LA BONNE CAUSE
Film français de Jacques Fansten, avec Antoine de Caunes, Dominique Blanc, Loïc Freynet, Laurie Lefret, Gaspard Jassef, Medhi Dahiri (1 h 45).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

MESURE D'URGENCE
Film américain de Michael Apted, avec Hugh Grant, Gene Hackman, Sarah Jessica Parker, David Morse, Bill Nunn, John Toles-Bey (1 h 58).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

NAPOLÉON EN AUSTRALIE
Film australien de Mario Andreacchio, avec des animaux (1 h 20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
Film français de Jean-Paul Civeyrac, avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SPACE JAM
Film américain de Joe Pytka, avec Michael Jordan, Bill Murray (1 h 29).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

THAT THING YOU DO
Film américain de Tom Hanks, avec Tom Everett Scott, Liv Tyler, Johnathon Schaech, Steve Zahn, Tom Hanks (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

THE CROW, LA CITÉ DES ANGES (*)
Film americain de Tim Pope, avec Vincent Perez, Mia Kirshner, Richard Brooks, Iggy Pop, Thomas Jane, Vincent Castellanos (1 h 25).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

SÉLECTION

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
Franco-géorgien-italo-suisse (2 h 09).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CRIMINALS
de Joseph Strick.
Américain (1 h 13).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIDIER
d'Alain Chabat.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet.
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

EAU DOUCE
de Marie Vermillard.
Français (58).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FANTÔMES CONTRE FANTÔMES (*)
de Michael J. Fox.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

GHOST IN THE SHELL
de Mamoru Oshii.
Dessin animé japonais (1 h 25).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.

JOURNAL D'UN VICE
de Marco Ferreri.
Italien (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LAYLA MA RAISON
de Taïeb Louhichi.
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

LOVE SERENADE
de Shirley Barrett.
Australien (1 h 41).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LES « LUMIÈRE » DE BERLIN
de Wim Wenders.
Allemand, couleur et noir et blanc (1 h 20).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis.
Français (1 h 43).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NITRATE D'ARGENT
de Marco Ferreri.
Français (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

ROMAINE
d'Agnès Obadia.
Français (1 h 22).
UGC Forum Orient-Express, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet.
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset.
Français (1 h 30).
Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

ZINA
de Ken McMullen.
Franco-britannique (1 h 33).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

REPRISES

LA BELLE DE MOSCOU
de Rouben Mamoulian,
avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Janis Paige, Peter Lorre.
Américain, 1957, copie neuve (2 h).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

ELEPHANT BOY
de Robert Flaherty et Zoltan Korda,
avec Sabu, Walter Hudd, Allan Jeayes, W. E. Holloway, Wilfrid Hyde White.
Britannique, 1937, noir et blanc, copie neuve (1 h 16).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
de Zoltan Korda,
avec Sabu, Joseph Caleia, John Qualen, Frank Pugli, Rosemary De Camp, Patricia O'Rourke.
Britanique, 1942, copie neuve (1 h 44).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LE VOLEUR DE BAGDAD
de Ludwig Berger,
avec Sabu, Conrad Veidt, John Justin, June Duprez.
Anglais, 1940, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

صكنا من الاصل

PRESSE Le projet d'hebdomadaire *Marianne* de Jean-François Kahn arrive sur un marché des « *news magazines* » qui connaît une forte évolution depuis quelques années. ● LES HEBDOS cherchent à développer leurs ventes au numéro après avoir souffert du reflux publicitaire et constaté les limites de leurs politiques d'abonnement. ● *L'EXPRESS* a repris l'initiative par une politique de « scoops » qui dope sa vente au numéro et est par ailleurs en train de réfléchir à une nouvelle formule, tandis que *Le Nouvel Observateur* tente de conserver sa place de leader en renforçant son information de service. ● *LE POINT* n'envisage qu'une augmentation limitée de sa diffusion. Au moment de fêter ses vingt-cinq ans, il est à la recherche du successeur de Claude Imbert, tout comme *L'Événement du jeudi* en cherche un à celui qui fut son fondateur : Jean-François Kahn.

Les « news magazines » sont à la recherche d'un nouveau souffle

Après l'âge d'or de la publicité facile et la bataille sur les abonnements, les quatre principaux hebdomadaires français doivent se replacer sur le terrain de la vente au numéro pour repartir à la conquête de leurs lecteurs

« *LE GENRE* news *est mort* ». Avant de lancer son nouveau projet, *Marianne*, Jean-François Kahn enterrait en beauté ce genre qui a obtenu un grand succès en France et qu'il a lui-même contribué à revitaliser en créant *L'Evénement du jeudi* en 1984. Depuis la transformation de *L'Express* en magazine à l'américaine, au début des années 60, la presse d'information a changé en France. Au succès de diffusion s'est ajouté une réussite publicitaire. Les hebdomadaires se sont alors laissé aller à certaines facilités, en se lançant dans une surenchère aux cadeaux destinés à recruter les abonnés, et en alignant des « unes » interchangeables sur le salaire des cadres ou le mal de dos.

Le reflux publicitaire a eu raison de cette stratégie et a obligé les news à se replacer sur le terrain de la diffusion, et notamment de la vente au numéro. Non sans mal. Sur une diffusion française de 1,3 million d'exemplaires, la vente en kiosque représente environ 300 000 exemplaires. « *Ce n'est pas un indicateur de bonne santé* », souligne Luciano Bosio, directeur de Carat-Presse, qui estime qu'« *un news devrait se vendre en kiosques à 150 000 exemplaires* ». Les quatre hebdomadaires d'actualité ont une vente moyenne au numéro de 75 000 à 85 000 exemplaires. La pagination publicitaire a baissé de 4 % en 1996, une chute qui a particulièrement affecté *Le Point* et *L'Express*.

1996 ressemblait à l'année de tous les dangers et de tous les changements pour les news magazines. Elle a été une année de transition. CEP-Communication, filiale d'Havas, a repris *L'Express* et *Le Point*, et Christian Brégou a fixé un objectif très ambitieux pour *L'Express*. La reprise en main s'est traduite par de nombreux conflits entre la direction et le personnel. *Le Nouvel Observateur*, pour la première fois, a dépassé en 1995 *L'Express*, mais a perdu son directeur de la rédaction, Laurent Joffrin, remplacé par Bernard Guetta. *L'Evénement du jeudi* a commencé l'année avec une nouvelle formule et l'a terminée par un divorce avec son fondateur Jean-François Kahn.

La période de transition se poursuit en 1997, et les quatre principaux hebdomadaires ne sont pas vraiment en ordre de bataille pour partir à la reconquête de leurs lecteurs. *L'Express* reprend du poil de la bête. Christian Brégou a annoncé qu'il était repassé devant *Le Nouvel Observateur* pour les ventes au numéro. Depuis la fin de l'été 1996, *L'Express* a réussi plusieurs « scoops » qui ont relancé ses ventes, après un été maussade. Denis Jeambar a travaillé à un projet de nouvelle formule. Les premiers éléments ont été transmis à la direction du journal. Un numéro zéro sera réalisé après une concertation avec la rédaction. Aucun calendrier n'est fixé.

LA RECHERCHE DE SUCCESSEURS

Les relations sociales, qui s'étaient fortement dégradées avant l'été, se sont améliorées. Mais la situation reste fébrile, comme en témoigne une polémique qui a agité les couloirs de *L'Express*, au début de l'année : une « une » demandant le départ d'Alain Juppé aurait été refusée par Christian Brégou. L'affaire a été démentie, mais cela a jeté un trouble dans la rédaction, réveillant le soupçon d'une volonté du groupe Havas, dirigé par Pierre Dauzier, de contrôler la ligne politique du journal avant les élections législatives. Denis Jeambar réplique : « *Je dirige* L'Express *en homme indépendant.* » Une charte d'indépendance entre la rédaction et l'actionnaire est d'ailleurs en discussion entre la société des rédacteurs et Christian Brégou.

Le Nouvel Observateur devrait conserver en 1996 sa place de numéro un des « *news* », mais l'annonce de la percée de *L'Express* en vente au numéro suscite cependant quelques inquiétudes. Cela arrive moins de six mois après la prise de fonctions de Bernard Guetta, dont le ton tranche avec celui de son prédécesseur, Laurent Joffrin, qui savait concilier des points de vue divergents, là où Bernard Guetta n'hésite pas à mettre les pieds dans le plat. Claude Perdriel, qui reconnaît avoir eu des « *hésitations* » avant de faire son choix, estime que « *Bernard Guetta sera le grand directeur de la rédaction des vingt prochaines années* ». « *La génération future est assurée par Jacqueline Galvez, à la direction générale, et Bernard Guetta* », souligne Clande Perdriel, avant de préciser que Jean Daniel et lui sont en excellente santé.

Pas de nouvelle formule en préparation au *Nouvel Observateur*, mais Bernard Guetta souhaite accentuer « *l'information de service qui est très faible en volume dans le journal* ». « *Elle est plus absente aujourd'hui que dans les années 70* », constate-t-il. Selon lui, « *il y a beaucoup d'évolutions à envisager, mais il ne faut pas se précipiter* ».

Le Point continue à vivre sur la lancée du succès de sa nouvelle formule de 1993. Mais 1996 devrait marquer un fléchissement de sa vente au numéro, même si la hausse des abonnements va permettre de terminer avec une diffusion à la hausse. Bernard Wouts, le PDG du *Point*, estime que « *le positionnement haut de gamme du journal ne peut entraîner qu'une augmentation limitée de notre diffusion, si nous ne voulons pas perdre notre identité* ».

Enfin, l'hebdomadaire, qui s'apprête, cet automne, à fêter ses vingt-cinq ans, doit envisager une nouvelle échéance. L'homme qui a incarné la nouvelle formule, Denis Jeambar, est parti en 1995, d'abord à Europe 1 puis à *L'Express*. Il était le successeur désigné du fondateur, Claude Imbert, qui a repris les commandes et s'en porte bien, mais qui devra chercher quelqu'un pour incarner à son tour l'hebdomadaire.

DIFFICILE ÉQUATION

Thierry Verret, le nouveau patron de *L'Evénement du jeudi*, cherche aussi quelqu'un. Il a signalé aux lecteurs de *L'Evénement* le départ du fondateur Jean-François Kahn, en termes légèrement ironiques. Thierry Verret a montré que le journal, mourant et en dépôt de bilan, pouvait survivre. Il doit montrer qu'il peut mener sa vie loin de son fondateur et résister aux interférences créés par le lancement de *Marianne*. Il est en négociation avec Hachette – qui est actionnaire de *L'Evénement* –, au niveau publicitaire et industriel. Et Christine Ockrent ? Elle étudie son éventuelle venue à la tête de la rédaction mais veut être assurée qu'elle aura les moyens de mener une vraie politique rédactionnelle. Hachette ne semble pas prêt, pour l'instant, à augmenter sa participation. Mais Thierry Verret doit résoudre une équation difficile : trouver un directeur de la rédaction qui conserve le ton impertinent du titre et rassurer les publicitaires qui hésitent à investir dans *L'Evénement*.

Alain Salles

La progression du "Nouvel Observateur"

DIFFUSION FRANCE PAYÉE	L'EXPRESS	Le Nouvel Observateur	LE POINT	L'EVENEMENT
1995	[illegible]	432 433	[illegible]	145 693
1994	419 009	399 785	280 774	160 585
1993	434 558	384 799	265 019	189 528
1992	427 619	378 214	270 018	192 709
1991	428 016	375 833	269 928	194 780
1990	409 668	371 155	269 337	176 987
1989	409 512	365 121	265 513	162 792
1988	407 963	330 182	267 748	163 575
1987	405 249	303 972	262 639	140 798

Source : Diffusion contrôle

La progression de la diffusion s'est faite davantage sur les abonnements que sur la vente au numéro. Celle-ci représente à peine un quart de la diffusion totale.

Le terrain politique retrouve une place privilégiée

« *POUR RETROUVER un nouveau souffle,* préconise Luciano Bosio, directeur de Carat-Presse, *les news magazines doivent avoir une manière intéressante pour le lecteur d'aborder le terrain politique.* » Jean-François Kahn ne cache pas, en lançant *Marianne*, que son objectif est politique et citoyen. De leur côté, les deux nouveaux directeurs de la rédaction des principaux hebdomadaires, Denis Jeambar à *L'Express* et Bernard Guetta au *Nouvel Observateur*, réaffirment le rôle de la politique dans leur journal.

En ce qui concerne l'hebdo de Claude Perdriel et Jean Daniel, c'est clair : « Le Nouvel Observateur *a été et restera un journal de gauche*, explique Bernard Guetta, *mais pas le journal de la gauche. Il ne se résume pas à l'histoire d'un parti. On s'inscrit dans la continuité historique de la social-démocratie européenne. Notre rôle est de participer à la définition de ce qu'est la gauche en pleine évolution – et par voie de conséquence de ce qu'est la droite. On ne peut plus vivre sur des grilles d'il y a quinze ans. Les frontières passent aujourd'hui à l'intérieur des camps.* Le Nouvel Observateur *doit avoir un rôle moteur dans ce débat-là.* »

« LIEU DU DÉBAT »

« *Nous voulons redonner une identité politique, mais pas partisane, à* L'Express, explique Denis Jeambar, *faire savoir que c'est un journal qui a une analyse politique. Je veux que* L'Express *soit le lieu du débat. Cela a été le cas avec Giscard et le franc fort, ou sur la parité hommes-femmes en politique.* » En septembre, *L'Express* a publié une « *lettre ouverte au président* », intitulée « *Ça suffit* ». C'est pour Denis Jeambar le rôle de *L'Express*, « *même si ça ne plaît pas à tout le monde* ».

Depuis son arrivée à l'hebdomadaire – et surtout depuis la fin de l'été –, Denis Jeambar a constitué « *une structure d'investigation forte, constituant une vraie force de frappe journalistique* », ce qui s'est traduit par des scoops, sur le passé de Charles Hernu, la confession de Loïk Le Floch-Prigent, Elf, les hormones de croissance, etc. *Le Nouvel Observateur* appuie moins sa politique rédactionnelle sur le traitement des affaires politico-financières, mais Bernard Guetta tient à rappeler deux affaires « sorties » par *Le Nouvel Observateur* : les salaires des animateurs-producteurs de France Télévision et l'entretien de Loïk Le Floch-Prigent à sa sortie de prison.

Pour Bernard Guetta, l'identité du *Nouvel Observateur* réside également « *dans la qualité de son écriture et de ses analyses* », le recul qui est pris par rapport à l'information. « *Il faut avoir une capacité d'anticipation,* souligne Denis Jeambar, *être capable de créer l'actualité, d'être en amont le plus souvent possible. C'est là que réside l'avenir de la presse. On ne peut pas se battre avec les valeurs de la télévision.* »

A. S.

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, veut mener une « *politique volontariste* » en faveur du multimédia.** A l'occasion de sa visite du marché international de l'édition et du multimédia (Milia), il a annoncé, lundi 10 février à Cannes, la mise en place d'un système d'aide à l'exportation pour les éditeurs multimédias. Ce système vient compléter le fonds d'aides à l'édition géré par le CNC et qui a accordé 61 millions de francs d'aides remboursables depuis 1989, ainsi que le fonds de 20 millions de francs d'aides à la presse pour des investissements dans le multimédia. Un fonds de garantie est créé qui permettra de cautionner 60 millions de francs de crédits par an.

■ **France Télécom entend renforcer sa présence dans le multimédia.** Gérard Eymery, directeur de la diffusion multimédia de l'opérateur national, a annoncé, lundi 10 février à Cannes en marge du *Milia*, la mise en place d'un nouveau service Minitel, le 3615 *Minitelnet*, permettant d'envoyer et de recevoir du courrier électronique vers (ou en provenance) d'un abonné à Internet.

■ **PRESSE : Le Guide de la Presse édité par Alphom vient de gagner** en appel contre *Le Quotidien du médecin* de Marie-Claude Tesson-Millet et Philippe Tesson. Le quotidien médical n'avait pas admis les critiques du *Guide* concernant l'importance de la publicité dans ses pages et réclamait 500 000 francs de dommages. La cour d'appel de Paris a considéré, mardi 28 janvier, que *Le Guide de la Presse* avait agi dans un but d'information légitime du public.

Les difficiles débuts télévisuels du suédois Marieberg

L'éditeur est contraint de céder des parts dans d'autres secteurs

STOCKHOLM
correspondance

S'il n'existe pas de loi en Suède contre la concentration excessive dans les médias, le gouvernement n'hésite pas à rappeler à l'ordre les entreprises qui en prendraient trop à leur aise. Premier groupe de presse suédois, Marieberg a visiblement dépassé les bornes, si l'on en juge par la réaction du ministre de la culture, Marita Ulvskog.

L'objet du « délit » est sa prise de participation dans la télévision privée TV4 : 16,7 % des titres, ce qui fait de Marieberg le troisième actionnaire de la chaîne, derrière deux autres acteurs de poids, Kinnevik et Investor.

Propriété du Suédois Bonnier, premier groupe de presse et d'édition nordique, Marieberg – qui fut actionnaire du quotidien *InfoMatin* et publie en France des magazines de jardinage et de décoration – ne peut pas se voir reprocher d'avoir accru sa mainmise sur la télévision. Son entrée dans le capital de TV4, pour 555 millions de couronnes (405 millions de francs environ), représente son premier investissement financier dans un secteur où, curieusement, il n'avait pas encore osé s'aventurer. C'est précisément parce qu'il a franchi le pas que les autorités ont tiqué.

Avec plusieurs journaux nationaux et régionaux dans son giron, Marieberg totalise environ un quart de la presse quotidienne du royaume et s'apprête à lancer un hebdomadaire gratuit le week-end. Sa maison-mère, la famille Bonnier, possède une série de magazines, un quotidien économique, un des deux principaux distributeurs de films suédois, et contrôle environ 60 % du marché national du livre. « *Une position trop dominante* », a déploré le ministre qui, jeudi 6 février, a averti Bonnier qu'il lui faudrait se désengager de certains autres secteurs pour pouvoir conserver ses parts dans TV4. Dans le cas contraire, l'Etat pourrait ne pas renouveler l'autorisation d'émettre accordée à la chaîne jusqu'en 2001.

On assiste à une érosion apparemment irréversible du secteur public au profit des chaînes privées

Les dirigeants de Bonnier et Marieberg ont réagi de façon mitigée, oscillant entre intransigeance et souci de conciliation. Pour eux, une implantation télévisuelle est vitale, d'autant plus que la presse suédoise subit une diminution de son lectorat et de ses recettes publicitaires. Marieberg n'est pas épargné : ses piètres résultats pour 1996 devraient le confirmer. Trois ans après avoir refusé une invitation à rejoindre TV4, il ne peut plus se permettre de snober le petit écran en cette période de mutation technologique. « *Outre les nouvelles chaînes qui arrivent, il sera bientôt possible de combiner chez soi multimédia, Internet et télévision* », a expliqué le PDG de Marieberg, Bengt Braun, qui n'a pas exclu le lancement futur d'une chaîne propre à son groupe.

Le paysage télévisuel suédois évolue rapidement, avec une érosion apparemment irréversible du secteur public au profit des chaînes privées, toujours plus nombreuses depuis le début des années 90. Pour tenter d'enrayer ce processus, Sveriges Television (publique) lancera un bouquet de cinq chaînes numériques, en principe dès le printemps.

Au sein même du secteur commercial, la guerre fait rage. Diffusées par satellite, TV3 (*MTG*, *filiale* de Kinnevik) et Kanal 5 (SBS, regroupant notamment des actionnaires américains dont Paramount) rattrapent peu à peu TV4, dont la programmation se veut plus généraliste que celle de ses rivales, très orientées sur les divertissements et le sport. D'autres chaînes tentent de survivre (ZTV, TV6) ou de se faire un nom, comme TV8, qui devrait voir le jour en septembre, grâce au numérique.

Benoît Peltier

Danke schön ! *par Alain Rollat*

NE PLEUREZ PLUS, mademoiselle. Un jour, le Vitrolles que vous aimez se réveillera. Oui, c'est bien à vous que ce propos s'adresse. A vous, brunette inconnue, entraperçue au milieu de ces hommes qui levaient le poing en entonnant *Le Chant des partisans.* Vous cachiez votre visage à deux mains pour retenir vos larmes. Une caméra vous filmait à votre insu. Depuis que nous avons fait votre connaissance, lundi soir, grâce au magazine d'information d'Arte, nous sommes nombreux à avoir envie de devenir vos amis.

Souriez ! Regardez-les donc, ces gens qui prétendent imposer leur ordre dans notre vie quotidienne : ils ressemblent trop à leur caricature pour faire illusion longtemps. Voyez M. Mégret : il a déjà perdu sa femme ! A peine élue, « *Madame se repose* », rapporte France 2. On dirait que *M. Mégret a perdu son parapluie*... Retenez aussi le propos de cet électeur de Marignane qui s'étonne que les médias voient « *le démon* » dans sa ville. Il ne doit pas savoir qu'une ville où l'on inflige aux autres sa manière de penser est déjà soumise à une idéologie totalitaire. Pardonnez au reporter d'images de l'avoir filmé devant un magasin qui s'appelait Peau d'âne... Gardez surtout en mémoire la bonne conscience de Josette, la secrétaire de Fraternité française, cette association caritative de Vitrolles qui réserve sa charité lepéniste aux Français d'abord...

Au fait, connaissez-vous Patrice ? Ce blond au visage émacié, ce « *déçu de gauche* » qui ne vote plus, sauf contre le Front national... C'est peut-être votre voisin. Cela fait quinze ans qu'il habite Vitrolles. De son balcon, au quartier des Pins, il a tout vu. C'est lui que suivait la caméra d'Arte à la salle des fêtes. Il a tout résumé en trois mots quand les jeunes beurs de sa cité se sont armés de pierres : « *Bravo, les politiques !* »

Les politiques, ce lundi soir, occupaient le service public. Sur France 3, Tartarin Gaudin promettait de faire rempart : « *M. Le Pen ne sera pas président de ma région...* » Sur France 2, le préposé à la parole gouvernementale, le ministre Raoult, passait sa mauvaise humeur sur le porte-parole socialiste, le ministrable Hollande, qui le lui rendait bien. Bruno Masure, qui leur avait demandé « *quelles réponses concrètes* » leurs états-majors donneraient aux électeurs de Vitrolles et d'ailleurs, n'a pas insisté. Il a bien fait. Ils n'avaient rien à lui répondre.

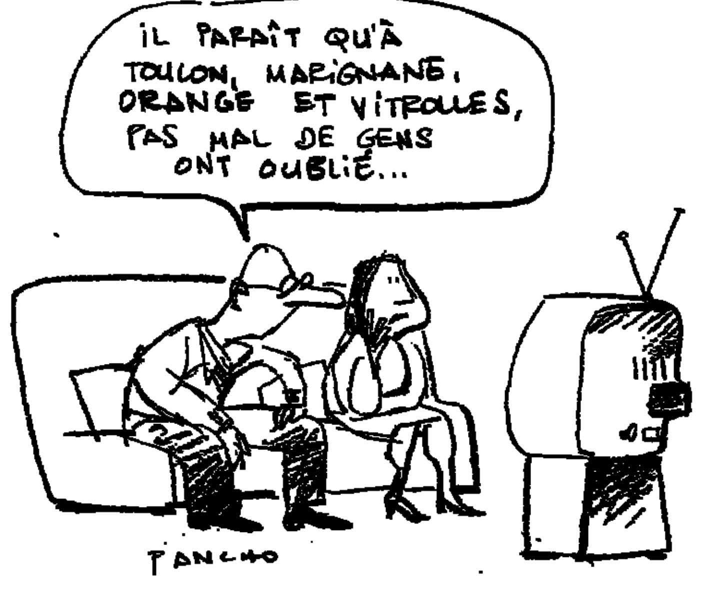
Mais gardez confiance, mademoiselle ! Vous avez plein de copains jusqu'en Allemagne. Les habitants de Mörfelden-Walldorf, cette localité proche de Francfort jumelée avec Vitrolles, vous ont dédié leur carnaval. Ils ont défilé devant une autre caméra d'Arte pour vous dire leur amitié : « *On sait ce que c'est, vous pouvez compter sur nous...* » Un pitre s'est même exclamé : « *Je ne suis plus seul : il y a un autre roi des cons à Vitrolles !* » Ce bouffon voulait sûrement parler de ces malheureux qui ne savent plus que la vraie fraternité n'a nul besoin d'être « française » parce qu'elle est universelle.

La vie des morts

Arte aborde la mémoire juive de la Shoah avec un portrait de Léon Poliakov, une évocation stylisée des « pèlerinages » à Auschwitz et une confession intime

COMMENT se construit la mémoire juive de la Shoah ? Trois films programmés ce soir sur Arte relient implicitement la génération du génocide à celle de ses descendants, l'Histoire à la mémoire, la recherche à la commémoration, retraçant son évolution de l'après-guerre à nos jours.

Tout commence à la Libération, lorsque le Centre de documentation juive contemporaine, créé clandestinement sous l'Occupation, pose les bases de la recherche historique sur la Shoah en France. Parmi les jeunes chercheurs qui y puisent l'essentiel de leurs sources, Léon Poliakov, futur auteur du *Bréviaire de la haine* et d'une monumentale *Histoire de l'antisémitisme*. C'est un portrait de cet homme célèbre et cependant très discret – *Léon Poliakov, historien de l'antisémitisme* – qui lance le débat. Affaibli par quelques fioritures narratives plus gênantes qu'autre chose, le film d'Emile Weiss n'en demeure pas moins captivant, par le simple fait de s'attacher au grand hétérodoxe qu'est Poliakov. Car ce directeur de recherches honoraire au CNRS – qui se définit, accent russe et humour juif à la clé, comme « docteur de l'incrédule » – est un être au destin romanesque et singulier. En tant qu'homme, en tant que juif, et pas moins en tant qu'historien, qui justifie sa vocation en termes fort peu académiques : « *Le point de départ, c'est tout à fait naturel, j'ai voulu savoir pourquoi on voulait me tuer. C'était quasiment une affaire personnelle.* »



Un saut dans le temps permet ensuite d'évaluer en quoi la Shoah demeure aussi une « affaire personnelle » pour les générations suivantes. *La Marche pour la vie*, court-métrage ukrainien d'Alexander Rodnyansky, évoque ainsi un de ces pèlerinages à Auschwitz qui réunissent depuis quelques années des centaines de jeunes venus du monde entier dans le cadre de ce que l'on nomme « la marche des vivants ». Tout l'intérêt du film est de poser à travers sa forme même – stylisée par l'utilisation de ralentis, de distorsions sonores, d'effets de montage, et de passages du noir et blanc à la couleur – la question de la réappropriation collective d'un événement par essence inappropriable. Un autre court-métrage, *A la recherche de Vera Bardos*, de Danielle Jaeggi, illustre au contraire la quête personnelle de l'auteur. La mort de sa mère a éveillé en elle l'irrépressible désir de découvrir ce que cette dernière lui a tu : l'histoire de sa famille déportée de Hongrie. Nul effet apparent de style ici, mais un usage de la vidéo comme journal intime et confession expiatoire. Il n'est rien de plus troublant que cette mise à nu de soi-même, cette volonté de briser publiquement le silence, cette aspiration presque fébrile à ce qui n'était jusqu'alors qu'une « *souffrance interdite* ».

Du pionniérisme et de l'isolement d'un Poliakov, archiviste méticuleux de la haine, aux rituels collectifs ou individuels de remémoration, *telles seraient* donc les grandes lignes d'une mémoire de la Shoah devenue aujourd'hui un des principaux vecteurs de l'identité juive. Non sans une certaine exaspération des rapports entre mémoire nationale (laquelle connaît aussi bien des vicissitudes) et mémoire juive. En parlant de « religion civile », on reproche à cette dernière de privilégier une approche fondée sur la seule émotion identificatoire, occultant ainsi la dimension politique, historique et universelle du génocide. Ce que Tzvetan Todorov, par exemple, illustre par les termes de « *mémoire littérale* » et de « *mémoire exemplaire* ».

C'est peut-être oublier qu'on ne fait pas si rapidement son deuil de ces morts-là. Déjà, dans *Corinne ou l'Italie*, Madame de Staël soulignait que les juifs de Rome évitaient de passer sous l'arc de triomphe dédié à Titus pour la conquête de Jérusalem : « *Les longs ressouvenirs conviennent aux longs malheurs.* »

Jacques Mandelbaum

★ **« Profil » : *Léon Poliakov, historien de l'antisémitisme* ; « La Lucarne » : *La Marche pour la vie, A la recherche de Vera Bardos* ; *Arte, mercredi 12 février à 23 h 20 et 0 h 15.***

MARDI 11 FÉVRIER

TF 1

20.45

BEETHOVEN 2
Film de Rod Daniel, avec Charles Grodin, Bonnie Hunt (1993, 100 min). 383633
Malgré une avalanche d'événements, cette suite des aventures du gros toutou est bien inférieure au premier film. Et donc inutile.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 7365072
0.05 et 0.45, 2.15, 3.15, 4.15, 4.55 TF 1 nuit.
0.20 Reportages. Sarajevo, dans le silence des canons, de F. Laffont et J.-F. Gire (rediff., 25 min). 32299
Sur les pas de Dorde Slavic dans les rues de Sarajevo.

0.55 Mozart - Schumann. Concert (rediff., 80 min). 2.25 Histoire des inventions. [5/6] (rediff.). 3.25 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

France 2

20.50

LE LÉOPARD ■
Film de Jean-Claude Sussfeld, avec Claude Brasseur (1983, 95 min). 453527
Divertissement garanti.
22.25 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.35

CANICULE ■
Film Δ d'Yves Boisset, avec Lee Marvin, Miou-Miou (1983, 100 min). 7224817
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 ▶ Le Cercle de minuit. Cinéma. Invités : Bernard-Henri Lévy, Jean-Marie Straub, Danièle Huillet (80 min). 2947218

1.50 Histoires courtes. 2.30 Urti. 2.55 7e continent. Les voiles du Yole. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 Les Z'amours (rediff.). 4.00 Pyramide (rediff.). 4.35 La Compète. 5.00 Chip et Charly. (35 min).

France 3

20.50

SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DE SUÈDE
Le cirque Scott (75 min). 284459
22.05 M. Bean. Série. Le retour de M. Bean.
22.40 Journal, Météo.

23.10

VU DE PRÈS
Documentaire de Joël Calmettes. La maison des sans-abri (55 min). 6696169
0.05 Cinéma étoiles. *Woody Allen (Tout le monde dit I love you)* ; Michael Douglas (*L'Ombre et la Proie*) ; Paul Vecchiali (30 min). 47367

1.05 Capitaine Furillo. Série. De quoi avoir le cafard. 1.50 Musique graffiti. *Octuor en mi bémol majeur opus 20* de Felix Mendelssohn, par Régis Pasquier, Miriam Fried, Constantin Bogdanas, Florin Szigetti, violons ; Hutto Beyerle, Dan Iarca, altos ; Frans Helmerson, Dorel Fodoreanu, violoncelles (40 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LA LOI DU COLLÈGE
Documentaire de Mariana Otero [3/3] (55 min). 7455898
Trois ans de travail pour un remarquable feuilleton documentaire où la réalisatrice, Mariana Otero, solidaire des parents et des élèves, montre, en même temps que des personnages, les carences de l'éducation nationale. Dernière partie.

21.40

COMÉDIA
21.40 Architruc. Pièce en un acte de Robert Pinget, mise en scène et réalisation de Gérard Mordillat, avec Roland Bertin, Jean-Luc Bideau, Michel Robin (50 min). 3809275
22.30 Le Temps et la Chambre. D'après la pièce de Botho Strauss, mise en scène et réalisation de Patrice Chéreau, avec Anouk Grinberg, Bernard Verley (95 min). 8247625
0.05 Travolta et Moi. Téléfilm de Patricia Mazuy, avec Leslie Azzoulaï, Julien Gérin (rediff., 70 min). 7437744
1.15 Veraz ■ Film de Xavier Castano, avec Kirk Douglas (1990, rediff., 90 min). 4524589

M 6

20.50

LES SEPT CITÉS D'ATLANTIS ■ ■
Film de Kevin Connor, avec Doug McClure, Peter Gilmore (1978, 115 min). 178986
Aventures fantastiques selon l'esprit d'Edgar Rice Burroughs.

22.45

LA DÉTRESSE INVISIBLE
Téléfilm de Paul Schneider, avec Tracey Gold, William Devane (100 min). 7800898
Une jeune fille, dont la vie est mise en péril par une grave crise d'anorexie, refuse d'être placée dans un service spécialisé et décide de quitter l'hôpital où elle venait d'être admise, victime d'un malaise.
0.25 Zone interdite. (rediff.).

2.25 Culture pub. (rediff.). 2.50 Best of Rita Mitsouko. 4.35 Hot forme. (rediff.). 5.00 Jazz 6. (60 min).

Canal +

20.35

LE HUSSARD SUR LE TOIT ■ ■
Film de Jean-Paul Rappeneau, avec Olivier Martinez (1995, 125 min). 2485362
Adaptation du roman de Giono.
22.40 Flash d'information.
22.45 Quoi de neuf en court ? Magazine.

23.55

RANGOON ■
Film de John Boorman, avec Patricia Arquette, Frances McDormand (1994, v.o., 94 min). 2528089
Une Américaine traumatisée par l'assassinat de son mari et de son jeune fils participe à un voyage organisé en Birmanie. A Rangoon, elle assiste à une manifestation menée par une femme non violente. On lui vole son passeport. En attendant de nouveaux papiers, elle découvre la réalité du pays.
1.30 Ma femme me quitte. Film de Didier Kaminka (1995, 90 min). 2840980

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine. Accueillir un enfant handicapé.
21.32 Réfugiés iraniens : construire l'exil.
22.40 Nuits magnétiques. Vous y danserez petite fille, y danserez-vous mère-grand ?

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Montel (Rélifiées à Pagallo). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Michèle Dorian. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. En direct du Cargo à Grenoble. Œuvres de Nono
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Henze, Purser.
23.07 Atout chœur. Anniversaire d'Ockeghem.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Soler, Brahms, Brouwer, Houghton. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Carnavals. Carnaval de Venise, capriccio en si bémol majeur pour clarinette et orchestre de Giampieri ; Carnaval de Vienne op. 26 de Schumann ; Carnaval à Rome, ouverture, de Strauss fils ; Carnaval, ouverture op. 92 de Dvorak ; Carnaval russe de Wieniawski ; œuvres de Stenhammar, Smetana, Liszt, Carulli, Milhaud.

22.30 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Œuvres de Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Invitée : Mireille Darc (France 2 du 6/02/97).
20.30 La Maison de Kate : un lieu d'espoir (France 2 du 13/05/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Invité : Jean-François Revel (France 2 du 7/02/97).
23.50 Viva.

Planète

20.35 Missions aériennes au Vietnam. [6/6].
21.30 L'Epreuve des faits. Les candidates de Saint-Amour.
22.25 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [5/6] Lincoln sera-t-il réélu ?
23.15 Les Oubliés de la Grande Guerre.

Animaux

20.30 et 2.30 *Ballenas.*
21.00 Monde sauvage. Premier prix de géométrie.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Les Requins du Serengeti.
23.00 Faune ibérique. L'olympiade zoologique.
23.30 Le Terre-neuve.

Paris Première

20.00 et 0.35 20 h Paris Première.
21.00 Nova.
21.55 et 1.45 Le J.T.S.
22.25 La Banquière ■ ■ Film de Francis Girod (1980, 130 min). 73029332
2.10 La Périchole. Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène de Pierre Jourdan (130 min). 79751270

France Supervision

20.30 Passion ■ ■ *Film de Jean-Luc Godard* (1982, 85 min). 62840850
21.55 Grand Large. Thierry Dubois.
22.50 La Fabuleuse histoire du puro.
23.40 Les Movidas espagnoles.

Ciné Cinéfil

20.30 Umberto D. ■ ■ ■ Film de Vittorio De Sica (1952, N., 85 min). 21689633
21.55 Le Crime de M. Lange ■ ■ Film de Jean Renoir (1935, N., 85 min). 68283904
23.20 Stella ■ Film de Benito Perojo (1943, N., v.o., 90 min). 3850633

Ciné Cinémas

20.30 Oublie-moi ■ Film de Noémie Lvovsky (1993, 95 min). 5517140
22.05 L'Affaire Pélican ■ Film d'Alan J. Pakula (1993, v.o., 135 min). 27572546
0.20 Quoi de neuf, Bob ? Film de Frank Oz (1991, 100 min). 45756560

Série Club

20.45 Les Champions. Qui est le traître ?
21.35 et *1.30 La Comtesse de Charny.*
22.30 Zéro un Londres. *Mariage en Grèce.*
23.00 ▶ Un ours pas comme les autres. Adieu les roses.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Bon baisers de Vénus.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui affronte les voyous.
21.25 Le Fugitif. Capturez cet homme !
22.15 Chronique de la route.
22.20 The Doors in Europe *(60 min).* 95581988
23.20 Star Trek : The Next Generation. Haven (v.o.).
0.10 V.R.S. Docteur Folenfant.
0.55 Mister Gun. Lessive cérébrale.
1.20 La Puissance et la Gloire. Les voitures rouges.

Festival

20.30 Maîtres et Valets. Feuilleton [5/13].
22.15 Sentiments. Téléfilm de Giovanni Soldati, avec François Marthouret. La vie en sursis (95 min). 59291633

Téva

20.45 Passion interdite. Téléfilm de Waris Hussein, avec Melissa Gilbert (90 min). 500846850
22.15 Murphy Brown. *Le cœur à rire.*
22.45 Système Téva. Environnement : déchets et produits recyclés (55 min).

Voyage

19.55 et 23.30 Chronique de Jacques Lanzmann. Partir.
20.00 Suivez le guide. Oiseaux, souvenirs verts ; *Dubaï ; îles sous le vent.*
22.05 En parcourant le monde. La Nouvelle-Zélande.
22.35 L'Heure de partir. L'or blanc.

Muzzik

20.00 et 1.50 L'Invité : Placido Domingo.
21.00 French Night avec G. Prêtre et L. Fleisher. Concert (100 min). 2718458
22.40 Les Planètes de Holst.
23.40 Bill Evans Trio.
0.45 Le Te Deum de Berlioz. Concert (110 min).

Eurosport

12.50 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Super G dames à Sestrières (Italie) (70 min). 8798072
18.00 Ski alpin. Championnats du monde. Programme spécial.
19.00 Motors.
20.00 Kick Boxing. La réunion de Prague.
21.00 Boxe. En direct. Championnat de Grande-Bretagne poids légers. Combat au York Hall : Colin Dunne - Lewis Reynolds *(120 min).* 232427
23.00 Football. Qualifications pour la Coupe du monde 98.
0.00 Equitation. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaires de saut d'obstacles à Sydney (*Australie*) (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, 1.40 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 et 1.20 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.15 Talk Durand. 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

صكذا من الاهل

Vitrolles sous le regard sévère de l'Europe

Selon la presse internationale, le succès du Front national ne fait pas que refléter « tout ce qui ne va pas » en France, il assombrit le paysage politique de l'Union tout entière

L'ÉLECTION de Vitrolles a-t-elle une portée *« locale »* ou *« nationale »*, se demande-t-on en France ? Réponse unanime dans les colonnes des journaux européens : les leçons de ce scrutin, qui illustre le mal français, dépassent de loin les frontières de cette petite ville *« sans charme »*. Sous un titre au jeu de mot ravageur, *« Vitriolic front »*, le *Financial Times* écrit : *« Vitrolles est peut-être un cas limite, mais il est symptomatique de tout ce qui ne va pas dans la France entière : la stagnation économique, la corruption politique, l'insécurité personnelle. Autant de facteurs qui produisent une morosité générale et une volonté de se tourner vers les extrêmes. »* Fidèle à sa vocation, le quotidien de l'*« establishment »* britannique s'inquiète de l'échec de la droite traditionnelle. *« Le gouvernement conservateur »*, ajoute-t-il, affronte désormais un grave dilemme : *« Il lui faudra à la fois concurrencer le Front national et se différencier de lui. »*

Le *Times* s'intéresse, lui, au changement d'image et à la métamorphose sociale d'un parti, qui, rappelle-t-il, est passé en quinze ans de 0,74 % à 15 % des suffrages nationaux. *« Le Front était perçu naguère comme extrême, aujourd'hui il n'inquiète plus l'électeur. Comme ceux du parti de Jörg Haider en Autriche, les candidats du FN sont désormais plus jeunes, plus intelligents et plus photogéniques. Les complets-vestons ont remplacé les blousons de cuir. »* Ce nouveau look dissimule mal, constate le quotidien britannique, l'inanité du programme lepéniste *« Catherine Mégret porte un sac à main Chanel, des gants gris perle mais son message politique est – soyons charitable – plutôt vague. Cette mère de famille bourgeoise avoue même ne porter aucun intérêt à la politique. »* L'envoyé spécial d'*El Pais* s'est entretenu avec le nouveau maire de Vitrolles et avec son inévitable mari : *« Le FN,* lui ont-ils dit, *n'a rien à voir avec les vieux mouvements des années trente, comme le nazisme, notre parti est nouveau, original. Son ambition est de succéder à une classe politique déchue et corrompue. Notre parti est le seul qui prenne la défense des victimes contre les délinquants, le seul qui prenne position contre la suppression des frontières. »* Européenne s'il en est, la presse belge relève le chauvinisme anti-Maastricht du Front. Ses électeurs, souligne *La Libre Belgique*, *« manifestent, sur fond de chômage et de crise sociale, une hostilité viscérale aux thèmes, directives et mots d'ordre venus de Paris et a fortiori de Bruxelles »*.



Le quotidien italien *La Repubblica* s'inquiète surtout de la dimension « sociale » du vote en faveur du FN. *« Le vrai problème,* note-t-il, *c'est qu'au cours des années quatre-vingt la classe politique a abandonné à son destin la partie du pays la plus précaire, la moins instruite, et la plus pauvre. Le Pen, homme d'un flair politique incomparable, a su faire de ce nouveau sous-prolétariat l'épine dorsale de son électorat. »*

Jean-Pierre Langellier

REVUE DE PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ Si accablant et angoissant soit-il, le chômage des jeunes – une spécificité française – n'est pas l'explication absolue de tous nos problèmes. D'ailleurs le chômage d'un père de famille de quarante-cinq ans est peut-être plus dramatique encore pour toutes sortes de raisons. A Vitrolles, la majorité des demandeurs d'emploi est constituée par des adultes chômeurs de longue durée. Mais la délinquance, dont s'engraisse le Front national, est incontestablement le fait des jeunes chômeurs. A Vitrolles, ce sont ceux venus de la région nord de Marseille qui sont responsables de la violence et de la peur dans cette ville tombée aux mains du Front national. Mais le chômage des jeunes constitue surtout un remords pour Jacques Chirac et son gouvernement qui, durant la campagne présidentielle, l'avait dénoncé sur tous les tons et promis de s'y attaquer avec une fulgurante détermination. hélas ! Il y a bien eu des discours, des promesses, des idées comme celle des stages diplômants, mais 20 mois après l'arrivée de Jacques Chirac au pouvoir, pas le moindre résultat.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Des petits pas pour une grande cause ! On ne pourra guère reprocher au sommet *« emploi-jeunes »* d'être la montagne qui accouche d'une souris : la montagne avait à l'avance pris soin de se faire modeste colline, voire petite butte, en dépit d'une ronflante rhétorique de *« pacte national »*. *« Il n'y a pas une solution, seulement des solutions »*, avait prévenu Alain Juppé, avant de recevoir ses invités, dans un aveu de modestie pragmatique. Comme en écho, les militants d'Agir contre le chômage constataient : *« Soyons sérieux, les jeunes ne trouvent pas d'emploi parce qu'il n'y a pas d'emploi »*. Entre le ministre et les militants, il existe au moins un accord tacite pour reconnaître la gravité de la situation et l'échec de dix ou vingt ans de mesures passées.

EN VUE

■ Un spécialiste de la littérature et du cinéma français, **Shigehiko Hasumi**, occupera à partir du 1er avril la présidence de l'université de Tokyo (Todai), l'une des plus prestigieuses institutions du pays. M. Hasumi, âgé de soixante ans, est professeur à la faculté des arts et des sciences de Todai. Il est connu pour ses nombreux ouvrages et articles sur la littérature (il achève un ouvrage sur *Madame Bovary*), la pensée contemporaine et le cinéma. Ses critiques ont notamment permis au public japonais de découvrir et d'apprécier de nombreux films français. Il a présidé le comité japonais du centenaire du cinéma. C'est la première fois qu'un francisant est élu à la tête de Todai.

■ Le maire de New York, **Rudolph Giuliani**, vient d'offrir à **Lionel Hampton** des copies de photographies et de documents brûlés dans l'incendie de son appartement de Manhattan qui, le 7 janvier, a failli coûter la vie au musicien. Ce dernier a échappé de justesse aux flammes qui ont détruit son xylophone, sa collection de disques rares, ses partitions, et des lettres des présidents des Etats-Unis, dont les plus anciennes remontaient à **Harry Truman**. *« C'est toujours ça »*, a dit Lionel Hampton, quatre-vingt-sept ans, en remerciant M. Giuliani.

■ Le roi de Suède **Carl Gustaf XVI**, qui aime la nature et l'air pur, considère que les « tags » et les graffitis souillent Stockholm, sa capitale. Le monarque excédé – *« Les choses sont allées trop loin »*, a-t-il déclaré – propose qu'on fasse nettoyer la ville par les « taggeurs » pris en flagrant délit, et qu'on interdise simultanément la vente de toutes les bombes de peinture. En outre, il encourage ses sujets à ne pas hésiter à aller déposer devant leur domicile les déchets laissés derrière elles par des familles peu soigneuses.

■ Le carnaval de Venise n'attire pas autant de visiteurs qu'en 1996, où deux cent mille personnes s'étaient rendues dans la cité des Doges en un seul week-end. *« On dit toujours que c'était mieux l'année précédente,* observe, très serein, le maire de Venise **Massimo Cacciari**, *cela dure depuis des siècles. »* Le premier magistrat ne s'est jamais déguisé de sa vie : *« Les masques me font peur »*, explique-t-il. Cette année, le thème de la « guerre des étoiles », dont c'est le vingtième anniversaire, a inspiré de nombreux travestissements. Le costume *« interstellaire »* est, il est vrai, plus abordable (300 000 lires) que l'habit, toutefois indémodable, de Casanova (4 millions de lires).

■ La fille de **Guglielmo Marconi**, l'inventeur de la radio, veut empêcher la dispersion, lors d'une vente aux enchères, les 24 et 25 avril, à Londres, des archives de la société GEC-Marconi, fondée par son père. La collection doit rester intacte et à Chelmsford, la ville de l'Essex où Marconi a entrepris ses travaux, estime **Elettra Giovanelli-Marconi**. Les *« Marconigrammes »* envoyés par le *Titanic* pendant le naufrage, figurent parmi ces documents estimés à 1 million de livres (10 millions de francs).

MERCREDI 12 FÉVRIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. Le remplaçant.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Harcèlement.
18.05 K 2000. Série. Ma plus belle chanson d'amour.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel et Jean-Marie Perthuis. Chanteur de charme ; La légende du désert ; Nos plus belles années ; A la recherche du petit frère français ; Le bébé sauvé des eaux (140 min). 569299

23.05

COLUMBO
Le grain de sable. Série de James Frawley, avec Peter Falk, Robert Culp (80 min). 3948102
Le directeur d'une équipe de football est assassiné sauvagement.
0.25 et 1.05, 1.45, 2.45, 3.45 TF 1 nuit.
0.35 et 1.15, 2.55, 3.55, 4.25, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire. Pêches du brochet (rediff., 30 min). 2884023
1.55 Histoire des inventions. Documentaire [6/6] (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.20 Le Prince de Bel Air. Série. Laissez les juges.
17.50 Kirk. Série. La sortie du samedi soir.
18.15 Madison. Série. Retour aux sources.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.50 Studio Gabriel. Invité : Pascal Obispo.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

L'INSTIT
Aimer par cœur. Série de Pierre Lary, avec Gérard Klein, Laurence Masliah (100 min). 2191760
A Hyères, dans une ville en fête, l'Instit va aborder, avec ses élèves, le difficile sujet du sida.

22.35

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Patrons : diriger est-il vraiment un art ? (110 min). 7295305
0.25 Journal, Bourse, Météo.
0.40 ▶ Le Cercle de minuit. Histoire de cuisines. Invités : Jean-Didier Vincent (*L'Art de parler la bouche pleine*) ; François Dagognet (*Les dieux sont dans la cuisine*). (70 min). 2085416
2.20 Source de vie. Magazine (rediff.). 3.05 Chrétiens orientaux. Magazine (rediff.). 3.35 Rapport du Loto. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo 2. 3.55 Pyramide (rediff.). 4.25 Outremers. Documentaire (rediff., 65 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Chanson volée*, de Plotr.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.08 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag. Magazine.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Hormones de croissance : pourquoi cinquante victimes en France ? Invités : Hervé Gaymard ; etc. (110 min). 393744
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Variety Moszynski. William Styron (45 min). 380134
Itinéraire de l'auteur du Choix de Sophie. *Six romans en quarante-cinq ans, écrits dans la souffrance malgré un style d'une merveilleuse fluidité.*
0.00 Cap'tain Café. Invités : Michel Fugain, Daniel Belanger, Axelle Red, So Kalmery (55 min). 86771
1.00 Capitaine Furillo. Série.
1.45 Musique graffiti. *Sonate n° 2* de Frédéric Chopin, par Lolita Petroskaia, piano. 6e Masters de piano de Monte-Carlo 1995 (30 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Le blaireau qui voulait fuir la ville. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 et 2.35 La Panthère rose. Dessin animé.
19.30 7 1/2. Zaïre, à l'Est du nouveau ; Skiez à Sarajevo.
20.00 L'Oiseau sacré du Guatemala. Documentaire (30 min). 8928
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : BERLIN ALEXANDERPLATZ
Un lieu en quête d'identité. Documentaire de Jens-Peter Behrend (60 min). 7096980
Évocation historique de la fameuse place berlinoise, et de son rôle capital lors de toutes les révolutions.

21.45

MUSICA
21.45 Kaguyahime. Ballet de Jirí Kylian (75 min). 9188454
23.00 Torso. Ballet de Jirí Kylian (20 min). 85857
23.20 Profil : Léon Poliakov, historien de l'antisémitisme. Documentaire d'E. Weiss (55 min). 1838744
● Lire page 28.
0.15 La Lucarne. La Marche pour la vie, documentaire d'Alexander Rodnyansky (1994). A la recherche de Vera Bardos, documentaire de Danielle Jaeggi (1995, 20 min). 350482
● Lire page 28.
0.50 La Blonde ou la Rousse ? (Pal Joey) ■ Film de George Sidney, avec Frank Sinatra (1957, v.o., 110 min). 86154936

M 6

17.10 et 2.25 Faites comme chez vous. Magazine.
18.05 Central Park West. Série. L'anniversaire de Peter.
19.00 Loïs et Clark. Série. La bande des surdoués.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.45

GRAINES DE STAR
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Invités : Marc Lavoine, Stéphane Eicher, Tribal Jam, OMC, Oliver Laurent, Poetic Lover, Jean Dujardin (135 min). 823909

23.00

BAHAMAS CONNECTION
Téléfilm O de Tom Wright, avec Chad Everett, Dennis Boutsikaris (105 min). 3751725
Un trafiquant de drogue des Bahamas parvient toujours à échapper aux actions de la police grâce à sa flotille de hors-bords ultra-rapides.
0.45 Secrets de femmes. Magazine (40 min). 2141619
1.25 Best of pop-rock. 3.10 Turbo. Magazine (rediff.). 3.40 Barbra Streisand. Documentaire (rediff.). 4.30 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.55 Fréquenstar. Magazine. Estelle Hallyday. 5.40 Coulisses. Documentaire. FFF (30 min).

Canal +

16.30 Basket américain. NBA : Miami - Détroit.
17.50 Carland Cross.
▶ En clair jusqu'à 19.00
18.40 Basket-ball. En direct. Euroligue : Pau-Orthez - Ljubljana (110 min). 3056218
▶ En clair jusqu'à 21.00
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

LUNE ROUGE
Film de John Bailey, avec Ed Harris, Madeleine Stowe (1995, 95 min). 2760812
L'interprétation d'Ed Harris donne à ce sombre polar un ton ambigu.
22.35 Flash d'information.

22.45

LES FRÈRES McMULLEN ■
Film d'Edward Burns, avec Jack Mulcahy (1994, v.o., 94 min). 6305560
A la mort de son mari, une femme, mère de trois grands fils, va rejoindre en Irlande l'homme qu'elle a toujours aimé en secret.
0.20 L'important c'est d'aimer ■ ■ Film d'Andrzej Zulawski (1974, 115 min). 4282288
2.15 Histoire d'aventures. La vérité sur Lawrence d'Arabie (49 min). 1135936

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
20.30 Antipodes. Images de notre époque.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. La solitude : diverses formes de la solitude [1/4].
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ?
0.05 Du jour au lendemain. Marie Moscovici, pour le numéro 5 de la revue, L'Inactuel. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Edith Piaf. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Salon romantique. Concert donné le 25 janvier à la salle Gaveau, par le Quintette à Vents Moraguès. Georges Pludermacher (piano). Œuvres de Beethoven. Œuvres de Schumann.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Boeswillwald, Henze.
23.07 Musicales comédies. Gene Kelly.
0.00 Jazz vivant. L'orchestre régional de jazz d'Alsace, dir. Bernard Struber. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Franz Schubert. Alfonso et Estrella, opéra en 3 actes D. 732, sur un livret de Franz von Schober. Par le chœur de la Radio de Berlin. Staatskapelle de Berlin.
23.25 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Œuvres de Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Sandrine Kiberlain (France 3 du 18/10/96).
21.00 Au nom de la loi. Procès de sang ; Hors d'atteinte (RTBF du 29/01/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus. Vive la cinquantaine (France 2 du 19/10/96).

Planète

20.35 Ramona, quand les compteurs s'arrêtent.
21.30 La Vie secrète des machines. [7/18] L'automobile.
21.55 Missions aériennes au Vietnam. [6/6].
22.50 L'Epreuve des faits. Les candidates de Saint-Amour.
23.50 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [5/6] Lincoln sera-t-il réélu ?

Animaux

20.00 et 2.00 Dune.
20.30 et 2.30 Gull City.
21.00 Monde sauvage. Créatures du jour et de nuit.
21.30 Le Vagabond. Le vol des fourrures.
22.00 Okavango : les trésors du Kalahari.

Paris Première

20.00 et 0.35 20 h Paris Première. Invitée : Dominique Besnehard.
21.00 Paris mode.
21.55 et 1.45 Le J.T.S.
22.25 Charles Trenet au Printemps de Bourges. Enregistré en 1987.
23.25 Charles Trenet, l'âme d'un poète. Concert enregistré à l'Olympia en 1975 (70 min). 25900386

France Supervision

20.55 La Légende des sciences. Dire.
21.50 Les Movidas espagnoles. [6] Flamenco on the Rock.
22.40 C'est-à-dire. Ray Lema, musicien et fondateur du Ballet national du Zaïre.
23.35 Kaguyahime. Ballet de Jirí Kylian. Musique de Maki Ishii. Avec Nederlands Dans Theater. 97716980

Ciné Cinéfil

20.30 La Soupe à la grimace ■ Film de Jean Sacha (1954, N., 105 min). 5588270
22.15 La Belle de Saïgon (Red Dust) ■ Film de Victor Fleming (1932, N., v.o., 80 min). 4724847

Ciné Cinémas

20.30 Etroite Surveillance ■ Film de John Badham (1987, 115 min). 7392102
22.25 Mina Tannenbaum ■ Film de Martine Dugowson (1993, 125 min). 76518909

Série Club

20.45 Flash. Autour de minuit.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Escale imprévue.
23.00 Les Champions. Qui est le traître.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Les marchands de peur.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation. Haven.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. Lessive cérébrale.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. La calzone.
22.45 Friends. Celui qui affronte les voyous.
23.05 Absolutely Fabulous. Vacances en Provence.
23.35 The New Statesman. Le polyglotte.
0.05 The Ed Sullivan Show.
0.40 Le Fugitif. Capturez cet homme !
1.30 New York Police Blues (50 min).

Festival

20.30 Puissance 4. Téléfilm de Charles Bitsch, avec Jean-François Perrier. Jeux de vilains (80 min). 16482183
21.50 Option zéro. Téléfilm de Sarah Hellings, avec Stephen Hattersley (100 min). 91926386
23.30 Sueurs froides. Téléfilm de Josée Dayan, avec Christian Clavier. La belle ouvrage (30 min). 57275541

Téva

20.45 Nuits secrètes. Téléfilm de Billy Hale, avec Arielle Dombasle [2/2] (90 min). 500125980
22.15 Murphy Brown. Le grand guignol.
22.45 Les Anges du Népal.
23.45 Système Téva (55 min).

Voyage

19.55 et 23.30 Chronique de Jacques Meunier. Derrière l'horizon.
20.00 Suivez le guide.
22.05 En parcourant le monde. La Nouvelle-Zélande (nord).
22.35 L'Heure de partir. L'or blanc.
23.35 Suivez le guide (115 min).

Eurosport

9.50 et 12.00 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Slalom Géant messieurs à Sestrières (Italie) : 1re manche (100 min). 6298893 12.50 : 2e manche (70 min) 8765744
16.30 Tennis. En direct. Tournoi de Dubaï (ATP). 3e jour de l'Open de Dubaï (Emirats Arabes Unis) (210 min). 24829454
20.00 Athlétisme. En direct. Le meeting de Gand (Belgique) (120 min). 141947
22.00 Boxe. Combat poids lourds en 10 reprises. Rick Sullivan (EU) - Darroll Wilson (EU).
23.00 Football. Qualifications pour la Coupe du monde 98. Espagne - Malte (60 min).

Muzzik

20.30 Midnight Classics 2.
21.00 American Ballet Theatre at the Met. Quatre ballets. Sylphides : chorégraphie de Michel Fokine ; Sylvia : chorégraphie de George Balanchine ; Triad : chorégraphie de Kenneth MacMillan ; Paquita : chorégraphie de Natalia Makarova. Enregistrés au Metropolitan Opera de New York. 2788218
22.45 L'Invité : Placido Domingo.
23.40 Dietrich Fischer-Dieskau. La Belle Meunière (60 min).

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline (30 min).

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Perspective. 20.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Label Europe. 21.40 et 22.50, 1.20 International. 21.45 Odeon. 21.50 et 0.50 Visa. 23.15 et 0.10 Analysis. 23.20 Labnews. 0.20 Perspective (20 min).

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.15 Talk Durand. 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
21.15 La Machine. Film de François Dupeyron (1994, 100 min), avec Gérard Depardieu. *Fantastique.*

RTL 9
22.15 Coca-Cola Kid. Film de Dusan Makavejev (1985, 95 min), avec Eric Roberts. *Comédie.*
0.05 Les Maudits. Film de René Clément (1946, 100 min), avec Florence Marly. *Guerre.*

TMC
22.35 Le Caïd. Film de Bernard Borderie (1960, 95 min), avec Fernandel. *Policier.*

TSR
21.00 Le Maître de guerre. Film de Clint Eastwood (1986, 135 min), avec Clint Eastwood. *Guerre.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الاجل

Le Monde
MERCREDI 12 FÉVRIER 1997

En 1996, pour la deuxième année consécutive, le nombre de naissances a augmenté en France

L'espérance de vie est de 74 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes

POUR *la deuxième année consécutive*, le nombre de naissances en France (58,5 millions d'habitants au 1er janvier 1997) a augmenté en 1996, constate l'Insee dans le *Bilan démographique 1996* publié mardi 11 février. Au cours de l'année, on a *enregistré 734 000 naissances, soit* 6 000 de plus qu'en 1995. Même si environ 2 000 de ces naissances tiennent au fait que l'année 1996 était une année bissextile, l'augmentation observée en 1995 se confirme. Certes, cette hausse reste modeste, mais elle est remarquable car elle se produit après plusieurs années de baisse.

La natalité avait diminué à partir d'octobre 1991 pour atteindre un niveau très bas en septembre 1994. Le redressement observé depuis le dernier trimestre 1994 s'est donc poursuivi et intensifié. L'indicateur *conjoncturel de fécondité*, qui avait atteint son minimum historique en période de paix avec 1,65 enfant par femme en 1993 et 1994, est désormais proche de 1,72. Dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, la tendance générale est à la baisse. Le nombre moyen d'enfants par femme y était, en 1995, de 1,43. Hormis la France, seules la Grèce et l'Irlande ont connu une remontée de leur fécondité.

Cette progression du nombre de naissances va-t-elle se poursuivre *ou bien s'agit-il d'un simple rattrapage* après le « retard » pris au début des années 90 ? Les spécialistes de l'Institut national de la statistique et des études économiques se gardent bien de conclure, même s'ils sont tentés d'établir un lien *entre natalité et climat économique. « Face à la récession économique et à l'accroissement du chômage*, écrit notamment Roselyne Kerjosse, l'auteur de l'étude, *un nombre croissant de femmes retardent l'arrivée de leurs enfants.* » L'âge à la maternité a été en moyenne de vingt-neuf ans. Il était de vingt-huit ans en 1988 et de vingt-sept ans en 1981. *« On se rapproche d'un modèle dans lequel les femmes ont un premier enfant avant trente ans*, conclut Mme Kerjosse, *et un second après trente ans.* »

Cette augmentation des naissances explique presque à elle seule la croissance de la population, 238 000 habitants supplé*mentaires cette année. L'excédent* migratoire a encore diminué pour être limité à 40 000 personnes, soit la moitié du solde du début des années 90.

La baisse de la mortalité se poursuit mais se ralentit. *536 000* personnes *sont décédées* en 1996, soit 4 000 de plus qu'en 1995. Mais la hausse des décès en 1996 est inférieure à celle qui résulterait des seuls effets du vieil*lissement de la population. Si les* conditions de mortalité de 1995 s'étaient maintenues, 6 000 décès supplémentaires auraient été enregistrés.

En ce qui concerne la mortalité infantile, domaine dans lequel la France peut se vanter d'obtenir d'excellents résultats, seule la Suède peut, dans l'Union européenne, afficher un taux de mortalité infantile comparable de moins de 50 décès pour 10 000 naissances. Néanmoins, en 1996, *3 650 enfants sont décédés avant* leur premier anniversaire, soit 150 de plus qu'en 1995.

Les Français vivent de plus en plus longtemps. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter de près d'un trimestre chaque année. En 1996, l'espérance de vie à la naissance est estimé à soixante-quatorze ans *pour les hommes et quatre-vingt*-deux ans pour les femmes. Bien que celle des hommes augmente actuellement plus vite que celles des femmes, huit années les séparent encore. L'espérance de vie des hommes est aujourd'hui *comparable à celle des femmes au* début des années 60. Par rapport à ces partenaires européens, la France conjugue le record de longévité pour les femmes et le plus grand écart entre les sexes.

Le mariage à la hausse

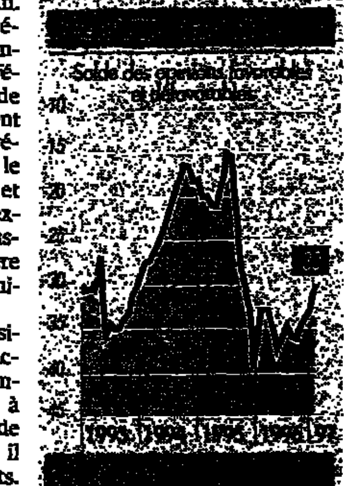
Le nombre de mariages a augmenté de 10 % par rapport à 1995. En 1996, 279 000 unions ont été célébrées. On reste loin du nombre de mariages recensés en 1972 (416 000), mais il s'agit de la plus forte hausse depuis le début des années 70. Pour l'Insee, cette nette progression est liée à la suppression, dans la loi de finances 1996, de certaines dispositions fiscales qui avantageaient les parents non mariés. Les concubins avec enfants ne peuvent plus désormais bénéficier d'une demi-part supplémentaire lors du calcul de l'impôt sur le revenu. *« Il n'est donc pas impossible qu'il s'agisse d'une pointe passagère »*, conclut l'Institut national de la statistique et des études économiques. La Suède avait connu une évolution similaire en 1989. A l'époque, un changement de législation avait provoqué une hausse exceptionnelle de 146 % du nombre de mariages.

Huit ans plus tard, la Suède est désormais le pays où le nombre de mariages pour 1 000 habitants est le plus faible...

Michèle Aulagnon

Les ménages français sont de moins en moins moroses

LA MOROSITÉ cède du terrain. Selon l'enquête auprès des ménages que l'Insee a réalisée en janvier et qu'il a publiée mardi 11 février, l' « indicateur résumé » de confiance est négatif de seulement 30 points, contre 33 le mois précédent. Cet indicateur présente le solde des opinions favorables et défavorables que les Français expriment sur leur niveau de vie passé et futur, leur situation financière passée et future et leur opportunité d'acheter.



Au lendemain de l'élection présidentielle, cet indicateur avait accusé une chute spectaculaire, tombant de – 15 points à la mi-1995 à près de – 40 points en décembre de la même année. En mai 1996, il était encore négatif de 37 points. Depuis, une petite amélioration est enregistrée chaque mois, même si un nombre croissant de ménages sont préoccupés par l'évolution probable du chômage

Grève des transports urbains : M. Pons rencontre M. Blondel

LA GRÈVE des transports en commun se poursuivait, mardi 11 février, à Lille, Marseille, Sète, Toulon, Nice, Cannes et Clermont-Ferrand. A Toulouse, où le conflit entre dans sa troisième semaine, la Semvat, société d'économie mixte chargée d'exploiter les autobus et le métro, a mis en place un service de substitution sur deux lignes, composé de 18 autobus privés. A Dijon, seuls 20 % des bus sont restés au dépôt, le tribunal de grande instance ayant imposé la levée des piquets de grève, sous peine d'astreinte de 800 francs par jour.

Pour tenter de trouver une issue à ce conflit, Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, devait recevoir Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, et Roger Poletti, secrétaire général de la fédération FO des transports, mardi 11 février à 9 heures.

DÉPÊCHE

■ **ESPACE : la navette américaine Discovery a décollé, mardi 11 février à 9 h 56 (heure française), depuis le centre spatial Kennedy en Floride, pour une mission de dix jours au cours de laquelle l'équipage procédera au changement de divers équipements du télescope spatial Hubble. L'observatoire astronomique sera doté d'un nouveau détecteur à infrarouge et d'un spectrographe qui devraient améliorer sensiblement ses performances.**

Mégameubles condamnée pour ses « méga-méthodes » de vente

RENNES
de notre correspondant

Le tribunal d'instance de Rennes a condamné, lundi 10 février, la société Mégameubles Bretagne Diffusion (vente de meubles) de Melesse, près de Rennes, à restituer à quatre-vingt-seize clients le montant des acomptes versés pour l'achat de meubles dans des conditions peu ordinaires. Le jugement précise que le *« phoning »* suivi d'un courrier personnalisé et d'une forte pression de vendeurs pour provoquer *« un achat d'impulsion »* est assimilable à un démarchage à domicile.

« Bonne nouvelle, vous avez gagné un guéridon que vous pouvez retirer dans notre magasin. » L'appel téléphonique était suivi d'un courrier personnalisé confirmant le rendez-vous et souhaitant la présence du couple pour la remise du cadeau. Lorsque le gagnant venait chercher son guéridon d'une valeur de 20 francs, un ou plusieurs vendeurs lui apprenaient qu'il était aussi l'heureux bénéficiaire d'un chèque de réduction de l'ordre de 25 000 francs à valoir sur l'achat immédiat d'un meuble au prix affiché de 45 000 francs.

Condition impérative de la bonne affaire : *il fallait signer tout de suite le bon de* commande et verser un acompte. Une fois rentrés chez eux, plusieurs clients ont considéré qu'ils avaient signé un peu vite et n'avaient pas besoin du salon ou des meubles commandés. Mais leur demande d'annulation du contrat et de restitution de l'acompte fut rejetée dans la plupart des cas par Mégameubles.

Pour le tribunal d'instance de Rennes, de l'appel téléphonique à la signature du contrat dans le magasin, ces *« étapes s'inscrivent dans la même opération globale de vente par démarchage à domicile »*. En application du code de la consommation, Mégameubles devait présenter un contrat avec un formulaire de renonciation et ne pouvait percevoir d'acompte avant l'expiration du délai de réflexion de sept jours fixé par la loi Scrivener. Faute du respect de ces obligations, les contrats de vente sont nuls, et Mégameubles devra restituer les acomptes reçus, avec intérêts au taux légal, à compter de la date de leur versement. Le tribunal a par contre rejeté les demandes de dommages-intérêts et indemnités, en remboursement des frais de procédure. Les acomptes vont de 2 000 à 10 000 francs.

Six cents plaintes déposées par des clients mécontents des cinq points de vente de Mégameubles en Bretagne font encore l'objet d'une instruction au cabinet du juge rennais Pascal Lemoine, spécialisé dans les affaires financières. Lundi soir, la société Mégameubles Bretagne Diffusion de Melesse ne figurait plus sur l'annuaire téléphonique du Minitel.

Christian Tual

Sotheby's va créer un comité chargé de faire respecter son « strict code de conduite »

LONDRES
de notre correspondant

Accusée d'avoir exporté frauduleusement des œuvres d'art d'Italie et d'Inde vers le marché de Londres (*Le Monde* du 8 février), Sotheby's, la prestigieuse maison de vente aux enchères, a décidé de « faire le ménage ». Elle a annoncé, lundi 10 février, son intention de *« créer un comité composé de ses directeurs indépendants pour examiner ces pratiques et imposer le respect de son strict code de conduite »*. Un nouveau directeur chargé du contrôle va également être nommé. La présidente du holding américain qui contrôle Sotheby's, Diana Brooks, a déclaré à son personnel : *« Vous êtes parfaitement au courant de ce que nous attendons de vous* (...) *intégrité et bon jugement.* »

Mme Brooks s'en est par ailleurs pris à Peter Watson dont le livre, *Sotheby's : The Inside Story* – repris à la télévision et dans le *Times* – avait fait scandale la semaine dernière. Si elle a qualifié cet ouvrage de diffamatoire, elle n'a toutefois pas l'intention de le poursuivre. Cela signifie-t-il qu'elle reconnaît les faits ? *« Absolument pas »*, répond-elle. Cela dit, *« nous ne cherchons pas à nous venger mais à restaurer la confiance de nos clients. Nous ne pouvons nous permettre de perdre deux ou trois années devant les tribunaux »*.

En attendant, Sotheby's a pris acte de la démission de Roland Kollewijn, l'expert de son bureau de Milan, l'homme par qui le scandale était arrivé. Il avait en effet été filmé en train de *conseiller à une « cliente »* comment passer en fraude un tableau d'un petit maître italien, Giuseppe Nogari. George Gordon, l'autre personne sanctionnée, reste suspendu. Rien n'est dit, en revanche, de Brendan Lynch, accusé d'avoir commandité de la contrebande d'art indien.

Avec l'aide d'avocats américains et britanniques et un renforcement de ses procédures de contrôle, le plus ancien et le plus important marchand d'art – dont le chiffre d'affaires en Europe a été de 90 millions de livres (environ 900 millions de francs) en 1995 – compte ainsi effacer le doute qui pèse depuis quelques jours sur ses pratiques.

Patrice de Beer

Comment calculer vos impôts

DANS *le prochain numéro du Monde* (mercredi 12 février daté jeudi 13) paraît un cahier spécial fiscalité de 16 pages petit format, contenant toutes les indications sur les revenus à déclarer, les charges déductibles et la façon de calculer simplement le montant de son imposition.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 11 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

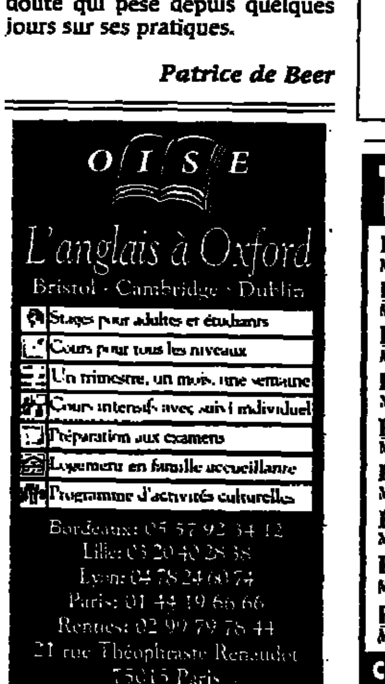
Tokyo Nikkei	18181,20	+1,76	– 6,09
Honk Kong index	13643,50	– 0,12	+ 1,42

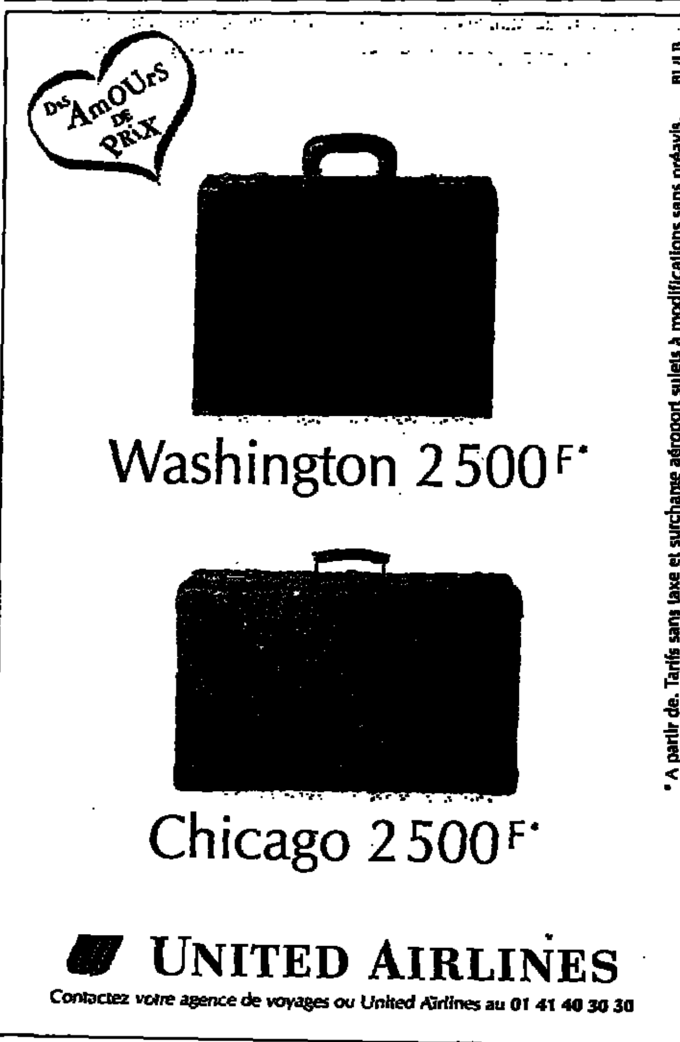
Tokyo, Nikkei sur 3 mois

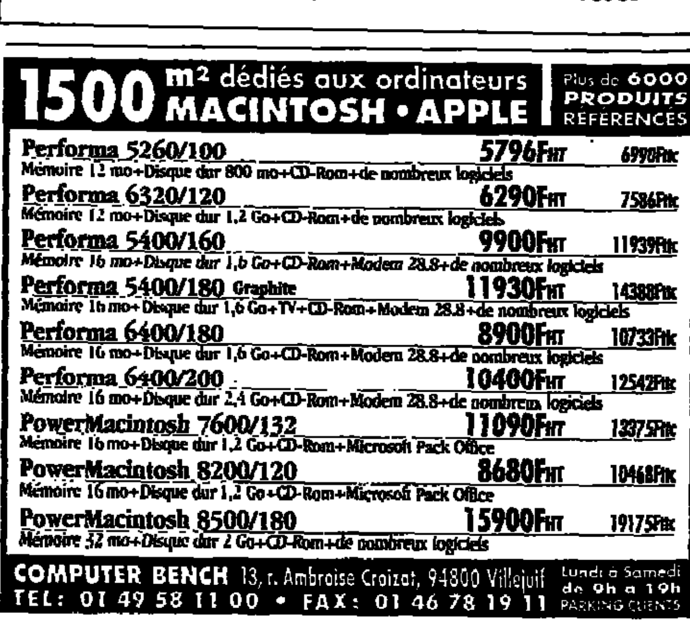
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/02	Var. en % 07/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2595,37	– 0,08	+ 12,08
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 12,38
Milan MIB 30	—	—	+ 5,74
Francfort Dax 30	3171,42	+ 1,06	+ 9,78
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 6,28
Madrid Ibex 35	475,41	+ 0,66	+ 6,88
Amsterdam CBS	—	—	+ 8,66

Tirage du *Monde* daté mardi 11 février 1997 : 486 481 exemplaires







MANAGEMENT
Des entreprises font preuve d'imagination pour accompagner le changement



EMPLOI
Mariage insolite dans l'intérim d'insertion

Le Monde EMPLOI

MERCREDI 12 FÉVRIER 1997



ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XII

DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 19 FÉVRIER
La longue marche vers la flexibilité

INITIATIVES

EMMANUEL PIERRE

Doreurs au mercure, ivoiriers ou bombeurs de verre, ils incarnent la longue lignée des « maîtres d'art » au savoir-faire incomparable

Ces métiers d'antan qui survivent

dossier

Un brin de nostalgie ne peut pas faire de mal. Si des métiers disparaissent sous la poussée des nouvelles technologies et de la modernité, il en existe qui, heureusement, survivent. Mieux, il en est que les conditions économiques d'ajourd'hui devraient condamner et qui, au prix parfois d'acrobaties ou de sacrifices, parviennent à se maintenir pour notre plus grand plaisir.

Anciens, surannés quelquefois, avec des origines qui remontent souvent au XVI[e], au Moyen Age et même à l'Antiquité, ils appartiennent à notre patrimoine, entretiennent des savoir-faire qui, sinon, seraient oubliés, et représentent une richesse, une culture, à transmettre. A chaque fois, ou presque, ils sont portés – habités – par des hommes et des femmes dont la vie se confond avec la maîtrise d'une technique du passé et d'un tour de main élevés au rang d'un art. La plupart du temps, aussi, ils s'inscrivent dans la continuité de l'histoire, les générations successives d'une même famille assurant l'honneur d'une réputation, quand ce ne sont pas des ouvriers qui reprennent le flambeau.

Au Japon, le souci de préserver ces artisans exceptionnels, détenteurs des valeurs du pays, a abouti à en élever plusieurs à la dignité de *« trésor national vivant »*. Honorés comme tels, ils bénéficient aussi d'une pension à vie. En France, où l'on s'est inspiré de cet exemple, sans la rente mais avec une aide de 100 000 francs pendant trois ans, un Conseil des métiers d'art a été créé en 1994 pour les sauver et aider à leur transmission. Dans quarante spécialités, 37 « maîtres d'art » ont déjà été sélectionnés sur les 50 prévus et un inventaire des métiers, par région, devrait être établi. Particulièrement riche de ce point de vue, la France semble donc décidée à préserver ce capital humain et de compétences, lié à l'histoire et dont le renom s'étend à l'étranger.

Mais ce n'est pas pour autant que les conditions d'exercice en sont glorieuses, sauf exception. *« Dinosaures »*, comme ils se qualifient eux-mêmes parfois, les derniers représentants de ces métiers éprouvent fréquemment des difficultés à poursuivre leur activité. Quand on fait partie de la dynastie en voie de disparition des fabricants d'aiguilles d'horloge – à ne pas confondre avec les réparateurs –, on s'inquiète de la mode de l'affichage lumineux qui réduit le marché. Si l'on appartient à l'ultime cercle des ivoiriers, la loi de 1989 sur le commerce des ivoires peut compromettre l'avenir, même si on n'utilise guère que deux défenses par an, rachetées dans le stock français. Situation économique oblige, riches amateurs, collectionneurs ou antiquaires ne se bousculent plus pour restaurer ou pour souhaiter des créations.

La plupart de ces métiers sont très dépendants de la commande publique par les musées ou par la direction du patrimoine, par exemple, et par les collectivités territoriales. Plus que jamais « protecteur des arts », l'Etat a pris conscience de la valeur de son héritage, en châteaux et palais, comme en objets rares, mais il a aussi compris la responsabilité qui était la sienne pour l'entretenir et l'améliorer. Désormais, il se soucie d'autant plus de la présence de précieux hommes de l'art qu'il sait ne pas pouvoir remplir sa mission sans eux et que, surtout, il découvre que beaucoup sont en fin de carrière, prêts à s'arrêter. D'où la volonté de soutenir un secteur qui pèse jusqu'à 9 000 emplois dans la restauration du patrimoine architectural, ne serait-ce que pour continuer l'oeuvre et, par l'arrivée de jeunes, renouveler et dynamiser un secteur devenu essentiel.

Mais si l'orientation est claire, elle est soumise à nombre d'aléas, dont l'inconnue budgétaire n'est pas la moindre. Réduire les moyens du ministère de la culture, entre autres, c'est prendre le risque d'endommager une filière patiemment reconstituée. De même, il est à regretter que les engagements de travaux, par une commune ou un département, soient trop soumis à la perspective d'échéances électorales. Pour un maître-verrier qui a investi dans la durée, et qui peut être accaparé des années durant par une œuvre, il est difficile de vivre dans l'attente d'ordres de chantier qui surviennent en rafale à quelques mois d'un vote...

La question ne se pose pas dans ces termes pour certaines professions qui renaissent de l'engouement pour certaines activités de loisir comme l'équitation ou la navigation de plaisance. Les maréchaux-ferrants en voie de disparition sont maintenant 1 500, paraît-il, et les selliers ont de l'ouvrage, y compris à l'exportation. L'attrait pour les coques en bois et pour l'accastillage idoine provoque pareillement le retour d'anciennes techniques qui avaient failli être submergées par la fibre de carbone et l'aluminium.

Menacés, survivants ou en état de grâce, tous ces fiers serviteurs des métiers d'antan sont des passionnés qui vivent jusqu'au bout leur talent. Ils exaltent la beauté du geste, voire son intelligence. Quoique bougons et secrets, quelquefois, ils sont intarissables dès qu'ils évoquent leurs sensations et les prouesses techniques qu'ils accomplissent. Héritiers d'une longue tradition, ils aiment à raconter la longue filiation de leur profession et savent qu'ils resteront à jamais des témoins. Ce qui nous émeut tous.

Alain Lebaube

Seulement trois familles de bombeurs de verre subsistent en France

Pour faire vivre le métier, l'une d'elles ouvre au public son atelier dans le Marais, à Paris. Où l'on peut assister à la fabrication d'une élégante vitrine ou de lanternes anciennes

Le grand-père, Claude, Serge, Patrick aujourd'hui, et peut-être Hugues demain. Depuis trois générations, le fond de cour du 17, rue du Pont-aux-Choux, au cœur du Marais, abrite les établissements Desserme, annoncés en lettres d'or depuis la rue. A l'entrée du magasin, une affiche jaunie détaille le règlement maison, du temps où Serge tenait les rênes. Patrick Desserme, son fils, nommé au conseil des métiers d'art par le ministère de la culture, entretient incontestablement ses racines. De son appartement qui jouxte l'atelier, il a pu voir grandir les deux arbres qui ont été plantés pour fêter les neuf et dix ans de son père : un véritable conte de fées, si ce n'est qu'« *il reste seulement trois familles à pratiquer notre métier* », regrette-t-il, un bonnet vissé sur la tête d'où s'échappent quelques mèches gris blanc, le regard bleu cerclé de lunettes métalliques.

Agé de cinquante ans à peine, il est depuis longtemps un maître incontesté dans l'art du verre bombé : la restauration des lanternes du pont Alexandre-III – qu'assuraient déjà son père et son grand-père –, celles de la Concorde et du Grand Trianon à Versailles, mais aussi des réalisations contemporaines pour le compte des grands du design, de l'architecture et de la mode. Des particuliers « *pas forcément riches, mais attachés aux souvenirs de famille* », font également réparer des vitrines d'époque. Et de grands antiquaires lui passent des commandes pointues, comme la restauration de globes de pendules Empire, « *que nous sommes l'un des seuls à faire en Europe* ».

Parfois, il ne voit pas le résultat de son travail, comme lorsqu'il a participé à l'aménagement de la salle d'état-major de l'Elysée, située au sous-sol du bâtiment, lors du premier septennat de François Mitterrand. Secret défense. Mais il lui arrive de refuser de travailler avec des gens dont la tête ne lui revient pas, et on le croit volontiers lorsqu'il dit qu'il a son « *caractère* ».

La morosité économique rejaillit forcément sur son activité artisanale, qu'il qualifie lui-même de « *luxe* ». Aussi, pour faire vivre le métier, lui, sa femme, leur fils et leurs deux employés ont choisi d'ouvrir l'atelier de 600 mètres carrés au public. « *Nous ne sommes pas un musée, au contraire, nous voulons montrer que notre métier est vivant.* » Il consacre donc une partie de son temps à expliquer comment une quelconque plaque de verre va se transformer en élégante vitrine. Il a ses propres modèles (ou gabarits) de lanternes anciennes ou, quand il s'agit de créations contemporaines, ses clients les lui procurent.

La première étape consiste à tailler la plaque de verre en fonction du format souhaité. Le verre ainsi découpé est posé sur un moule dont il va épouser les formes en chauffant dans le vieux four à bois qui date du XVIIIe siècle ou dans l'un des cinq fours à gaz qui émettent perpétuellement un bruit de soufflerie. Dans la pièce flotte une odeur persistante d'alcool à brûler qui sert à nettoyer le verre avant de l'enfourner.

Il règne un joyeux bazar entre les étagères surchargées de moules, les plaques de verre empilées çà et là et les commandes exécutées qui attendent d'être livrées. Pour autant, personne ne court, le travail demande du temps. Une fois bombé, le verre doit refroidir très progressivement sur son moule. Ensuite il faut l'ajuster, et c'est la partie la plus délicate. Sa femme, son fils y participent, mais, « *quand il s'agit d'un travail de tradition qui demande une certaine expérience, c'est moi qui m'en charge* », explique l'artisan, qui travaille depuis l'âge de quinze ans et demi et qui a été formé par son père. « *Ce n'était pas quelqu'un avec qui l'on discutait beaucoup, je l'ai davantage observé qu'il ne m'a prodigué de conseils* » ; lui-même reconnaît ne pas avoir la fibre pédagogique, ce qui pose la question de la transmission du savoir. « *Une personne douée est celle qui a le* « geste intelligent », *lequel ne s'apprend pas forcément à l'école.* »

Paulo, trente ans, l'un des employés dont le père a œuvré pendant vingt-neuf ans pour les Desserme, a appris sur le tas et se dit qu'un jour peut-être son métier n'existera plus. Il est responsable, presque exclusivement, de la cuisson dans le vieux four à bois : « *Quand j'ai démarré, il y a neuf ans, on m'a dit : ta place est là !* » ; ce poste exige une attention très soutenue : il faut aérer le feu en permanence, écarter les braises à l'aide du ringard, une perche en fer forgé munie d'un crochet qui permet aussi de travailler le verre à chaud. « *Je me sens utile, je n'ai pas l'impression d'être un maillon de la chaîne.* » Patrick Desserme, qui s'était éclipsé, vient dire au revoir. Transformé. Le pantalon de flanelle a remplacé le vieux jean usé et les lunettes sont cette fois-ci en écaille. Il s'échappe au ministère, et pour ce faire a revêtu sa tenue de commercial...

Clarisse Fabre

Diamant sur mesure

Vieil instrument, le ringard n'a pas pris une ride. Au départ, les bombeurs de verre utilisaient cette barre métallique crochetée pour attiser le feu où le verre, en chauffant, épouse la forme du moule. Puis, par la suite, ils s'en sont servi pour travailler le verre à chaud. La fourche, utilisée pour l'enfournage, demeure également toujours indispensable.

***Mais la pince à gruger*, qui permet de rattraper les défauts du verre bombé, n'est plus guère utilisée à l'heure actuelle, si ce n'est pour réparer les matériaux d'époque et donner un aspect de patine. La meule diamantée l'a remplacée.**

Plus rare encore, le diamant de découpe est devenu quasiment un objet de collection. Cet outil, qui « se fait » à la main de chaque artisan, n'est par conséquent pas utilisable par un autre. Chaque pièce est en quelque sorte unique. Aujourd'hui, le verre plat se découpe avec une molette à sabot large et le verre bombé avec une molette à contourner.

Les gestes antiques du doreur au mercure

Avec son pinceau métallique, il applique deux fines couches d'amalgame d'or à 24 carats et de mercure *sur le tablier de commode en bronze* pour le « *blanchir* ». Puis il le dépose sur les braises d'un feu de charbon de bois, le brosse pour égaliser sa surface. Et attend, oppressé par la chaleur du four, l'évaporation du mercure. Ce spectacle, auquel il a assisté des centaines de fois, reste pour lui « *magique* » à chaque fois.

Bruno Bourgeois, doreur au mercure de la maison Mahieu, est « *très honoré* » de perpétuer cette technique que son atelier est l'un des derniers à pratiquer en France. Un savoir-faire qui vient de « *la nuit des temps* », indique Edith Maurette, PDG de l'entreprise. Au moins de l'Antiquité. Bien plus tard, sous Louis XIV, est apparu le « vernis or » ; puis, vers le milieu du XIXe siècle, la dorure par électrolyse. Petit à petit, celle-ci a remplacé la dorure au mercure, 40 % plus coûteuse, pour un résultat visuel « *presque identique* », assure Edith Maurette. Pourtant, l'ancienne méthode perdure « *pour des pièces vraiment exceptionnelles. Car on sait qu'elles traversent les siècles* ». L'utilisation du mercure renforce en effet l'adhérence de l'or sur les métaux à base cuivrique.

Les clients de la maison Mahieu ? Des musées, des antiquaires et des particuliers du monde entier. Dans certains pays, cette technique est interdite, en raison de la toxicité des vapeurs de mercure, qui peuvent provoquer des troubles neurologiques graves. La maison Mahieu a dû se conformer aux normes : installation d'un « laveur d'air », traitement de l'eau. Et Bruno doit porter un masque. Pour rien au monde la petite-nièce de Georges Mahieu, qui, dans les années 20, a racheté une société de dorure pour lui donner son nom, n'abandonnerait la partie. Une partie difficile. L'atelier de dorure au mercure est utilisé deux ou trois jours par mois. L'activité baisse, en raison de la crise. L'entreprise compte quinze salariés contre vingt-cinq en 1991. Les salariés, explique-t-elle, « *ont tous une connaissance impressionnante de leur métier et un sens artistique époustouflant. Pour pouvoir sortir de belles pièces, il faut vraiment aimer son travail* ». Certains ont vingt-cinq ou trente ans d'ancienneté.

CONSÉCRATION

Bruno Bourgeois, trente-deux ans, a été embauché il y a douze ans. Il a commencé par des petits travaux, avant d'apprendre la dorure par électrolyse, puis au mercure, il y a neuf ans, auprès de l'ancien PDG qui a dû se retirer en 1996, atteint par les vapeurs toxiques de mercure. « *Les risques sont minimes*, affirme néanmoins Bruno, *puisque nous prenons toutes les précautions.* » Et puis la dorure au mercure, « *c'est la consécration* ». C'est elle qui donne à l'entreprise sa réputation.

Comme autrefois, Bruno fabrique l'amalgame. Dans le creuset, il dépose l'or et le mercure et remue le mélange sur les braises jusqu'à l'apparition de fumerolles indiquant que la fusion se produit. L'amalgame plongé dans l'eau devient une boule malléable. Ensuite, penché sur la « pierre à mercure », âgée d'au moins deux cents ans, Bruno « *projette* » l'amalgame au pinceau sur la pièce. « *Il faut avoir le coup d'œil*, dit-il, *pour bien le faire pénétrer dans les moindres recoins. Sinon, il y a des défauts une fois le mercure évaporé.* » Et il faut tout recommencer. Parfois des alliages prennent mal la dorure ou, au contraire, l'absorbent. Cette incertitude rend d'autant plus grande « *la satisfaction* » d'un travail réussi.

Mais son effort, le client ne le voit pas. Ce dernier juge surtout la qualité de la finition faite par d'autres : le travail de « bruni », qui donne à l'or son brillant avant d'être « patiné ». La dorure, « *c'est un travail obscur* », observe Bruno. Mais essentiel, qui conditionne la réussite de toute la chaîne. « *Penser que, dans l'Antiquité, des gens faisaient les mêmes gestes que moi a quelque chose d'intrigant. Cela prouve que l'homme ne peut pas être remplacé partout.* »

Francine Aizicovici

Un ivoirier sculpte au maximum deux défenses par an

Tout en parlant, Francis Migeon touche des objets qu'il a travaillés. Depuis un demi-siècle, cet homme sculpte l'ivoire. Un savoir-faire hérité de son père et de son grand-père. Diplômé de l'école Boulle, il a renoncé à l'ébénisterie pour reprendre l'atelier familial, en dépit d'une image parfois difficile à gérer. Francis Migeon préfère percer l'abcès tout de suite : il n'est pas un trafiquant, mais un artisan. Et pense que le moratoire sur le commerce international de l'ivoire, instauré en 1989, était nécessaire, même s'il ne facilite pas l'approvisionnement. « *Le marché*, explique-t-il, *était envahi de produits venant d'Extrême-Orient, fabriqués à partir de défenses d'éléphants braconnés en Afrique orientale. Cela portait préjudice à notre profes-* s'approvisionner et puiser parmi les centaines de défenses qui dorment dans les greniers des particuliers, vieux restes du passé colonial français. Les artisans-ivoiriers n'ont besoin que de faibles quantités pour travailler. « *Chacun n'utilise qu'une à deux défenses par an, soit au grand maximum cinquante à soixante kilos d'ivoire* », assure Francis Migeon, qui en consomme, pour ses propres travaux, une trentaine de kilos.

La poignée d'héritiers de cette tradition, vieille de plusieurs siècles, n'est pas une menace pour la survie des éléphants. Sur les deux cents ivoiriers que comptait la profession, au lendemain de la guerre, il n'en restait plus que soixante en 1974. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quatorze dont sept sculpteurs.

Quelques tourneurs ou miniaturistes compagnons dans son atelier. Mais, le marché se rétrécissant et le métier se perdant, il n'a pu les remplacer.

CAMPAGNES DE BOYCOTTAGE

Il explique souffrir davantage des campagnes de boycottage à l'égard de l'ivoire que du moratoire commercial. Les magasins qui exposent de l'ivoire dans leur vitrine se font de plus en plus rares. Francis Migeon vit pour l'essentiel de commandes que lui passent des particuliers, des antiquaires, ainsi que quelques responsables de musées ou de monuments historiques. L'an passé, il a été chargé de refaire tous les tirants d'orgue de la chapelle du château de Versailles. La restauration représente la moitié de son chiffre d'affaires. Mais il continue à fabriquer des sta- une part importante de son temps à la création.

S'il le faut, Francis Migeon reculera l'âge de sa retraite. Il souhaite, avant de se retirer, s'assurer que le métier continuera à vivre et pour cela transmettre son savoir. A son fils, qui le seconde déjà dans les travaux de restauration et qu'il veut aussi former à la création. Il désire également accueillir un ou deux jeunes sculpteurs sur bois de l'école Boulle pour leur apprendre le travail sur ivoire. Le titre de maître d'art qui lui a été remis en 1996 l'encourage dans cette volonté. « *Si l'on veut sauver le métier, il nous faut susciter de nouvelles vocations* », assure-t-il, sachant que tous ses confrères avancent, comme lui, en âge.

N'est-ce cependant pas illusoire de former des jeunes, alors que le métier pourrait finir par dispa- Migeon refuse de croire. Il sait que les stocks existants en France ne sont pas inépuisables. Aujourd'hui certains pays de l'Afrique méridionale sont contraints d'abattre une partie de leurs troupeaux d'éléphants, qui ont proliféré ces dernières années. Francis Migeon espère que l'on finira par trouver une législation moins draconienne, permettant d'assurer aux artisans-ivoiriers les faibles quantités qui leur sont nécessaires.

Il plaide pour un système de quotas dérogatoires ne concernant que l'ivoire brut. « *Il s'agit de favoriser la reprise du commerce international d'objets travaillés*, tient-il à préciser. *Un tel système de quotas, bien encadré, permettrait de sauvegarder notre métier, qui n'est pas incompatible avec la conservation des espèces animales et végétales.* »

Artisans du temps qui passe

Nicole et Gilbert Avé sont les derniers fabricants français d'aiguilles d'horloge

C'est une petite boutique qui ne paie pas de mine, fondée en 1855 par un nommé Paul Boulnois au cœur du Marais, entre le Cirque d'hiver et la place des Vosges. Dans une calligraphie du temps jadis, l'enseigne vert bouteille signale : « *Fabrique d'aiguilles de pendules et de baromètres* ». Il suffit de pousser la porte pour pénétrer dans l'univers de Gilbert Avé, soixante et un ans, et de sa femme, Nicole, derniers fabricants artisanaux d'aiguilles d'horlogerie de France. Avec ses petits tiroirs en chêne qui tapissent le mur du fond et ses tableaux spécialement réalisés pour l'Exposition universelle de 1900, où sont exposées aiguilles de tous styles et médailles du siècle dernier, la boutique a des airs de musée.

Blouse bleue élimée, stylo accroché à la poche, petite moustache bien taillée, l'artisan, en son atelier attenant à la boutique, restaure et fabrique à façon pour des horloges et pendulettes anciennes des aiguilles de tous styles, en cuivre ou en acier, parfois en os de boeuf, notamment pour les coucous. « *Mais je ne répare pas les mécanismes : ça, c'est le travail des horlogers* », précise-t-il.

BASCULES ET BOUSSOLES

Aussi minutieux soit-il, l'artisanat n'empêche pas la division des tâches : diplômée des Arts déco, Nicole, qui était architecte d'intérieur dans sa jeunesse, dessine les aiguilles en s'inspirant des modèles de toutes les époques dont regorge son catalogue. « *Les premières aiguilles datent de 1200* », affirme-t-elle.

Si Nicole et Gilbert ne manquent pas de coeur à l'ouvrage, la clientèle, sous l'effet conjugué du quartz et de l'affichage numérique, a fondu comme neige au soleil. La société de consommation est aussi passée par là : « *Aujourd'hui, quand le réveil ne marche plus, on ne le fait plus réparer : on le jette* », constate Gilbert Avé, un soupçon d'amertume dans la voix.

« *Et puis, malheureusement, les aiguilles ne cassent pas toutes seules* », renchérit sa femme, qui se réjouit toutefois, à chaque changement d'heure, de voir les journalistes de télévision « *tourner la grande aiguille à l'envers* », geste sacrilège souvent fatal aux vieilles horloges. Grâce au ciel, les déménagements sont généralement propices aux pertes d'aiguilles, sans compter certaines femmes de ménage indélicates qui n'ont pas leurs pareilles, paraît-il, pour chavirer les aiguilles d'un coup de plumeau.

Par bonheur subsistent quelques clients inconditionnels : antiquaires, restaurateurs de pendules, collectionneurs qui écument les salles des ventes de Drouot, toujours à la recherche d'une aiguille égarée. Sans oublier les marchands de pièces détachées, même si leur nombre s'est également singulièrement réduit. « *Il y a vingt-cinq ans, nous fournissions une vingtaine de maisons qui commandaient cinq cents à mille pièces par an, alors qu'aujourd'hui nous ne travaillons plus que pour deux marchands* », déplore Gilbert Avé.

« Sacrifiées » sur l'autel de l'affichage numérique, qui a imposé depuis une quinzaine d'années « *les chiffres lumineux* », les aiguilles disparaissent petit à petit : « *Naguère, nous fabriquions des aiguilles en aluminium, pour les bascules qu'on trouvait dans les gares ou dans les postes pour peser les colis. Et même pour celles des Halles, avec lesquelles on évaluait le poids des bœufs* », rappelle Nicole Avée. Avant d'évoquer le souvenir des aiguilles des boussoles ou de celles des manomètres utilisés pour mesurer la pression de la vapeur dans les locomotives.

Héritier d'une longue tradition familiale – son père a travaillé avec le dernier descendant des Boulnois, mort dans son atelier à l'âge de quatre-vingt-cinq ans –, Gilbert Avé n'a pourtant pas toujours vécu de l'horlogerie : « *Quand j'étais jeune, la mécanique ne m'attirait pas. Jusqu'en 1968, j'étais photographe, et puis j'ai créé une imprimerie dans une grande entreprise.* » C'est en 1989, au lendemain de la disparition de sa mère, qu'il se décidera à reprendre l'entreprise familiale avec sa femme.

Huit ans plus tard, dans le petit atelier-boutique de la rue Commines, Nicole et Gilbert Avé continuent, même si l'activité a considérablement diminué, à fabriquer des aiguilles à la demande. Plus par amour du métier – « *C'est un travail agréable qui nous permet de rencontrer des gens* », ajoute Gilbert – que par appât du gain : cette activité d'un autre temps ne leur rapporte à tous les deux que 6 000 francs par mois. Quant à l'avenir, ni l'un ni l'autre ne nourrit la moindre illusion : « *Aucun de nos enfants ne semble intéressé à l'idée de nous succéder* », constate Gilbert Avé, avant de conclure, un brin fataliste : « *Nous sommes les derniers dinosaures.* » A en croire Nicole, la Mairie de Paris use de formules infiniment plus prévenantes envers ces petits artisans dont la spécialité est appelée à disparaître : « *Savez-vous que l'adjointe du maire de Paris nous a dit que nous étions des trésors vivants ?* »

BRINS DE MUGUET

Si la fabrication artisanale d'aiguilles ne semble pas devoir survivre aux Avé, quelques chefs-d'œuvre témoigneront longtemps encore de la minutie de leur travail, qu'il s'agisse des aiguilles sculptées pour le Trianon à Versailles, de la collection de la section horlogerie du Conservatoire des arts et métiers, dont ils ont restauré plusieurs pièces. Ou encore des pendules commandées par la maison Dior, dont les aiguilles en laiton symbolisent des *brins de muguet*, en hommage au grand couturier qui glissait, par superstition paraît-il, de blanches clochettes dans les poches de ses mannequins.

Sans oublier leur ouvrage sans doute le plus futuriste, à savoir les aiguilles et les douze étoiles (symbolisant l'Union européenne) de la grande horloge du Futuroscope de Poitiers.

Familier du quartier depuis 1960 environ, Gilbert Avé, du seuil de sa boutique, a vu évoluer les activités des commerces. « *Quand je suis arrivé, il y avait encore des magasins d'alimentation. Mais depuis que les marchands de fringues ont débarqué, il y a une quinzaine d'années, il est plus facile de trouver une ceinture en cuir qu'un litre de lait ! Il y a dix ans encore, ils auraient tué père et mère pour racheter l'atelier...* », se souvient le dernier fabricant d'aiguilles, qui a tenu bon.

Depuis, les vents ont tourné, la crise de l'immobilier est passée par là. Les rideaux de fer baissés en permanence en attestent : dans la rue, nombre de locaux commerciaux restent vacants. Signe des temps ? Voici quelques semaines, c'est *Macadam Journal* qui a ouvert une antenne, juste en face de la boutique de Gilbert Avé.





EMMANUEL PIERRE

Les commandes publiques jouent un rôle décisif dans la survie des métiers d'autrefois

Etat et collectivités locales soutiennent la restauration du patrimoine architectural et mobilier. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois en dépendent

« *Trésor national vivant* » : prestigieux, le titre honore au Japon ces maîtres et artistes de renom dont les empereurs aiment à s'entourer depuis plusieurs siècles. Dotés d'une pension à vie, ces gardiens de savoir-faire ancestraux ont tout le loisir d'exercer leur métier. Ils assurent ainsi la survie de vieilles traditions techniques et artistiques et en transmettent les secrets. Ce statut original a séduit le ministère de la culture en France. En 1994, un conseil des métiers d'art est créé rue de Valois. Son objectif : sauver des métiers et des savoir-faire menacés de disparition.

« Maîtres d'art » : c'est la version hexagonale choisie par ce conseil pour désigner les cinquante heureux élus – trente-sept ont déjà été nommés à ce jour – sélectionnés au sein des quarante métiers d'art retenus par le ministère (lutherie, céramique, mode, verrerie, fonderie, etc.). Le rôle de ces « *trésors vivants* » ? « *Contrairement à ce qui se pratique au Japon, il s'agit de privilégier à la fois la tradition et la création*, souligne Pascal Leclerq, secrétaire général du conseil des métiers d'art. *Le titre de maître d'art est décerné à des artisans d'art dont la mission est de transmettre leur savoir-faire aux jeunes générations.* »

Sans aller jusqu'aux largesses nippones de la pension à vie, la dotation de ces maîtres est significative : une subvention de 100 000 francs par an, sur une période maximale de trois ans. Objectif : financer la formation de jeunes en atelier. « *La conservation des savoir-faire passe par leur transmission*, commente Pascal Leclerq. *Il faut donc des relais pour aider les jeunes qui débutent dans ces métiers.* » En 1997, le conseil des métiers d'art se fixe une autre mission : établir l'inventaire complet des métiers d'art, région par région, afin de « *définir des politiques nationales de soutien à telle ou telle filière* ».

Pour récente qu'elle soit, cette démarche engagée par le ministère de la culture s'inscrit dans la lignée d'une vieille tradition colbertiste. L'Etat français a longtemps rattaché – y compris, parfois, sous forme de monopoles – à ses différents corps quantité d'arts et de métiers, protégés par le statut et la commande publique. A de rares exceptions près, ces métiers sont aujourd'hui exercés par des compagnons, des salariés ou des artisans indépendants. Le statut de fonctionnaire a très largement disparu, mais la commande publique, elle, demeure. Elle est même la pièce maîtresse de la survie de la plupart de ces métiers.

Il suffit pour s'en convaincre de faire le tour des différentes délégations et directions du ministère de la culture. Chacune à sa façon, directement ou indirectement, favorise par ses commandes le maintien d'activités traditionnelles. Sans les chantiers de restauration des châteaux de Versailles, de Fontainebleau ou de Compiègne, par exemple, de nombreux ateliers de passementerie, de broderie ou de soierie n'auraient sans doute pas survécu.

Dans la région lyonnaise notamment, les très anciennes techniques de tissage à bras pour la soierie ne vivent que par les commandes de restauration de la direction des musées. La reliure d'art connaît une situation similaire, stimulée par le travail régulier de restauration sur les collections nationales gérées par la direction du livre. De la même façon, lorsque la délégation aux arts plastiques décide, comme pour cette année à l'occasion du bicentenaire de la lithographie, de commander plus de quarante œuvres à des artistes contemporains, il s'agit bien d'un soutien indirect aux ateliers traditionnels de gravure et d'estampe.

Si la création contemporaine peut, à l'occasion, faire appel à des savoir-faire traditionnels, c'est surtout dans le domaine de la restauration que la commande publique joue un rôle majeur. Par l'ampleur des chantiers engagés, la direction du patrimoine et le mobilier national ont ici une mission décisive. Les collections nationales de meubles, tapis, tapisseries et objets nécessitent de faire appel à une myriade de savoir-faire. Art du bronze, ébénisterie, menuiserie, etc. : le Mobilier national a ses propres ateliers pour certains de ces métiers, soit plusieurs dizaines de spécialistes fonctionnaires.

Les trois manufactures des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais garantissent, de leur côté, l'activité et la pérennité des lissiers, ces artisans spécialisés dans le tissage des tapis et tapisseries. « *Il est clair qu'avec ses propres ateliers et par le recours à des entreprises extérieures le Mobilier national contribue largement au maintien de nombreux métiers et techniques vieilles de plusieurs siècles* », explique Chantal Coural, conseiller au Mobilier national.

Et que dire du sort qui attendait les ateliers de dentelle d'Alençon ou du Puy-en-Velay sans leur rattachement, à la fin des années 70, au Mobilier national ?

Mais c'est sans doute du côté du patrimoine que la tendance est la plus nette. Sur les 40 000 monuments aujourd'hui protégés par le label Monuments historiques, parmi les classés 7 % appartiennent à l'Etat (dont les cathédrales) et 63 % aux collectivités locales. C'est dire l'importance du financement public dans l'entretien et la restauration de ce patrimoine bâti, y compris sous forme de subventions lorsqu'il s'agit de travaux engagés par des particuliers.

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites a d'ailleurs bien conscience de sa mission d'intérêt général, elle qui orchestre depuis 1995 des opérations dans les régions sur le thème « Le monument et ses artisans ». Expositions, ateliers, démonstrations, conférences... « *le but de ces manifestations est d'alerter sur le risque de disparition de certains métiers et de susciter des vocations* », précise Lise Grenier, responsable *de la mission des événements* à la Caisse.

De son côté, le Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques – qui regroupe 150 entreprises privées – évalue à 9 000 le nombre d'emplois qui dépendent aujourd'hui de ces commandes. « *Le principe de la restauration exige en France de pratiquer les mêmes procédés que ceux qui ont présidé à la fabrication ou à l'édification des monuments*, précise Patrice Huet, secrétaire général du Groupement. *Autrement dit, nos métiers conservent de façon vivante ces traditions. Mieux, c'est au sein des petites et moyennes entreprises de restauration que se transmettent les savoir-faire et que sont formés les jeunes apprentis.* »

Ferronnerie, charpente, vitrail, taille de pierre, couverture, maçonnerie, fresque, etc. : peu d'écoles forment aujourd'hui à ces métiers. En permettant la survie de ces entreprises, la commande publique favorise l'existence et la pérennité de nombreuses activités traditionnelles. A l'inverse, des coupes trop brusques dans les budgets peuvent les condamner, sans appel.

Olivier Piot

Les vitraux de l'Etat

La terminologie contemporaine la désigne comme « vitrailliste ». Au XIXe siècle, son métier était l'apanage des « maîtres verriers ». Elle se considère, elle, comme artiste, spécialisée dans la création et la restauration de vitraux. En 1973, Mireille Juteau reprend un atelier de maître verrier fondé à Chartres en 1860. « *En création ou en restauration, la commande publique représente aujourd'hui 97 % de notre activité* », précise-t-elle.

Il est vrai que la France possède 50 % du patrimoine mondial de vitraux, l'essentiel étant propriété de l'Etat. C'est grâce aux deniers de celui-ci que l'atelier de Mireille Juteau peut accueillir quatre jeunes en formation. « *Il existe plusieurs écoles qui enseignent l'art des vitraux*, poursuit-elle, *mais la véritable transmission des techniques, dont certaines remontent au XIe siècle, ne peut se faire qu'en atelier, auprès d'artistes qui ont eux-mêmes des années d'expérience* ».

L'équitation ravive d'anciennes vocations

Des jeunes deviennent selliers ou maréchaux-ferrants nouvelle manière

Laurent Saint-Aubin, trente ans, est maréchal-ferrant, près de Senlis, dans l'Oise. Il doit cette orientation peu banale à son père Jean-Claude, fils d'un éleveur de chevaux. Celui-ci s'était lancé dans la « maréchalerie » au cours des années 60, avec l'idée de bousculer la pratique d'un très vieux métier qui avait réussi à survivre dans le monde des courses et des chasses à courre, mais n'avait pas su se renouveler.

En fait, c'est presque une profession nouvelle que les pionniers de sa génération ont inventée : alors que les maréchaux-ferrants du passé appartenaient au monde rural, leurs successeurs sont implantés à la périphérie des grandes villes, là où depuis une trentaine d'années ont proliféré les clubs hippiques. Une clientèle de citadins amoureux d'équitation a remplacé les agriculteurs. Et la forge est devenue vagabonde : installée dans une camionnette, alimentée par une bouteille de gaz, elle sillonne les routes, faisant la tournée des clients. Les Saint-Aubin tournent ainsi dans un rayon de quelque 50 kilomètres autour de Senlis, et font plus de 50 000 kilomètres par an.

Sous l'effet conjugué de la mode de l'équitation et du chômage, les vocations de maréchaux-ferrants se sont multipliées. « *En dix ans, les centres de formation d'apprentis (CFA) ont vu doubler leurs effectifs. Un signe !* », souligne Marcel Pasquier, de Maisons-Laffitte dans les Yvelines, qui fut longtemps représentant de son département au sein de la fédération nationale professionnelle.

Aujourd'hui, les maréchaux-ferrants sont environ quinze cents ; la plupart travaillent seuls, mais ils commencent à constituer de petites sociétés, pour avoir une meilleure protection sociale. La profession a probablement atteint un plafond : « *On compte environ cent soixante-quinze mille chevaux ferrés en France. Un maréchal-ferrant peut en entretenir deux cents. Faites le compte !* » D'autant que le marché du cheval de selle est en léger recul, parce qu'il coûte cher à entretenir.

Un autre métier a bénéficié de la vogue de l'équitation : celui des selliers. Il faut distinguer deux catégories bien différentes. Les plus nombreux se bornent à revendre des éléments de harnachement qu'ils importent de Grande-Bretagne, ou encore d'Asie et d'Europe de l'Est où le niveau des salaires permet de fabriquer ces articles réclamant beaucoup de main-d'œuvre, à un prix accessible aux amateurs.

La seconde catégorie est celle des producteurs. Malgré le handicap des salaires hexagonaux, une poignée d'intrépides a entrepris de ressusciter la fabrication en France de selles et brides cousues main, les seules assez solides pour les professionnels, en pariant sur la plus haute qualité et sur la technicité. Avec succès : en dix ans, la production annuelle de selles haut de gamme est passée de mille à plus de six mille.

Frédéric Butet est l'un de ces intrépides. Installé à Saumur (Maine-et-Loire) depuis une bonne dizaine d'années, il emploie actuellement dix-huit personnes. Conscient des limites du marché national, il concentre de plus en plus ses efforts sur les marchés étrangers. A l'heure actuelle, 70 % de sa production sont exportés aux quatre coins du monde, dont une bonne moitié aux Etats-Unis.

C'est aussi la passion du cheval qui anime Bruno Armand, patron d'une petite société qui compte trois salariés à Chaville, dans les Hauts-de-Seine. Elle l'a amené à se lancer dans une spécialité encore plus exigente en travail manuel de haut niveau, et donc plus coûteuse : la fabrication de tout ce qui, dans le harnachement du cheval, n'est pas la selle. Sa spécialité : ce qui est introuvable ailleurs.

Ils sont quelques dizaines de son espèce, à travers la France. Pas plus. Comme eux, leurs salariés « tiennent » le plus souvent par la passion. Non pas que les salaires ne soient pas corrects : le métier n'admet que d'excellents professionnels, et un patron « fait ce qu'il faut » pour garder ceux qu'il a. Mais c'est une spécialité où il n'est pas question de compter sa peine, ni son temps.

Marie-Claude Betbeder

Repères

- Les Monuments historiques sont régis par la loi de 1913. Ils sont aujourd'hui près de 40 000, dont 15 000 dits classés et 25 000 inscrits. Parmi les classés, l'Etat est propriétaire de 7 % d'entre eux, les collectivités locales en possèdent 63 %, les 30 % restants appartenant à des particuliers.
- On compte un peu plus de 1 000 entreprises spécialisées dans la restauration du patrimoine architectural. Certaines d'entre elles peuvent avoir jusqu'à 200 salariés, mais la plupart sont des petites structures. Selon le Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques, 9 000 emplois dépendent aujourd'hui de cette activité, dont 5 000 sont occupés par des spécialistes de savoir-faire traditionnels.

هكذا من الاهل

Des entreprises font preuve d'imagination pour accompagner le changement

Renault, Levi Strauss, DHL, Sollac communiquent à travers BD, nouvelles ou romans d'entreprise

En mai dernier, Renault mettait en vente, après l'avoir diffusé auprès de ses salariés, un recueil superbement illustré, édité chez Gallimard. *L'Album Renault de la qualité totale*, sous-titré *Voyage au cœur du changement*, résume en 64 pages la politique de management du constructeur automobile. En 1996 également, l'américain Levi Strauss distribue à ses troupes un large dépliant qui raconte, en dessins, la vie d'un jean, de la conception à la distribution. L'entreprise n'oubliant pas de rappeler à chaque étape les changements de procédures récemment introduits.

Nouvelles formes de communication ? Visiblement. Ces supports se distinguent des livres-anniversaires rédigés par des historiens d'entreprise. Ils sont destinés soit à accompagner le changement – ou plutôt a le « dédramatiser » –, soit à remobiliser en interne pour mieux affronter les concurrents grignoteurs de parts de marché.

La liste de ces initiatives originales va en s'allongeant. En témoignent celles prises, tout récemment, par DHL et Sollac. Numéro un français des sociétés de transport express international, avec un taux de pénétration du marché de 35 %, DHL s'attelle aujourd'hui à une complète refonte de ses applications informatiques. Ce chantier européen intitulé « *Strategic Programme* » et « *destiné à améliorer le service aux clients* » concerne l'ensemble des salariés. Pour préparer les 1300 « Dhliens » français à cette bourrasque, la direction, conseillée par l'agence de publicité Saatchi & Saatchi, a bâti sa communication interne autour du thème de la « révolution ». Dans une belle confusion des genres d'ailleurs. En octobre, des acteurs déguisés en révolutionnaires mexicains sont venus au siège de l'entreprise à Roissy faire exploser des obus de la guerre de 14-18 (des bombes en chocolat) où étaient cachés des petits livres rouges qui donnent le ton dès la couverture : *Strategic Programme, la révolution en marche*, et dans lesquels il est ainsi question du « *grand bond en avant* ». Ces analogies zappatomaoïstes accompagneront le projet tout au long de son avancement dans les trois années à venir. Les salariés recevront ainsi « cigarillos » et « diplômes de révolutionnaires », tandis que les murs du siège et des 22 agences de l'Hexagone seront régulièrement encombrés de tracts et de *dazibaos*.

« *On ne réussit pas à mobiliser les gens pour un projet informatique, par nature ennuyeux, avec des actions sérieuses*, argumente Etienne de Longvilliers, directeur de la conduite du changement à DHL France. *Chez nous, où les salariés – âge moyen : 32 ans – réclament une communication décalée, le ludique est une courroie de transmission possible.* »

Gadget ? Etienne de Longvilliers comme Isabelle Deniau, responsable communication, rejettent l'appellation. « *La révolution en marche* » a été défendue en comité de direction afin de décrocher les 50 000 francs de budget nécessaires à sa réalisation. Et si ce « *Club-Méd du changement* », pour reprendre l'expression d'Etienne de Longvilliers, a été avalisé officiellement, c'est parce que, derrière le concept, il faut voir un objectif précis, en l'occurrence la satisfaction du client.

MÉTAPHORE GUERRIÈRE

Ainsi, quand les révolutionnaires mexicains débarquent en octobre dernier, l'un des acteurs interprète la concurrence : l'uniforme bardé d'autocollants Chronopost, Federal Express, UPS, il arrive sur scène en sang, à moitié mort. « *La métaphore est largement guerrière*, confirme Etienne de Longvilliers, *mais elle correspond à la réalité du quotidien ; nous sommes attaqués en permanence par nos rivaux et la lutte est sans pitié pour la conquête des parts de marché.* »

C'est la même idée de résistance à la concurrence qui a incité la direction de Sollac, la branche aciers plats d'Usinor Sacilor, à publier, encartée dans le journal interne du siège social (600 personnes), une nouvelle écrite par Anne-Caroline Paucot : *La Vie sans fer, c'est l'enfer*. L'auteur a choisi la trame d'un roman policier, dont la présentation d'ailleurs est plagiée sur la célèbre « Série noire » de Gallimard, et décrit comment un tueur à gages est chargé d'éliminer un conseiller du président de la République qui a imposé la prohibition de l'acier. La vie au quotidien s'en trouve évidemment bouleversée : les nouveaux rails en béton obligent à rebaptiser le TGV en TPV (train à petite vitesse) puisqu'il met désormais 12 heures pour relier Paris à Bordeaux, et les coiffeurs manquent de précision avec des ciseaux en verre trempé. « *L'image de l'acier mérite mieux que la banalisation excessive qui en est faite*, explique Alain Bertrand, directeur de la communication d'Usinor Sacilor. *Pire, ce matériau véhicule souvent une perception négative, car il est assimilé aux plans sociaux menés dans la sidérurgie. La nouvelle d'Anne-Caroline Paucot vise à revaloriser notre produit.* »

L'opération est peu chère (25 000 francs). En interne, elle vise à « *rassurer* » les salariés à la fois sur la pertinence à long terme de l'activité et sur ses atouts face aux deux produits concurrents majeurs : le plastique et l'aluminium. En tout cas, la forme a d'ores et déjà séduit les responsables de communication des établissements de Fos (4000 salariés) et de Dunkerque (3800 salariés), qui ont demandé à diffuser à leur tour le roman policier.

Mais aussi bien chez DHL que chez Sollac, on précise que cette communication n'a d'intérêt que si elle s'inscrit dans un programme général, « *qu'elle accompagne plus qu'elle n'innove* ». Les révolutionnaires de « *Strategic Programme* » vont aussi suivre des formations à l'informatique en bonne et due forme, et Sollac défend aussi l'image de l'acier en faisant des conférences auprès d'étudiants en architecture ou d'élèves de classes primaires.

INVESTISSEMENTS MINIMES

Comment mesurer l'impact réel de ce genre d'initiative ? Les salariés de Sollac et de DHL, c'est un point commun, se disent d'ores et déjà « *trop sollicités* ». Enfin et surtout, même si les investissements financiers pour ce type de communication restent minimes, il n'empêche que leur audace implique de ne pas prêter le flanc à d'autres critiques.

DHL France est en phase de croissance, donc de recrutement depuis sa création en 1976, et Sollac se remet, de son côté, tout juste à recruter. L'ombre de plans sociaux ne nuit donc pas aux projets. Mais le vent peut vite tourner. Le comité d'entreprise de DHL, qui a intenté une action en justice contre la direction pour délit d'entrave (respect insuffisant des procédures de consultation), est confronté aujourd'hui aux problèmes classiques d'une société en voie d'expansion. L'ambiance bon enfant d'il y a vingt ans ne peut plus suffire à régir les modes de relation sociale dans une entreprise qui compte désormais 1300 salariés. Ce recadrage va d'ailleurs de pair avec les efforts à réaliser pour mieux former les encadrants aux rapports hiérarchiques. « *Nous ne sommes ni meilleurs ni pires que d'autres en ce domaine*, admet Etienne de Longvilliers, *mais nous lançons des formations au management pour combler les déficits quand ils existent.* » Faute de quoi, les révolutionnaires de pacotille pourraient ne plus avoir autant de succès qu'aujourd'hui.

Marie-Béatrice Baudet

emploi

Mariage insolite dans l'intérim d'insertion

Tout les oppose, pourtant Adecco et le groupe Id'ees font alliance

A l'heure où il commence à porter ses fruits, l'accord conclu en novembre dernier entre Adecco et le groupe Id'ees continue d'intriguer le monde de l'insertion. Et pour cause. Le premier protagoniste est le leader mondial du travail temporaire depuis la fusion entre Ecco et le suisse Adia, le 20 août 1996, et anime un pôle insertion depuis quelques années. Le second représente un acteur majeur de l'insertion par l'économique et a développé une quinzaine d'agences d'intérim d'insertion sous le label Id'ees Intérim.

L'alliance entre le « *capitaliste* » et l'« *acteur de l'insertion* » n'allait pas de soi. Quelques-uns y ont vu un pacte avec le diable, d'autres un possible marché de dupes. Selon eux, Adecco souhaite se donner une image sociale forte alors qu'Id'ees Intérim risque d'y perdre son âme. Signé en présence de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, l'accord a une portée politique dont certains ne manquent pas de souligner les risques de récupération. Autant de facteurs qui peuvent faire douter même si, *a priori*, la formule prolonge bien la démarche engagée par les entreprises d'insertion dans leur ensemble : se rapprocher du monde économique.

« *Nous avons comparé nos modes de fonctionnement avant de nous engager et nous nous sommes rendus compte que nous avions développé les mêmes pratiques sans le savoir* », explique Jean-François Connan, responsable de l'emploi et de l'insertion chez Adecco. L'accord est d'abord un partenariat financier puisque Adecco entre dans le capital d'Id'ees Intérim à hauteur de 34 %. « *Pour nous qui vivons en général sur le court terme, cette recapitalisation nous permet d'envisager des développements* », explique Jean-Claude Benani, directeur d'Id'ees Intérim, qui ajoute : « *Cet accord symbolise aussi la reconnaissance de notre technicité.* » En effet, Adecco mise sur l'expertise de son nouveau partenaire pour élargir le réseau : « *Les futures agences porteront le nom d'Id'ees Intérim* », précise Jean-François Connan. Si les neuf structures d'insertion d'Adecco qui existaient avant l'accord vont continuer sur leur lancée, les « jeunes mariés » comptent bien mettre leurs ressources en commun : ils sont, par exemple, en train de finaliser un dossier d'accueil des intérimaires qu'utiliseront les deux groupes.

L'idée de « *stratégie de survie* » n'est pas non plus absente de leur démarche. Jean-François Connan souligne la nécessité de s'unir car l'outil de l'intérim d'insertion est fragile et son assise juridique récente (loi du 31 décembre 1991) : « *Si vous êtes trop petits, vous n'êtes pas entendus. En revanche, si nous pouvons proposer une méthodologie qui serve de référence, ce sera toujours cela de gagné.* » Sur le terrain, des responsables locaux des deux groupes commencent à nouer des liens entre eux.

Ainsi, une nouvelle agence Id'ees Intérim a vu le jour à Grand-Quevilly (Seine-Maritime) en décembre dernier. Certes, le contexte était favorable à son implantation bien avant l'accord de novembre. Outre un soutien de l'administration du travail et des élus locaux, le président de l'union régionale des entreprises d'insertion, Alain Goussault, qui est aussi gérant d'une entreprise d'insertion, y a fortement contribué. La volonté du directeur régional d'Adecco a fait le reste.

Un cas de figure semblable se dessine à Montreynaud, un quartier de Saint-Etienne qualifié de zone franche, où le projet d'une agence Id'ees Intérim est à l'étude. Elle viendrait s'ajouter à une première agence du même groupe, implantée dans la ville stéphanoise depuis 1995. Au départ, le député de la Loire, Jean-Pierre Philibert (UDF), à l'origine du projet, fait appel à Adecco au moment même où se négocie l'accord avec Id'ees. Finalement, ce dernier est choisi pour piloter la nouvelle antenne dans l'esprit de l'accord de novembre. « *Nous sommes actuellement dans une phase d'évaluation des coûts et nous espérons ouvrir nos portes à la rentrée prochaine* », explique Denis Vignet, responsable du centre de formation Renaître et Innovation et responsable de proximité à l'agence Id'ees Intérim de Saint-Etienne.

Cette agence a déjà entamé le dialogue avec les chefs des antennes Adecco de la ville, lors d'une réunion où les responsables des deux structures ont accordé leurs violons et délimité leur domaine d'intervention. « *Je pense que les règles du jeu sont claires et que les possibilités de concurrence sont très minimes, ne serait-ce que par les petits flux que nous gérons* », souligne Jacky Billon-Grand, responsable de l'agence stéphanoise, qui précise : « *Id'ees Intérim assure entre quinze et vingt emplois équivalent temps plein par an* ». De là à ce que les deux structures s'entraident... « *Adecco a ses propres objectifs de rentabilité et il ne faut pas trop compter qu'ils prospectent pour nous* », poursuit Jacky Billon-Grand, qui mise plutôt sur des rencontres informelles avec les entreprises de la région, organisées par Adecco. « *Une telle initiative a été prise à Nice et pourrait voir le jour ici.* »

Réciproquement, Id'ees Intérim peut présenter des personnes en fin de mission d'insertion à Adecco. Les deux groupes pourraient donc se stimuler mutuellement. Denis Vignet, le responsable de proximité, sensible aux risques de récupération économique et surtout politique, à quelques mois de la campagne électorale, est plus réservé : « *le mariage a eu lieu. Attendons neuf ou dix mois pour voir ce qu'il va produire.* »

Clarisse Fabre

Passerelle

Les syndicats des entreprises de travail temporaire ont toujours revendiqué leur mission d'insertion professionnelle. En juin 1996, le Promatt (syndicat des professionnels du travail temporaire) a publié une étude commandée à l'Ifop sur le devenir des salariés intérimaires. L'enquête montre que 72 % des personnes n'avaient aucune activité avant leur entrée dans l'intérim en janvier 1995, contre seulement 22 % un an plus tard : sur les 78 % restants, 62 % occupent un emploi (intérim, contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée...) et 16 % sont stagiaires, étudiants, etc. De son côté, l'Unett, l'Union des entreprises de travail temporaire, a pris plusieurs engagements pour l'emploi en novembre dernier, parmi lesquels l'augmentation de ses effectifs permanents de 10 % d'ici à la fin de l'année 1997 et la formation de 2000 jeunes par le biais de contrats de mission-formation jeune intérimaire (CMJI).

lectures

Réorienter les objectifs de l'Union

MANIFESTE POUR UNE EUROPE SOCIALE
d'Ulrich Mückenberger, Brian Bercusson, Simon Deakin, Pertti Koistinen, Yota Kravaritou, Alain Supiot, Bruno Veneziani
Desclée de Brouwer, 176 p., 120 F.

L'Europe ne se porte pas vraiment bien. Déréglementation et privatisation ne font pas que des heureux. L'idée selon laquelle « *le progrès social découlerait plus ou moins automatiquement de la croissance et de l'intégration économiques* » a pratiquement capoté. Les sept universitaires (de six pays différents) qui ont uni leurs plumes pour rédiger ce livre, avec l'appui de l'Institut syndical européen, dessinent les contours d'un paysage bien morose. Leur volonté est d'y inscrire la dimension sociale bien plus nettement qu'aujourd'hui. Pour ce faire, ils mettent en avant des arguments d'efficacité. Par exemple, les fameux critères de convergence peuvent-ils « *garantir la stabilité économique... dès lors qu'ils ne comportent pas d'objectif en matière d'emploi* » ? Les auteurs pourfendent les tenants de la dérégulation à tout crin : nos maux ne résultent pas d'un « *excès de réglementation, mais d'un problème de croissance sans emploi* ». Et ils se dressent face aux agresseurs du SMIC, en affirmant que la suppression de tout salaire minimum répond au « *rêve de pouvoir instituer enfin une séparation radicale entre l'économique et le social* », ce qui ferait glisser « *de l'Etat-providence à l'Etat-assistance* ».

Ces critiques appellent des propositions d'action. Les rédacteurs de ce manifeste préconisent une réorientation significative, susceptible de redonner une « *légitimité* » au projet européen. Ils indiquent plusieurs pistes : le gonflement d'une « *sphère publique* » qui est actuellement bien anémiée, à côté d'une sphère privée particulièrement choyée, la reconnaissance d'une « *citoyenneté sociale* » comprenant un minimum de droits pour tous ceux qui sont présents sur le marché du travail (y compris les chômeurs et les travailleurs atypiques). Et aussi l'activation des objectifs sociaux présents dans les textes communautaires (charte de 1989, protocole et accord de Maastricht), ainsi que le développement de la négociation collective à l'échelon européen.

La permanence de la crise et l'approche des échéances qu'implique l'Union économique et monétaire contribuent à augmenter la fréquence et la vigueur de tels plaidoyers. Ils sont utiles pour rappeler les défauts d'une construction dont les plans avaient été tracés au temps de la croissance. Car, malgré les analyses et le travail de la Commission de Bruxelles (Livres vert et blanc, programme d'action à moyen terme notamment), une question reste posée : le « social » sera-t-il périphérique ou central dans l'Europe de demain ?

Ciel, la catastrophe !

L'ENTREPRISE ANTICRISE. ANTICIPEZ ET GÉREZ L'IMPRÉVU
d'Emmanuelle Tran Thanh Tam
Les Editions d'organisation, 162 p., 132 F.

Une grève éclate dans une de vos usines, votre dernier produit de beauté donne des boutons à vos clients, votre entreprise est accusée des pires turpitudes par un groupe de pression ou fait l'objet d'une enquête publique : la catastrophe médiatique et commerciale n'est pas loin, d'autant qu'il y a bien l'un ou l'autre journaliste fouineur à rôder dans les parages. Ce n'est pas le moment de mollir. Réagissez vite, et vous le ferez avec d'autant plus d'efficacité que vous aurez, par temps calme, identifié vos risques et prévu un dispositif ad hoc en cas d'alerte.

L'auteur préconise même la rédaction d'un manuel anticrise qui n'a pas pour vocation de « *fournir la solution miracle à tous les problèmes* », mais joue le rôle de gilet de sauvetage... « *Il permet de flotter, mais ne dispense pas de nager en direction du rivage.* »

Œuvre d'un « conseil en gestion de crise » (eh oui, cela existe !), ce livre donne de nombreuses idées aux entreprises afin de parer aux risques de déstabilisation. A charge pour elles de ne pas tomber dans l'obsession obsidionale après l'avoir refermé.

Changer d'horaires

AGIR SUR L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL
de Michel Pépin et Yves Le Roux
Anact-éditions Liaisons, 62 p., 69 F.

Aujourd'hui, le temps de travail vient en deuxième position des thèmes de la négociation collective, immédiatement après les salaires. Ce livret indique comment s'y prendre pour aborder et traiter la question dans l'entreprise. Il s'agit de mener « *une démarche de conduite de projet structurée* » en ayant défini des objectifs, les mesures adéquates pour les atteindre et en ayant bâti des scénarios permettant d'évaluer l'impact économique et social des modifications envisagées. On peut rechercher une « *ouverture la plus large possible de variantes* », et passer ensuite des compromis dans lesquels l'entreprise et les salariés trouvent leur compte. Des exemples types, inspirés d'opérations réelles, décrivent quatre cas d'aménagement-réduction du temps de travail.

Daniel Urbain

en bref

RENCONTRES

■ **RÉSEAU.** Les Rencontres thématiques de l'ENSPTT présentent les travaux des groupes permanents de réflexion de l'Observatoire du management des entreprises de réseau. Conçues pour les cadres dirigeants, elles leur offrent l'occasion de bénéficier des travaux menés sur un sujet par un ensemble d'experts. La prochaine réunion aura lieu le mardi 25 février à Paris et aura pour thème« Stratégies gagnantes pour demain. Les entreprises de réseau ont-elles le choix et les moyens de leur stratégie ? ».
Contact : ENSPTT, Isabelle Tisseraud. Tél : 01-42-79-44-76.

■ **COMPÉTITION.** Le cadre national, base du développement de l'entreprise, est devenu trop étroit dans un contexte de mondialisation. Confrontée à la diversité des cultures, des relations sociales, des relations économiques, des rapports avec l'Etat dans chaque pays où elle est implantée, l'entreprise doit aussi faire face à la mondialisation des marchés de produits et de capitaux. Dans ce contexte, les dirigeants sont amenés à remettre en question leur mode de management et à élaborer de nouvelles stratégies. C'est le thème de la rencontre organisée le mardi 4 mars à Paris par Andersen Consulting, l'Anvie et Enjeux-*Les Echos*, et intitulée « L'entreprise française dans la compétition mondiale : vers un renouveau managerial ? ».
Contact : Anvie. Tél : 01-49-54-21-16.

■ **QUALIFICATION.** « L'organisation peut-elle être apprenante ? Expériences *françaises et européennes* ». C'est le thème de la journée organisée le 12 mars prochain, à Paris. Cette conférence inaugure un cycle destiné à aborder les formes concrètes de mise en œuvre d'organisations apprenantes. Organisé en partenariat entre Centre Inffo, Citadel, la chaire de formation des adultes du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et l'Iface, du groupe ESCP, ce cycle alternera conférences et ateliers.
Contact : Citadel. Tél : 01-48-05-08-75.

هكذا من الأصل

Marketing - Communication

Les Hôtels et Casino Lucien Barrière à Deauville (Hôtel Normandy, Hôtel Royal, Hôtel du Golf et le Casino de Deauville) recherchent leur

Attaché de presse H/F

DEAUVILLE

En liaison directe avec le Directeur Commercial et Marketing et en collaboration avec l'ensemble des Directeurs d'Etablissements, vous organisez et centralisez les informations à communiquer à l'ensemble de la presse. Vous êtes également en charge de la communication média des nombreux événements dont nous sommes soit partenaire, soit promoteur ou sponsor exclusif.

Votre objectif : susciter de larges retombées médiatiques sur l'entreprise et ses produits.

De formation supérieure, vous bénéficiez d'... expérience similaire de 5 ans minimum et p... d'excellentes qualités de rédaction et d'orga...

Pour ce poste basé à Deauville et à pourvo... immédiatement, vous pratiquez l'anglais cou...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + prétentions) à Société des Hôtels et Casino de Deauville, Direction des Ressources Humaines, Rue Edmond Blanc, 14800 Deauville.

MEDIAPA



LUCIEN BARRIERE

Resorts, Hôtels & Casinos

Deauville



ORTEMS est un éditeur de logiciel de création récente, spécialisé dans l'optimisation et la synchronisation de production. La société dispose d'un savoir-faire reconnu et compte, parmi ses clients, des références de premier plan en Europe. La présence d'actionnaires financiers puissants et prestigieux (capital-risque) lui permet d'entreprendre un très ambitieux plan de développement. Dans ce cadre nous recherchons son :

VP Sales & Marketing

(Directeur Commercial et Marketing Europe)

Package attractif + Stock Options Plan **Lyon**

LE POSTE

- Rattaché au PDG, vous :
  - créez votre poste et dirigez les équipes commerciale et d'avant-vente (10 personnes), dédiées aux ventes directes et indirectes,
  - réalisez les objectifs de croissance et de rentabilité en privilégiant les opérations de partenariat avec d'autres éditeurs ou des intégrateurs,
  - développez les ventes export par la mise en place d'un réseau de partenaires distributeurs.

PROFIL RECHERCHÉ

- 35/40 ans, très bonne formation supérieure.
- Expérience réussie et prouvée de la direction d'équipes de vente dans le logiciel, si possible pour des applications telles que ERP, MRP, MES, GPAO, etc....
- Bonne compréhension de la technologie et du secteur industriel.
- Incontestable expérience internationale, acquise idéalement chez un éditeur américain.
- Dynamique et entreprenant, vous avez l'esprit start-ups.
- Anglais absolument impératif, allemand souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rém. actuelle en précisant sur lettre et enveloppe la réf. 60902B/LM à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.
E mail : 106413,3050@compuserve.com

LDW



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid



SOFTBANK
ZIFF-DAVIS FRANCE

éditeur des magazines PC Direct, PC Expert et Univers Jeux & Micro recherche :

1 ASSISTANT(E) DE GESTION DES ABONNEMENTS (Réf. Diff)

Vous assurerez la bonne marche de la gestion quotidienne de l'ensemble des abonnements, ainsi que le contrôle des bases de données. Vous coordonnerez l'ensemble des prestataires, et participerez aux actions marketing des abonnements.
Pour ce poste, 2 à 3 ans d'expérience dans la gestion des abonnements est nécessaire.
Connaissance d'un fulfillment et d'un logiciel de gestion des abonnements souhaitée. Maîtrise de Word et Excel indispensable.

1 ASSISTANT(E) MARKETING (Réf. Mkgt)

Vous serez chargé de l'analyse de l'évolution du marché et de la concurrence (sur tableur Excel), de la création de mailing et du support événementiel.
BAC + 4, école de commerce souhaité, avec 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la presse ou secteur informatique de préférence. Maîtrise d'Excel indispensable - Bonnes notions d'Anglais.

Envoyez votre candidature sous réf. à Ziff-Davis France (DRH) 14, Place Marie-Jeanne Bassot - 92593 Levallois Perret Cedex.

synergence

communication stratégique et opérationnelle

PARIS • DIJON • LYON

Nous sommes l'une des principales agences françaises de communication corporate, institutionnelle et sociale. Notre développement parisien et lyonnais nous amène à recruter deux collaborateurs de haut niveau :

Directeurs de clientèle en communication (H/F)

De l'analyse à la production, vous serez responsable du développement de projets de communication globaux.
Vous vous distinguez par votre aptitude à faire émerger des missions et à les traiter. Vous trouvez du plaisir à dénouer des situations complexes.
Innovateur et rigoureux, vous vous assurez du respect des exigences stratégiques, créatives, techniques, commerciales et économiques.
Nous apprécierons votre sens de l'autonomie, de la négociation et du travail en équipes pluridisciplinaires. Vous avez entre 30 et 40 ans, une expérience significative dans le domaine des services et du conseil. Vous souhaitez comme nous mettre la communication au service des évolutions sociales de notre temps.

Merci d'adresser votre curriculum vitae, votre photographie et votre lettre de motivation à notre siège social en région :
Didier Livio • SYNERGENCE
4 allée Alfred-Nobel • 21000 Dijon
e.mail : synergence@axnet.fr

Synergence est membre de l'AACC.
Confidentialité assurée. Il ne pourra être répondu à aucun appel téléphonique.

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION DE RECRUTEMENT, RECHERCHE DEVELOPPEUR H/F - PROFESSIONNEL DE LA PUBLICITE DE RECRUTEMENT.

MERCI D'ADRESSER DOSSIER COMPLET DE CANDIDATURE S/REF. MPM À AXIAL 27 RUE TAITBOUT, 75009 PARIS.

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE.

AXIAL

Importante régie publicitaire d'un groupe de presse national recherche

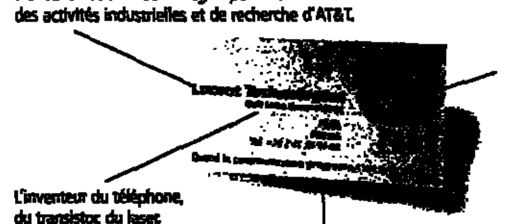
UN(E) CHEF DE PUBLICITE IMMOBILIERE

- Rattaché au Directeur de département, vous aurez la responsabilité d'un portefeuille d'agences spécialisées, ainsi que la gestion et le développement du portefeuille annonceurs.
- Vous avez une formation BAC + 2 minimum, avec une première expérience de la vente sur le secteur immobilier ou en régie publicitaire.
- Vous avez le sens de la rigueur et de l'organisation et êtes, par ailleurs, un habile négociateur. Vous êtes, bien sûr, dynamique et avez le goût des responsabilités.
- Salaire : Fixe + primes/objectifs.

Merci d'envoyer CV, photo, lettre de motivation et prétentions (*sous réf n° 9069*) à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées 75409 PARIS Cedex 08, qui transmettra.

Pour être admis dans notre cercle, jouez la carte de l'innovation.

Nouvelle société née du regroupement des activités industrielles et de recherche d'AT&T.



Un cercle de 125 000 talents et déjà 7 prix Nobel

L'inventeur du téléphone, du transistor, du laser, de la fibre optique...

VOUS.
CHEFS DE PRODUIT TÉLÉCOMS

En choisissant Lucent Technologies, vous rejoignez une nouvelle entité, héritière de la capacité d'innovation des Bell labs. Proposant une offre globale d'équipements de télécommunications, nous sommes forts de 125 000 collaborateurs, présents dans 90 pays et réalisons un CA de plus de 110 Milliards de F. En France, nous employons près de 1 700 personnes, pour 1,8 Milliard de F de CA. A Saumur, au sein de notre division BCS (ex AT&T Barphone), spécialisée en téléphonie, vous *assurerez le lancement des nouvelles versions des lignes de produits "petits systèmes" sur plusieurs marchés de la région* "Europe, Moyen-Orient, Afrique".
Votre mission sera variée : validation de l'adéquation de nos produits avec les attentes du marché, définition des développements futurs avec les laboratoires R&D, préparation des argumentaires des nouveaux produits, coordination de la promotion des produits avec nos canaux de vente et *préparation des chaînes logistiques.*
De formation Bac + 3 à Bac + 5 à dominante technique, vous possédez une expérience réussie d'au moins 2 ans comme chef de produit dans un environnement technologique, de préférence lié aux télécoms. Outre un fort esprit d'équipe et une grande aisance relationnelle, vous possédez un parfait niveau d'anglais.
Pour entrer dans notre cercle, adressez-nous votre dossier de candidature sous réf. CP à : Lucent Technologies BCS - DRH - ZI de St Lambert - 49412 Saumur Cedex.

EURO RSCG



Lucent Technologies
Bell labs Innovations

Chef de produit

Services mobiles aéronautiques par satellite

Vous définissez et assurez le suivi de la démarche marketing pour les services mobiles aéronautiques par satellite, assurez le pilotage, le contrôle et les négociations liées à l'activité, proposez la stratégie de développement, assurez les relations avec les partenaires internes et externes concernés.

Vous participez également à l'élaboration du marketing des services mobiles par satellite, terrestre et maritime.

A 30 ans environ, de formation ingénieur et/ou Grande Ecole de commerce (bac + 5/6), vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine des télécommunications ou dans un domaine proche, dont deux années en marketing.

La pratique de l'anglais est indispensable.

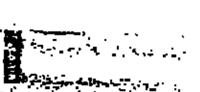
Outre votre professionnalisme, vos qualités relationnelles, votre sens de la négociation, votre capacité à coordonner des équipes pluridisciplinaires contribueront à votre réussite à ce poste, au sein d'un Groupe ouvrant de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Le poste est basé à Noisy-le-Grand (93).

Merci d'adresser, sous référence MS, en précisant votre rémunération actuelle, *lettre manuscrite* et CV à SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 PARIS.



France Telecom
Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services



Conseil et Audit

Le Groupe CAP GEMINI, leader européen dans le domaine du conseil et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP, pour sa division INDUSTRIE (500 personnes) en fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

CONSULTANTS ET EXPERTS FONCTIONNELS

• Production • Logistique • Finance Comptabilité

Vous intervenez auprès de Grands Comptes industriels nationaux et internationaux variés. Interlocuteur privilégié des clients (Direction Générale et Directions fonctionnelles), vous comprenez les enjeux de l'entreprise (métier, organisation, objectifs,...), vous analysez les besoins, proposez des solutions et les mettez en œuvre. Vous intervenez aussi bien en amont (conseil, assistance, avant-vente,...) que dans le cadre de grands projets **d'intégration de progiciels**, sur lesquels vous apportez votre expertise fonctionnelle.

A 30/45 ans environ, de formation Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une solide expérience (5 à 15 ans) acquise en cabinet de conseil, en SSII, chez un éditeur de progiciels ou dans un poste de responsabilité fonctionnelle en entreprise. Vous disposez d'une bonne culture en organisation et systèmes d'information. La connaissance d'un progiciel intégré (SAP, Oracle Applications, BPCS,...) est un atout sérieux. Vous parlez couramment l'anglais.

Vos qualités personnelles seront déterminantes : tempérament opérationnel, sens de l'efficacité et du résultat, leadership, aisance relationnelle, fort esprit de synthèse. De nombreuses possibilités d'évolution vous sont offertes au sein de notre Groupe, en France comme à l'international.

*Pour obtenir dès maintenant plus d'informations, appelez le 08 36 68 48-08 (2,23 f/mn) en précisant la réf. *105. Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.4990/LM portée sur lettre et enveloppe.*

Consultants en organisation et en management de projets

PARFAITEMENT BILINGUES ANGLAIS

Département Organisation

Vous conduisez et encadrez des missions d'organisation (amélioration des performances, création/fusion de filiales, analyse de la valeur...). Vous accompagnez et mettez en œuvre des démarches qualité. Vous apportez votre expertise aux directions centrales et à leurs filiales françaises et internationales dans l'accompagnement de projets (passage à l'Euro, banque à distance, IARD...).
Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous justifiez d'une expérience de plus de cinq années en organisation, management de projets et conduite du changement en milieu bancaire. (Réf. CS/ORG)

Direction des marchés de capitaux

Dans le cadre du développement de l'organisation mondiale de la gestion des opérations, nous souhaitons renforcer nos équipes pour faire face à l'accélération des processus de production des résultats et à l'évolution du système d'information de gestion des risques.
Vous avez pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des solutions organisationnelles et informatiques, pour la gestion des opérations et la maîtrise des risques. Cet environnement en constante évolution nécessite adaptabilité, réactivité, aisance relationnelle et autonomie.
Votre performance dans ce poste vous permettra d'évoluer par la suite vers le management d'équipes opérationnelles.
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce vous avez, au cours de ces cinq dernières années, acquis une expérience significative de la conduite de projets, dans le domaine des marchés financiers. (Réf. OM/CMP)

Merci de nous faire part de votre motivation en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), à Christine Salafa, pour la réf. CS/ORG et à Odile Mohan, pour la réf. OM/CMP, Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Consultant Développement Commercial/Marketing

Lille

KPMG Fidorga développe au sein de KPMG Fiduciaire de France l'activité de conseil en management auprès des PME-PMI.
Nos consultants, grâce à leur niveau de technicité et à leur connaissance éprouvée de l'entreprise, interviennent dans des contextes et des secteurs d'une grande diversité.
Nous vous proposons d'être acteur de notre projet de développement au sein de l'équipe Nord-Pas de Calais.

Vous avez la responsabilité de vendre et réaliser des missions de conseil commercial : stratégie et plan de développement, organisation et restructuration de la fonction commerciale (France et international), plan marketing/produits, études sectorielles... Vous maîtrisez parfaitement la définition et la commercialisation de nouveaux produits ou services grâce à votre expérience opérationnelle de la direction des ventes ou du management d'un centre de profit.

Vous avez acquis une expérience professionnelle d'environ une dizaine d'années en entreprise ou en cabinet-conseil après une formation supérieure commerciale ou scientifique. A 30/35 ans vous avez su développer sens relationnel, qualité d'écoute, esprit d'équipe et forte capacité d'engagement. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions (réf. CDC/FA) à KPMG Fiduciaire de France, Direction des Ressources humaines, 2 bis rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

KPMG Fiduciaire de France

Principal Consultant

Technology and Application Strategies

GartnerGroup — Nanterre

Gartner Group est un des leaders mondiaux du conseil informatique, proposant recherche, analyse et conseil sur les strategies informatiques des utilisateurs et des fournisseurs de produits et de services informatiques.

Gartner Group a plus de 23 000 clients représentants plus de 6 700 sociétés partout dans le monde et emploie plus de 1 500 personnes dans 40 pays.

"Technology and Application Strategies" est une des branches de la très performante division conseil de Gartner Group.

Reportant au Vice-Président de la branche, ce poste comporte les responsabilités classiques d'un rôle de manager multi-projet, y compris gestion des clients et des projets, développement commercial et support à la vente. Les missions classiques comprennent l'évaluation de l'activité informatique et des technologies utilisées chez les clients et l'élaboration de conseils stratégiques pour une adaptation optimum de l'informatique aux business plans mis en place.

Le candidat retenu sera probablement titulaire d'un MBA ou équivalent et possédera idéalement :

- ☐ 10 ans d'expérience au sein d'un département informatique ou au sein d'une société de conseil spécialisée en informatique.
- ☐ Une forte compétence sur les architectures client-serveur, y compris des compétences sur UNIX, NT et les protocoles réseaux.
- ☐ Des connaissances approfondies à la fois sur les aspects techniques (architectures techniques, réseaux, infrastructures informatiques, organisation et financement) et les aspects fonctionnels (finance, production, etc.).
- ☐ La capacité à présenter oralement et par écrit des scénarios informatiques et des solutions complexes à des dirigeants de haut niveau.
- ☐ Une capacité d'analyse, une indépendance d'esprit et une curiosité intellectuelle de tous les instants.
- ☐ Le caractère international des missions à effectuer offre la possibilité de déplacements de courte durée et exige la capacité à rédiger et présenter oralement en anglais.

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél + Rémunération actuelle à Alain Chéenne, Michael Page Informatique, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 MPage sous Référence 15734.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Fonction Commerciale

Formation professionnelle et conseil

Commercial Grands Comptes

Important organisme implanté dans toute la France, notre forte volonté de développement passe par la fidélisation de nos grands comptes nationaux.

En appui de nos structures opérationnelles régionales, une petite équipe Marketing et Commerciale centrale organisée par secteurs économiques intervient en amont pour identifier les entreprises ciblées, les prospecter, analyser leurs besoins, développer, en l'entretenant, une relation commerciale durable, à partir d'une stratégie définie.

Commercial pour le secteur de l'Industrie au sein de cette équipe, vous intervenez dans ce sens, initiez les contacts, détectez les potentialités, instruisez une offre adaptée en mobilisant les compétences internes pour la réalisation des projets, maintenez le contact client... en relation permanente avec les intervenants.

Cela concerne essentiellement des grands comptes et nécessite donc, à côté d'une formation initiale supérieure technique ou de gestion, une expérience significative dans des fonctions RH en entreprise ou en cabinet-conseil, une dimension commerciale réelle ou potentielle effective.

Le poste, à pourvoir à Paris, implique des déplacements évidents.

— Merci d'adresser votre candidature sous la référence C289K, à Olivier Chaumette, OC Conseil, Tour Corosa, 5 rue E. et A. Peugeot, 92500 Rueil-Malmaison.



OC CONSEIL
Ressources humaines

هكذا من الاصل

Juristes - Ressources Humaines

'TORAY' Filiale française (800 MF pour 450 personnes) de ce groupe industriel international (32 000 personnes), cette société a été choisie comme référence européenne du *groupe dans le cadre d'une stratégie de leader mondial.* Ses activités concernent le développement, la production et la commercialisation de films Polyester destinés à des marchés en pleine croissance comme celui de l'emballage, de l'industrie et des supports magnétiques. Pour préparer le changement lié à l'appartenance à un nouveau groupe et participer à cette mutation de culture d'entreprise, l'équipe dirigeante recherche son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

LYON

En liaison étroite avec le Directeur Général, vous dirigez la politique humaine et sociale de l'*entreprise en phase avec les objectifs de développement du groupe* : gestion des ressources humaines, relations sociales, administration du personnel...Simultanément, vous assurez le rôle de chef d'établissement.

A 45 ans environ, de formation supérieure, vous avez idéalement acquis une expérience similaire, en milieu industriel, au sein d'un grand groupe international dans un premier temps puis avez privilégié la réactivité et l'opérationnalité de structure à taille plus humaine (filiale, PME...). Vous avez une réelle compétence en législation sociale et une pratique courante de l'anglais.

Doté d'un bon équilibre personnel, concret et réactif, vous imposez votre autorité de compétence par vos qualités d'écoute et de communication. Vous savez tenir un cap.

Les ambitions du groupe sur des marchés porteurs et la mise en place d'un nouveau projet d'entreprise sont de nature à motiver une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous **réf. PG/178/001/A** à notre conseil :

NEMROD Ressources Humaines - 15, place Jules Ferry - 69006 LYON - 34, Bd Haussmann 75009 PARIS.



DENIS RICHARD ASSOCIES

★ EURO RSCG

RÉSEAU INTERNATIONAL D'AVOCATS D'AFFAIRES RECHERCHE

AVOCAT EN DROIT DES AFFAIRES

BASÉ À TOURS

A 30 ans environ, de formation DESS, DJCE, vous possédez 5 ans d'expérience dans ce domaine acquise en cabinet et vous pratiquez l'anglais.

Vous interviendrez, auprès de P.M.E. et de filiales de grands groupes, en droit des sociétés, droit fiscal, droit commercial et des contrats.

Votre aisance relationnelle, votre capacité d'écoute et le goût du travail en équipe pluridisciplinaire vous permettront de participer activement au développement du cabinet avec la synergie d'un grand réseau.

Ce poste requiert un bon niveau d'autonomie et l'expérience de la relation clientèle.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite sous réf. AV/FO à ETC Conseil
22bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS.



★ EURO RSCG

Consultants h/f

Cinq Sociétés de Services et de Conseils se sont groupées pour unir leurs forces et créer ainsi le premier réseau Français de Consultants EXPERTS AGREES à vocation Nationale et Internationale. Nous vous proposons de venir vous joindre à nous selon une formule originale d'Adhésion et de participation.

Nous recherchons des consultants experts, ou désirant, pour les plus jeunes qui sont les bienvenus, acquérir une *expertise. Nos domaines d'intervention sont les suivants :*

- Prévention et anticipation des conflits par la communication, le dialogue, la gestion des compétences
- *Mise en place de l'Aménagement et Réduction du Temps de Travail*
- Recrutement, Bilan de compétence, Pilotage de carrière
- *Formules Novatrices de Rémunérations*
- Préparation Psychologique du personnel aux nouvelles formes d'organisation du travail
- *Formation Comportementale inter et intra-Entreprise*
- Ergonomie Physique et Mentale
- *Prévention des accidents du travail*
- Réglementation et obtention des aides Publiques ou para publiques aux Entreprises.

Notre Réseau s'étendant à l'ensemble du territoire, vous pourrez ainsi exercer votre activité dans votre région tout en bénéficiant des connexions les plus modernes avec tous les membres du réseau.
Nos centres de Ressources et de formation sont situés à Paris où se trouve également le siège de notre groupe.

Adressez votre candidature détaillée (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence HP 0100 à notre conseil :
Hommes et Projets - 4, avenue Pasteur - 92400 Courbevoie. *Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.*

MEDIAPA

RESPONSABLE ORGANISATION-FORMATION

Groupe pharmaceutique Européen (600 MF de CA, 700 personnes), leader de son secteur, recherche afin d'accroître l'efficacité de ses structures un

MONTPELLIER

Notre organisation est en mutation et s'oriente vers un fonctionnement en structure transversale. Nous souhaitons vous confier la charge de l'analyse économique des structures sociales de l'entreprise. Vous établirez le diagnostic, proposerez les améliorations nécessaires sur les secteurs où la valeur ajoutée des hommes doit être adaptée ou augmentée. Pour atteindre ces objectifs, vous aurez également en charge la formation, qui vous servira de levier pour optimiser les compétences humaines et techniques de l'entreprise.

Travaillant aux côtés du DRH du Groupe, vous interviendrez auprès de toutes les directions opérationnelles et leur apporterez votre concours en tant que spécialiste RH de l'organisation. Pour cela, à 30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de l'organisation économique et du management des structures sociales acquise dans une entreprise ou dans un cabinet de conseil.

Si vous souhaitez participer à ce projet d'envergure, merci d'adresser votre candidature à notre conseil, Mr Jérôme LANCRENON, CLP associés, 33 avenue du Maine, BP 170, 75755 Paris cedex 15, sous réf. LM 312.



■ ***LA SOCIÉTÉ :*** *La Direction Juridique d'un **grand laboratoire pharmaceutique**, recherche un :*

Juriste d'Affaires confirmé

Banlieue Ouest

■ ***LE POSTE :*** *Rattaché au Directeur Juridique, vous intervenez plus particulièrement sur la rédaction des contrats et accords français et internationaux avec les tiers. **Généraliste en droit des affaires**, vous exercez une mission de conseil auprès des différents services opérationnels.*
Vous prenez en charge le suivi des dossiers contentieux et gérez les marques et brevets de la société.

■ ***LE CANDIDAT :*** *A **28/30 ans** environ, de formation supérieure en droit des affaires de type DEA, DESS ou DJCE, vous avez acquis **impérativement** 3 à 5 ans d'expérience minimum en entreprise, de préférence dans l'industrie pharmaceutique ou dans le secteur des biens de grande consommation. Une expérience en Cabinet d'avocats pourra être prise en compte. Des connaissances en droit fiscal, droit de l'informatique et droit de la distribution seront vivement appréciées. Une **parfaite maîtrise de l'anglais** écrit et oral est indispensable.*

***Rigoureux**, dynamique, vos **qualités relationnelles** et votre ouverture d'esprit vous permettront d'évoluer avec succès au sein du Groupe en fort développement.*

■ *Merci de contacter nos conseils Frédérique STOEFFLER ou Frédéric FOUCARD au 01 47 23 37 00 ou de leur envoyer un dossier complet sous réf. 3354/FS ou par fax au 01 47 23 38 00 à ROBERT HALF JURIDIQUE ET FISCAL, 39 avenue Pierre Ier de Serbie, 75008 PARIS, ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*

LBW

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Cabinet d'Avocats d'Affaires recherche dans le cadre de son développement un

Avocat Droit Social

Paris

Au sein de l'équipe droit social, vous interviendrez pour le compte d'une clientèle française ou étrangère comme conseil sur des dossiers relatifs notammment aux relations individuelles de travail et aux modes de rupture du contrat de travail. Vous serez également appelé à traiter des aspects sociaux des restructurations d'entreprise et des licenciements économiques collectifs.

Agé d'environ 30 ans, de formation juridique supérieure en droit social (DEA, DESS), vous avez acquis une expérience de trois à cinq ans en cabinet d'avocats d'affaires.

Ouvert à la réflexion et attentif aux mutations tant législatives que réglementaires, vous faites preuve d'une réelle capacité d'imagination. Doté d'une grande autonomie et d'un fort potentiel relationnel, vous souhaitez vous investir au sein d'une structure évolutive.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 MPage** *(Cornèche 3,48F/Min)* sous réf. SD15234

MP Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

Cabinet conseil spécialisé, nous avons acquis une forte notoriété dans la recherche et l'évaluation des Ingénieurs et des Cadres du domaine des Hautes Technologies (Electronique, Informatique, Telecommunications..).

Pour faire face à notre croissance, nous souhaitons intégrer au sein de notre equipe un nouveau Consultant, dont la mission sera de developper et fidéliser une clientèle de notre domaine d'intervention, principalement constituée de grands comptes utilisateurs des systèmes d'information et d'operateurs de télécommunications.

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingenieurs ou de Commerce, maîtrisant parfaitement l'anglais, vous avez acquis une expérience confirmée en recrutement ou en management de centre de profit sur ces marchés.

Si vous souhaitez aujourd'hui évoluer progressivement vers une position de partner, merci d'adresser lettre de candidature et CV complet, sous référence 393D, à :

JSA - Jacques Scarinoff et Associés - 10, avenue Matignon - 75008 Paris.

JSA

Evidence

Kienbaum und Partner (numéro 1 du *recrutement en Allemagne), groupe* international de conseil (300 collaborateurs et 400 MF de CA), assiste depuis *plus de 50 ans ses clients dans la gestion,* l'organisation et le conseil en ressources humaines. Le groupe recherche pour *ses activités en France un :*

Consultant confirmé

Age de 30/35 ans, de formation supérieure et, de préférence, diplômé en psychologie, *vous possédez impérativement une expérience* d'au moins 6 ans, acquise aussi bien en entreprise qu'en cabinet conseil, dans le domaine des ressources humaines ou de la formation. Vous connaissez parfaitement les particularités du marché français du conseil en ressources *humaines et êtes aussi à l'aise dans un* cadre international ; vous saurez vous *intégrer dans une équipe multiculturelle* et dynamique. Après une formation à nos *méthodes, vos capacités relationnelles et* commerciales vous permettront de mener à bien vos missions.

La maîtrise de l'anglais et de l'allemand est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV, *lettre de motivation et photo),* sous réf. 38685, à Regina Cinchamps, Kienbaum SA, 13 bd Malesherbes, 75008 Paris.

Kienbaum
Conseil international en ressources humaines

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Dresde, Francfort, Hambourg, Hanovre, Karlsruhe,
Munich, Stuttgart, Paris, Prague, Vienne, Zurich, *San Francisco, São Paulo, Johannesburg.*



Gestion - Finance

Groupe Industriel International de tout premier plan recherche pour l'une de ses filiales en très forte croissance un :

Contrôleur Financier

République Tchèque **300 KF**

Rattaché au Directeur Général et à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, vous devez adapter la comptabilité aux normes du groupe, optimiser la gestion de trésorerie et les relations bancaires, être l'interlocuteur des auditeurs (internes/externes).

Intervenant dans un contexte de création de poste, vous mettez en place le contrôle de gestion industriel, supervisez l'implantation du nouveau système d'information, établissez le reporting.

Agé d'environ 30 ans, issu d'une école de commerce et/ou d'une université de gestion, vous justifiez d'au moins 4 ans d'expérience dans le contrôle de gestion industriel.

Vous maîtrisez le français, l'anglais et/ou l'allemand. La connaissance du tchèque est également appréciée.

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance** 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. SR15853

MP

Michael Page Finance

Le spécialiste du recrutement Financier

Une importante banque régionale, dans le cadre de la reorganisation de sa direction comptable (environ 40 personnes), recherche un

Comptable responsable de projets

En direct avec le directeur adjoint de la comptabilite, chef du projet, vous serez chargé dans un premier temps de la reorganisation et de l'adaptation de la direction comptable aux nouveaux objectifs de la banque, ce qui implique :

- l'étude de l'organisation actuelle,
- l'audit des effectifs,
- l'étude de l'informatique,
- la rédaction du projet,
- la mise en place de la nouvelle organisation.

Cette mission remplie, vous intégrerez la direction comptable comme responsable du service des etudes comptables où vous serez chargé du management de l'équipe.

De formation supérieure comptable (DECS) et/ou école de commerce, comptable de banque, vous devez, à un moment ou à un autre de votre parcours, avoir été impliqué dans l'organisation ou la réorganisation d'un service comptable de banque, expérience acquise, soit comme cadre de banque, soit dans un cabinet d'expertise comptable.

Outre vos competences et vos qualités d'organisateur, indispensables pour mener à bien la première mission, vous avez un vrai profil de manager.

Cette mission sera le point de depart d'une carrière dans un groupe bancaire en pleine restructuration, dans une des villes les plus dynamiques de France.

Poste base dans le sud-est de la France.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence CRP à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants



Organisateur

Notre métier :

simplifier l'avenir de nos clients en leur proposant des produits d'assurance-vie, de prévoyance, d'épargne ou de couverture de retraite. Le goût de l'innovation, le sens de l'initiative et l'ouverture d'esprit caractérisent les 800 collaborateurs de notre groupe, qui cultivent avec enthousiasme un véritable esprit d'entreprise, tourné vers l'avenir et l'international.

Après avoir intégré la problématique de la structure des données et des circuits de gestion de Cardif, et en étroite collaboration avec le *responsable du Département Organisation*, vous participez à la définition des **besoins organisationnels des implantations internationales** en fonction des produits commercialisés. Vous participez également à la planification des projets informatiques et *aux actions de formation des nouveaux exploitants.* Ouvert et attentif, vous êtes l'interlocuteur des reponsables locaux pour la mise au point des procédures et instructions de gestion ainsi que pour la validation des applications informatiques. Autonome et rigoureux, vous vérifiez périodiquement les procédures de gestion dans chaque pays.

De formation supérieure école de commerce ou d'ingénieurs, vous souhaitez valoriser votre première expérience dans l'assurance et l'organisation ou l'audit dans le secteur tertiaire. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ; la connaissance de l'espagnol sera un atout supplémentaire. Votre disponibilité, vos capacités d'adaptation et votre savoir-faire relationnel vous permettront de collaborer efficacement au sein de l'équipe.

Adressez sans tarder votre dossier de candidature : lettre, CV, photo sous la référence 6103 à Marie-Hélène Auclair - Compagnie Bancaire - 5, avenue Kléber - 75116 Paris ou retrouvez-nous sur internet : www.cie-bancaire.fr

COMPAGNIE BANCAIRE

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE RECHERCHE
UN
CADRE EXPÉRIMENTÉ
chargé de

Proposer et mettre en oeuvre un plan de développement commercial en vue d'accroître sa présence sur le marché de la Catalogne Espagnole
Prospecter et développer une clientèle d'entreprises et de particuliers "Haut de gamme"
Assurer la gestion du risque
Organiser et manager une unité

Votre profil : diplômé de l'enseignement supérieur et/ou de l'enseignement professionnel bancaire, vous possédez une expérience réussie de la négociation commerciale dans un établissement bancaire et vous maîtrisez parfaitement le Catalan et l'Espagnol.

Poste basé à Perpignan

Pour nous rejoindre et relever ce challenge, adressez une lettre manuscrite avec CV et photo, à notre conseil A.C.O.R. Les Crémades Hautes - 11300 Villarzel-du-Razès.

Filiale française d'un groupe international présent dans des domaines d'activité variés (équipements automobiles, techniques de communication, biens de consommation durables, biens de production), nous recherchons :

Responsable Contrôle de Gestion

En étroite collaboration avec la Direction Economique, vous animerez une équipe de 7 personnes chargées du contrôle de gestion d'un établissement industriel situé à Lyon.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure type ESC ayant une expérience réussie de 3 à 4 ans du contrôle de gestion industriel et du management d'équipe.

Votre future mobilité vers une autre région, votre excellente maîtrise de l'allemand et une bonne connaissance de l'anglais seront des atouts essentiels pour votre évolution dans le groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. FFWIR0297 à : ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A. Service du Personnel - 32, avenue Michelet 93404 Saint-Ouen cedex.



BOSCH

ORC

Dirigeants

Directeur des Pôles Technologiques et Industriels

Notre important établissement public à vocation internationale, opérant dans le domaine des services de hautes technologies, recherche dans le cadre d'une création de poste un directeur des Pôles Technologiques et Industriels.

Grand Sud

Rattaché au Directeur Général, votre mission sera de rendre notre établissement acteur de la création et du développement des entreprises technologiques et industrielles sur notre région, dans les pôles suivants : les technologies de l'information, la santé et les sciences du vivant, les sciences de la terre et de l'environnement *ainsi que d'autres activités* industrielles.

Manager d'une «Task-Force» d'une dizaine de spécialistes, vous assurerez l'ensemble des actions : études, mise en oeuvre des projets, création et développement d'entreprises avec des directions de notre établissement et des partenaires clubs d'entreprises, associations et organismes de développement économique. Ceci inclut le montage financier de ces projets.

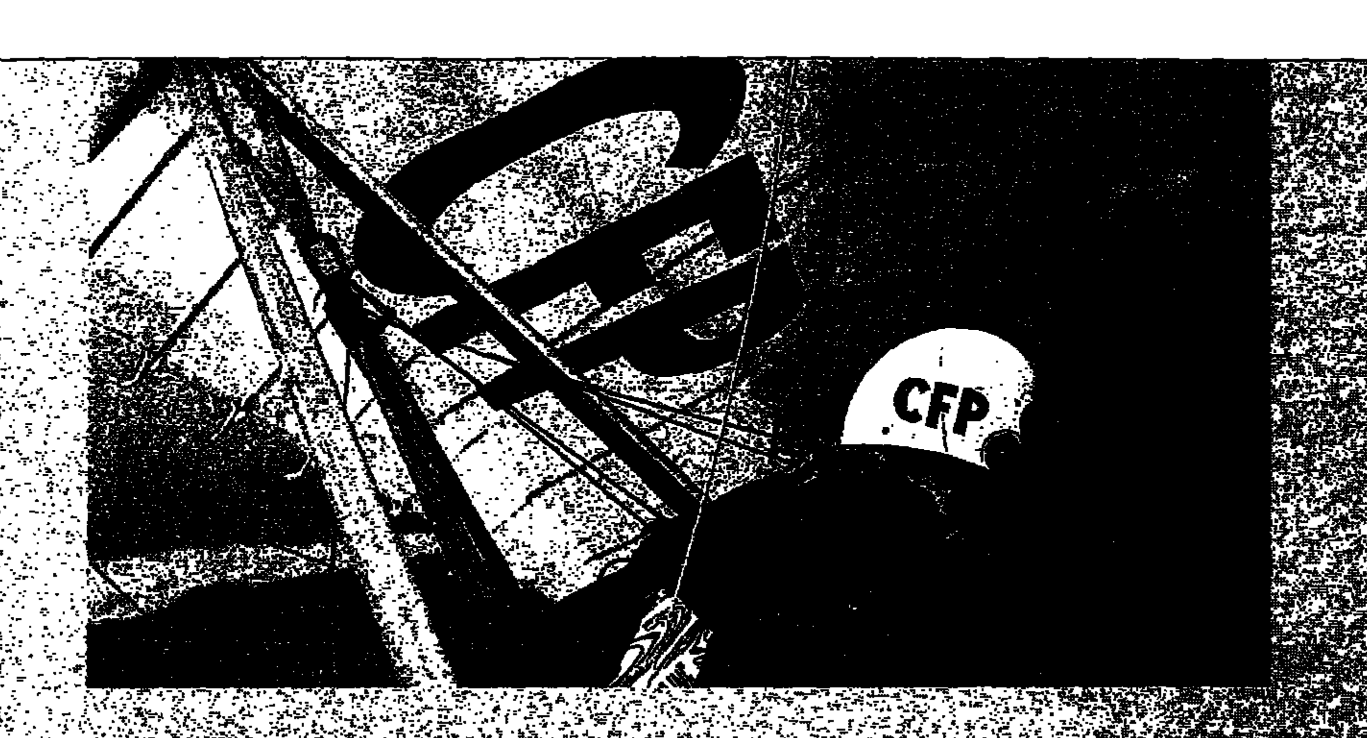
Votre rôle de développeur de projets industriels existants et nouveaux vous amènera en outre à rechercher et créer des évènements majeurs annuels de notoriété internationale.

Diplômé d'une école d'ingénieurs (Groupe A), votre formation est *complétée d'un cycle de gestion* (par exemple l'INSEAD). Vous possédez une expérience de 10/15 ans en entreprise et avez exercé des fonctions à forte responsabilité soit auprès de la direction générale d'entreprise, soit en tant que responsable d'unités opérationnelles. Il est nécessaire de pouvoir justifier de cette expérience et de maîtriser parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, niveau de salaire actuel) sous référence 107508 à EURO RSCG FUTURS 2 rue Marengo 75001 PARIS.

هكذا من الاصل

Carrières Internationales



Looking for a Challenge?

CFP is the derivatives subsidiary of Commerzbank. It trades a wide variety of OTC products in the Equity, Interest Rate and Currency market as well as structured bonds, warrants, Medium Term Notes and other stock market products with derivative components. One of CFP's key objectives over the next years is to become a leading supplier of optimized tailored financial solutions in Europe. Around 250 employees enjoy the benefits of working in a stimulating multi-cultural environment. Our business language is English.

Our Back Office's mission is to provide a high quality service to our customers and traders and to maintain the security of our operations. By joining us you will become a member of a highly motivated and well trained team using and developing state of the art technologies and have concrete opportunities to take wider responsibilities. To complete one of our teams we are looking for the

Head of Control Group

Our Control Group's mission is to carry out internal controls in our Back Office. In this group, positions are checked, discrepancies investigated and procedures verified.

As Head of this group your task is to ensure that these controls are performed accurately and that a detailed reporting is guaranteed. You propose and implement new control systems that are in line with management policies and regulations. You set up quality indicators and provide a detailed analysis of critical issues. You lead a team of motivated employees and manage your area of responsibility.

For this role you should be educated to a degree level and have gained at least three years experience in internal controls or audit. You have very good communication skills, are a team player and have a high level of accuracy, follow-through, leadership and flexibility.

For further information, please contact CFP Human Resources, Barbara B. Botterill, tel. 0049-69-9296-7627 or send your C. V. to Commerz Financial Products GmbH, Neue Mainzer Str. 32-36, D-60311 Frankfurt.

COMMERZ FINANCIAL PRODUCTS

THE INTERNATIONAL TRAINING CENTRE OF THE INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION TURIN (ITALY)

seeks

a Senior Programme Officer for Europe

Europe is one of the five regional programmes which characterize the structure of the International Training Centre of the International Labour Organization. The Regional Programme for Europe is set up and geared toward developing and delivering training programmes with particular reference to Central and Eastern European countries.

The Senior Programme Officer for Europe is responsible for the : (a) development and implementation of region-specific training activities and corresponding promotional activities ; *(b) determination and management of* resources required ; (c) selection, recruitment and management of external consultants ; *(d) providing training inputs as required* ; *(e) management of* individual courses ; (f) evaluation and follow-up.

Qualifications required : (1) University degree in the field of economic and social development. (2) Proven experience and technical expertise in the field/fields of labour market/employment policies/vocational education/training and human resources development. (3) Minimum seven years professional experience in the design and conduct of human resource development activities and training. (4) Good knowledge of the region. (5) Good knowledge of the technical co-operation and assistance processes and procedures of development agencies. (6) Good knowledge of bilateral and multilateral donors policies and practices. (7) Fluency in English and in either French or Spanish Knowledge of a Central or Eastern European language desirable.

The position carries the P.4 grade in the UN grading structure. Tax-free salary and other benefits of the international civil service. Duty station : Turin, *Italy.*

Please send detailed CV (quoting reference 7/96) no later than 20 February 1997 to : Personnel Office International Training Centre of the ILO, 125, Corso Unità d'Italia, 10127 TURIN, Italy - FAX : (39 11) 6936.699.

The ILO is an equal opportunity employer. Acknowledgement will only be *sent to short-listed candidates.*

DO YOU WANT TO TEACH LANGUAGES IN THE UNITED KINGDOM?

If you would like to study full time in the UK, obtain a degree qualification and become a qualified Teacher of languages here is your opportunity.

We are recruiting students for the

BA(Hons) Modern Foreign Languages (2 years full-time)

To be considered for this course you will need:

- to be fluent in both spoken and written English
- to be highly proficient in French, German or Spanish
- to have studied a second language (French, German or Spanish) to Arbitur/Baccalaureate level
- to have the firm intention of becoming a teacher of children aged between 11 and 18

Due to the shortage of Modern Language teachers in the UK the employment prospects are excellent (100% in 1995). University fees may be paid and you may also be eligible for a bursary award.

Call us now on +44 191 515 2395 to arrange an interview in your country

The University of Sunderland has an OFSTED and HEFCE rating of the highest standard for Secondary Initial Teacher Training

School of Education,
University of Sunderland,
Hammerton Hall, Gray Road,
Sunderland, SR2 8JB.

http://www.sunderland.ac.uk



THE INTERNATIONAL TRAINING CENTRE OF THE INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION, TURIN (ITALY)

seeks

a Training Material Development Officer

Within the Training Support Service, the Research and Training Material Development Unit is responsible for the development of new and innovative training packages and training materials to be applied in the training programmes of the International Training Centre of the International Labour Organization.

The Training Material Development Officer is responsible for the design, development and validation of training material for new training Centre activities and other projects sponsored by various donor agencies and for training of trainers on its use and follow up activities.

Qualifications required : (1) University degree with specialization in Educational/Training Technology. (2) At least five years to face professional experience in applying theoretical knowledge in the field of training and design of training material both for face and self-learning, paper-based and multi-media. (3) Fluency in English and either French or Spanish Knowledge of Italian an asset.

The position carries the P.3 grade in the UN grading structure. Tax-free salary and other benefits of the international civil service. Duty station : Turin, Italy.

Please send detailed CV (quoting reference 8/96) no later than 20 February 1997 to : Personnel Office International Training Centre of the ILO, 125, Corso Unità d'Italia, 10127 TURIN, Italy - FAX : no. (39 11) 6936.699.

The ILO is an equal opportunity employer. Acknowledgement will only be sent to short-listed candidates.

CONSULTANTS DEBUTANTS

Notre client est un cabinet conseil international, présent *sur le marché français*. Ses clients sont parmi les plus prestigieuses entreprises dans le monde.

Son activité en pleine croissance en France l'amène à rechercher des consultants débutants. De réelles perspectives d'évolutions existent pour des candidats de valeur.

Pour que votre candidature soit prise en considération, vous devez avoir un bon niveau d'études ainsi qu'une *expérience professionnelle* de 3 *ans environ. Vous pouvez travailler* en anglais.

Veuillez envoyer votre CV en anglais à :

CT/LM/0497
LITCHFIELD ASSOCIATES N.V., KRUISWEG 825A,
2132 NG HOOFDDORP, LES PAYS BAS, FAX + 31.23.5626737



Carrières Internationales



Leader mondial de la sous-traitance de l'industrie pétrolière ($8 Mds de C.A., 50 000 p. , 75 nationalités, implantés dans plus de cent pays) renforce la direction fiscale de la division Europe / Afrique et recherche des

Assistant Tax Managers

Londres / Paris — **Fixe + alloc. dém**

Rattaché(e) au Tax Manager, vous intervenez sur l'ensemble des dossiers fiscaux relevant de votre zone d'intervention.

Vos responsabilités couvrent notamment la revue et le suivi des déclarations fiscales ainsi que le tax planning des sociétés du groupe opérant en Afrique.

A ce titre, vous apportez un réel conseil auprès des opérationnels sur tous dossiers fiscaux (IS, IRP des expatriés,TVA, etc).

Agé(e) d'environ 30 ans, de formation juridique et fiscale supérieure (DEA, DESS, DJCE), avec de solides connaissances comptables appliquées aux problèmes fiscaux, vous justifiez d'une expérience d'au moins 2 ans en fiscalité française et internationale, acquise au sein d'un groupe évoluant dans un environnement mondial ou d'un cabinet d'audit.

La parfaite maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est indispensable.

Ce poste nécessite des déplacements de courte durée dans votre zone d'intervention et pourra déboucher sur une mutation à l'étranger.

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous la référence TM15804.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Bloomberg FINANCIAL MARKETS COMMODITIES NEWS

Selling the Information that Makes the Market Move

Bloomberg L.P. is the premier on-line information services firm, providing sophisticated screen-based data, analytics and transaction systems within the international financial markets.

Our dynamic growth worldwide continues to provide new opportunities for self driven individuals to join our London-based European sales team. Apply the experience gained within either the securities industry or with a competitor information company to continue to drive Bloomberg's growth as the information service for financial market professionals.

SALES - Based in London

Selling the most innovative product in the marketplace, you will be responsible for managing and developing client relationships with prestigious institutions throughout Europe, you will be engaged in the sale of PC or terminal-based information services; or sophisticated financial transaction systems. You will:

- Have a proven track record in sales within a similar environment or the financial markets sector.
- Have a sound understanding of financial instruments and of the securities industry in general; knowledge of the equities market would be an advantage.
- Be a keen team player with drive and energy and an ability to thrive under pressure.
- Fluency in English is essential and other european languages would be an advantage.

Please send your CV to: Catriona Henderson, Human Resources, Bloomberg L.P., City Gate House, 39-45 Finsbury Square, London, EC2A 1PQ, or fax +44 171 330 7228.

EUROPEAN MONETARY INSTITUTE

PAYMENT SYSTEMS EXPERTS

The European Monetary Institute (EMI) was established on 1st January 1994 with its seat in Frankfurt am Main. The EMI's function is to strengthen the co-operation between its members, the central banks of the European Union, and to prepare for the establishment of the future European Central Bank (ECB). The EMI currently employs approximately 230 staff members and has its own terms and conditions of employment, including a competitive salary structure, pension plan, health insurance and relocation benefits. The EMI is looking for candidates to fill the following vacancies, which will be offered on a fixed-term contract basis, as soon as possible. The two vacancies relate to the preparation of the TARGET system, which will become the central payment system for the Euro. Candidates must be a national of a Member State of the European Union.

Positions and Qualifications

Target Production Support Expert

The holder of this post will work in an interdisciplinary project team within the Payment Systems Section of the EMI dealing with preparing TARGET in Stage Three of European Monetary Union (EMU). His/her major task will be to prepare the ECB's operational tasks in TARGET (e.g. conduct the end of day processing). In addition, the holder of this post will participate in the development of the organisational infrastructure for the support of the production for TARGET as a whole.

Qualifications

- University degree in Economics or Information Systems, or equivalent experience. The candidate should have a good knowledge of large value payment systems and a good understanding of the technical environment for payment systems.
- Practical experience in the fields of payment systems.
- Familiarity with modern office equipment and personal computers.
- Very good command of English and proven drafting ability in English. A command of at least one other European Union language is desirable.

Ref. GS/13/97

Payment Systems Security Expert

The holder of this post will work in an interdisciplinary project team within the Payment Systems Section of the EMI dealing with the preparation of TARGET for Stage Three of EMU. His/her major task will be to work on security aspects of Target. In particular, he/she will conduct a risk analysis for the ECB's element of TARGET, co-ordinate risk analysis with central banks and prepare security reports for EMI management and the Working Group on Payment Systems. In addition, the holder of this post will be responsible for maintaining all TARGET related papers on security.

Qualifications

- University degree in Economics or an Information Systems related degree, or equivalent experience. The candidate should have knowledge of large value payment systems , a general understanding of the technical environment for payment systems and good knowledge of risk analysis methods (e.g. ISO standards). Ideally the candidate should have recently finished his/her education and acquired some experience in the above mentioned field.
- Experience in the fields of security analysis and security design of systems.
- Familiarity with modern office equipment and personal computers.
- Very good command of English and proven drafting ability in English. A command of at least one other European Union language is desirable.

Ref. GS/14/97

Applications

Applications should include a Curriculum Vitae and a recent photograph, together with references confirming the required experience and skills. They should quote the appropriate reference number and should be addressed to the **European Monetary Institute, Personnel and Office Services Division, Postfach 10 20 31, D-60020 Frankfurt/Main,** and should reach us no later than 28th February 1997. Applications will be treated in the strictest confidence and will not be returned.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

Le Monde des Cadres

Vous savez gérer et manager, rejoignez-nous !

Nous sommes l'un des principaux intervenants en France sur le marché de la retraite, de la prévoyance et de l'épargne salariale. Notre notoriété est forte et notre qualité de service à la clientèle est reconnue. Nous développons depuis plusieurs années une stratégie de croissance interne et externe. Nous recherchons aujourd'hui pour l'un de nos départements un



Vous serez chargé de la gestion de nos institutions cadres et des contacts avec l'organisme de tutelle (AGIRC) ; vous assurerez les relations et le conseil technique auprès de nos principales entreprises clientes.

Dans un contexte fortement informatisé, vous *managerez* une équipe composée d'une vingtaine de collaborateurs et participerez au développement de votre département dont vous devriez devenir rapidement le numéro 1.

Agé de 35 ans environ, après une très bonne école de commerce, d'ingénieurs ou équivalent, vous avez déjà exercé des responsabilités administratives, de gestion et de ressources humaines au sein d'une entreprise de moyenne ou grande importance. Vous avez si possible également déjà dirigé un centre de profit et possédez une bonne connaissance des régimes de retraite et de protection sociale.

Votre potentiel vous permettra d'évoluer rapidement au sein de notre structure.



Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence M/1235 *sur l'enveloppe, à notre Conseil* ORNICAR, 28 rue de la Trémoille. 75008 Paris.

Évidence

---

basaltes

Directeur Délégué

Adjoint au Président d'une importante filiale

Après une période de formation d'environ 6 mois à un an, vous prendrez progressivement en charge les responsabilités opérationnelles et fonctionnelles de Direction pour aboutir, dans un délai de l'ordre de 3 à 6 ans, à la direction générale de l'entreprise sous le contrôle du Conseil d'Administration et du Président.

Notre filiale (granulats et transports) a des perspectives favorables liées notamment au planning d'exécution d'importants chantiers de viabilité situés à proximité de nos gisements.

Une formation supérieure, type «Grande Ecole» technique + MBA ou commerciale, est demandée. Le sens des contacts et du travail en équipe est nécessaire ainsi qu'une expérience «terrain» dans le secteur des industries extractives, du BTP ou de l'industrie routière (bonne pratique de l'anglais souhaitable).

Rémunération fixe et intéressement motivants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV photo et prétentions) sous référence 5418M à SOURCES, 108, rue Saint-Honoré, 75041 Paris cedex 01, qui transmettra.

Parce que nous avons la conviction que la recherche est un support fondamental aux métiers de la finance, nous avons donné à notre Direction de la Recherche et de l'Innovation des moyens importants. Afin de mieux répondre aux demandes diversifiées de nos différents métiers, notre équipe de chercheurs travaille en direct avec les opérationnels en s'appuyant sur la recherche fondamentale. Pour faire face à nos objectifs en respectant notre niveau d'exigence, nous recrutons un

Econometre

Vous êtes impérativement diplômé d'une Grande Ecole ou d'un troisième cycle en économétrie, étayé par une première expérience de la recherche dans un laboratoire ou un environnement comparable. Vous maîtrisez l'utilisation des logiciels de statistiques. Vous parlez couramment l'anglais. Vous êtes autonome, curieux, ouvert et rigoureux.

Nous vous proposons de nous rejoindre à la Direction de la Recherche et de l'Innovation. Dans une équipe conviviale d'une quinzaine de personnes, vous apportez votre connaissance de l'économétrie dans les études initiées par nos services de Banque d'Investissement ou de Gestion (définition du sujet, développement, estimation et tests des modèles). De plus, la responsabilité de la recherche fondamentale dans votre domaine vous incombe.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence SF/DRI8 à l'attention de Sandrine Frénoy : Crédit Commercial de France - 103, avenue des Champs-Elysées - 75419 PARIS Cedex 08.



L'EFFICACITÉ DISCRÈTE D'UNE GRANDE BANQUE

Expert Formateur en Radiomobiles

Filiale du Groupe France Télécom, Sofrecom, leader dans les prestations de conseil et ingénierie, accompagne le développement des réseaux des Télécommunications fixes et mobiles [illegible].

De formation ingénieur (Bac + 5) Electronique ou Télécommunications, vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience de l'enseignement en école d'ingénieurs ou Universités et possédez de solides connaissances techniques en radiomobiles [illegible].

Votre mission :
- Préparer et négocier auprès de nos clients les contenus techniques des formations,
- concevoir et dispenser des cours à des ingénieurs.

Pour ce poste nous attendons un candidat parfaitement bilingue anglais, certains cours étant dispensés dans cette langue. L'espagnol serait un plus.

Si vous correspondez parfaitement à ce profil, si vous êtes mobile pour de fréquents déplacements à l'étranger, merci de nous faire parvenir lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions à SOFRECOM - Direction des Ressources Humaines 24, avenue du Petit Parc - 94307 VINCENNES Cedex.



Une société d'édition très mobilisatrice !

Nous appartenons à un puissant groupe international de presse et d'édition (+ de 12 milliards de CA dans le monde). Nos revues (une douzaine de titres), nos ouvrages, nos salons et nos formations s'adressent aux médecins, dentistes, infirmières, cadres hospitaliers... marchés où nous sommes souvent leaders et sur lesquels nous avons de fortes ambitions. Nous recherchons un

Editeur Confirmé H/F

Vous serez chargé de participer à la politique éditoriale, de développer et produire des ouvrages, essentiellement à feuillets mobiles, à destination des médecins, dentistes et cadres hospitaliers. Vous serez très autonome dans votre travail.

Après une formation supérieure de bon niveau, vous justifiez impérativement d'une expérience de 3 à 5 ans dans l'édition, si possible d'ouvrages à feuillets mobiles. Vous avez une bonne appétence pour le monde médical et souhaitez aujourd'hui développer votre savoir-faire au sein d'une structure qui a de fortes ambitions sur son marché.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B/1234 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR, 28 rue de la Trémoille. 75008 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Évidence



Travaillant sur un périmètre de 17 communes, regroupant près de 200 000 habitants,

l'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DE LORIENT voit ses missions s'élargir à l'observation, l'étude et la prospective urbaine de la troisième agglomération de Bretagne.

A cette fin, elle recherche son (sa)

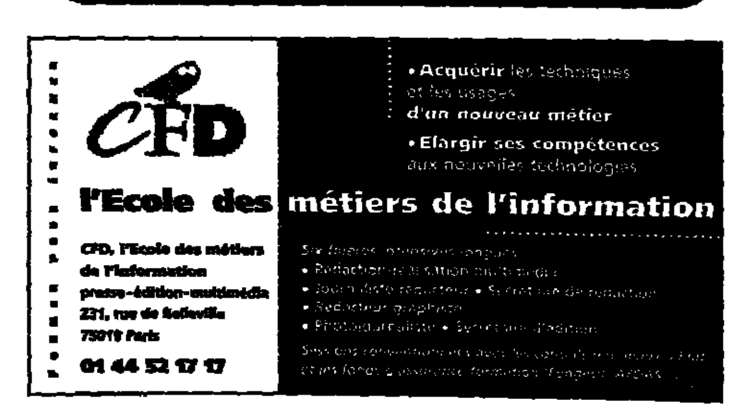
RESPONSABLE DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE URBAINE

Directeur adjoint de l'Agence, votre fonction, stratégique pour le District du Pays de Lorient, sera double : d'une part, mettre en place et coordonner un observatoire urbain à l'échelle de l'agglomération. D'autre part, constituer et animer une équipe hautement professionnelle, apte à conduire l'ensemble des études prospectives nécessaires à l'élaboration du projet d'agglomération et à la révision de son schéma directeur et ayant vocation à rejoindre le réseau des agences d'urbanisme.

Une réelle expérience en matière d'urbanisme et de développement, un parcours professionnel diversifié, un sens relationnel aigu sont requis pour ce poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
**François CHEVALIER, Directeur de l'A.D.E.,
5 cours de Chazelles, B.P. 423 - 56104 LORIENT Cedex**

Formation Professionnelle



Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ au
☎ 01.44.43.76.17 - (Fax : 01.44.43.77.32)